



**HAL**  
open science

## Pour une géographie des bordures à l'heure globale : frontières et espaces d'activités 'informelles'

Karine Bennafla

► **To cite this version:**

Karine Bennafla. Pour une géographie des bordures à l'heure globale : frontières et espaces d'activités 'informelles'. Géographie. Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2012. tel-00850135

**HAL Id: tel-00850135**

**<https://theses.hal.science/tel-00850135v1>**

Submitted on 3 Aug 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Karine BENNAFLA

---

Mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches  
Université Paris Ouest-Nanterre La Défense

***Pour une géographie des bordures à l'heure  
globale : frontières et espaces d'activités  
'informelles'***

**VOLUME 1 (synthèse) :**

**POSITION ET PROJET SCIENTIFIQUE**

---

Jury :

Alain DUBRESSON, professeur émérite à l'Université de Paris Ouest-Nanterre La  
Défense

Marc LAVERGNE, directeur de recherches au CNRS (GREMMO, Lyon), rapporteur  
Laurence MARFAING, *Senior research fellow* au German Institute of Global and Area  
Studies (GIGA), Hambourg (Allemagne)

Jean-Luc PIERMAY, professeur à l'Université de Strasbourg, homologué à  
l'Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense, garant

Olivier PLIEZ, directeur de recherches au CNRS (LISST-Cieud, Toulouse), rapporteur

Soutenance : 04 décembre 2012

*Nota Bene :*

Pour ne pas surcharger une bibliographie déjà longue, j'ai choisi de renvoyer à mes travaux listés dans le volume 2 de la façon qui suit : (Bennafla année, réf. X).

# SOMMAIRE

<b>I- Itinéraire : tours et détours 'égogéographiques'</b>	5
<b>II- Remerciements</b>	28
<b>III- Posture méthodologique et problématiques</b>	31
<i>A- Décentrer le regard : bordures et espaces frontaliers, lieux d'observation et d'interrogation privilégiés</i>	33
<i>B- Démarches d'enquêtes en terrain lointain : des modes d'investigation ancrés sur la subjectivité du chercheur</i>	39
* Précaution et réserve à l'égard des chiffres et des images	40
* Le terrain comme lieu d'interactions : la place centrale des entretiens	42
* Exposer pour exploiter les écueils du terrain	45
<b>IV- Frontières et bordures frontalières à l'heure globale</b>	51
<i>A- Bourgeoisement des frontières, persistance des limites d'Etat</i>	51
<i>B- Frontières transgressées : l'animation économique des bordures</i>	58
<i>C- Des lieux de profitabilité</i>	63
<i>D- La subversion économique des frontières consolide les territoires d'Etat</i>	69
<i>E- Tensions ou rébellion aux bordures : l'Etat en question, l'Etat en action</i>	73
<i>F- Cristallisation identitaire et 'réinvention de la différence' sur les bordures</i>	80
<b>V- Informalité et espaces d'activités informelles</b>	85
<i>A- Informel : le retour d'un concept-valise discutabile</i>	87
<i>B-Espaces d'activités informelles : des espaces de développement ?</i>	94
<i>C- Informel et espace : pour une géographie de l'informalité ou de l'illégalité</i>	103
<i>D- Projet de recherche actuel : « les cheminements complexes de la marchandise : une géographie de la circulation transnationale à partir du Maroc »</i>	114
1/ Premier chantier : Identifier les nouveaux espaces marchands à l'intérieur du territoire marocain	116
2/ Deuxième chantier : Anciennes et nouvelles routes marchandes vers la Chine et l'Afrique noire	120
<b>CONCLUSION</b>	125
Bibliographie	129
Table des encadrés	145
Table des illustrations	145
Table des cartes	145



## I- Itinéraire : tours et détours 'égogéographiques'

L'exercice de rédaction attendu pour l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches doit permettre de (re)trouver un fil conducteur thématique et de mettre au jour une certaine cohérence intellectuelle dans un itinéraire de recherche. Ce retour réflexif est l'occasion d'une prise de distance critique pour dresser un bilan des pistes de travail et des terrains investis, de contextualiser un ensemble de travaux par une narration de soi, de les re-situer dans le champ disciplinaire mais aussi d'en souligner certaines limites. Oscillant entre exposition nombriliste, reconstruction *a posteriori* et mémoire sélective, les pages suivantes livrent un auto-récit partiel susceptible d'intéresser quelque épistémologue curieux de connaître les coulisses de l'élaboration d'un objet de recherche.

Comme pour chacun, mon parcours de chercheuse et d'enseignante est le fruit d'un mélange de hasards, de rencontres (et complicités), d'opportunités (saisies ou pas)... et d'histoire personnelle. Je reste convaincue qu'on ne choisit jamais de façon totalement fortuite un terrain, une thématique et une méthodologie de travail et que la subjectivité du chercheur, sa sensibilité, son propre vécu influencent largement ses choix et ses postures. Pour être lapidaire, mes terrains ont été et sont jusqu'ici africains et arabes ; je voue une certaine fascination aux espaces frontaliers, marges excentrées ou bordures territoriales, sièges d'activités dites « informelles », pratiquées par des gens ordinaires ; ma méthodologie est résolument empirique et qualitative, inspirée des manières de faire des anthropologues. La gageure ici est surtout d'éclairer la diversité des terrains (Afrique centrale ; Liban ; Maroc) et les raisons de ces bifurcations spatiales successives depuis 20 ans. En toute franchise, celles-ci sont moins le résultat d'un projet de carrière planifié et réfléchi que la saisie au vol d'opportunités de changement et d'aventure. Malgré tout, par-delà la diversité des lieux, des obsessions thématiques et des interrogations analogues demeurent. Le défi de ce mémoire d'habilitation à diriger des recherches consiste donc à fournir un cadre conceptuel global à ce qui pourrait apparaître comme une collection d'études monographiques.

Je serai silencieuse sur la conciliation des vies familiale et professionnelle : d'autres collègue-e-s ont déjà fait état avec brio et références appuyées des difficultés « genderesques » pour que je n'y revienne à mon tour<sup>1</sup>. Je ne remonterai pas non plus aux temps de l'enfance pour éclairer l'embrassement d'une carrière de géographe : en ce qui me concerne, nulle vocation apparue à la lecture d'un récit de voyages, nul déclic à la vision d'une carte illustrant un conte exotique. Soyons clair : comme pour tant d'autres de ma génération, la géographie a été jusqu'au baccalauréat une matière scolaire répulsive et abstraite mêlant description des astres, présentation du fictif méridien de Greenwich, ânonnement de noms de montagnes et de fleuves, puis mémorisation de fiches économiques sur l'URSS, les Etats-Unis et la Chine... En parallèle, l'histoire m'apparaissait bien plus palpitante et instructive pour comprendre

---

<sup>1</sup> M. Houssay-Holzschuch, *Crossing boundaries*, t. 1. Itinéraire scientifique, mémoire pour l'obtention de l'Habilitation à diriger des recherches, Université de Paris I, 2010, p. 11-13.

le présent et je le confesse, c'est avant tout à elle, que je dois les mentions à mes diplômes, du baccalauréat à l'agrégation. La 'vraie' géographie, cette science fondamentalement sociale qui s'intéresse à l'actualité des hommes et à l'organisation de l'espace, je ne l'ai découverte qu'en classes préparatoires. Cette révélation, conjuguée à la personnalité joyeuse et charismatique de mes professeurs de géographie en hypokhâgne, qui tranchait avec la présence spectrale de leur collègue d'histoire, me convainquit définitivement de demander des équivalences en Deug de géographie plutôt qu'en histoire à l'université Paris I- Sorbonne. A 19 ans, la géographie m'apparaissait comme promesse de voyages et de rencontres humaines, l'histoire comme une descente en archives, synonyme d'enfermement et de dessèchement. Sans doute avais-je besoin de visions aussi caricaturales et absurdes pour me conforter dans ma décision et reléguer à l'arrière-plan une réelle passion pour l'histoire. L'envie d'ailleurs, de partir dans un pays non occidental, me taraudait et la géographie semblait aussi, de ce point de vue, une meilleure voie.

Le premier terrain visé fut l'Algérie, pays que mon père avait quitté à 20 ans, en pleine guerre. Désir de retour aux sources d'une jeune adulte issue de mariage mixte ? Sans aucun doute. A 17 ans, je m'estimais scandaleusement amputée d'une partie de mon héritage culturel, notamment linguistique (je ne connaissais de l'arabe qu'onomatopées et insultes), j'admettais mal que les visites familiales se fassent désormais à sens unique, après que nos propres expéditions estivales vers Alger aient été stoppées lorsque j'avais huit ans, à la suite d'un épisode administratif malheureux<sup>2</sup>. Les émeutes d'octobre 1988 et les comptes-rendus pessimistes d'amis ou de membres de la famille m'obligèrent à admettre que le contexte politique algérien n'était pas optimal pour entamer une recherche sur place, au grand soulagement parental. Aguerrie par le terrain effectué en thèse, je m'interdis ultérieurement d'envisager des investigations en Algérie pour ne pas m'embourber dans un télescopage de questionnements scientifiques et personnels. Mon séjour de recherche au Maroc (2007-2009) pourrait être sur-interprété, après coup, comme un ersatz à ce premier désir de terrain et son assouvissement : les « à-côtés » de la recherche dans le royaume (cf. infra) ont quelque peu étouffé cette envie de jeunesse en me donnant un aperçu des inconforts à gérer si j'arpentais l'Algérie avec la casquette de chercheur !

A la fin des années 1980, je jetais mon dévolu sur l'Afrique subsaharienne. Difficile de dire pourquoi. Lors de ma deuxième khâgne, Jacques Scheibling m'avait autorisée à suivre librement ses cours sur les villes du Tiers-Monde (au programme d'un autre concours), une friandise pour me faire avaler la pilule du redoublement après mon admissibilité à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Fontenay-aux-Roses : j'avais été captivée par l'exposé de Félix Damette, qui rentrant du Zaïre, était venu parler de Kinshasa deux heures durant ; la présentation des travaux de Milton Santos sur la bipolarisation de l'économie urbaine dans les villes du Tiers-Monde m'avait intéressée, puis j'avais englouti les ouvrages des tiers-mondistes Yves Lacoste<sup>3</sup> et René Dumont, découvert pêle-mêle Pierre Gourou, Gilles Sautter,

---

<sup>2</sup> Ma mère, française, s'était retrouvée interdite de sortie du territoire algérien, du moins accompagnée de ses enfants.

<sup>3</sup> Lacoste, Y., *Unité et diversité du Tiers monde*, Paris, Maspéro, 1980 et *Géographie du sous-développement*, Paris, PUF, 1965.

Georges Balandier, Frantz Fanon, Aimé Césaire et Philippe Hugon, lu les premiers écrits de Sylvie Brunel. A l'université, mon intérêt pour l'Afrique s'était confirmé en écoutant Roland Pourtier et Bernard Tallet et c'est, donc, avec l'objectif clair de partir en Afrique que, fraîchement admise à l'ENS et désormais financièrement autonome, j'étais allée m'enquérir des accords officiels noués par cette école sur le continent. Entre Sénégal et Bénin, mon choix se porta sans hésiter sur le second, encouragée par Michel Coquery, géographe épris d'Afrique, alors directeur de l'ENS.

**\* *Du Bénin à l'Afrique centrale : 10 ans de parcours africaniste (1991-2000)***

Si de l'Afrique, je savais bien peu avant de partir, je n'étais en tout cas nullement animée par une volonté ou une démarche « d'aide », contrairement à nombre d'étudiants actuels, enclins à aborder le continent par le truchement d'expériences dans quelque ONG ou association de solidarité. Certes, l'Afrique est un continent globalement pauvre, mais le regard que je lui porte n'a jamais été empreint de cette compassion condescendante proche du « racisme angélique » dénoncé par Sylvie Brunel<sup>4</sup>. A la fin des années 1980, l'afro-pessimisme battait pourtant son plein : on dresse le bilan de la « décennie perdue pour le développement », Jacques Giri publie *L'Afrique en panne* (1986) et la chanson « *We are the world* » (1985) de Lionel Richie et Michael Jackson destinée à collecter des fonds pour lutter contre la famine en Ethiopie consacre une vision humanitariste de l'Afrique. La lecture précoce de Pascal Bruckner<sup>5</sup> et la tonalité des cours à Paris I contribuèrent à me tenir éloignée d'une telle posture construite sur la représentation fréquente de populations africaines accablées et passives. Peu emballée par la thématique urbanistique des déchets qu'avait suggérée Yves Marguerat à l'IRD de Lomé (Togo), je suivis la piste proposée par Alain Dubresson sur le secteur informel et les stratégies de débrouille en milieu urbain. En novembre 1991, je m'envolais vers Cotonou avec l'objectif d'étudier dans la capitale béninoise les petits métiers informels, représentatifs à mes yeux d'une Afrique qui vit et fonctionne en dépit des aléas multiples. Sur ce point, je ne fus pas déçue...

Petit pays d'Afrique de l'Ouest bordant en touche de piano le golfe de Guinée, le Bénin était en pleine « transition démocratique », un épisode pacifique dont la primeur sur le continent était source de fierté nationale. En mars 1990, la « Conférence des forces vives de la Nation » avait assuré la sortie du régime militaro-marxiste de Mathieu Kérékou et décrété une transition annuelle en nommant Premier ministre, dans l'intérim, Nicéphore Soglo. En mars 1991, celui-ci fut élu Président de la République à l'issue des premières élections libres et multipartites. J'arrivais dans un pays en plein changement : réorganisation des ministères, nouvelle dénomination et nouveau découpage administratifs... Amorcée en 1988 avec les grèves étudiantes et achevée en décembre 1991 avec la promulgation d'une nouvelle constitution, la longue période de transition démocratique s'était accompagnée d'une suspension des salaires publics. A l'université, une autre « année blanche » (arrêt des cours) avait été décrétée, si bien qu'en arrivant à mon point d'accueil, l'ENS de Porto-Novo, une

---

<sup>4</sup> Brunel, S., *L'Afrique dans la mondialisation*, Documentation photographique, Paris, La Documentation Française, 2005, p. 20.

<sup>5</sup> Bruckner, P., *Le sanglot de l'homme blanc*, Paris, Seuil, 1983.

école de formation des maîtres témoin du rayonnement du Dahomey colonial comme 'quartier latin d'Afrique', je trouvais une institution en totale léthargie : salles de cours vides, cantine fermée, résidence universitaire quasi-déserte... Sentiment de solitude vite passé : je fus entourée et grandement aidée dans mes enquêtes, par ma voisine de chambre, professeur de philosophie, ainsi que par Jacob Tossa, professeur de géographie à l'Université Nationale du Bénin (UNB), qui résidait non loin de là.

Abritant quelques 200 000 habitants, Porto-Novo, capitale officielle, était à première vue une cité artisanale et commerciale déclinante, située à 30 km de la ville portuaire de Cotonou, laquelle constitue le véritable poumon économique et le centre décisionnel du pays. Toutefois, le site lagunaire de Porto-Novo et sa situation de ville frontalière voisine du géant nigérian, et particulièrement de la métropole de Lagos (à 120 km) en fait la principale porte d'entrée des produits nigériens par voie de contrebande (*fayawo*, en *yorouba*) et l'un des fiefs des commerçants musulmans yoroubas. Certes, le trafic commercial n'était pas au centre de mon sujet, circonscrit à l'artisanat de production et destiné à sonder les modes de (sur)vie des citadins dans un contexte de pauvreté, de crise politique et économique (mise en œuvre du deuxième plan d'ajustement structurel). Reste que cette réalité quotidienne saillante, la contrebande et la fonction d'Etat-entrepôt du Bénin (photo.1) était un élément contextuel et paysager qui soulevait la question de l'impact du voisinage de Lagos, grand centre industriel multimillionnaire : cette proximité constituait-elle un frein à l'essor des activités de production porto-noviennes ou les stimulait-elle en leur offrant un marché de consommation inespéré ? A Cotonou, la rencontre avec un autre professeur de géographie de l'UNB, John Igué et son équipe, me sensibilisa à d'autres approches méthodologiques de l'informalité (davantage quantitatives), destinées à fournir des données chiffrées aux institutions commanditaires, mais aussi à la catégorie particulière d'espace frontalier qu'il appelle « périphérie nationale »<sup>6</sup> (Igué, Soulé 2002) et que je discuterai en thèse.

Appuyé sur 35 entretiens fouillés auprès d'artisans ordinaires, du tailleur-couturier au forgeron en passant par le menuisier et la vendeuse de *chakpalo* (bière de maïs), ce premier terrain fut l'occasion de découvrir l'hétérogénéité des activités « informelles », y compris d'un point de vue socio-économique. Formidable opportunité aussi pour appréhender les modes d'habitat, d'épargne (tontine) ou de transmission de savoirs professionnels dans une ville africaine (photo.2). Je réalisais la banalité de la contrebande à travers les circuits nigériens d'approvisionnement en matériel et matières premières destinés aux producteurs urbains. Je ne manquais pas d'être interpellée par la « créativité du faible », chère à Michel de Certeau, avec la fabrication d'objets à partir de matériaux de récupération, objets recyclés d'usage répandu et quotidien, nullement destinés aux touristes occidentaux -lampes à pétrole, outres pour les puits, poêles et casseroles en aluminium...-. J'y reviendrai ultérieurement mais cette expérience de quelques mois en Afrique fut riche d'apprentissage 'sur le tas' en matière de méthodologie d'enquêtes et du biais que constitue le fait d'être étrangère et blanche en Afrique. Apprentissage, entre autres, de la lenteur, de l'attente, d'un rythme autre. La première visite de contact auprès des producteurs était fondamentale et un long travail de présentation, de mise en

---

<sup>6</sup> Cette zone d'interférence des relations transfrontalières est définie comme un « espace économique autonome qui se greffe sur deux Etats aux contrastes bien marqués » et se caractérise par d'importants flux migratoires et commerciaux illicites (Igué 1989).

confiance revenait à mes interprètes et intermédiaires. J'éprouvais aussi les péripéties d'usage d'un questionnaire, l'inutilité voire l'indélicatesse de certaines questions forgées hors du contexte sociétal, ainsi que les rapports complexes entretenus avec la photographie et l'image. Rarement évoquées en cours, ces quelques ficelles me rendirent moins naïve sur les terrains d'Afrique centrale, autrement plus incertains et ardu.

Photo 1- Vente d'essence *kpayo* à Porto-Novo - table de droite-. (1991, cliché KB).

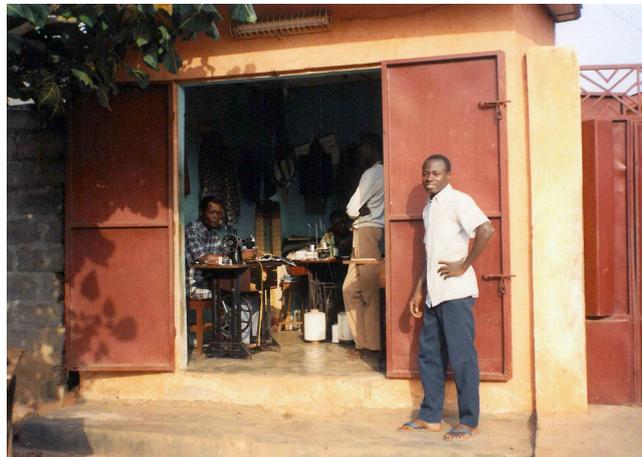


Photo 2- Petits métiers de production à Porto-Novo

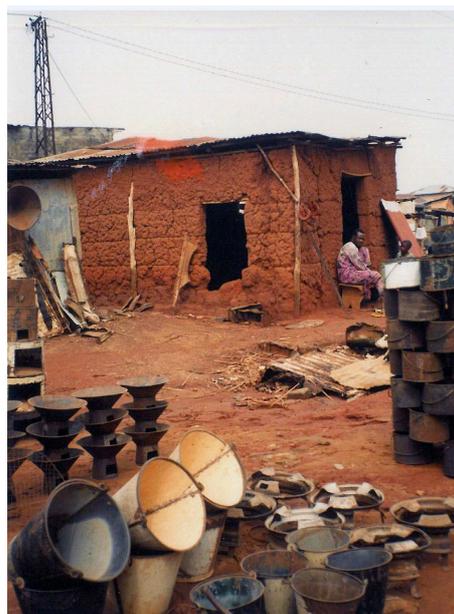
Forgeron (1991, cliché KB)



Fabricants de lampions à pétrole à partir de boîtes de conserves récupérées



Atelier de couture (ci-dessus) et forgeron, fabricant de foyers (ci-dessous)



L'agrégation de géographie en poche, je m'étais inscrite dans le DEA « Géographie et pratiques du développement » commun aux universités de Paris I et Paris X-Nanterre : une année mémorable, d'une part à cause des amitiés durables forgées au sein d'un groupe d'étudiants très éclectique (par l'âge, le parcours, les nationalités) et d'autre part, à cause d'un retour sur le terrain, cette fois, au Cameroun et au Gabon, au lendemain de la dévaluation historique du franc CFA, survenue le 15 janvier 1994. La proposition d'étudier en thèse les échanges frontaliers en Afrique centrale émana de Roland Pourtier, qui relayait l'intérêt du Ministère français de la Coopération avec, à la clé, la perspective du financement de mes billets d'avion. En 1993, la relance de l'intégration régionale en Afrique était au cœur des discours de la Banque Mondiale, de la Commission européenne et de la Coopération française, cette initiative inspirée des expériences européenne et nord-américaine devant soi-disant faciliter une meilleure insertion du continent dans le commerce mondial (Pourtier 1999). Dans ce contexte, des rapports d'études sondant la réalité des échanges entre pays membres de l'UDEAC (rebaptisée CEMAC) intéressaient des responsables du Ministère de la Coopération. L'offre était plus qu'alléchante : plusieurs pays à explorer, plusieurs sites d'étude frontaliers à définir... Restait la faisabilité du projet, la question des terrains dans une Afrique centrale, dont le climat d'insécurité contrastait avec le paisible Bénin. Leur appréciation fut prétexte à de premières investigations aux frontières du Cameroun et du Gabon, au printemps 1994. La panne d'un bac frontalier sur le fleuve Ntem avait, paraît-il, suspendu depuis plusieurs mois la circulation terrestre de marchandises entre les deux pays ; Roland Pourtier me suggéra d'aller observer la réorganisation des routes marchandes –reportées sur la mer-, et l'activité des marchés frontaliers camerounais. Je partis donc à Douala, pour prendre le bateau jusqu'à Libreville et revenir par la route au Cameroun -en camion-citerne-, après une halte des deux côtés de la frontière.

Ce fut le début d'une aventure de quatre ans, rendue possible par l'obtention d'un poste d'allocataire-monitrice à l'université de Nanterre, et le regroupement de mes cours sur un seul semestre. La littérature grise que je fournis à chaque retour de terrain se perdit dans le secret des tiroirs ministériels, mais elle s'avéra précieuse pour me permettre de dresser un bilan annuel de mes résultats d'enquête. Partageant des frontières avec six pays, le Cameroun fut ma base principale : par l'entremise d'une étudiante de mon groupe de DEA, j'avais rencontré à Douala, Jean-Pierre, chauffeur de taxi mi-Bamiléké, mi-Douala qui m'accompagna et m'aida dans mes investigations au Cameroun et au Gabon. Ailleurs, c'est-à-dire au Nord du Cameroun, au Tchad et en Centrafrique, je jonglais entre les bases antennes de l'ORSTOM-IRD (Yaoundé, Bangui, Maroua), le Centre d'appui à la recherche au Tchad (N'Djamena) et la mission française de coopération pour obtenir l'appui institutionnel nécessaire à mes demandes d'autorisation de recherche auprès des autorités locales. Sur le terrain, je bénéficiais du soutien de coopérants ou de jeunes volontaires d'ONG, de notabilités marchandes (à N'Djamena) ou de chefs d'entreprise (Sonasut au Tchad, Cimencam et Sodecoton au Cameroun), qui pour me loger, qui pour me trouver une place dans une camionnette desservant un marché frontalier ou me recommander auprès de quelques transitaires ou commerçants. Les marchés frontaliers explorés étaient des lieux de transit de biens courants, parfois aussi des places notoires de trafics illégaux. Au milieu des années 1990, mes séjours réguliers en Afrique centrale se doublèrent ainsi d'une collaboration avec l'équipe de l'Observatoire Géopolitique des Drogues (OGD)

dirigé par Alain Labrousse : bref compte-rendu sur les modes de consommation et le marché du cannabis (Cameroun, RCA) et surtout, sur l'extension nouvelle de ces cultures illicites dans des villages de l'Ouest camerounais, du fait de la reconversion des planteurs affectés par la crise caféière –c'était le cas du village de mon ami Jean-Pierre-. Par cette autre entrée, j'abordais finalement encore la mobilité tactique des petits (ici des paysans frappés par les effets de l'ajustement structurel), l'ordinaire des transgressions ainsi que la distinction entre activités illégales, activités pénalement condamnées ou moralement réprochées.

La recrudescence des trafics frontaliers était le thème central de mon doctorat. L'attractivité et le grossissement de places marchandes en périphérie des territoires nationaux soulevaient la question du passage à l'urbain de ces lieux et avec elle, celle d'une création de régions transfrontalières marchandes informelles. Ancrées sur des réseaux ethniques, familiaux, ou religieux, celles-ci pouvaient apparaître comme des formations territoriales concurrentes des territoires d'Etat hérités. Dans un contexte d'effritement des appareils d'encadrement étatiques, de hausse du banditisme et de multiplication des guerres civiles durant la décennie 1990, nombre d'analyses en sciences politiques décrivaient le commerce transfrontalier comme un dynamisme prédateur contribuant à l'effondrement des Etats africains (*collapse*) et au processus de dé-territorialisation –un mot imprononçable mais qui faisait fureur- (Bach 1998, Badie 1995). La rencontre lors d'un séminaire du CERI de Jean-François Bayart me permit d'intégrer une équipe de réflexion, dirigée par Béatrice Hibou, sur la privatisation et la refonte des Etats et d'envisager en écho leurs répercussions spatiales, poursuivant ainsi les interrogations soulevées par Jean-Pierre Raison (1993). J'échangeais avec un cercle de chercheurs africanistes, surtout en sciences politiques et en anthropologie (Janet Roitman, Roland Marchal, Richard Banégas, Luis Martinez). A l'université de Strasbourg où se trouvait mon directeur de thèse, l'intégration d'un autre groupe de réflexion, cette fois uniquement composée de géographes préoccupés par le thème de la frontière (J.-L. Piermay, B. Reitel, C. Arbaret-Schultz, P. Zander), me permit également de prendre du champ vis-à-vis de mes données empiriques et de réfléchir aux multiples déclinaisons du concept de frontière en Afrique.

Même si mes investigations s'ancraient dans un espace local précis (les frontières du Cameroun), le cadre spatial de mon terrain était élastique et susceptible d'être étiré au gré des circuits de marchandises aperçus. Sans l'avoir alors lu, j'adoptais les recommandations de G. Marcus («*follow the people, follow the thing*») <sup>7</sup> en suivant les commerçants et en remontant les routes de marchandises dans la limite de mes possibilités. En 1996 et 1997, le suivi des routes transnationales de commerce m'entraîna vers le Sahara tchadien et me fit prêter une attention particulière aux relations avec le monde arabe. En effet, à Garoua et Maroua, au Nord-Cameroun, les entretiens avec des boutiquiers révélèrent un aspect inattendu : pour certains, leurs marchandises venaient moins du Nigeria voisin que de la péninsule arabique grâce à l'ouverture de lignes aériennes, confirmant ainsi le rayonnement de la cité-Etat de Doubaï comme supermarché mondial (Marchal 2001). Dans la capitale tchadienne, frontalière du Cameroun, l'intensification des flux

---

<sup>7</sup> Marcus, G., "Ethnography in/of the World System: The Emergence of Multi-sited Ethnography", *Annual Review of Anthropology*, n°24, 1995, p. 95–117.

commerciaux avec les pays arabo-islamiques était encore plus perceptible en raison d'un événement géopolitique, le règlement pacifique du conflit saharien de la bande d'Aozou (1973-1994). Acceptée par le colonel Kadhafi, la décision de la Cour Internationale de Justice (CIJ) de La Haye entraînait quelques mois plus tard, la réouverture de la frontière terrestre et la reprise d'un trafic transsaharien au long cours, avec la Libye et l'Égypte. Mon séjour au Tchad coïncida avec ce moment de reprise. Je suivis la direction des flux (jusqu'au marché de Faya), qui attestait d'un renouveau des échanges entre Afrique noire et monde arabe. Au CERI, on me proposa d'étudier plus en détails le contenu des relations tchado-libyennes et les investissements moyen-orientaux au Tchad, à travers le financement d'une dernière mission à N'Djamena (1999) et un rapport pour la Délégation aux Affaires Stratégiques (ministère de la Défense) – ce rapport fut partiellement publié sous la forme remaniée d'articles -. Cette dernière piste de recherche, issue des surprises du terrain et qui ne constituait qu'un aspect de ma thèse, devint le joker qui me permit de décrocher un poste de Maître de conférences (MCF).

***\* Un recrutement de MCF synonyme de nouveau terrain : le Liban (2000-2006)***

Ce n'est pas un secret : la raréfaction des postes de MCF, déjà perceptible en 2000, fait de la campagne de recrutement un mélange d'angoisse et pour beaucoup, d'amertume. Je pouvais m'estimer lotie : agrégée, j'étais assurée d'un travail dans le secondaire sans compter que j'avais décroché un emploi de Professeur agrégée (PRAG) à Grenoble depuis un an. Je savais qu'être membre du club ENS est une distinction à double tranchant, surtout quand elle est couplée à un parcours professionnel exclusivement parisien. Ayant songé, sur les encouragements d'Emmanuel Grégoire, au concours de l'IRD, j'écartais finalement cette option pour des raisons privées (mon conjoint renâclant à lâcher son travail pour une vie d'expatriation) mais sans trop de regrets : j'appréciais l'enseignement, et le contact avec les étudiants me stimulait. L'heure de gloire de la géographie tropicale ou du développement étant depuis longtemps révolue, du moins dans cette formulation explicite – les master humanitaire et coopération internationale en sont les avatars-, les postes fléchés « Sud », « développement » ou « Afrique » étaient et sont toujours de moins en moins nombreux. N'ayant de compétences spéciales ni en environnement ni en géomatique et autres « outils », le champ des candidatures était limité. Après moult hésitation, je candidatais à l'université Lyon 2, sur un poste libellé « Monde arabe et développement », qui demandait au futur enseignant-chercheur un rattachement à l'équipe GREMMO –Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Méditerranée et le Moyen-Orient-. Après tout, Lyon était une étape sur la route de Nice (où une autre audition m'attendait) et l'oral y serait un galop d'essai.

A Lyon, j'évoquais lors de mon passage les relations commerciales entre le Tchad et le monde arabe, la perspective de poursuivre une action de recherche sur le Sahara et d'explorer le terrain libyen. La discussion au sein de la commission fut, paraît-il, houleuse (au point que personne ne m'avertit de mon recrutement et je continuais trois jours durant de sillonner l'hexagone) : pour les représentants du laboratoire de recherche, j'étais une candidate « Canada dry », ni spécialiste du monde arabe, ni arabisante ; pour les collègues du département de géographie, j'avais le profil d'enseignant multitâche qu'ils recherchaient. J'obtins le poste et décidai de

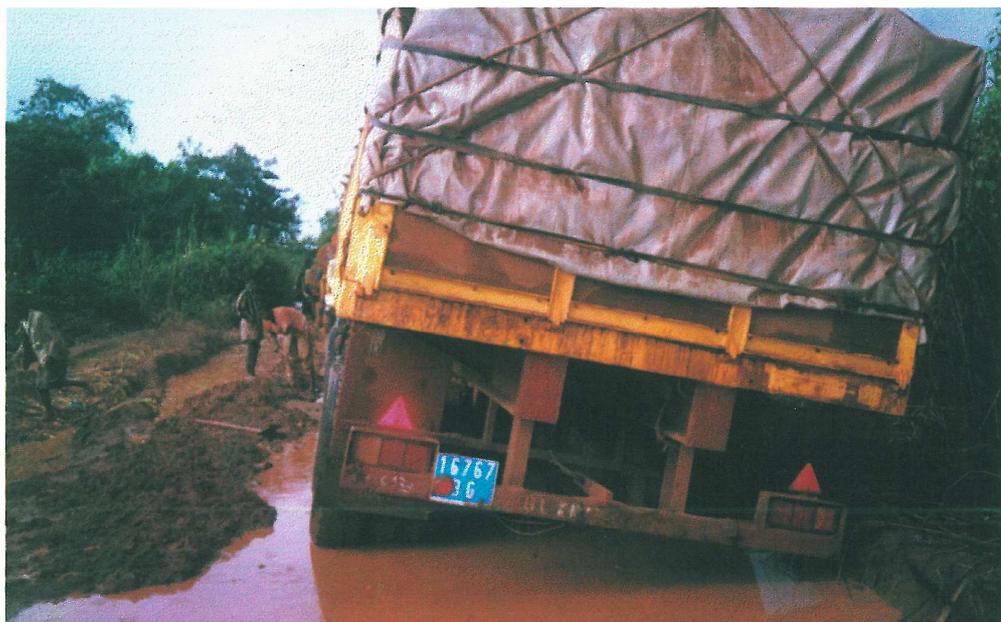
jouer le jeu, en réorientant mes recherches sur le monde arabe. Au Gremmo, où j'arrivais sur la pointe des pieds en recrue non désirée, je fus accueillie avec gentillesse et bienveillance par France Métral, pétillante anthropologue, spécialiste des circulations nomades en Syrie. En revanche, des 'anciens' de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée (MOM) me signifièrent que mon projet libyen était indélicat vis-à-vis du cousin tourangeau, le laboratoire Urbama : les accords Sykes-Picot de la recherche française – aujourd'hui dénoncés- avaient tracé une frontière invisible au sein du monde arabo-islamique pour départager des terrains sur la base de « traditions » : l'Orient des Lyonnais commençait à l'Égypte, le Proche-Orient était leur chasse gardée et l'ensemble syro-libanais le fondement historique de leur identité ! Pour un astéroïde africaniste, le petit monde de la recherche 'arabe' s'annonçait aussi compliqué et divisé que l'Orient d'Henry Laurens et plusieurs années me furent nécessaires pour commencer à le décrypter.

Flexible et ouverte à d'autres ailleurs, j'oubliais donc la Libye et décidais de jeter mon dévolu sur le Liban en raison de son caractère francophone et de connaissances personnelles susceptibles de m'épauler sur place. En 2000, le Liban était en pleine reconstruction et portait, comme N'Djamena, les traces matérielles de la guerre civile (1975-1990) : immeubles criblés de balles, trottoirs défoncés en centre-ville... à la différence majeure que le conflit s'était ici déployé dans une ville à l'attraction et au rayonnement (bancaire, touristique, culturel etc.) incomparables avec ceux de la capitale tchadienne, un fort militaire établi en 1900 et disputé par des seigneurs de guerre dans les années 1980. En spécialiste du Liban, Elisabeth Longuenesse, sociologue, m'aiguilla pour identifier un terrain de recherche dans un espace périphérique du Liban, c'est-à-dire hors de la région capitale beyrouthine, surinvestie par les chercheurs sur les thèmes de la reconstruction, du vivre-ensemble et des espaces publics.

A l'échelle réduite du territoire libanais (10 000 km<sup>2</sup> env.), la notion d'« espace périphérique » ou de marge territoriale devient toute relative, du moins en ce qui concerne la distance métrique ou géographique. La densité et la praticabilité des routes irriguant ce pays méditerranéen permet d'en faire le tour en moins de 48h (sauf l'hiver quand la neige bloque le col du Mont Liban), un choc par rapport à l'Afrique centrale tropicale où « le goudron » est rare et se déplacer une gageure (photo.3). E. Longuenesse évoqua Chtaura dans la Békaa, qui avait connu une croissance fulgurante pendant la guerre civile (1975-1990), un phénomène largement imputable au trafic de cannabis et aux échanges transfrontaliers avec la Syrie. Tardivement intégrée au territoire national et peu investie par les pouvoirs publics libanais, la vallée de la Békaa constitue une région rurale dans un pays urbanisé (à plus de 80 %) et en moyenne une zone bien plus pauvre que la région capitale. Cette situation décalée m'attirait. Militairement occupée par une armée étrangère (la Syrie) et fief du parti chiite Hezbollah, la Békaa s'avéra un terrain de choix pour observer l'intrication d'activités formelles/informelles/illicites et poursuivre une réflexion sur les dynamiques d'intégration nationale, les acteurs et les modes de développement en périphérie de territoire dans un contexte d'Etat à la souveraineté érodée. La réflexion sur la frontière s'inscrivait ici dans une situation « post-conflit » discutable compte tenu de la présence syrienne (armée et services de renseignement) et de l'instabilité politique régionale (frontière libanaise partagée au sud avec Israël, contentieux du Golan et des fermes de Chebaa, à proximité immédiate).

Ces années de mission furent marquées par des questionnements et des entretiens tous azimuts : travailleurs agricoles syriens vivant sous la tente, gérant du supermarché régional ou d'une laiterie industrielle, boutiquiers ou changeur de monnaie aux postes-frontières, président de coopérative attelée au remplacement du cannabis par la vigne, responsable d'ONG, député Hezbollah, conseiller municipal du Tachnag (parti arménien)... Certains, considérés comme des informateurs privilégiés, furent systématiquement rencontrés au fil des ans. Du Liban, je retins un terrain exaltant mais déconcertant et difficile à saisir en raison de la mouvance du discours des acteurs. Un terrain dérangeant aussi où nos identités religieuses, à défaut d'être devinées par la localisation du quartier résidentiel de mon accompagnatrice libanaise, pouvaient être ouvertement demandées, certaines fois pour préluder au déversement d'un flot de paroles anti-musulmanes. Faut-il y voir un lien ? A partir du Liban, puis au Maroc, je croisais davantage les thèmes de frontière et territoire avec ceux d'identité et de mémoire, à d'autres échelles que le niveau national : comment, localement, un lieu est-il mis en récit pour devenir territoire ? Quels sont les imaginaires mobilisés par des collectifs identitaires pour légitimer des revendications d'appropriation territoriale ou de développement spatial ?

Photo 3. Une circulation routière difficile lors de la saison des pluies, ici à l'Est du Cameroun (1996, cliché KB)



Ce virage libanais ne fut pas aisé, mais pas à cause du terrain, au final bien plus confortable que les terrains africains antérieurs. Inutile, désormais, de partir les bras piqués de vaccins, d'avalier quotidiennement des antipaludéens et d'aller vérifier au retour si les amibes attrapés étaient morts ou encore vivants ; sans renier les saveurs d'un *ndolé* ou d'un « poulet DG », il faut admettre que, pour les papilles, l'écart est abyssal entre, d'un côté, la boule de mil ou le bâton de manioc, et de l'autre, les mezzés ou les pâtisseries libanaises. Les barrages de sécurité syriens dans la Békaa ? Au grand dam de l'amie journaliste franco-libanaise qui m'escortait

comme interprète ou pour jouer les passe-frontières, je remarquais que les soldats syriens étaient disciplinés et courtois par rapport aux « combattants » tchadiens<sup>8</sup> ou aux « mange-1000 »<sup>9</sup> camerounais, avides en bakchich, capables de confisquer les papiers d'identité, de réquisitionner la voiture ou de « palabrer » des heures durant, et parfois franchement menaçants.

A vrai dire, le challenge fut plutôt de me reconstruire une légitimité scientifique dans une nouvelle famille de chercheurs, de me faire accepter par des collègues géographes, pour certains accrochés à leur terrain-totem et donc pas toujours bien disposés, y compris pour communiquer des documents de travail ou des données basiques (celles-ci étaient, m'avoua l'un d'eux, tellement dures à obtenir...). Autre changement : le relais institutionnel des centres français de recherches au Moyen-Orient (IFPO de Beyrouth, Amman, Damas ; CJB à Rabat ; CEDEJ au Caire ; IRMC à Tunis ; CEFAS à Sanaa...) et la tutelle exercée sur eux par le Ministère des Affaires étrangères : l'immixtion des hommes politiques dans le domaine des chercheurs pour le recrutement, les thématiques, la délimitation de zones non autorisées pour le terrain, voire les interviews à la presse est une particularité régionale peu enviable, dévoilée en temps de crise (cf. encadré ci-dessous). Les confortables salaires versés aux chercheurs pensionnaires de ces centres adoucissent le vécu de ce carcan et créent un système en vase clos qui n'incite pas à l'exploration d'autres aires culturelles... sans compter l'investissement dans la langue, sans doute trop lourd pour être abandonné.

#### Encadré 1. Alliot-Marie fait taire les chercheurs français en Egypte

Le Quai d'Orsay continue de se prendre les pieds dans les révoltes du monde arabe. Alors que Michèle Alliot-Marie s'embourbe chaque jour davantage dans ses affaires tunisiennes, voilà que le Quai cafouille désormais en terre égyptienne. Le ministère vient de demander à des chercheurs français basés en Egypte de ne plus intervenir dans les médias hexagonaux. Dans le jargon diplomatique, il leur est demandé d'« exercer, en qualité de fonctionnaire, leur devoir de réserve ». Du jamais vu, a priori, pour des experts pourtant précieux pour comprendre la crise en cours... Le risque serait-il trop grand qu'ils fassent entendre une analyse divergente de la diplomatie française, ou juste une analyse, à l'heure où la France brille surtout par ses silences ?

L'un des chercheurs français les plus actifs en Egypte vient de faire les frais de cette mesure étonnante. Marc Lavergne, directeur du Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (Cedej), s'apprêtait à intervenir sur France-24, lundi soir, lorsqu'il reçoit un appel téléphonique de l'ambassade de France au Caire, lui demandant expressément de garder silence dès à présent. Le géographe décide toutefois de ne pas lâcher la chaîne au dernier moment et de répondre aux questions.

Le lendemain, c'est l'ambassadeur en personne qui l'appelle, et lui fait comprendre qu'il a franchi la ligne jaune. Marc Lavergne lui répond qu'il a annulé, dans la journée de mardi, une émission de France Culture et renoncé à un direct sur RTL. « Ce chercheur est rémunéré par l'Etat et nous sommes effectivement, en Egypte, dans une situation compliquée », confirme Yannick Tagand, conseiller à l'ambassade de France au Caire.

Le porte-parole du Quai d'Orsay justifie la position française : « Un agent de l'Etat français

<sup>8</sup> Soldats déflatés (ou pas) depuis la fin de la guerre civile (1991) et louant leurs services contre rémunération, par exemple pour passer en force le pont Ngueli, frontalier avec le Cameroun.

<sup>9</sup> Surnom donné aux policiers camerounais corrompus, en référence aux billets de 1000 francs CFA qu'ils exigent lors des contrôles, et avec un jeu de mots sur les oiseaux mange-mil.

n'a pas à faire de déclaration publique à l'étranger sur la vie intérieure d'un pays, qu'on soit chercheur, professeur ou encore volontaire international. On a un travail très précis à faire. On doit rester dans le périmètre de sa mission, période de crise ou pas », explique Bernard Valero.

Pourtant, un ancien ambassadeur dans la région joint par Mediapart assure n'avoir jamais connu pareille situation, vis-à-vis de chercheurs français, tout au long de sa carrière.

Un autre diplomate, lui aussi spécialiste de la zone, ne voit que la sécurité comme motif possible d'une telle consigne : « Dans ces situations extrêmes, nous sommes amenés à prendre des décisions qui ne sont pas parfaites. Et notre exigence de sécurité, dans ce cas précis, prime sur l'exigence de savoir », reconnaît-il, rappelant que les journalistes étrangers et les membres d'ONG sont pris pour cible en Egypte depuis mardi.

Pour Bernard Valero toutefois, cette mesure « n'a rien à voir avec des questions de sécurité. C'est une règle générale ».

La situation du Cedej est particulière puisqu'il s'agit d'un institut français à l'étranger, à ce titre placé sous une double tutelle : celle du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), mais aussi celle du ministère des affaires étrangères. Marc Lavergne reconnaît que la « situation serait plus claire si nous relevions directement du ministère de la recherche et du CNRS ». Et de poursuivre : « Notre statut étonne et même choque, comme un exemple anachronique de la centralisation française et de l'immaturité de notre démocratie. Et la tentation existe parfois de nous réduire au rôle de services d'appui scientifique et technique de la coopération française, surtout en ces temps de contrainte budgétaire. » (...)

Source : Ludovic Lamant et Michaël Hajdenberg, *Mediapart*, 4 février 2011.

En passant des terrains africains à ceux du monde arabe surgit en effet la question de la langue, l'arabe, que je m'étais remise à étudier avec assiduité après 2000, à l'Institut du Monde Arabe (Paris), puis à la librairie Alyssar de Lyon et en cours particuliers. Au sud du Sahara, la multitude de langues et dialectes conduit nombre de chercheurs à travailler avec un interprète, avec tous les biais et les limites que cela induit, surtout quand les sites d'étude sont épars et s'inscrivent dans des aires linguistiques variées. Bien sûr, certains tels Christian Seignobos ont acquis la maîtrise du *foufoudé* ou d'un dialecte local, mais chez les africanistes, l'aisance à manier la langue vernaculaire n'est pas un critère pour apprécier la qualité du travail, encore moins une peau de banane perfidement glissée pour critiquer un chercheur : « Est-ce qu'il est arabisant ? Non ?! ah... alors, comment travaille-t-il ? » (entendez : peut-il seulement *bien* travailler ?) ou encore, plutôt chez les historiens : « Oui, il/elle parle arabe mais pas assez bien pour avoir accès *directement* aux sources écrites. Dommage... il ne travaille que sur des sources *traduites* ! ». Avec le recul, je souris en songeant au caractère polyglotte des sociétés arabes, aux variantes de l'arabe dialectal et aux compétences linguistiques réelles de certains, sans parler de leurs (in)aptitudes au terrain. En tout cas, je remercie Olivier Pliez et Marc Lavergne de m'avoir décomplexée en dédramatisant cet enjeu linguistique, me rappelant qu'on pouvait saisir les réalités d'un lieu sans maîtriser la langue du pays et qu'à l'inverse, il est de parfaits arabisants ne comprenant rien aux enjeux contemporains de la société qui les entourent.

Je mis plusieurs années avant de publier sur le Liban : parce que, enseignante investie dans la vie du département, mes missions de terrain répétées chaque année étaient courtes (15 jours), restreintes aux vacances universitaires ; aussi, parce qu'il me fallait repartir de zéro en termes de lectures et d'investissement intellectuel sur la

région. Ceci valait également pour les cours à l'université. Certes, j'avais bien été capable de donner des cours sur la Chine sans y mettre les pieds, et les 26h d'enseignement annuel sur le monde arabe ne m'effrayaient pas. Il n'empêche : ces premières années comme MCF furent intenses. La préparation des cours fut salutaire pour combler les lacunes au fil des ans, y compris par la médiation de la littérature et du cinéma : les ambiances ou les réalités d'un territoire, les complexités d'une société sont souvent relatées avec une finesse et une justesse sans pareilles par les réalisateurs et écrivains, lesquels figurent toujours en bonne place dans mes bibliographies distribuées aux étudiants. Il est impossible de les évoquer tous. Disons que les films de Youssef Chahine (Egypte), Nadir Moknèche (Algérie), E. Souleiman (Palestine) ou Amos Gitai (Israël) me sont précieux -pour ne citer que quelques noms- et que je dois beaucoup aux récits d'Amin Maalouf (Liban), de Rachid El-Daïf (Liban) ou de Mohammed Choukri (Maroc) ainsi qu'aux pages éclairantes de Yasmina Khadra, Maïssa Bey, Amid Lartane (Algérie) ou côté égyptien, de Gamal Ghitany, Alaa el-Aswany ou Sonallah Ibrahim.

Cette période libanaise, qui coïncida à peu près avec ma période d'affectation au département de géographie de Lyon 2, s'est achevée brutalement : mon dernier séjour prit fin une semaine avant que n'éclate la guerre de 33 jours, à l'été 2006. La région de la Békaa est l'un des bastions du Hezbollah, surtout sa partie nord, vers Baalbek ; de ce fait, elle compta parmi les cibles privilégiées de l'aviation israélienne. Je n'ai pas eu l'occasion d'y retourner depuis. D'autres événements sont survenus dans l'intervalle, avec un enchaînement rapide : une mutation d'établissement puis une délégation CNRS.

#### ***\* Du département de géographie de l'université Lyon 2 à l'IEP de Lyon***

En 2005-2006, les hasards d'un remplacement à l'Institut d'Etudes Politiques (IEP) de Lyon d'un collègue géographe, Olivier Sanmartin, parti à la mutation à Tours, débouchèrent en janvier 2006 sur l'offre de son poste, profilé « monde arabe » et intégré dans le Diplôme Universitaire sur le Monde Arabe Contemporain (DUMAC). J'acceptais. J'étais pourtant une enseignante-chercheuse heureuse sur le campus de Bron. Au fil des ans, je m'étais fait « ma » place ; responsable de la deuxième année, je supervisais avec un collègue (et intervenait dans) la préparation aux concours du Capes et de l'Agrégation. Les activités d'enseignement commençaient à ronronner, certes de façon agréable mais accaparantes. Aspirant à redynamiser des activités de recherche réduites au temps des vacances, j'envisageais un poste de chercheuse en détachement à l'IFPO de Beyrouth. Début 2006, j'abandonnais cette procédure de candidature pour muter en priorité à l'IEP dont la proposition d'embauche venait de m'être clairement formulée.

L'IEP avait l'attrait de la nouveauté et d'une mutation sans changement résidentiel. Mais pas seulement. Les charges administratives pesant sur les MCF sont moindres, le décompte des heures d'enseignement avantageux et les conditions matérielles de travail sont très confortables ! Du bureau surchargé du campus de Bron partagé avec trois autres collègues et abritant deux antiques ordinateurs, je passais à un vaste bureau pour deux avec ordinateur dernier cri et informaticien disponible. Finies là les séances de projection compromises par la panne -durable- du

rétroprojecteur, les batailles entre collègues pour la photocopieuse, les stratégies d'amadouement du comptable (gardien de la réserve) pour obtenir une agrafeuse ou un feutre ou les pourparlers pour savoir qui calculera la moyenne totale des notes CM/TD... A l'IEP, d'une taille réduite par rapport au campus de Bron, salles et amphis sont équipés et un technicien surgit quasi-instantanément à la moindre défaillance ou difficulté de fonctionnement ; la répartition des tâches entre personnels administratif et enseignant est strictement établie, non sans quelques raideurs hiérarchiques et tensions.

En effet, toute médaille a ses revers. Ici, ce fut l'ambiance. L'atmosphère « collet monté » n'avait plus rien à voir avec celle des stages de terrain menés avec les étudiants de 3ème année et, plus généralement, avec la cacophonie joyeuse du département de géographie de Lyon 2, sans parler des prédispositions misogynes remarquables conservés par certains collègues « iepiens », notamment juristes et historiens. Seule enseignante en géographie de l'établissement (titulaire de son poste), mon isolement vis-à-vis des gens de ma discipline s'accroît, d'autant que le Gremmo est un laboratoire comptant peu de géographes. La perte d'un vivier d'étudiants en master de géographie fut une autre déconvenue. Les cours en troisième année de licence au département de géographie préludent souvent aux échanges et à l'encadrement d'individus. J'ai eu la chance, en étant à l'université Lyon 2, de m'être enrichie grâce aux expériences de recherche et de terrain d'étudiants de master ayant conduit des travaux de qualité dans différentes contrées « Sud », du Pérou au Cameroun en passant par l'Egypte ou la Syrie. Grâce à mes collègues du département de géographie et de l'ENS-LSH de Lyon, le lien avec ces étudiants géographes ne fut pas totalement coupé après ma mutation et je continue à suivre ou co-encadrer des étudiants en master de géographie, mais en nombre plus faible.

La formation dispensée par l'IEP de Lyon, multidisciplinaire, ne suscite pas ou peu de vocation à la recherche en sciences sociales, les filières privilégiées étant principalement la communication, les relations internationales ou les affaires avec des débouchés professionnels précis. Fiers d'avoir été sélectionnés par un concours d'entrée et présentant des profils socialement moins diversifiés qu'à l'université<sup>10</sup>, ces étudiants ont une assurance et des attentes autres, avec pour certains, une posture frisant celle d'un client envers un système prestataire de services. Riche et déterminante, leur troisième année dite « année de mobilité », en général à l'étranger, est souvent conduite en petit groupe. Elle ne constitue pas toujours une expérience de recherche dans la mesure où ce séjour est organisé et balisé au sein de structures académiques (suivi de cours), diplomatiques ou associatives (stage). Heureusement, des étudiants « déviants » sortent des sentiers battus et s'aventurent à l'enquête hors des bureaux et des institutions.

Néanmoins, seule une minorité d'étudiants à l'IEP de Lyon réalise un master recherche car cette école ne délivre pas de doctorat. Les mémoires de M2 que je supervise ou apprécie en jury sont en général bien rédigés et fort intéressants, mais ils relèvent de la discipline des sciences politiques, pas de la géographie, quand ils n'ont pas le format d'un rapport de stage. Ce parcours pédagogique particulier de l'IEP obéit à d'autres finalités que le parcours mono- ou bi-disciplinaire de la faculté et les liens plus serrés avec le monde professionnel non académique sont un atout précieux.

---

<sup>10</sup> Heureusement, les choses bougent depuis peu avec la démultiplication des procédures d'entrée à l'IEP qui permet l'entrée directe d'étudiants en 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année, au terme de parcours d'études divers.

De même, la place importante dévolue aux étudiants étrangers (en échange) est une originalité que j'apprécie en tant qu'enseignante en raison de leur regard différent sur la façon d'aborder un thème ou une aire culturelle.

J'arrivais à l'IEP en 2006, c'est-à-dire au moment de la mastérisation et du passage du diplôme de quatre à cinq ans. La direction des études me demanda de travailler à l'élaboration d'une maquette de master intitulé « Développement et coopération au Maghreb et Moyen-Orient » et d'identifier des intervenants potentiels. Cette mission achevée, je partis en délégation CNRS pour le Maroc.

### ***\* Cap à l'Ouest depuis 2007 : le Maroc, un retour vers l'Afrique par le Nord ?***

Mon accueil au centre Jacques Berque (CJB) à Rabat tient à la rencontre fortuite avec Michel Peraldi lors d'une table ronde sur les échanges marchands en Méditerranée, organisée à Fès en 2006. Nouvellement nommé directeur du centre et travaillant sur les mobilités marchandes entre Maghreb et Marseille, cet anthropologue me proposa un poste de chercheuse à Rabat pour étoffer une équipe en gestation (aucun chercheur n'était alors affecté au centre Jacques Berque). J'hésitais un court instant compte tenu de la nouvelle réorientation de terrain que cela impliquait par rapport au Liban. En balance : l'attrait d'une immersion de deux ans dans un pays arabe. « Il faut savoir saisir une opportunité quand elle se présente » : ces mots de mon collègue Marc Lavergne finirent de me convaincre et je rédigeais un projet de recherches sur « Le Nord Maroc, une zone-frontière en développement ? » qui proposait l'étude du commerce frontalier triangulaire avec l'Algérie et les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Un beau projet sur le papier qui, une fois arrivée sur place, changea radicalement de contenu comme de direction puisque je bifurquais plein sud, vers la frontière du Sahara occidental.

A l'origine de ce virage, il y a la rencontre intellectuelle, puis amicale avec deux doctorants ethnologues installés au Maroc et passionnés par les contrées pré-sahariennes : Romain Simenel et Claire-Cécile Mitatre. Tous deux terminaient leur doctorat, elle sur un espace-tampon de l'aire culturelle sahraouie (Mitatre 2011), lui sur une tribu berbérophone, les Aït Baamrane, dont la ville-capitale est Sidi Ifni (Simenel 2010). Nos discussions animées sur la frontière, les espaces liminaires et les circulations me convainquirent de mener une mission exploratoire conjointe à Sidi Ifni, cité portuaire d'environ 20 000 habitants, à environ deux heures de route d'Agadir (fig.1, p.24). Ancienne enclave espagnole restituée au Maroc en 1969 et ex-capitale de l'Afrique Occidentale espagnole, Sidi Ifni est ourlée d'un faisceau de frontières, anciennes et actuelles : frontière tribale de la confédération des Aït Baamrane ; frontière –disparue- entre Protectorat français et colonie espagnole ; frontière avec le Sahara occidental (la circonscription des « Provinces du Sud du Maroc » commençant à 20 km de là) ; frontière avec l'Union Européenne du fait de la proximité des îles Canaries... J'arrivais en novembre 2007 à Sidi Ifni avec Romain Simenel. La ville était en pleine ébullition sociale depuis 2005. Marches, manifestations, sit-in, pétitions se succédaient. Conduites sous la houlette d'une pléthore d'associations, ces actions exigeaient l'intervention de l'Etat pour aider au redressement économique de la ville et à la lutte contre le chômage. Romain Simenel « m'ouvrit » le terrain, me présentant aux leaders du mouvement protestataire, à des

notabilités locales et à d'autres interlocuteurs. Coup de fortune ? Le roi Mohammed VI annonçait sa visite en ville et je prolongeais mon séjour pour assister à l'événement, ravie d'avoir débusqué, à quelques 600 km de Rabat, un lieu d'étude spécifique pour capter une réalité en mouvement.

Mes questionnements tournaient toujours autour d'un espace frontalier ou périphérique et de son intégration problématique au territoire national, cette fois en situation d'Etat « fort », le *Makhzen* marocain (Naciri 1999, Tozy 1999). La position liminaire de Sidi Ifni, entre zone arabe sahraouie et zone berbère, son développement raté depuis sa réincorporation au Maroc en faisaient un site particulier pour observer la vague de mécontentement populaire secouant le royaume entier. Le site était également intéressant à mes yeux pour revenir sur les enjeux politiques du développement et aborder sous un autre angle la question du Sahara Occidental.

Délaissant mes intentions de recherche initiales sur la circulation marchande et les réseaux de transport, mes investigations se réorientèrent donc sur les mouvements de protestation sociale et le lien « Ville - mobilisation » : flair de géographe ou simple concours de circonstance ? C'était quatre ans avant le déclenchement du « printemps arabe » à l'hiver 2010. Le cas de Sidi Ifni me permit de creuser, de concert avec une doctorante politologue, Montserrat Emperador (en poste au CJB), la piste des « mobilisations de périphérie » ancrées hors des grandes villes, dans des marges territoriales (montagnes, confins) et d'examiner la gestion par l'Etat de ces « débordements du social » (Myriam Catusse<sup>11</sup>). L'attention prêtée au discours du collectif protestataire me ramena aux questions de la réinvention d'une identité commune forgée à partir de l'appartenance territoriale et à l'usage politique des appartenances tribales ou de ce que d'aucuns appellent les « attachements primordiaux » (Hassan Rachik<sup>12</sup>). Devenue secondaire, la question des circulations transnationales n'a pas disparu de mon champ d'observations durant ce nouveau terrain, mais elle s'axa davantage sur les mouvements de personnes (Bennafla 211, réf. 20) : mobilités touristiques ; rôle des Marocains résidents à l'étranger (MRE) dans le cycle de protestation sociale et les investissements locaux ; migrations de jeunes actifs européens vers le Maroc et mobilités militantes incarnées par les caravanes de solidarité.

Ce séjour de recherches au Maroc fut fructueux à plus d'un titre : nouvelles rencontres géographiques (Béatrice Allain-el Mansouri ; Aziz Iraqi ; Malik Souali ; Mohamed Naciri ; Mohamed Berriane ; Julien Le Tellier), temps disponible pour de nouvelles lectures (de Paul Pascon à Michel Foucault en passant par Jocelyne Dakhliya et Arjun Appadurai) et collaborations inter-disciplinaires intenses. La petitesse du Centre Jacques Berque était propice à l'écoute et à l'échange avec d'autres collègues et doctorant(e)s de formations disciplinaires différentes. Mes travaux sur Sidi Ifni furent ainsi croisés avec ceux de Montserrat Emperador, politologue attelée à étudier les diplômés chômeurs au Maroc et à qui je suggérais de venir à Sidi Ifni, lui faisant miroiter les quatre associations de chômeurs différentes dans cette petite ville ! Cet épisode de terrain conjoint déboucha sur des publications - en français et en espagnol - et me fit prendre conscience de ma spécificité de géographe : l'entrée par l'espace et

---

<sup>11</sup> Catusse, C., Destremau, B., Verdier, E., *L'Etat face aux débordements du social au Maghreb*, Paris, Karthala, 2009.

<sup>12</sup> Rachik, H., *Symboliser la nation. Essai sur l'usage des identités collectives au Maroc*, Casablanca, éd. Le Fennec, 2003.

la spatialité pour décrypter des phénomènes sociaux. Autre doctorante accueillie au CJB, Céline Aufauvre étudiait en anthropologie les mausolées sanctuaires de saints guérisseurs où les malades mentaux, les drogués et les alcooliques peuvent être assignés, voire enfermés. Je l'accompagnais une fois sur son terrain à Bouya Omar et Sidi Rahhal. D'affinités et d'une volonté de travailler ensemble, nous forgeâmes un trio partageant une réflexion sur le thème des marges et des marginalités -définies d'un point de vue spatial, social ou comportemental- avec, en bout de chaîne, l'organisation d'une journée d'étude et une publication dans le numéro *Maghreb et sciences sociales 2011* (Bennafla et al. 2011, réf.3).

Hasard de calendrier, l'épisode marocain fut aussi celui de retrouvailles : avec Jean-Luc Piermay, mon directeur de thèse, alors en détachement à l'antenne IRD de Rabat, et avec mon professeur de khâgne, Jacques Scheibling, qui m'embarqua dans une aventure de trois mois avec le bureau d'études tunisien Dirasset pour un diagnostic territorial de la région de Marrakech-Tensift-Al Haouz commandité par les services régionaux de l'aménagement du territoire marocain. Même si les aléas des nominations politiques ont relégué aux oubliettes –provisoirement - cette expertise (et sa rémunération), cette expérience de géographie active avec deux personnalités (J. Scheibling et F. Damette) a raffermi mon rapport à la discipline, quelque peu 'ébranlé' depuis plusieurs années par un rattachement à des laboratoires multidisciplinaires et à l'IEP : réaffirmation de l'importance des localisations et du rôle de la carte comme outil d'analyse, mais loin de toute dérive spatialiste ; rappel salvateur de l'utilité sociale et de l'humanisme de la géographie grâce à l'aptitude à la synthèse et aux propositions concrètes émises pour améliorer le fonctionnement d'un territoire ; échappée provisoire hors des cercles de la recherche académique et universitaire, parfois empêtrés dans un jargon théorisant, des querelles d'égo et une course aux publications.

Au bout du compte, cette délégation CNRS de deux ans au Maroc fut une aubaine, qui pulsa ma carrière en gonflant la liste de mes activités de recherche. Je pus non seulement démarrer un terrain mais surtout achever des publications en suspens, m'impliquer dans l'organisation d'un colloque international « Vivre et tracer les frontières dans les mondes contemporains » (Tanger, 2008) et relancer une série de publications nouvelles. Autant d'actions qui sont difficiles à déployer avec une charge d'enseignement complète et qui font plaider en faveur d'une plus grande labilité entre années d'enseignement/années de recherche avec la possibilité d'alterner ces périodes, au moins pour ceux qui le souhaitent. J'insiste sur ce point car les publications et les expériences d'organisation de recherche accumulées au cours de ces deux années ont pesé de façon déterminante dans l'obtention du statut privilégié de membre junior de l'Institut Universitaire de France (IUF) à compter de la rentrée 2011.

Centré sur la circulation transnationale 'informelle' de marchandises à partir du Maroc, le projet de recherches déposé pour l'IUF me ramène à la case départ par le Nord du continent (cf. V-D). Il y est à nouveau question de passage et de subversion des frontières, de reconfigurations territoriales sous l'effet de flux « informels »... et, sans doute, un retour vers l'Afrique, la circulation entre Maroc et l'Afrique subsaharienne m'intéressant au premier chef. Un mot sur la constitution de ce dossier de candidature à l'IUF. Pour une chercheuse basée au 'Nord' et travaillant sur des terrains au 'Sud' non anglophones, la préparation de ce dossier me convia de façon

inattendue à réfléchir sur la domination coloniale des savoirs et la persistance de stéréotypes dans la recherche (Zossou 2007). La question de l'hégémonie occidental-centrique pointa au moment de rassembler lettres de recommandation et parrainage de chercheurs étrangers. Du Bénin au Maroc en passant par le Liban, je disposais d'un réseau de collègues à solliciter, à ceci près qu'ils n'étaient pas anglo-saxons ou ancrés dans le monde anglo-saxon, mais situés dans des « banlieues de la connaissance » (L. Roulleau-Berger<sup>13</sup>). Un problème ou plutôt un risque à ne pas prendre, selon des amis déjà membres du club. Est-ce à dire que travailler et échanger avec des collègues logés dans des « espaces de moindre légitimité scientifique » est un handicap ? Mon dossier rédigé en format bilingue, fut accepté avec le soutien d'une personnalité suisse (qui se fendit d'une lettre en anglais) et de collègues allemand et mexicain...

Nullement destinée à abreuver le discours des tenants des *postcolonial studies* (Bayart 2010, Chakrabarty 2000, Smouts 2007), cette anecdote est plutôt révélatrice des injonctions « US/UK » pesant sur l'université française pour briser un certain provincialisme français : les géographies anglo-saxonnes ont le vent en poupe<sup>14</sup> et sont désignées comme les centralités de production des savoirs en sciences humaines ; communiquer, publier, faire cours en anglais sont les nouveaux attendus des enseignants-chercheurs en France et les gages désignés d'excellence scientifique. Pour les chercheurs de ma génération, l'investissement dans l'apprentissage de la langue est énorme, surtout la familiarisation avec des normes d'écriture scientifique et des cadres théoriques autres, qui plus est quand font défaut les structures d'appui au sein des universités (atelier d'écriture, stage de formation d'anglais) conduisant à des situations intenables. Nul ne conteste que l'anglais soit, plus que jamais, une langue-valise utile et nécessaire dans un contexte de globalisation culturelle et de circulation des idées. La maîtrise de ce nouveau pidgin global est indispensable pour développer une approche plus internationale de la géographie et, pour les doctorants actuels, une réflexion sur la langue de publication doit aujourd'hui être envisagée en amont pour prévoir une carrière à l'étranger. Il reste que l'invitation de L. Roulleau-Berger sur la 'désoccidentalisation' des savoirs en sociologie (2010) mériterait d'être étendue à la géographie pour développer une discipline véritablement cosmopolite.

### **\* Dans quelle boîte être rangée ?**

Ces tours et détours au travers d'espaces multiples (le Bénin, le Cameroun, le Gabon, la Centrafrique, le Tchad, le Liban, le Maroc) font de moi une enseignante-chercheuse bi-située au niveau des aires culturelles. Je navigue entre l'Afrique et le monde arabe, sans démarche comparatiste, et avec parfois le sentiment d'être à l'étroit et mal à l'aise dans un laboratoire spécialiste d'une aire régionale culturelle. Mon éparpillement spatial peut être vu de façon négative, en termes intellectuels -avec le reproche d'une certaine superficialité- comme en termes de carrière car je n'ai pas de « territoire » de recherche attiré et je ne suis pas « la » spécialiste en France de telle contrée « Sud ». Mon parcours a les qualités de ses défauts : la diversité des terrains permet d'éviter le piège de l'exceptionnalité ou de l'enfermement culturels, elle

---

<sup>13</sup> Roulleau-Berger, L., *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2010, p.12.

<sup>14</sup> Staszak, J.-F. (dir.), *Géographies anglo-saxonnes*, Paris, Belin, 2001.

conduit à relativiser certains phénomènes observés et oblige à l'humilité quand il faut repartir de zéro ailleurs.

L'aporie surgit quand il s'agit d'être rangée dans des boîtes thématiques ou de déclarer mon rattachement à des (sous-)branches de la géographie économique, sociale, politique. Mes centres d'intérêt et questionnements sont sécants à plusieurs champs : géographie des frontières, géographie des Suds ou du développement, géographie sociale et culturelle, géographie des mobilités...

Géographie des frontières ? Les bordures des territoires nationaux sont mes sites d'investigation privilégiés. Répondant au souci de dimension historique, ils permettent à la fois d'observer les avatars des politiques publiques territoriales et les agissements des opérateurs sociaux. Ce focus sur les frontières ou les périphéries des territoires d'Etat peut sembler démodé dans un monde contemporain doublement marqué par l'inflation, à toutes les échelles, des limites, des frontières et des murs et par un processus d'ouverture néolibérale qui semble battre en brèche l'échelon étatique (Lévy 2008). La globalisation est loin de signifier la fin de la géographie classique des Etats-nations (Anderson 1996, Bayart 2004), mais elle amène à questionner la spatialité de ces derniers à l'aune d'interférences multiples. Privilégiée par une partie des chercheurs, la démultiplication des barrières et des coupures physiques (Foucher 2007, Novoseloff, Neisse 2007) et, avec elle, la formation de bulles, enclaves et autres lieux clos ne constitue pas le fer de lance de ma recherche, pas plus d'ailleurs que la nouvelle ingénierie du contrôle spatial (Lussault 2009, p. 143).

Mon approche des frontières se concentre davantage sur l'étude des pratiques « d'en bas », attachée aux phénomènes de porosité et de rapprochement comme de distanciation et de retranchement (cf. à Anjar ou Sidi Ifni). A cet égard, les situations de conflits ou de crise sont des moments clef parce qu'elles rendent visibles des rapports de pouvoirs et des stratégies socio-économiques aussi bien individuelles que collectives. Ces situations de tensions sont appréhendées à une échelle micro, et pas avec une approche géostratégique surplombante attachée à repérer le jeu d'acteurs institutionnels sur l'échiquier international, souvent à l'aide de modèles conceptuels centre/périphérie, dominant/dominé qui aplatissent les réalités sociales.

Géographie du développement ? A la différence des anthropologues, il est aujourd'hui embarrassant pour un géographe de se réclamer d'un tel courant, déclassé par la fin de l'idéologie tiers-mondiste (Hours, Selim 2007), la substitution des discours officiels de lutte contre la pauvreté et les préoccupations d'aide humanitaire. L'expression « Géographie des Suds » n'est guère plus satisfaisante. Les hérauts de la *French Theory* nous ont enjoint, à l'ère de la postmodernité, d'abandonner les binarités normatives et ethnocentrées. Même conjugué au pluriel, le lexique Nord/Sud est inadéquat. L'implosion et le brouillage de ces catégories dichotomiques doit surtout aux processus de globalisation : migrations, généralisation des phénomènes d'exclusion, rétraction en Europe des systèmes de protection sociale, affirmation d'une classe moyenne mondiale. Si « Nord » draine l'idée de richesse, d'un certain confort de vie matérielle, d'accès à la consommation de biens et services et, inversement, « Sud » renvoie à des espaces de pauvreté, de précarité et d'exclusion, il va sans dire qu'il y a « des Nordes au Sud et des Suds au Nord ». Ceci étant, il est difficile de nier l'originalité de terrains inscrits dans des pays pauvres ou de niveau

intermédiaire où la question du développement et de l'accès à des services de base d'une majorité de la population reste cruciale. Difficile aussi de nier les spécificités d'une « géographie de la distance » pour reprendre la belle expression de Myriam Houssay (2008), cette distance le plus souvent géographique et culturelle pouvant également s'appliquer à ceux qui travaillent en milieu difficile, en France ou ailleurs (Boumaza, Campana 2007).

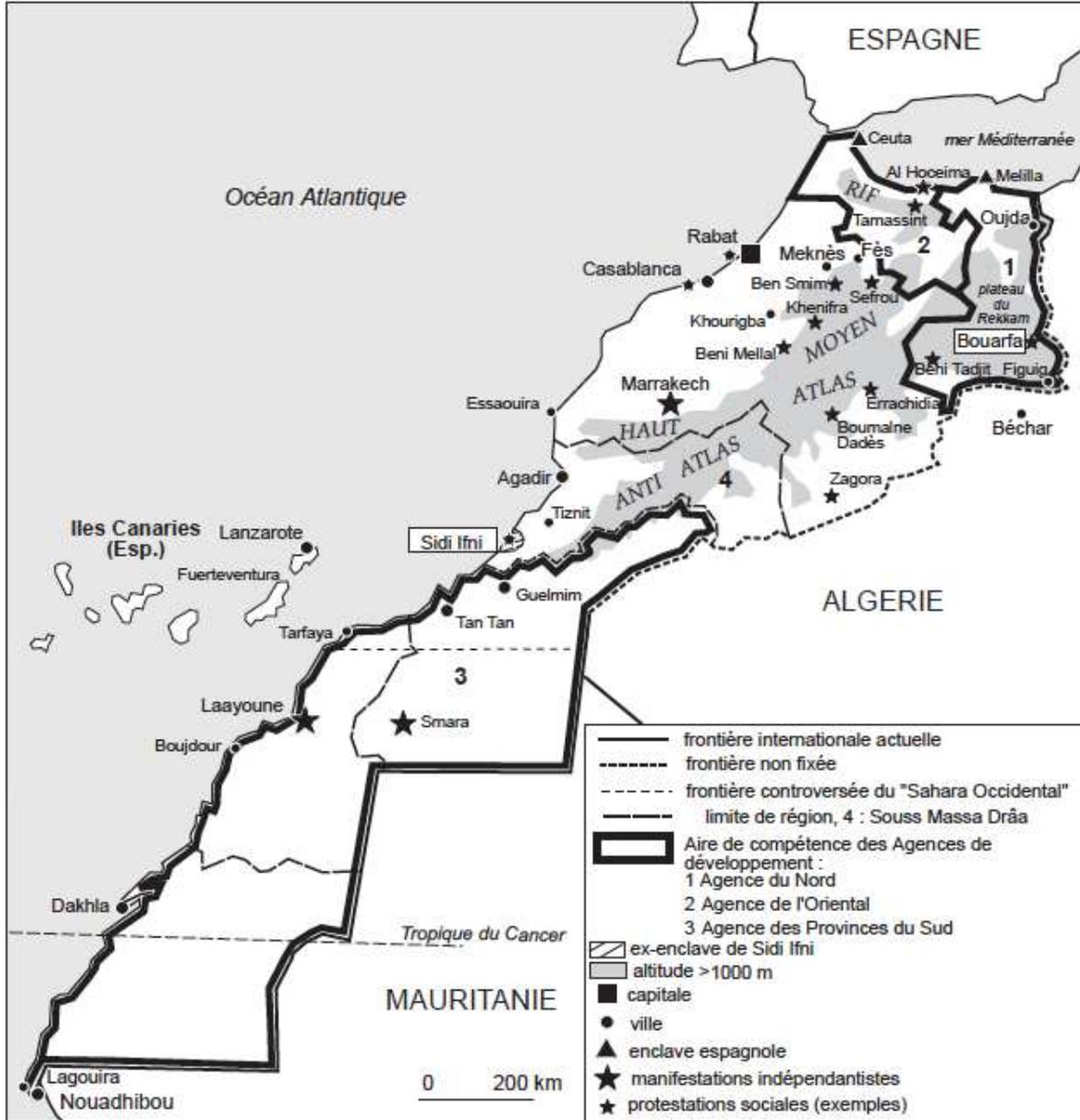
Géographie sociale et culturelle ? Une telle inscription peut convenir à condition de ne pas restreindre le culturel à une élite artistique à la manière de Boris Grésillon<sup>15</sup> ou d'éviter le piège culturaliste, dénoncé par Edward Saïd (1994) ou Jean-Loup Amselle (1990). Peut-il y avoir une géographie sans prise en compte des contextes sociétaux et culturels ? J'aurais tendance à dire que la géographie sociale et culturelle est un truisme..., à moins de se référer clairement à la géographie culturelle d'Anne Buttimer<sup>16</sup> ou de Joël Bonnemaïson, qui fait la part belle aux biographies et aux destins individuels. Si brassard il faut endosser, je préfère donc celui d'anthropogéographie pour renvoyer à une géographie humaniste dont la finalité est de comprendre le changement social. De parler de géographie des bords et des bordures plus que des frontières ; de m'inscrire dans une géographie des circulations plutôt qu'une géographie de la mondialisation (Dollfus 2001, Grataloup 2007, Lévy 2008).

---

<sup>15</sup> Grésillon, B., *Berlin. Métropole culturelle*, Paris, Belin, 2002.

<sup>16</sup> Buttimer, A., *The Practice of Geography*, Londres, Longman, 1983.

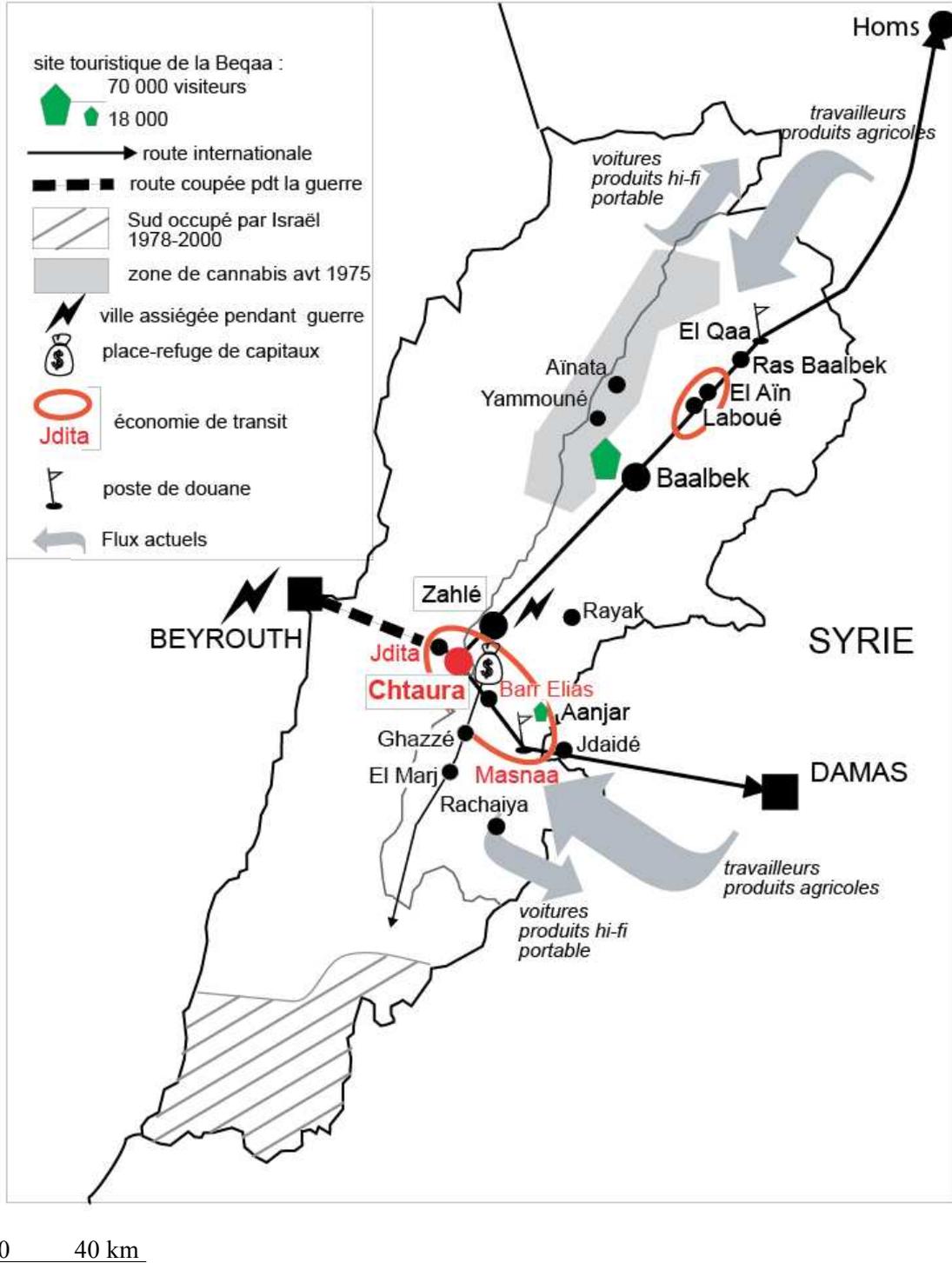
Figure 1. Situation de Sidi Ifni à l'échelle du Maroc



conception et réalisation Karine Bjennefla., d'après l'Atlas de l'Afrique, éd. du Jaguar, 2000

Figure 2. Les zones frontalières étudiées en Afrique centrale

Figure 3. La région frontalière de la Békaa au Liban  
 (réalisation KB, 2005)



## II- Remerciements

*Les pages de remerciements sont toujours un exercice délicat. Je ne pourrai pas remercier tout le monde, en particulier ceux qui ont été mes enseignants et mes étudiants et, ma mémoire flanchant, je m'excuse d'avance pour ceux que je vais inévitablement oublier.*

*Je voudrais commencer par saluer ceux qui m'ont donné le goût de la géographie en me montrant sa signification profonde, scientifique et humaine : Jacques Scheibling, qui n'a eu de cesse de me suivre, d'encourager mon parcours et de me relire ; Félix Damette grâce à qui j'ai saisi ce que géographie active veut dire.*

*Un itinéraire est ponctué de rencontres qui font progresser et Jean-Luc Piermay a été l'une de celles-là. Au-delà des remerciements d'usage pour le parrainage de cette habilitation à diriger des recherches, je tiens à lui exprimer ma profonde reconnaissance pour sa grande disponibilité et ses commentaires critiques, rigoureux et toujours stimulants. Le fait d'être suivie en thèse et parrainée par une même personne n'est pas commun, et si je l'ai sollicité à deux reprises, c'est pour ses exigences, sa conscience aigüe des enjeux contemporains et une passion partagée pour le voyage. J'espère qu'il me pardonnera la pression infernale à laquelle je l'ai soumis les semaines précédant le dépôt.*

*Certaines personnes ont joué un rôle clé dans mon parcours en m' enjoignant de saisir des opportunités (Marc Lavergne), en m'en offrant (Michel Peraldi, Pierre Blanc), en me suggérant des terrains (Elisabeth Longuenesse, Romain Simenel), ou en m'encourageant pour des candidatures. A cet égard, je remercie particulièrement Romain Garcier et Myriam Houssay-Holzschuch, qui sont pour moi deux véritables « coachs » : ils m'ont incitée à entreprendre une candidature à l'IUF, puis à passer à l'acte de l'HDR me répétant que « c'était possible » et faisable. Merci à ceux qui m'ont assurée de leur confiance et de leur soutien pour mener à bien ces projets, notamment Laurence Marfaing, Olivier Pliez, Riccardo Bocco, Michel Foucher. Certains d'entre eux font partie de ce jury et leur présence, ainsi que celle d'Alain Dubresson, m'honorent. Je tiens aussi à saluer la gentillesse et la simplicité de nombreux autres collègues avec lesquels je partage ou j'ai partagé l'encadrement d'étudiants, l'organisation de cours ou de séminaires, des échanges intellectuels : je pense (en plus des noms déjà cités) à Jérôme Lombard, Géraud Magrin, Pierre Blanc, Sylvia Chiffolleau, Montserrat Emperador, Georges Courade et, parmi mes collègues du Gremmo, à Fabrice Balanche. Toute ma reconnaissance va aussi à Jamie Furniss pour ses conseils précieux lors de la relecture, les compléments de bibliographie et ses talents de traducteur. A Frédéric Ogé, merci pour les messages de soutien, tellement nombreux pendant la rédaction que j'ai renoncé à y répondre.*

*Il m'est impossible d'évoquer tous ceux qui m'ont rendu ou me rendent le terrain riche et agréable. Je tiens cependant à mentionner l'aide et l'accueil de Marguerite d'Almeida et Jacob Tossa (Bénin), Jean-Pierre Tchamtcheu (Cameroun), Nathalie Bontemps (aujourd'hui à Dubaï). Au Maroc, ma gratitude s'adresse à Béatrice Allain el Mansouri, à Youssef Atlas, ainsi qu'à Zohra et Abdennasser.*

*Merci enfin à ma mère, baby-sitter transnationale, sans laquelle mes expériences d'enquête ailleurs et mon itinéraire eurent été impossibles. A Lou et Nora qui ont surtout retenu du terrain ifnaoui le goût des ghraïfs et la présence d'un baby-foot, j'espère qu'elles conserveront l'envie de partir/revenir.*



### III- Posture méthodologique et problématiques

« On ne peut espérer dire la vérité et on doit se contenter d'indiquer le chemin suivi pour  
parvenir à l'opinion qu'on soutient. »  
Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, Paris, 10x18, 2001 (1929). trad. par Clara Malraux.

Les zones périphériques ou frontalières des territoires d'Etat d'une part, et les activités économiques 'informelles' (en particulier le commerce) d'autre part, sont les fils conducteurs de ma recherche et ceux que j'ai retenus pour structurer la présentation de ce mémoire. Après un retour, dans cette section III, sur mes problématiques principales et ma démarche d'enquêtes, les parties thématiques qui suivent sont consacrées aux frontières et aux bordures frontalières (IV), puis à l'informalité et aux espaces d'activités informelles (V).

Alors que le premier objet - les espaces frontaliers ou la frontière - a été choisi, dès le départ, comme lieu privilégié d'investigation et d'étude (cf. III-A), le second thème - les activités informelles, l'informalité - n'a jamais été inscrit directement sur mon agenda de recherche : le questionnement sur l'informel et l'illégal est venu après coup, imposé par la confrontation avec le terrain, ou plutôt, les terrains. L'une des principales questions que soulève ce mémoire est celle du lien et de sa nature entre frontière et informalité. Frontière semble rimer avec informalité mais l'inverse n'est pas vrai. Ce couple est-il opératoire et de quelles façons ?

Les terrains que j'ai explorés ont été variés. Ils concernent l'Afrique centrale, le Proche-Orient (Liban) et l'Afrique du Nord (Maroc). A cause de cette diversité, il m'est difficile de brosser en introduction un tableau du contexte sociétal, économique et politique de ces terrains sans éviter une juxtaposition fastidieuse de cas. Je me contenterai de rappeler leur inscription côté « Suds » et, dans des Suds disparates, en termes de trajectoire historique, d'environnement (géo)politique ou d'enjeux socio-économiques. Ces sites d'études ont en commun de se trouver dans des pays classés par les instances internationales (Banque Mondiale, PNUD) parmi les Etats pauvres ou au niveau de développement intermédiaire (Liban, Maroc).

Tous sont également dans des aires culturelles non « occidentales », si tant est que cette étiquette conserve un sens à cette étape de la globalisation marquée par une circulation intense des idées, des modèles de culture et de consommation. Pour parer toute dérive culturaliste et essentialiste, disons que les lieux investis se signalent par des codes sociaux, des répertoires de conduite, des imaginaires et des trajectoires politico-historiques différents de ceux de l'Europe et que cela n'est pas sans impacts sur une position de chercheur 'étranger'. Ainsi, tous ont connu une phase de domination coloniale européenne, avec des statuts juridiques variés - colonie (Dahomey, Afrique équatoriale française), Protectorat (Maroc), territoire sous mandat (Liban, mais aussi Cameroun après 1919)-, soit un rapport de forces politiques passé, parfois encore perceptible et prégnant, que la recherche et le chercheur ne peuvent ignorer. Conséquence aussi de cette page d'histoire récente, les questions

géopolitiques de frontières, d'unité nationale et d'intégration territoriale y demeurent vives au regard d'une indépendance étatique somme toute récente.

Elément contextuel de mes recherches (et dont je fais état dans le titre de ce mémoire), la globalisation ou mondialisation<sup>17</sup> est devenue l'un des principaux paradigmes des sciences sociales depuis deux décennies, suscitant une littérature foisonnante<sup>18</sup>. Différentes approches disciplinaires s'accordent pour l'appréhender comme un processus historique en différentes étapes (Bayart 2004, Grataloup 2007 Hopkins 2002), une unité -sans uniformisation- du monde, la prise de conscience accrue de cette unité et de valeurs communes, ainsi qu'une formidable « compression du temps et de l'espace » (D. Harvey<sup>19</sup>). Cette dernière a été rendue possible par les progrès technologiques spectaculaires en matière de transports et de communication, générant une abolition des distances et un changement d'échelles. Depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, on observe de prime abord un processus de dépassement des frontières, de décloisonnement des espaces avec une intensification sans précédent des flux de personnes, de marchandises, de capitaux et d'informations.

Concernant les formes spatiales de cette globalisation, un certain consensus se dégage pour souligner l'accentuation des disparités spatiales et désigner les grandes villes comme les principaux espaces gagnants, les lieux-forts (Castells 2002) et les « pôles de performance » (Lévy 2008). Ainsi, une large partie des études en sciences sociales est dévolue à la « nouvelle géographie de la centralité » qui se dessine (Sassen 1998), prêtant attention au phénomène de métropolisation, à l'affirmation de villes globales ou internationales constitutives d'une « économie d'archipels » (Veltz 1996) et aux transformations du marché du travail. La formation d'un « archipel mégapolitain mondial » (Dollfus 2001) et les bouleversements de la hiérarchie urbaine mondiale dans les prochaines années interpellent nombre d'auteurs. A l'inverse, les marges frontalières constituent un angle-mort des études géographiques consacrées à la globalisation, à quelques exceptions notables (cf. les travaux d'Olivier Pliez ou Bensaad 2011).

Dans ces conditions, étudier les bordures et les confins de territoires d'Etats qui, eux-mêmes, sont considérés, à une échelle macro, comme des lieux périphériques du système économique mondial peut étonner. Ce choix résulte d'un double parti pris :

- le premier consiste à considérer la mondialisation non pas comme un phénomène exclusivement impulsé par des grands centres urbains redoublant de concurrence, mais comme un processus qui s'opère autant, voire davantage, sur les

---

<sup>17</sup> Le terme de 'globalisation' s'est imposé dans le monde anglo-saxon alors qu'en France, il côtoie celui de 'mondialisation' pour désigner un phénomène d'interconnexion généralisée des espaces et des sociétés (Durand, Lévy, Retailé 1992). Ceux-ci sont désormais insérés dans une économie-monde planétaire (au sens braudélien), un système-monde, « espace unique qui englobe tous les autres » (Dollfus 2001, p.11). Olivier Dollfus définit la globalisation comme le dernier avatar de la mondialisation, marqué par l'instantanéité de l'information, une sphère financière autonome, la multinationalisation des grandes firmes et l'idéologie néolibérale. Par commodité, j'utiliserai alternativement des deux termes, tenus pour équivalents.

<sup>18</sup> Pour une synthèse, voir Isabelle Lefort, « La mondialisation et le monde « objets géographiques ». Quelques clefs de lecture bibliographique », in I. Lefort et V. Moriniaux, *La mondialisation*, Paris, éditions du Temps, 2006, p. 13-56.

<sup>19</sup> *The Condition of Postmodernity. An Enquiry into the Origins of Cultural Change*, Cambridge, Blackwell, 1990, p. 240.

marges frontalières et entre périphéries du monde. Ce qui se passe aux frontières et sur les bordures informe sur les processus de mondialisation, les inégalités et les discontinuités qu'elle engendre, les multiples facettes de la compétitivité ou les tensions géopolitiques.

- le second parti pris est d'ordre méthodologique : il préconise un décentrement de la focale pour saisir les changements socio-économiques et politiques à l'œuvre.

## **A- Décentrer le regard : bordures et espaces frontaliers, lieux d'observation et d'interrogation privilégiés**

Le choix de sites d'enquête en position frontalière ou périphérique a été ma constante méthodologique pour apprécier les dynamiques de mondialisation, le changement social, les reconfigurations politiques, notamment le (re)déploiement de l'Etat et sa gestion du territoire national dans un contexte néolibéral, que d'aucuns ont trop vite assimilé à une phase de déclin ou de retrait étatique (Badie 1995, Bach 1998). Selon les pays et les situations, les lieux d'enquête ont été alternativement désignés comme espace frontalier, marge, confins, périphérie ou bord(ure). Ces termes sont souvent interchangeables, mais ils ont chacun des connotations différentes et c'est pourquoi, une brève mise au point terminologique s'impose.

J'ai utilisé l'expression d'espace frontalier (« *borderland* » en anglais) en Afrique centrale et à propos de la Békaa libanaise pour simplement pointer des espaces bordés par une frontière d'Etat (« *boundary* »<sup>20</sup>), sachant que la frontière westphalienne, nette et linéaire, est souvent une illusion cartographique. Néanmoins, la frontière crée de nombreux différentiels entre les territoires nationaux séparés. Zones de contact, parfois d'affrontement, avec le territoire voisin, les espaces frontaliers peuvent coïncider avec des « centres » politiques et économiques, lorsque la capitale est en position frontalière comme à N'Djamena, Bangui ou Lomé (Spire 2010). Les bordures territoriales que j'ai étudiées sont toutes des zones frontalières actuelles (Afrique centrale, Liban) ou, dans le cas de Sidi Ifni, des zones frontalières passées. En effet, dans cette ancienne enclave espagnole (1934-1969) jadis plantée au milieu du Maroc sous Protectorat français, l'ancienne frontière inter-impériale s'est effacée sur le terrain en 1969, lors de la restitution du territoire de Sidi Ifni à l'Etat marocain<sup>21</sup>. Cependant, d'une certaine façon, la cité portuaire de Sidi Ifni continue d'être aujourd'hui un espace frontalier, car elle fait face aux îles Canaries espagnoles et les eaux atlantiques, au large de la côte, délimitent une zone économique exclusive entre l'Union européenne et le Maroc (Bennafla 2011, réf.20).

La marge est entendue comme un espace 'mis à l'écart', parfois par ses propres habitants (cf. dans les *gated communities*), par la puissance publique, par des groupes extérieurs, par le relief ou la distance..., cette situation étant toujours relative, réversible et mouvante (Lombard, Mesclier, Velut 2006). Que ce soit à l'échelle nationale ou urbaine, les espaces marges ne sont pas forcément en position frontalière

---

<sup>20</sup> Pour la nuance des dénominations anglo-saxonnes entre *boundary*, *border*, *frontier*, voir Prescott, J.R.V., *Political Boundaries and Frontiers*, London, Allen & Unwin, 1987.

<sup>21</sup> Oliva, P., « Notes sur Ifni », *Revue de Géographie du Maroc*, n° 19, 1971, p. 85-96.

ou périphérique ; ils ne coïncident pas forcément avec des espaces de relégation et de pauvreté (marges sociales). J'ai manié la formule à propos de la plaine de Békaa (Bennafla 2007, réf.22) ou de la région de Sidi Ifni (Bennafla 2011, réf.31) pour désigner des lieux relativement délaissés par les investissements publics, marqués par des indicateurs de marginalité sociale (taux de pauvreté ou de chômage supérieurs à la moyenne nationale), accueillant des populations marginalisées (bannis et *chemker*<sup>22</sup> à Sidi Ifni ; réfugiés palestiniens ou travailleurs agricoles syriens dans la Békaa) ou des activités en marge de la loi, telles les cultures de cannabis dans la Békaa et les migrations clandestines vers les îles Canaries à Sidi Ifni.

La notion de périphérie, couplée à celle de centre, sous-entend à la fois un espace distant, éloigné du centre mais plus encore un espace sous sa domination économique ou politique (Amin 1973, Reynaud 1981<sup>23</sup>). De là découlent, à différentes échelles, des typologies de périphéries, tour à tour classées comme intégrées, exploitées, délaissées, assistées. A mi-chemin entre les polarités de Beyrouth et Damas, la vallée de la Békaa a été décrite comme une marge périphérique, assujettie à l'armée et au contrôle politique syriens entre 1978 et 2005 (Bennafla 2005, réf.36).

Comme la périphérie, les confins (toujours au pluriel) drainent une connotation d'éloignement mais aussi de précarité. Ils désignent une zone aux limites d'un territoire, des contrées lointaines qui peuvent être « des lieux de chocs, de conflits »<sup>24</sup>. Le vocable s'applique par exemple aux bordures sahariennes ou sahélo-sahariennes du Nord et de l'Est tchadien, respectivement frontalières avec la Libye et le Soudan (Bennafla 1997 réf.27), mais aussi aux confins présahariens de la région de Sidi Ifni, située à l'orée du Sahara Occidental.

Je reviendrai en conclusion sur l'expression de bord et bordure, mots dépourvus de charge politique et désignant une limite floue -à la différence de la frontière-. Renvoyant aux extrémités -verticales ou horizontales- d'une étendue (ville, territoire national, bâtiment etc.) et pouvant aussi s'entendre dans un sens social, cette terminologie neutre me permet de m'affranchir des concepts sur-employés de frontière ou de marge pour désigner une catégorie plus large de lieux et de pratiques liminaires (du latin *limen*, seuil) se prêtant à une analyse géographique.

L'observation des bordures et des limites est une option méthodologique et une démarche de connaissance préconisée pour analyser le centre, dans la mesure où les marges sont constitutives de son identité. Nombre d'auteurs en sciences humaines et sociales plaident pour investiguer les limites : qu'on songe, entre autres, à l'invitation foucauldienne en faveur d'une attitude historico-critique<sup>25</sup>, aux sociologues héritiers de l'école de Chicago ou au préambule de Corinne Alexandre-Garner (2008) sur « la fécondité des espaces d'entre-deux ». Tous appuient l'hypothèse selon laquelle les limites et les marges sont des lieux dynamiques précurseurs de l'avenir, qu'elles créent un effet de loupe sur les processus en cours et qu'elles recèlent une valeur informative sur la fabrication de normes, sur les changements socio-

---

<sup>22</sup> *Chemker* est un mot péjoratif désignant une population de délinquants, mendiants et vagabonds. Sur l'accueil de bannis, voir Simenel (2007).

<sup>23</sup> Amin, S., *Le développement inégal*, Paris, Minuit, 1973 et Reynaud, A., *Société, espace et justice*, Paris, PUF, 1981.

<sup>24</sup> Brunet, R., et al., *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Montpellier, Reclus, 1993.

<sup>25</sup> Foucault, M., « Qu'est-ce que les lumières ? », *Correspondance Dits et Ecrits* : tome IV, texte n°339, 1984.

économiques et sur le centre du pouvoir, notamment ses pratiques et ses modalités d'exercice. Régis Debray résume avec élégance cette posture :

*« Rien ne révèle mieux les arrière-pensées d'une société que ses avant-postes. Pour aller au tréfonds, éloignez-vous de la capitale, prenez le chemin de ronde ».*

*(Eloge des frontières, Paris, Gallimard, 2010, p. 67.)*

Et d'ajouter :

*« Il est aussi fructueux de penser aux limites que d'errer au limes : chaque coin nouveau du savoir surgit des marges du précédent, par un réglage des lentilles sur les franges qu'il a laissées dans le flou... sciences dures ou sciences molles, c'est dans leur entre-deux que la connaissance progresse, dans ces banlieues à risques, jointures d'autant plus juteuses que mal famées. »*

La fertilité des marges frontalières et des espaces d'entre-deux tient à une situation d'interface et d'échanges, à une confrontation à l'altérité qui favorise négociations, bricolages et crée de l'hybridation. De l'Afrique au Liban, les espaces frontaliers se sont révélés un observatoire privilégié pour lire les processus de globalisation, les multiples déclinaisons de l'Etat, son mode de fonctionnement, ses dispositifs de contrôle territorial et les arrangements noués avec d'autres acteurs à l'échelle locale. Mais pas seulement. La frontière et les bordures constituent un site de choix pour comprendre le fonctionnement des sociétés dont elles sont le miroir (Bocco, Meier 2005, Piermay 2005). Ce postulat adopté, quelles marges frontalières choisir, comment sélectionner les sites d'enquête et quelles focales thématiques adopter ?

La démarche que j'ai suivie est inductive puisque elle consiste à identifier, sur les bordures, des lieux remarquables, lieux « où il se passe quelque chose » sur les plans socio-économique et politique, et où se jouent des enjeux pour la société : par exemple, des phénomènes de capture de flux transnationaux (transit de marchandises, de personnes, investissements étrangers), des mouvements de protestation sociale (Sidi Ifni), des conflits (Anjar), ces événements ayant un retentissement au-delà du cadre local. Le plus souvent, ces lieux ne peuvent être repérés qu'une fois arrivés sur place, après avoir eu vent de leur animation par la presse ou au hasard de conversations avec des chercheurs, des responsables administratifs, des opérateurs économiques, des membres de syndicats, d'associations ou de partis. Ainsi, en Afrique centrale comme au Liban, c'est l'effervescence commerciale et bancaire de certaines localités, pointée par des commerçants, transporteurs et chefs d'entreprise rencontrés dans la capitale ou des villes intérieures, qui m'a conduit à me rendre en des endroits précis de la frontière pour observer et enquêter dans des villages, marchés, parfois aux allures de simples campements.

A la manière dont certains géographes, comme Michel Lussault, réfléchissent à partir de « petits faits »<sup>26</sup> pour monter en généralité et filer l'idée de « luttes d'espace, de limites, de distances, de places »<sup>27</sup>, ma méthodologie consiste à

---

<sup>26</sup> Par exemple, l'occupation d'un hall d'immeuble, une altercation dans un lycée du Sud américain, une affiche dans la rue...

<sup>27</sup> Lussault, M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009, p. 29.

étudier, à une échelle micro, des espaces singuliers situés sur les bordures, espaces-temps troublés à un moment donné, convaincue qu'ils sont des garde-fous contre une tentation de généralisation abusive et qu'ils rendent visibles des faits sociaux, économiques ou politiques contemporains. D'une certaine façon, je souscris à la proposition méthodologique formulée par Denis Retaillé : « Pour saisir les lieux de la mondialisation dans leur mondialité, il faut capter le mouvement ou plus exactement la manière dont la mobilité (l'état général de mouvement) est captée et par quoi. C'est là qu'il est question de 'saillance', un événement ou un noyau de condensation permettant de dire que là, il se produit quelque chose ».<sup>28</sup>

Qu'a révélé le déplacement du regard aux lisières du territoire en Afrique centrale, au Liban et au Maroc ? Aux frontières du Cameroun et du Tchad, j'ai pu constater l'ampleur des mobilités et des dynamiques marchandes privées dans un contexte de récession socio-économique durable, d'incertitude et de précarité ; la vigueur des échanges transnationaux entre pays africains mais aussi avec la Chine ou le Moyen-Orient ; la légitimation, par leur subversion économique, des frontières héritées de la colonisation ; le redéploiement et la présence aux marges de l'Etat africain dont la décrépitude est pourtant si souvent dépeinte ; l'appropriation par certains chefs coutumiers des nouveaux cadres communaux mis en place par les politiques de décentralisation ; un mélange paradoxal de crispations identitaires (nationale ou ethnique) et d'alliances interethniques ; la percée économique des femmes et la formation de nouveaux groupes marchands, tels les « boubanguérés »<sup>29</sup> de Centrafrique (Bennafla 2002, réf.1).

Au Liban, les observations et les entretiens menés dans la Békaa centrale durant la décennie 2000 m'ont permis d'entrevoir la complexité du système politique libanais miné par le confessionnalisme (Corm 1993) ; la faiblesse du pouvoir central, incapable de désamorcer des conflits locaux et de maîtriser son territoire à la fois en raison de ses paralysies internes, de la tutelle syrienne et du jeu des puissances extérieures ; la primauté d'acteurs non étatiques pour administrer le territoire local (partis, associations, notables...), souvent selon une logique clientéliste ; l'intensité des circulations de marchandises avec l'ensemble du Moyen-Orient ; la surdétermination des dynamiques de développement par des facteurs politiques et géostratégiques (Bennafla 2002, réf.22).

Marche historique du royaume du Maroc, Sidi Ifni fut riche d'enseignements pour aborder la question du Sahara Occidental en raison d'une proximité immédiate avec le territoire au statut litigieux et des liens historiques, familiaux, économiques entre les Ifnaouis et leurs voisins du Sud. Cette étude de cas fut aussi révélatrice du paradoxe de multi-mobilités internationales dans une région pourtant enclavée et marginalisée, avec en particulier un phénomène de migrations « Nord-Sud » (actifs et retraités européens), masqué par le discours obsessionnel sur les migrations clandestines africaines vers l'Europe (Bennafla 2011, réf.20). Parce que la petite ville fut le siège d'un mouvement de protestation sociale dès 2005, sa monographie permet d'observer la mise en œuvre d'un processus démocratique en contexte autoritaire<sup>30</sup>, de

---

<sup>28</sup> Retaillé, D., *Les lieux de la mondialisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012, p. 193-194.

<sup>29</sup> Terme sango, litt. « celui qui vend moins cher », « casseur de prix », désigne les vendeurs centrafricains, ambulants ou non.

<sup>30</sup> Sur ce sujet, voir Camau, M., « La transitologie à l'épreuve du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, vol. 38, 1999, p. 3-9 et Catusse, M., Vairel, F., « "Ni tout à

pointer la tentation tribaliste du discours collectif protestataire, construit autour de revendications locales et pragmatiques (Bennafla, Emperador 2011, réf.18). Ce cas d'étude marocain fut un contrepoint intéressant aux précédents terrains pour analyser les modalités de contrôle des marges territoriales en contexte d'Etat fort, rompu depuis des siècles aux situations de « stress territorial »<sup>31</sup> (Naciri 1999).

Travailler sur des marges frontalières « actives » dans des pays pauvres/intermédiaires et où la maîtrise du territoire par l'Etat reste un enjeu, ramène à la question de la place et des mutations des marges et des bordures frontalières dans un monde globalisé mais, toujours hérissé et cloisonné par des frontières nationales. Comment les bordures se repositionnent-elles à l'heure globale ? Pourquoi certaines marges frontalières s'activent-elles et d'autres pas ? Selon quelles modalités s'inscrivent-elles dans la globalisation ? Si « les hubs, les capitales, les grandes métropoles, les lieux de commandement » sont devenus des enjeux géopolitiques<sup>32</sup>, les marges frontalières et les espaces périphériques ne sont ni pour autant des lieux inertes, évidés de toute charge ou tension, ni des « réceptacles passifs d'effets sélectifs de la mondialisation » (Bensâad 2011, p. 2).

En filigrane d'une interrogation générale sur la place des marges frontalières dans la globalisation, deux questionnements récurrents reviennent à chaque fois.

Le premier porte sur *l'articulation ou l'intégration des espaces frontaliers au territoire national et, par corrélation, la présence de l'Etat aux marges*. L'effervescence économique, sociale ou politique des marges frontalières, largement nimbée d'informalité, se fait-elle pour ou contre l'Etat, autrement dit, s'agit-il de dynamiques centripètes ou centrifuges ? Quelle est la politique du pouvoir central vis-à-vis de ses bordures ? Répondre à ces questions implique un détour historique pour saisir les processus de construction territoriale mais aussi un examen des pratiques et du vécu des acteurs, une appréhension de leurs représentations et stratégies identitaires.

A la fin du XX<sup>e</sup> s, de nombreuses voix de Cassandra annonçaient la mort de l'Etat et des cadres nationaux hérités, une thèse qui semble avoir fait long feu. Pourtant, l'animation économique des marges frontalières continue d'être appréhendée comme le signe d'une faiblesse étatique et de la vitalité des réseaux informels, susceptibles d'engendrer une nouvelle gestation territoriale, voire de faire éclater les cadres anciens. Examiner les mutations ou les remous sur les confins permet de comprendre la résistance des territoires nationaux et l'inertie des frontières, les arrangements politiques et les combinatoires formelles/informelles déployées par le pouvoir central pour garder le contrôle (ou pas) sur son espace, ainsi que les stratégies des pouvoirs locaux en périphérie.

---

fait le même, ni tout à fait un autre". Métamorphose et continuité du régime marocain », *Maghreb Machrek*, 2003, n°175, p. 73-91.

<sup>31</sup> L'expression fait référence à l'instabilité multiséculaire des marges du royaume où les rebellions tribales sont récurrentes et l'allégeance au monarque fragile, que ce soit en zone montagneuse ou aux portes des villes.

<sup>32</sup> Picouet, P. et Renard, J.-P., *Les frontières mondiales. Origines et dynamiques*, Paris, Le Temps, 2007.

La seconde question touche au *développement des bordures territoriales*. Je ne ferai pas le procès du terme de développement, on le sait dérivé de l'idée de progrès, un concept propre à l'histoire occidentale (Latouche 1988, Rist 1996). Vilipendé pour avoir été « inventé » dans le cadre d'une redéfinition des rapports Nord-Sud lors de la décolonisation (Escobar 1995) ou pour constituer une nouvelle « forme de croyance religieuse » (Perrot, Rist, Sabelli 2002), le développement fait l'objet de critiques intenses. Confortés par des décennies d'échecs, ces détracteurs dénoncent une vision trop économiste, occidentalocentrée ou dépolitisée (Ferguson 1990), ainsi que les politiques et discours menés en son nom. Sous prétexte de réenchâsser l'économie dans le social, faut-il pour autant inverser la vapeur et prôner, comme Serge Latouche (2004), une « décroissance », voire une « pauvreté conviviale(s) » selon l'invitation de Majid Rahnema ? Comment éviter l'exaltation naïve et romantique des solidarités et amitiés locales, *'the virtues of simplicity and conviviality, of noble forms of poverty, of the wisdom of relying on each other, and of the arts of suffering'* (Rahnema 1997, p.X) ? Souvent défendue par des intellectuels ou d'anciens fonctionnaires internationaux, cette position risque d'avoir du mal à convaincre la jeunesse des pays pauvres ou émergents rêvant, comme en Afrique, d'accéder aux 3 V (villa-voiture-vidéo) ou de goûter aux joies d'une culture matérielle aussi superficielle soit-elle !

Le développement reste une notion pertinente dès lors qu'on admet sa relativité, qu'on la saisit à travers des critères économiques et sociaux, mais aussi à travers les normes et les aspirations au bien-être propres à chaque société et individu. Défini comme une évolution positive dans la satisfaction des besoins (élémentaires, matériels et psychiques) et reposant sur l'existence de valeurs universelles de dignité humaine, le développement a été un thème omniprésent sur les différents terrains investis, tous marqués par une pauvreté sociale et un sous-équipement relatif en termes de services publics d'encadrement et d'infrastructures de transport.

D'où la question : l'animation multiforme observée sur les marges territoriales et largement sous-tendue par des activités 'informelles' (le commerce), voire illégales (cf. certains trafics, les cultures illicites ou les migrations), gage-t-elle d'un développement socio-économique sur la longue durée et permet-elle l'amélioration du quotidien et du niveau de vie général des habitants ? Voit-on des trajectoires sociales ascendantes, des bifurcations de destin sur les bordures ? Y aurait-il, au Maroc, un lien entre (l'absence de) développement, une migration illégale contrainte et les actions collectives de protestation ? A chaque fois, j'ai essayé de comprendre l'enclenchement d'une dynamique d'attraction, d'équipement et d'accumulation en prêtant attention aux acteurs (individus, institutions) et aux modalités du développement.

Mes observations empiriques de terrain ont montré que des activités économiques catégorisées comme 'informelles', « illicites » prospèrent sur les bordures territoriales. Pourquoi ? Cette question m'a amenée à creuser dans ce mémoire les notions d'informalité et d'illégalité, qui sont peu étudiées d'un point de vue géographique ou alors circonscrites à un contexte urbain (cf. V). L'informalité et l'illégalité trouveraient-elles des niches privilégiées dans les marges frontalières dont elles seraient un *ressort structurel*, permettant ainsi à certaines d'entre elles de s'inscrire dans la globalisation ? D'un point de vue plus conceptuel, l'informalité et

l'illégalité d'une part, la frontière d'autre part seraient-elles des objets partageant des similitudes théoriques ?

Avant d'aborder ces questionnements, il m'a semblé essentiel de dire quelques mots sur ma démarche d'enquêtes, notamment la pratique parfois rugueuse du terrain.

## **B- Démarches d'enquêtes en terrain lointain : des modes d'investigation ancrés sur la subjectivité du chercheur**

« Voir, faire voir, c'est la moitié de notre tâche. Voir, si possible de nos propres yeux ».

Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, 2008 (1985), p. 25.

Compte tenu des objets géographiques choisis (usages et pratiques de la frontière) et de la carence ou l'incomplétude fréquentes des statistiques dans ce domaine, la pratique du terrain est à la base de mes investigations empiriques et la principale méthode de collecte de données. Je tiens à cette mention de géographie de terrain, sans défendre une quelconque géographie de brousse ou un personnage de géographe-aventurier et sans l'opposer à une géographie de salon ou de « l'écran plat » (Pourtier 2007, p.438). Même si le fait de se rendre sur un lieu ne rend pas intelligible le terrain et qu'il n'y a pas une quelconque vérité à débusquer sur place (Dakhli 1995), le terrain reste irremplaçable pour qui veut rendre compte du réel et, surtout, saisir des circuits, des pratiques et des stratégies d'acteurs. « Se confronter avec le terrain, c'est accepter de renouveler ses catégories », relate H. Vieillard-Baron (2007) ; de fait, se cogner au réel, c'est éprouver des visions théoriques et, me concernant, revoir des discours normatifs sur le développement, la frontière ou la contrebande.

Les anthropologues, sociologues et ethnologues ont tôt et abondamment écrit sur les pratiques de terrain et les conséquences épistémologiques sur la production de connaissances<sup>33</sup>, tels le célèbre récit de combat de coq décrit par Clifford Geertz<sup>34</sup>, ou les péripéties de Nigel Barley (1983), relatées sur un mode humoristique. En comparaison, les géographes sont peu disertés concernant leur entrée et leurs démêlés sur le terrain. Il est vrai que l'immersion longue sur le terrain n'est pas une option méthodologique préconisée dans la discipline. Reste que, dans la plupart des mémoires de master ou des thèses de géographie en France, on dit très peu des modes d'être et de faire sur place pour se déplacer, nouer des contacts, obtenir des informations avec tout ce que ces épisodes comportent comme lot de hasards, d'acrobaties, de maladresses et de méprises. La publication de carnets de terrain n'est pas de mise, le retour sur soi ou la réflexivité « comprise comme objectivation scientifique du sujet de l'objectivation » (P. Bourdieu)<sup>35</sup> sont assez peu encouragés.

---

<sup>33</sup> Voir Robben, Antonius C.G.M., Jeffrey, A. Sluka, *Ethnographic Fieldwork. An Anthropological Reader*, Oxford, Blackwell Publishing, 2007. Ce florilège d'articles regroupe, entre autres, des textes de B. Malinovsky, J. Clifford et P. Rabinow.

<sup>34</sup> On peut lire le fameux extrait dans l'article de M. Boumaza et d'A. Campana (2007).

<sup>35</sup> *Esquisse pour une auto-analyse*. Paris, Raisons d'agir Éditions, 2004, p. 84.

Les quelques pages qui suivent prolongent, en partie, une réflexion entamée à l'occasion d'une communication personnelle au colloque international « A travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie/ *Mapping Practices : Doing Fieldwork in Geography* », tenu à l'université d'Artois à Arras, en juin 2008 (Bennafla 2008, réf.54).

**\* *Précaution et réserve à l'égard des chiffres et des images***

L'accès aux bases de données statistiques et la panoplie d'outils techniques dont dispose le chercheur aujourd'hui (imagerie satellitaire, télédétection, photo-interprétation, *Google Maps*, etc.) permettent de plus en plus l'économie du terrain alors que ce dernier fut autrefois un marqueur de la discipline, voire un fondement de la profession dans le sillage vidalien<sup>36</sup>. Ma démarche d'enquêtes s'est appuyée avec parcimonie sur les statistiques officielles fournies par divers ministères (Plan et Coopération au Tchad ; Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme au Bénin ; Haut commissariat au Plan au Maroc...), ne croyant guère aux illusions de la scientificité par le nombre, les tableaux et les pourcentages dont sont si friands et demandeurs les rapports internationaux. Un exemple. Lors de mes premières enquêtes au Bénin sur les petits producteurs urbains, deux recensements étaient disponibles sur Porto-Novo, celui des artisans (1980) et celui des entreprises artisanales (1981). Ces données, relativement anciennes (plus de dix ans), furent peu exploitées, leur condition de recueil les rendant peu fiables : les principaux critères choisis en 1981 étaient en effet le lieu fixe du travail et la facilité de repérage (visibilité), ce qui excluait tous ceux exerçant leurs activités à domicile ou certains métiers itinérants comme les briquetiers. Au Bénin, je désirais aussi me distancier de l'approche quantitative du Bureau International du Travail (BIT) sur les micro-entreprises du secteur informel, qui « gomme l'individualité et la subjectivité des acteurs » (Philippe Hugon<sup>37</sup>), transformés pour le coup en chiffres anonymes.

Le souci primordial de prise en compte des acteurs, leurs profils, leurs stratégies et tactiques, la « liberté buissonnière de leurs pratiques » (de Certeau 1990) s'est perpétué en Afrique centrale et au Liban où l'ambition de parvenir à une représentativité statistique des flux transfrontaliers ne m'a jamais effleurée compte tenu de la difficulté épistémologique à quantifier des flux commerciaux, pour partie catégorisés comme informels ou frauduleux. Voici ce que je relevais dans mon rapport sur les échanges informels au Tchad (Bennafla 1996, réf.41, p. 13-14) :

*« Les statistiques du commerce officiel qui prennent seulement en compte trois types de produits pour l'exportation (coton ; élevage et sous-produits de l'élevage ; autres produits agricoles et dérivés-produits de cueillette<sup>38</sup>) ne reflètent en aucune façon les mouvements réels de marchandises et fournissent une vue largement tronquée de la réalité commerciale. La part majeure des échanges frontaliers, couramment qualifiés d'informels, échappe aux statistiques, comme par exemple les*

<sup>36</sup> Voir Hugonnie, G. (coord.), « Le 'terrain' pour les géographes hier et aujourd'hui », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 4, décembre 2007.

<sup>37</sup> Extrait de « Secteur souterrain ou réseaux apparents », in *Vivre et survivre dans les villes africaines*, p 29.

<sup>38</sup> Le pétrole n'apparaît pas, le Tchad n'étant devenu exportateur qu'en 2003.

*exportations de sésame, d'ail, d'oignon ou de natron. Les importations non officielles de carburant ou de céréales ne sont pas non plus mentionnées. Le commerce informel intense qui se développe avec l'Arabie Saoudite, la Libye ou le Soudan, n'apparaît aucunement dans les statistiques de la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED). En outre, l'écart énorme qui existe entre les chiffres d'une source à l'autre invite à la plus grande prudence. Pour le même produit, les quantités échangées décuplent parfois d'un organisme à un autre ».*

Postulant que la mesure des circulations 'informelles' est impossible, une analyse sociale et qualitative a été privilégiée en empruntant aux approches de la socio-anthropologie économique (Adelkhah 1999, Geertz 2003, Peraldi 2001 et 2007). Ne dénigrant pas les chiffres, j'ai parfois usé de quelques pirouettes pour fournir des ordres de grandeur illustrant l'ampleur des flux de marchandises en Afrique centrale : par exemple, en obtenant des responsables d'agences aériennes les statistiques du fret vers la péninsule arabique (Tchad) ; en requérant auprès des grandes firmes industrialo-commerciales -productrices de sucre, huile, tabac, pagnes ou distributrices de carburant, de véhicules- une estimation de leurs pertes due à la contrebande, sachant que toutes disposent d'excellentes études de marché à l'échelle nationale. L'obtention de ces données chiffrées, de source publique officielle ou privée, n'est jamais chose aisée et requiert autorisation de recherche, lettre de recommandation, intermédiations multiples, aller-retour successifs dans les administrations.

Sans renier l'apport des images satellites et des photographies aériennes, celles-ci sont d'un recours partiel pour étudier des flux et une réalité en mouvement dans la mesure où elles figent une situation sans donner d'informations. Pour l'étude sur la plaine de la Békaa, l'accès au Schéma d'aménagement du territoire libanais (SADTL) réalisé en 2003 par le groupement DAR-IAURIF, me permit de m'appuyer sur toute une série de cartes réalisées par exploitation des données issues de l'Administration Centrale de la Statistique (ACS) ou du travail de télédétection du CNRS inventoriant, par exemple, les modes d'occupation du sol, la réalité des superficies cultivées, etc. Ces cartes se révélèrent précieuses pour saisir les disparités de niveaux de vie et d'équipement, le caractère agricole de la Békaa ainsi que le dynamisme des constructions en périphérie du territoire, impulsé lors de la guerre civile. Les cartes de pression foncière restent néanmoins silencieuses sur l'occupation des constructions (partagées par étage entre membres expatriés d'une même famille), sur leur (in)achèvement, leur fonction fréquente de résidence secondaire, vide une grande partie de l'année. L'observation et les entretiens *in situ* furent indispensables pour apprécier le contenu réel du déplacement des activités immobilières vers l'espace périphérique de la Békaa.

Adopté sur tous les terrains, l'usage de la photographie fut systématique pour garder la mémoire des lieux et étayer les descriptions de places marchandes, de paysages ou l'état des routes (photo.3). L'exploitation scientifique des photographies personnelles s'accrut au Liban, à cause de la surcharge iconographique de l'espace en signes d'appropriation politiques et religieux : panneaux de l'USAID côtoyant des portraits géants de l'ayatollah Khomeiny, fanions, drapeaux, portraits de martyrs ou de leaders politiques installés sur des poteaux électriques, des maisons, des hôpitaux ou des mosquées, voire au sein des magasins et des bureaux d'entreprise (Bennafla 2006, réf.34). Sans sombrer dans un « totalitarisme de l'œil » (P. Gourou), l'examen du paysage fut ici plus poussé, tout en admettant que ce dernier ne montre pas tout et

qu'il déforme certains faits, notamment en matière d'affichage identitaire ou politique<sup>39</sup>. Ainsi, si le marquage en symboles politiques ne gage pas de l'influence réelle d'un parti ou d'un pouvoir sur le terrain, il renseigne sur le passage d'un bastion politique à un autre, un coude à coude local, une réconciliation opportune entre partis (à l'occasion d'élections) ou un brouillage de souveraineté étatique.

Au final, la place concédée aux statistiques et à l'image fut tenue dans mes recherches, tout comme la consultation d'archives coloniales (compensée par la lecture des travaux d'historiens). Le recueil d'entretiens et l'observation ont constitué ma principale méthode d'investigation au cours de séjours prolongés et, dans la mesure du possible, répétés.

### **\* *Le terrain comme lieu d'interactions : la place centrale des entretiens***

*« Le terrain n'est pas une chose, ce n'est pas un lieu, ni une catégorie sociale, un groupe ethnique ou une institution. C'est tout cela peut-être, selon les cas, mais c'est d'abord un ensemble de relations personnelles où « on apprend des choses ». « Faire du terrain », c'est établir des relations avec des gens qu'on ne connaît pas par avance, chez qui l'on arrive un peu par effraction. Il faut donc les convaincre du bien-fondé de notre présence, du fait qu'ils n'ont rien à y perdre même s'ils n'ont pas grand-chose à y gagner non plus, qu'ils ne risquent rien surtout. Les relations peuvent être harmonieuses, amicales avec les uns, conflictuelles avec les autres ».*

Michel Agier, *La sagesse de l'ethnologue*, Paris, l'œil neuf éditions, 2004.

Lieu d'enquête empirique, le terrain est, comme le souligne Michel Agier, un espace de rencontres et de communications avec des acteurs qui vivent ou pratiquent cet espace. M'inspirant d'une méthode ethnographique qui place l'expérience vécue par le chercheur comme préalable à la connaissance et désireuse de mener une géographie ancrée sur les acteurs, les entretiens sont le socle de ma méthodologie de recherche.

Depuis ma première expérience d'enquête au Bénin, leur déroulement s'est toujours opéré sans questionnaire ni magnétophone. En effet, à Porto-Novo, après les quatre ou cinq premières entrevues, le questionnaire fut vite délaissé au profit d'un petit carnet ou d'un cahier de brouillon. La vue de mon formulaire avec ses cases et ses tableaux préparés à l'ordinateur, l'ordre brutal des questions (âge, adresse, religion, ethnique, situation matrimoniale, etc.) tendaient à donner un caractère officiel et policier à l'entretien, davantage perçu comme un interrogatoire que comme le début d'un travail universitaire. J'abordais les artisans en les questionnant sur leurs produits et leur élaboration, quitte à entendre plusieurs fois le processus de fabrication du savon ou la même recette de cuisine. Au moins, cela permettait-il de créer une atmosphère plus décontractée avec une discussion libre au cours de laquelle la personne retraçait à grands traits les événements de sa vie. Par la suite, avec les commerçants et les transporteurs en Afrique centrale, l'inverse prévalut ; l'entretien semi-directif démarrait par le recueil d'une biographie personnelle, toute focalisation initiale sur les affaires, les circuits de marchandises, les sources d'approvisionnement

---

<sup>39</sup> Morin, S., « Progrès, paysages et identités dans les Hautes Terres camerounaises », in F. Bart, *Les montagnes tropicales*, Talence, CRET, 2001, p. 323-353.

et de distribution pouvant paraître suspecte et laisser craindre une stratégie masquée de concurrence. Une telle démarche est assurément plus longue et astreignante : après en moyenne deux heures d'entretien, il fallait reprendre les informations livrées pêle-mêle et les réordonner au propre. En fonction de la prise de contact et du lieu de l'entretien (sur le bateau, dans une boutique, dans la rue, au café...), la discussion se déroulait avec ou sans prise de note, obligeant dans le second cas à un effort de mémoire et à reprendre à la hâte, les informations recueillies une fois l'entretien achevé.

Comme souvent, plus l'entretien est informel, plus les informations lâchées sont précieuses, en particulier lors d'anodines conversations poursuivies autour d'un repas ou d'un verre. Privilégiant le qualitatif sur le quantitatif, quitte à revoir plusieurs fois les mêmes interlocuteurs (parfois d'une année sur l'autre au Liban), je n'ai pas eu la nécessité de recourir, comme en sociologie, à des méthodes statistiques pour le dépouillement.

Outre la recherche d'opérateurs économiques à interviewer, ma démarche d'enquêtes s'est appuyée sur des personnes-ressources, dont le profil ne s'étend pas du « gamin morveux au vieillard » (P. Bonte, M. Izard<sup>40</sup>). Par personne-ressource, je veux parler d'un informateur privilégié du crû, au regard critique et distant, acceptant volontiers de m'éclairer et de me relater faits divers, tensions locales, jeux de pouvoirs. Sociologiquement, leur profil s'est révélé très varié : professeur de philosophie (Porto-Novo) ; père missionnaire à Touboro (Cameroun) ou jésuite à N'Djamena ; cadre de la Sodecoton (Garoua, Nord-Cameroun) ; ingénieur agricole (Anjar) ; directeur d'une entreprise viticole (Jdita) ; gérant d'une épicerie, jadis journaliste (Chtaura, Liban) ; instituteur, infirmier ou responsable de la section locale Attac (à Sidi Ifni, Maroc).

D'une certaine façon, mes deux accompagnateurs-interprètes ont pu jouer ce rôle en tant que chauffeur de taxi (Sud Cameroun) et journaliste local (Liban) : ceux-là ont assurément été d'une aide clé pour entrer sur le terrain et nouer des contacts. M'accompagnant sur le ferry de marchandises agricoles entre Douala et Libreville emprunté par les commerçants, Jean-Pierre joua le rôle de rabatteur pendant les 24h de traversée, mettant à profit ce temps mort collectif pour prendre contact avec les exportateurs (-trices) et me présenter à eux (elles). Les discussions commencèrent sur le bateau et reprirent sur le marché de Libreville. Au Liban, je pus également bénéficier du carnet d'adresses de la journaliste qui m'accompagnait, laquelle facilita la prise de rendez-vous avec des chefs d'entreprises ou d'associations, des députés de la région, des directeurs de coopérative. Son talent sans pareille pour aborder et mettre en confiance des ouvriers syriens sous la tente, des boutiquiers du poste-frontière ou des cultivateurs de cannabis rejaillit sur mes enquêtes : d'entrée sur le terrain, je n'eus guère à négocier. Au Sud-Cameroun et dans la Békaa, ces deux accompagnateurs et interprètes furent des guides irremplaçables pour répondre à mes questions, m'aider à décrypter des subtilités d'attitude ou de paroles, y compris parfois au travers de leurs propres mésaventures ou réactions (je pense en particulier aux tracasseries policières et aux actes de racisme subis par Jean-Pierre comme Camerounais au Gabon ou à la fureur non retenue de Nathalie à chaque barrage syrien). Ces enquêtes en duo furent somme toutes minoritaires : au Nord-Cameroun, en République Centrafricaine, au

---

<sup>40</sup> *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1992. Entrée « Méthode ethnographique ».

Tchad ou au Maroc, j'improvisais avec des aides ponctuelles, nouées au fil de mes déplacements.

Parce que « la multiplication des objets et des focales sur le terrain peut conduire à un brouillage du regard et à un effet d'envahissement insurmontable » (H. Vieillard-Baron), s'éloigner du terrain et l'interroger de l'extérieur a constitué un procédé de mise à distance salvateur, en particulier à Sidi Ifni. Comment prendre du recul vis-à-vis d'un discours local de 'développement entravé par l'Etat' repris par tous les habitants ou presque pour justifier la régression socio-économique de la ville ? Une alternative fut d'aller questionner des acteurs officiels extérieurs installés sur Agadir, tels que la chargée de mission du Centre Régional d'Investissement (CRI) ou le directeur de l'Office de formation professionnelle, de discuter avec des habitants du village voisin plus prospère, de parvenir à identifier puis rencontrer hors de la ville une des rares chefs d'entreprise ifnaouie, capable d'exposer les blocages internes.

Simple visite de courtoisie ou entretien officiel, la rencontre avec les représentants de l'autorité au niveau local (douanier, chef traditionnel, maire, sous-préfet...) a pu faire partie de la démarche d'enquêtes, la question du moment (au début, à la fin des enquêtes ?) se posant à chaque fois : aller se présenter aux autorités en premier peut entraîner la suspicion des autres acteurs, surtout quand il y a des tensions (Sidi Ifni, Anjar) ou au contraire, fournir un sauf-conduit pour mener tranquillement des entretiens. En effet, commencer les enquêtes auprès de citoyens lambda peut froisser les représentants de l'autorité locale qui attendent une reconnaissance de leur prééminence : sur les marchés camerounais, je ne manquais pas d'aller me présenter aux autorités du marché, aux chefs traditionnels, voire aux agents de l'Etat, ne pouvant passer inaperçue sur les places marchandes frontalières. En revanche, sur le terrain de Sidi Ifni, enflammé par une vague protestataire, j'évitais soigneusement de croiser ou de me signaler aux autorités locales, élues (équipe municipale) ou désignées par le ministère de l'intérieur (*bacha* et *caïd*). La fonction touristique de la ville fut salutaire pour me fondre parmi les visiteurs de passage, hébergée dans une pension hôtelière, puis dans une famille marocaine. L'une des missions accomplies avec mes enfants -pour le coup utilisées comme boucliers- permit de brouiller les raisons de ma présence. Une grande partie de mes entretiens avec les militants associatifs ou partisans eurent lieu le soir et la nuit, sur la terrasse et dans l'arrière-salle de l'hôtel, le reste se déroulant au domicile des militants, dans le bureau de coopératives ou d'ateliers, voire sur la plage.

Mêlant improvisation, observation, conversations plus ou moins formelles, l'enquête de terrain est au final très polymorphe, pour reprendre l'expression de J.-P. Olivier de Sardan (1995). Elle est le fruit d'un auto-apprentissage et de bricolages constants. La dimension humaine y est omniprésente. Le chercheur aspire à ne pas être parti prenante mais, dans les faits, il ne peut échapper aux catégorisations et, par l'ordre et le ciblage des entretiens, par l'observation participante aux manifestations ou aux *sit-in*, il se positionne déjà. A Sidi Ifni, l'entrée sur le terrain commença par des contacts avec les leaders de la protestation, nourrissant dans un premier temps une empathie avec la cause défendue, surtout après la répression et l'arrestation de plusieurs d'entre eux, en juin 2008. Sollicitée pour témoigner, je répondais à une proposition de courts articles dans un magazine hebdomadaire marocain (Bennafla

2008, réf.47 et 48). Cette attitude facilita des entretiens ultérieurs, parfois à la demande d'individus soucieux de corriger ou d'amender *ma* vision des choses. La distance avec le terrain, les enquêtés et mon positionnement vint plus tard, avec l'analyse critique du discours protestataire, l'ampleur des querelles intestines entre militants, la satisfaction apparente des revendications, puis l'immobilisme relatif de la cité lors du « printemps marocain » : du cadre étriqué de Sidi Ifni, je devins dès lors lasse et saturée, signe sans doute que l'heure de la fin du terrain était venue.

Face aux actions de protestation collective en contexte autoritaire (Maroc) ou à la contrebande en Afrique centrale, la restitution des entretiens soulève d'inévitables questionnements d'ordre éthique. Comment écrire ou faire état de ses connaissances sans mettre en danger ses interlocuteurs sur le terrain ? Jusqu'où aller dans le détail de la description d'un itinéraire de contrebande ? Avoir évoqué, pour un rapport ministériel interne (Bennafla 1996, réf.41), le trafic de denrées « Epervier » -sorties clandestinement de la base militaire française à N'Djamena et redistribuées dans les épiceries de quartier de la capitale tchadienne- entraîna sa disparition, après qu'un lecteur amusé eût photocopié les pages concernées à l'un des colonels de la base... Les bouleversements qui frappent le monde de l'édition (mise en ligne sur internet, avec de plus en plus un accès gratuit, etc.) ricochent sur la diffusion des publications académiques, désormais élargie et décloisonnée, ce qui accélère et amplifie les effets de retour sur le terrain. Le chercheur doit plus que jamais être vigilant au moment de l'écriture.

### **\* *Exposer pour exploiter les écueils du terrain***

Les déconvenues ou rugosités du terrain, les difficultés d'enquêtes sont peu ou pas exposées en géographie, encore moins valorisées. Pourtant, les premières interactions du chercheur ne sont pas toujours heureuses et agréables. A titre d'exemple, deux jours après mon arrivée à N'Djamena en 1995, le directeur du centre de recherche où je logeais vint m'intimer un soir de rassembler mes effets pour être évacuée, en raison d'une menace d'enlèvement transmise par la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE). Traumatisme de l'affaire Claustre<sup>41</sup>, je fus relogée à la nuit chez Madame le Consul, avec ordre de ne rien dire à personne et proposition réitérée d'un rapatriement gratuit en France. Au bout d'une semaine, l'affaire se tassa, on conclut à une mauvaise plaisanterie et je regagnais ma chambre de passage sur la concession du centre. L'épisode avait signalé ma présence et mes intentions dans le milieu diplomatique français. Par gentillesse (et peut-être en guise de *mea culpa*), je fus conviée à un dîner officiel de l'ambassadeur où les principales notabilités marchandes de la ville étaient reçues. J'étais la seule présence féminine et les invités s'enquirent aimablement de ma venue au Tchad, m'octroyant une importance que je n'avais guère. Je recueillis les cartes de visite de tous, tenant là un début de carnet d'adresses dans le milieu des grands négociants, qui allait ultérieurement faire bouler de neige. Ainsi commencèrent mes enquêtes à N'Djamena. Un second adjuvant fut un rendez-vous avec la secrétaire et membre du Conseil national du Patronat tchadien. Rare femme dans un monde d'affaires dominé par les hommes, cette pharmacienne

---

<sup>41</sup> Françoise Claustre était ethnologue et historienne. Elle fut enlevée par les Forces Armées du Nord d'Hissène Habré. Sa captivité dans le Tibesti dura d'avril 1974 à janvier 1977.

invoqua un devoir de ‘solidarité féminine’ : au dos d’une dizaine de ses cartes de visite, elle adressa le même mot à des chefs d’entreprise de transport ou d’import-export « Cher ami, merci de bien vouloir aider cette jeune personne pour ses enquêtes... », concluant sur une note personnelle amicale et téléphonant, séance tenante, aux plus proches d’entre eux. Autant le Tchad fut le terrain le plus difficile en raison de l’insécurité, d’agressions physiques lors de mes déplacements seule en ville (à vélo, à mobylette ou en voiture), autant la constitution d’un réseau de contacts fut d’une facilité et d’une rapidité inégalées.

La difficulté du terrain est une notion très subjective, fonction des capacités d’adaptation et des dispositions sociales propres à chacun. Comme le martèlent Magali Boumaza et Aurélie Campana (2007), les terrains difficiles ne se bornent pas aux espaces conflictuels ni aux contrées lointaines, mais elles tiennent davantage au thème choisi et à l’individualité du chercheur. La notion de danger change selon qu’on l’appréhende de l’intérieur (minoration) ou de l’extérieur (majoration) ; la difficulté d’un terrain n’apparaît qu’*a posteriori*, quand on retrace le parcours effectué pour collecter les données. Serai-je à nouveau disposée à retourner sur des marchés frontaliers du Nord-Cameroun dans des zones fréquentées par des coupeurs de route ? Rien n’est moins sûr. Pourtant, certaines difficultés anticipées se révèlent négligeables une fois *in situ*. Par exemple, l’étude des flux de contrebande aux frontières africaines, perçue comme délicate depuis la France, ne souleva aucun obstacle pour la réalisation d’entretiens au regard de l’ordinaire des transgressions et des pratiques de contournement. Loin des considérations moralisatrices ou du jugement dépréciatif véhiculé dans les discours officiels ou les rapports économiques des bailleurs de fonds, le commerce frauduleux est vu d’en bas comme une activité de débrouille parmi d’autres, une forme d’entrepreneuriat, voire un jeu requérant ruse et audace pour éviter ou négocier avec les douaniers. Obtenir des informations sur les modalités de passage de la frontière, les bakchichs versés ou les péages informels routiers s’est ainsi révélé bien plus simple que de récupérer auprès de certaines filiales de multinationales des renseignements sur leurs circuits d’approvisionnement et de vente en raison d’une crainte d’espionnage industriel.

Relégués au rang de l’accessoire et du superflu, le vécu du terrain et ses aspérités ne sont pas que des à-côtés de la recherche à taire ou inversement à mettre narcissiquement en scène : exposés, ils peuvent constituer des éléments d’information et être utilisés. Au Nord-Cameroun, la nécessité (pointée par des cadres locaux de la Sodecoton) de me présenter au chef traditionnel peul de Rey-Bouba, au lieu de me signaler aux représentants de l’appareil d’Etat (préfet, maire), fut déjà une façon d’entrevoir la toute puissance de cette chefferie et la persistance d’un mode de gestion déléguée du territoire.

Les procédures administratives pour obtenir autorisation de recherche, cartes géographiques ou permis de séjour ne peuvent également être tenues pour pure perte de temps, car ces expériences renseignent sur le fonctionnement de l’administration (cf. la fréquence du bakchich au Cameroun), les modalités d’exercice de l’autorité (cf. l’attente décrite au Maroc comme « système de gouvernement » par l’anthropologue Abdellah Hammoudi<sup>42</sup>), le caractère politiquement sensible du sujet ou du lieu. La facilité à obtenir des cartes topographiques des régions frontalières du Cameroun et

---

<sup>42</sup> Hammoudi, A., *Une saison à la Mecque*, Paris, Seuil, 2005.

l'impossibilité d'acquérir au Maroc celles de villes sahariennes, des régions orientales, voire la représentation à grande échelle de Sidi Ifni, sont significatifs de rapport et d'enjeux liés à la frontière fort différents.

Les modalités d'investigations sur le terrain qui s'ancrent sur la subjectivité du chercheur méritent d'être dévoilées et assumées, d'abord car cette subjectivité constitue autant un biais qu'un ressort d'enquête, ensuite parce que les efforts de mise à distance, de compensation et d'exploitation des biais et lacunes sont plus aisés une fois ceux-ci mentionnés. Je songe au cas de cette étudiante partie étudier les mutations spatiales dans un village mixte libanais, investi par des touristes aisés en provenance du Golfe : heureuse de bénéficier du carnet de contacts d'un informateur influent et bienveillant, elle se laissa enfermer dans un réseau maronite, oubliant d'enquêter auprès de l'autre communauté confessionnelle du village et dressant, au final, une géographie sociale très anamorphosée. Le chercheur est toujours positionné dans un jeu d'acteurs qui le dépasse et dont il prend la mesure (ou pas), parfois après-coup, quand le piège s'est déjà refermé.

Le terrain est un espace-temps catalyseur de malentendus. Comme tout individu, le chercheur est fait d'une identité plurielle et comme « étranger », il est un « stéréotype ambulant » (La Cecla 2002, p.91). Le terrain devient révélateur d'identités troubles, un miroir de soi dérangeant du fait des projections et des étiquetages multiples reçus, avec lesquels il faut composer et surfer.

Etre étrangère, femme et « blanche » en Afrique centrale peut être source d'inconfort pour maintes raisons. On y est avant tout l'héritier d'un passé colonial et de relations asymétriques, ainsi que le symbole d'une Europe encore largement perçue comme riche et opulente sur le plan matériel. D'où parfois l'attente des personnes enquêtées face au « blanc » (du visa à l'amélioration de la route), un amalgame avec la présence de personnels d'ONG, surtout lorsqu'on s'enquiert des conditions de vie, de l'épargne, du logement, de l'accès aux services de base (cf. au Bénin), suscitant en retour des demandes sur la finalité du travail et les perspectives de changement qu'il peut induire. La nationalité déclinée, il faut d'autres fois gérer l'inévitable assimilation à un gouvernement dont on n'approuve ni la politique migratoire ni les choix monétaires (cf. lors de la dévaluation du franc CFA) ou la présence militaire (Tchad, Centrafrique). Plus personnel encore, il faut faire face aux questions sexuées qui ne manquent pas de surgir sur une présence solitaire en Afrique, l'absence d'enfants (suspecte passée un certain âge), le célibat annoncé (assimilée à une disponibilité) ou le mari inventé (d'avance décrédibilisé puisqu'il laisse sa femme partir seule des mois).

En Afrique subsaharienne, l'extranéité et l'appartenance au genre féminin furent un énorme facilitateur d'enquête générant une sollicitude fréquente pour aider aux déplacements, mettre en contact, être hébergée et ouvrant la possibilité de partager le repas collectif sur la natte ou à la table des hommes dans les milieux musulmans, tant sahéliens que marocains, pour poursuivre la discussion. Divers auteurs<sup>43</sup> ont en effet pointé les impacts complexes du genre en condition d'enquête

---

<sup>43</sup> Cf. Abu-Lughod, L., *Veiled Sentiments. Honor and Poetry in a Bedouin Society*, Berkeley, University of California Press, 1986. James, W., « Transformations of the 'field' in N.E. Africa », in P. Dresch et al., *Anthropologists in a Wider World: Essays on Field research*, New York, Berghahn Books, 2000, p. 69-90. Voir aussi Wikan, U., *Tomorrow, God willing. Self-made Destinies in Cairo*, Chicago, The University of Chicago Press, 1996.

dans les sociétés islamiques, soulignant que le fait d'être une femme étrangère est en général plus positif qu'inconfortable : cette condition permet de pénétrer le domaine des femmes et d'avoir avec elles des discussions privilégiées –chose quasi-impossible pour un étranger homme- sans être exclue des entretiens avec les hommes du fait d'un statut d'étrangère-.

Alors qu'en Afrique subsaharienne, la catégorisation de blanche et française prévalut, la consonance arabe de mon nom n'échappa pas à plusieurs négociants tchadiens, heureux de conclure avec malice que j'étais un peu « Africaine aussi ». Sans être handicapante, cette filiation se révéla en revanche bien moins positive au Liban, le Maghreb y étant souvent regardé comme une sorte de Far Ouest sous-développé et mal dégrossi par rapport à une région proche-orientale, bastion de la culture et de l'histoire arabes. C'est avec un sourire condescendant que certains représentants officiels libanais prirent acte de mes origines et, plus tard, je saisis toute l'habileté de mon accompagnatrice pour insister, lors des présentations d'usage, sur mon statut de « professeur d'université en France » dans une société où l'apparence et le réseau relationnel priment.

En Afrique centrale comme au Liban, mon identification comme étrangère était saillante et je mis à profit les bienfaits de cette distance pour louvoyer, circuler, oser des questions candides. Non sans stupéfaction, la pratique et les à-côtés de la recherche se corsèrent au Maroc, terrain pourtant tenu pour calme et facile. Confondue avec une femme marocaine et sans cesse interpellée avec cette question « *assel ?* » (litt. origine), mon extranéité n'était plus évidente et le prestige de l'étranger, facilitateur d'enquêtes, n'était plus du tout acquis. Ma nationalité française fut maintes fois mise en doute au quotidien, que ce soit pour louer un appartement (un défi renforcé par le statut de femme seule avec enfants) ou même pour payer par chèque. L'usage –imparfait- de l'arabe dialectal joua dans les deux sens, tantôt favorisant les contacts, tantôt contrecarrant l'instauration d'une distance nécessaire. Dans une société marquée par la domesticité interne, il m'arrivât à Rabat d'être prise pour la bonne de mes enfants et, au commissariat de police où j'enregistrais une déclaration de perte de papiers, l'employée inscrivit sur le formulaire « Karine, fille de Ben X », abasourdie que je ne puisse me remémorer le prénom de mon grand-père paternel ! A cause de cette ascendance algérienne, mes incursions dans les provinces du Sud (appellation marocaine officielle du Sahara Occidental) recelaient un potentiel de suspicion supplémentaire pour les militaires postés aux barrages routiers ; formalité banale, la carte de séjour annuelle me fut remise après un entretien de deux heures, au cours duquel je découvris qu'on avait vérifié de ma scolarité primaire à mon sujet de thèse. Cocasses mais néanmoins troublantes, ces aventures rabaties me confortèrent dans le choix d'un terrain au Sud, dans une zone de carrefour culturel (entre mondes amazigh, arabophone et hispanophone) où j'éprouvais un sentiment de plus grande liberté comme femme dans l'espace public et où ma filiation algérienne fut d'emblée saluée par les leaders de la protestation locale, eux-mêmes fiers de leurs liens avec leurs voisins sahraouis.

Au Maroc, je réalisais à quel point la catégorisation immédiate comme étranger, statut dont j'avais tiré parti sur les terrains antérieurs, est davantage un joker qu'un handicap. Conséquence de la perception trouble de mon identité, la négociation d'une position d'étranger y fut moins évidente ; mes interactions varièrent sensiblement de celles de mes collègues -française et espagnole- du Centre J. Berque, avec qui je partageais quelques expériences de terrain conjoint. La curiosité suscitée

n'était pas la même, l'accueil et l'hospitalité<sup>44</sup> se déclinaient à des degrés bien différents.

Synonyme de découvertes, de voyages et rencontres, le terrain des géographes est souvent conté comme une source de plaisir qui participe d'un « art de vivre » (Pourtier 2007, p. 444). Si rien n'est moins vrai, rappelons qu'il constitue aussi un moment de confrontation multiforme et de malentendus (Albera 2001) et que de cette expérience fructueuse et intense découlent tout à la fois le recueil de données, des assertions interprétatives et un processus de cheminement vers soi.

---

<sup>44</sup> Pour un point sur l'hospitalité et les relations hôte/invité, voir Dresch, P., « Truth and Vulnerability in Middle Eastern Fieldwork », in P. Dresch et *al.*, *Anthropologists in a Wider World: Essays on Field Research*, New York, Berghahn Books, 2000, p. 109-128.



## IV- Frontières et bordures frontalières à l'heure globale

Cette partie entend moins proposer une synthèse qu'une relecture de mes travaux sur les frontières et les espaces frontaliers en croisant les expériences d'Afrique centrale, du Liban et du Maroc. Mon objectif est de resituer mes principales idées et conclusions par rapport à d'autres débats et études sur la frontière et les bordures frontalières, notamment dans les pays arabes et africains où les frontières sont « exogènes », i.e. tracées par des acteurs extérieurs à la région –Ottomans et surtout Européens-. Je ne prétends pas à un examen exhaustif de la littérature sur le sujet. Rien que sur l'Afrique, celle-ci est surabondante et variée d'une région à l'autre du continent. Mes références seront inévitablement incomplètes, lacunaires et sélectives. Cette partie est structurée en fonction des thématiques récurrentes que j'ai abordées et elle retrace *in fine* une façon personnelle d'étudier la frontière et les bordures.

Les questionnements basiques dont je suis partie étaient les suivants : qu'advient-il des limites d'Etat et des espaces frontaliers à l'heure néolibérale dans des régions où les frontières nationales sont héritées de la colonisation et où elles restent souvent un thème sensible car politiquement chargé ? Quels sont les pratiques et les usages de la frontière, en particulier localement et quotidiennement ? Quelles reconfigurations spatiales observe-t-on sur les bordures territoriales et avec quelles significations à propos du pouvoir d'Etat, de son territoire et du phénomène de mondialisation ?

Cette partie se décline en six thèmes. Le premier revient sur les mutations du concept de frontière, son traitement académique (différent selon les aires culturelles) en soulignant le maintien des limites d'Etat et le caractère indéboulonnable de la grille stato-nationale malgré (ou grâce à) la mondialisation (A). En abordant les frontières sous l'angle de leur transgression, avec leur instrumentalisation économique et commerciale (B), je propose de définir les espaces frontaliers comme des lieux d'opportunités et de profitabilité (C) puis, je rappelle ce qui fut l'idée majeure de ma thèse : la consolidation des territoires d'Etat par les flux marchands transnationaux largement 'informels' et la participation de l'Etat à cette dynamique des bordures (D). Central dans mes recherches au Liban et au Maroc, le thème de la contestation politique qui affecte certains espaces frontaliers est évoqué, avec des marges insoumises et rebelles que le pouvoir d'Etat tente de maîtriser par divers moyens (E). Le propos s'achève par l'étude des processus d'énonciation et de construction identitaires, qui sont constitutifs de la frontière et réactivés par la globalisation (F).

### **A- Bourgeoisement des frontières, persistance des limites d'Etat**

Les avatars des frontières d'Etat, définies comme « ligne de contact entre deux souverainetés étatiques » (Foucher 1988) ont été le point de départ de ma réflexion, consacrée en thèse aux espaces frontaliers d'Afrique centrale. Le concept de frontière,

couplé à la notion de 'territoire', a vite été élargi à différentes limites intérieures ou supranationales, tracées par d'autres acteurs détenteurs de pouvoir (Bennafla 2002, réf.23). Cette focalisation initiale a pris place dans le cadre d'un renouveau général des études sur la frontière, en géographie et en sciences sociales, à la charnière des années 1980-90, dans un contexte de fin des blocs Est-Ouest et d'instauration d'un nouvel ordre mondial néolibéral. En géographie, ce regain d'intérêt signait la fin définitive de « l'anathème disciplinaire »<sup>45</sup> (1944-1970), lié aux errements de la géopolitique allemande au début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1990, l'impact de la globalisation et des flux transnationaux inaugure un débat sur l'affaiblissement des frontières d'Etat, la déterritorialisation et l'avènement d'un 'monde sans frontières' (Badie 1995, Newman 1999, Ohmae 1990).

Les attentats du 11 septembre 2001 à New York marquent un tournant dans le champ des études sur la frontière. La montée des préoccupations sécuritaires et le récit d'une lutte contre le terrorisme international nourrissent des analyses sur un processus de *re-bordering* : loin de disparaître avec la globalisation, les frontières persistent et se multiplient, telles une hydre (Lussault, Paquot 2012) ; leur forme et leur nature se métamorphosent avec des frontières linéaires qui cèdent le pas aux frontières réticulaires (*networked borders*)<sup>46</sup>, souvent invisibles ; de nouveaux types de frontière apparaissent, comme celles inscrites dans les corps (Sassen 2006) ; d'autres se déplacent avec l'externalisation et la privatisation des dispositifs de surveillance et de filtrage frontaliers. Depuis deux décennies, on ne compte plus les colloques, programmes, instituts et réseaux scientifiques consacrés à la thématique des frontières<sup>47</sup>, sans parler des numéros spéciaux de revue. Gabriel Popescu tire le même constat dans un remarquable ouvrage synthétique *Bordering and Ordering the Twenty-first Century. Understanding Borders* (2012).

Limite sociale<sup>48</sup> et politique surimposée dans l'espace, la frontière est consubstantielle à l'homme et constitue « avant tout une affaire morale et intellectuelle »<sup>49</sup> qui sert à faire corps, à donner matière, à affirmer une identité en se différenciant de l'autre (Guichonnet, Raffestin 1974, La Cecla 2002). Le sens, la charge, les fonctions et les formes matérielles de la frontière évoluent à travers l'histoire, selon les lieux, les dispositifs de pouvoirs, l'appareillage technique et les représentations culturelles (Bonnemaison 1981).

Les travaux d'historiens ont largement mis en exergue, au sud du Sahara, cette diversité de la notion et du rôle des frontières : confins fluides et changeants des empires médiévaux ; « zone d'expansion ou de régression culturelle au XIX<sup>e</sup> s. » liée aux grandes conquêtes, par exemple jihadistes (Coquery-Vidrovitch 1999) ; « frontière interne » correspondant à des fronts pionniers de colonisation ou à des espaces tiers interstitiels entre formations guerrières et maraboutiques (Kopytoff 1987). La frontière est un concept mutant, dynamique et un objet à géométrie variable (Groupe frontière 2004). Un consensus se dégage actuellement pour admettre que

---

<sup>45</sup> Renard, J.-P., et al., *Le géographe et les frontières*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 43.

<sup>46</sup> Voir Balibar (2007) et Rumford, C., « Theorizing Borders », *European Journal of Social Theory*, n°9 (2), p. 155-170.

<sup>47</sup> Cf. *Association for Borderlands Studies (Aborne)*.

<sup>48</sup> Cf. Simmel, G., « La frontière est un fait sociologique qui prend une forme spatiale », in *Sociologie. Etudes sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 1999, p. 607.

<sup>49</sup> Debray, R., 2010, op.cit., p.16.

l'idée d'une frontière-ligne de démarcation, élaborée au XVIII<sup>e</sup> s. en Europe et transposée lors de l'aventure coloniale, est désormais dépassée (mais pas déclassée) avec la révolution des technologies de communication, les politiques d'intégration régionale, sans compter la réalité du terrain. En bien des endroits d'Afrique, du monde arabe et de la terre, notamment au désert, la frontière étatique linéaire et rigide n'a jamais existé ailleurs que sur les cartes.

Je ne reviendrai pas en détail sur les différentes formes et matérialités de la frontière (zone, point, ligne), ses métamorphoses, sa démultiplication à toutes les échelles spatiales (Antheaume, Giraut 2005, Bennafla 2002, réf.23, Mbembe 2000, Piermay 2005). L'encastrement des frontières s'est densifié depuis deux décennies avec la recrudescence des guerres civiles (cf. en Afrique) ou des interventions étrangères (cf. la *Green zone* de Bagdad) ; avec la hantise des flux migratoires, des trafics ou du terrorisme qui poussent à l'érection de murs (Ceuta) ou de barrières de protection (Neisse, Novoseloff 2010) ; avec l'exacerbation d'un désir d'entre soi indissociable d'un processus général d'individuation. Parmi les frontières plus ou moins nouvelles, citons par exemple celles des camps de réfugiés sous contrôle du HCR ou des ONG, chargées de contenir les flux d'indésirables (Agier 2008) ; les frontières de l'insécurité tracées par des bandes armées ou des coupeurs de route (les « *zaraguina* » des confins centrafricains, tchadiens, camerounais) ; les frontières religieuses rigidifiées avec l'adoption de la charia par certains Etats du Nigeria ; la résurgence des chefferies coutumières ; les frontières des enclaves de grandes firmes pétrolières ou des *gated-communities* (les *coumpounds* du Caire), forteresses résidentielles fermées dont certaines semblent bien constituer des espaces d'extra-territorialité<sup>50</sup>. Bref, dans un contexte de globalisation néolibérale, le bourgeonnement de frontières est loi, l'économie et l'industrie de la clôture prospèrent (Foucher 2007) sans que ne tombent les frontières nationales, en particulier celles des Etats africains, auxquelles on impute, trop vite, un surcroît de fragilité du fait de leur caractère récent et exogène, et de la faiblesse des encadrements étatiques.

La façon dont la littérature scientifique aborde les frontières d'Etat et les espaces frontaliers s'avère assez différente entre le monde arabe (Afrique du Nord-Moyen-Orient) et l'Afrique subsaharienne. Certes, à l'intérieur même de ces aires géographiques immenses, il existe des variations dans les préoccupations des chercheurs travaillant sur la frontière. Simon Imbert-Vier<sup>51</sup> a suggéré une analyse de ces variations, évoquant la place importante, dans les études sur l'Afrique de l'Ouest, du thème de la pérennité des frontières et de l'inscription de la limite étatique dans le prolongement de frontières précoloniales (Asiwaju, Nugent 1996, Nugent 2002) ; en Afrique de l'Est, il note l'insistance des études sur les réseaux, les constructions politiques dynamiques et réticulaires dotées de frontières souples (Hirsch, Fauvelle-Aymard 2002, Vernet 2004)<sup>52</sup> ; il suggère un croisement entre le thème de la frontière

---

<sup>50</sup> Florin, F., « Les quartiers fermés du Grand Caire. Dimensions urbanistiques et idéologiques d'une forme de ville : nouvelle urbanité ou césure urbaine ? », *L'Espace Politique*, 17, 2012 (2), mis en ligne le 15 juin 2012, <http://espacepolitique.revues.org/index2393.html>, consulté le 20 septembre 2012.

<sup>51</sup> Imbert-Vier, S., *Interrogation historiographique : études des frontières et aires géographiques, les questions sur les frontières sont-elles liées aux territoires délimités ?*, 6 mars 2009, en ligne <http://www.frontafrique.org/spip.php?article24>, consulté le 22 juillet 2012.

<sup>52</sup> Hirsch, B., Fauvelle-Aymar, F.-X., « L'Éthiopie médiévale. État des lieux et nouveaux éclairages », *Cahiers d'études africaines* (2), n° 166, 2002, p. 315-336 ; Vernet, T., « Le territoire hors les murs

et les manipulations identitaires en Afrique australe (Fauvelle 2006<sup>53</sup>, Gervais-Lambony 1998 et 1999).

Sans doute est-ce escamoter la variété des études, mais lançons la remarque : en Afrique subsaharienne, le thème du legs colonial des frontières et de ses conséquences reste incontournable dans le débat, alors que cette thématique imprègne moins les recherches sur le monde arabe. Pourtant, la question du partage de l'empire ottoman fait écho à la curée de l'Afrique noire ; le morcellement du Croissant fertile par les puissances étrangères (France et Grande-Bretagne en tête), sur fond de rivalités pétrolières et commerciales, n'est pas éludé, et l'instauration par le regard occidental d'une grille de lecture 'communautaire' -avec des 'minorités' à protéger- est largement critiquée, surtout quand elle sous-tend les analyses géopolitiques sur la région (Saïd 1980).

Reste que les études dans le monde arabe s'attèlent davantage à une réflexion sur la notion même de frontière (Nordman 1975 et 1997), sur la rupture entre logique d'Etat-nation et logique d'empires, ainsi que sur le développement d'idéologies transnationales, l'arabisme et l'islamisme, concomitant à l'instauration d'une territorialité stato-nationale (Bocco, Meier 2005). L'approche des frontières au Moyen-Orient est largement dominée par des considérations géopolitiques (Chagnollaud, Souiah 2004), attentive aux difficultés de certains nationalismes pour obtenir la reconnaissance d'un Etat (Sahraouis, Kurdes, Palestiniens), aux transgressions de frontières par la main d'œuvre ou les réfugiés, aux litiges frontaliers (Golfe, Chott al-arab, Syrie-Liban, Golan etc.) ou aux dispositifs de contrôle étatique déployés sur les marges via un quadrillage administratif ou des politiques de développement (Ababsa 2009).

Les frontières des Etats arabes ne donnent pas lieu à des analyses aussi vives et controversées sur leur 'artificialité' (Igué 1995, Bouquet 2003), leurs impacts néfastes<sup>54</sup> et, ce faisant, des discours divergents sur leur (ré)appropriation sociale (Nugent 2002, Bennafla 2002, réf.1), la nécessité de leur révision<sup>55</sup> ou leur nécessaire dépassement grâce à la promotion de l'intégration régionale et d'une coopération transfrontalière (Asiwaju 2008).

En Afrique subsaharienne, de nombreux travaux sont consacrés à la régionalisation (inter-étatique) et au régionalisme (ou micro-régionalisme), ces constructions étant le résultat de processus institutionnels ou issus de dynamiques 'informelles', opérant 'par le bas' (Bach 1998, Igué, Zinsou-Klassou 2010). La coopération régionale à l'image de la SADC, de la COMESA ou de la CEDEAO<sup>56</sup>, d'une part, et les « micro-régions » (pas toujours transfrontalières), d'autre part, tels

---

des cités-Etats swahili de l'archipel de Lamu, Kenya (1600-1800), *Journal des africanistes*, t. 47, fasc. 1-2, p. 281-411.

<sup>53</sup> Fauvelle-Aymar, F.-X., *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Seuil, 2006.

<sup>54</sup> Symbole de l'arbitraire colonial, les frontières africaines sont souvent vilipendées pour avoir écartelé des groupes culturels ou regroupé d'autres ethnies qui nourrissaient des contentieux, créé des territoires trop grands ou trop petits, voire pour engendrer des conflits. J.O. Igué écrit : « *Le problème de fond pour sortir l'Afrique de ses malheurs ( ...) c'est celui de la gestion de l'héritage colonial à travers les frontières léguées par la colonisation* » (1995, p. 29).

<sup>55</sup> Cf. Interview de Wole Soyinka, « Bloodsoaked Quilt of Africa », *The Guardian* (Londres), 17 mai 1994 et la carte de l'Afrique proposée par le juriste kenyan Makau wa Mutua, parue dans le *Boston Globe* du 22 septembre 1994.

<sup>56</sup> SADC : Southern African Development Community ; COMESA : Common Market for Eastern and Southern Africa ; CEDEAO : Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

les *Spatial Development Initiatives*, les *Development corridors* d'Afrique orientale et australe ou les 'pays-frontière' d'Afrique de l'Ouest<sup>57</sup>, sont l'objet de multiples études, avec des points de vue variés. Certains auteurs sont partisans de valoriser les « pays-frontière » comme 'espaces de développement partagé' (Igué, Zinsou-Klassou 2010). D'autres font le procès de la coopération transfrontalière africaine au regard de la transposition d'un modèle européen, du rôle attendu de pilule pour le développement, de la faible efficacité des institutions (Pourtier 1999) et de la captation des ressources offerte aux dirigeants. Récemment, des chercheurs anglo-saxons se réclamant d'une nouvelle approche régionaliste (*New Regionalism Approach*) ont proposé de dépasser une vision trop stato-centrée de la régionalisation et des micro-régions (Söderbaum et Taylor 2008). Ils suggèrent d'appréhender les micro-régions comme la résultante de mécanismes (et d'acteurs) à la fois formels et informels : « *such regions are most obviously constructed at the interface between the top-down and the bottom-up, where state and society straddle each other (...) they [micro-regions] represent the degrees of agency that African operationalise on a day-to-day life* » (p. 16 et 28).

Les pays du Moyen-Orient ne sont pas exempts de projets et d'études sur les politiques d'intégration régionale (cf. les avatars des accords euro-méditerranéens, le *Great Arab Free Trade Market*, l'Union du Maghreb Arabe etc.). Mais à l'exception du Conseil de coopération du Golfe, les traités existants fonctionnent mal en raison de tensions frontalières, de la prééminence d'une vision défensive des frontières et du maintien de barrières réglementaires. Les travaux consacrés aux micro-régions issues d'un régionalisme par le bas sont plus limités au Moyen-Orient, quand bien même certaines bordures frontalières sont le siège d'activités commerciales intenses, par exemple entre Syrie, Iran et Turquie (Rabo 2006), entre l'Algérie, le Maroc et les enclaves espagnoles de Ceuta-Melilla, entre Israël et la Jordanie, ou entre les territoires occupés palestiniens et Israël (Parizot, Natsheh 2011).

Si le regard académique jeté sur la frontière diffère d'une région à l'autre, le thème d'une frontière floue, fluide et mobile est partagé. La mobilité de la frontière peut tenir au choix d'un support fluvial lui-même instable (cf. les estuaires du Chott el Arab entre Iran/Irak ou du Rio del Rey entre Nigeria/Cameroun). Cette mouvance renvoie aussi à la dissémination des dispositifs de contrôle sur le territoire national – réponse à une frontière devenue ubiquiste- ou encore aux situations de conflits.

Les guerres peuvent en effet déplacer et 'épaissir' une frontière, (re)devenue front militaire ; les conflits engendrent aussi des interprétations divergentes sur la localisation de la frontière, produisant incertitude et fluctuation sur le terrain : bordures instables de la République démocratique du Congo (RDC) coïncidant avec différentes zones d'influence étrangères et de pillage économique depuis 1996 ; frontière septentrionale controversée de l'Etat du Sud-Soudan (né en 2011) zigzagant à travers les puits pétroliers ; confins incertains du Somaliland, dont l'Etat, reconstruit *de facto* depuis le centre, s'est affirmé lors des différends frontaliers avec le Puntland entre 2002 et 2004 (Hoehne 2010). Au Liban et au Maroc, on a pu constater un phénomène analogue de flottement de frontière en l'absence de chaos politico-militaire.

---

<sup>57</sup> Ces pays-frontière ont été définis par le Club du Sahel en 2002.

Le brouillage de la frontière et de la souveraineté libanaises était saillant dans la plaine de la Békaa, militairement occupée entre 1976 et 2005 par l'armée syrienne, d'abord pour contrer les milices palestiniennes, puis faire contrepoids à l'invasion israélienne, par le Sud, en 1976. Si la frontière entre Syrie et Liban restait marquée au niveau des postes officiels de passage frontaliers, divers éléments alimentaient l'idée d'une dilution de la frontière dans la vallée libanaise : la visibilité des camps militaires syriens, les barrages routiers mis en place par l'armée et les services de renseignement syriens, l'installation d'un centre de commandement syrien (à Anjar), les statues des dirigeants syriens érigées à l'entrée des principales villes de la région (Chtaura, Baalbek), la dissémination de portraits géants d'Hafez el Assad ou la pancarte indiquant « route du président Hafez El Assad » dans une zone nord du Liban... Plutôt qu'une frontière d'Etat linéaire, la réalité donnait à voir une « zone frontière », la Bekaa apparaissant au final comme un espace d'entre-deux entre Syrie et Liban, une vaste *border zone* intermédiaire (Bennafla 2005, réf.36).

Dans un autre contexte, la frontière septentrionale du Sahara Occidental est aussi révélatrice du décalage flagrant entre représentation cartographiée et réalité de terrain (Bennafla 2012, réf.16 et 47). Sur toutes les cartes circulant hors du Maroc, le Sahara au statut litigieux est bordé au Nord par un tracé rectiligne, souvent en pointillé, calé sur le parallèle 27°40'. Cette délimitation, qui reprend une division administrative interne à l'ancien Sahara espagnol, est celle de la légalité onusienne (cf .fig.1). Totalement proscrite dans l'iconographie officielle et la presse marocaines, cette frontière est invisible dans le paysage. Seule la densité accrue des barrages militaires le long de la route bitumée, notamment à l'entrée et à la sortie des villes, indique au voyageur venant du nord du Maroc, un espace « autre ». Ignorant la frontière onusienne, le découpage administratif du territoire marocain de 1997 a créé une frontière alternative : la limite sinueuse des « Provinces du Sud du royaume » passe au-delà du tracé rectiligne, incorporant des zones dont le rattachement au royaume n'est pas controversé comme Guelmim (jadis dans le Maroc sous Protectorat français), Tan Tan ou Tarfaya (situées dans la région rétrocédée en 1958 au Maroc par l'Espagne). Cette limite nord des « Provinces du Sud du royaume » est, elle-même, mobile puisque le projet de régionalisation avancée défendu par le roi Mohammed VI entend la repousser vers le Nord, de façon à incorporer la nouvelle province de Sidi Ifni, créée en 2010.

Oscillantes, brouillées, virtuelles dans maintes situations, les frontières d'Etat se maintiennent en dépit du pêché originel colonial, des crises politiques ou des turbulences militaires, parfois intenses. Les mouvements sécessionnistes qui ont abouti, à l'instar du Somaliland (sans reconnaissance internationale depuis 1991), de l'Erythrée (1993) ou du Sud-Soudan (2011) sont rares. Les territoires de la Somalie, de l'Irak, ou de la RDC n'ont pas explosé mais implosé : le cadre frontalier, aussi formel soit-il (en RDC), est conservé au profit de solution fédérale (en Irak depuis 2006), d'une auto-administration de fait (le Somaliland) ou d'un contrôle étatique à éclipses sur les bordures (Yémen).

La grille stato-nationale reste jusqu'ici indéboulonnable pour plusieurs raisons. D'abord, car les détenteurs du pouvoir d'Etat en ont besoin pour obtenir une reconnaissance internationale et s'inscrire dans le système économique mondial. Aussi « fantôme » que soit l'Etat (Reno 2000), les dirigeants à sa tête requièrent la reconnaissance d'une « souveraineté externe », de pure façade, pour capter des prêts,

une aide internationale, obtenir un appui militaire ou passer des contrats commerciaux, en un mot pour poursuivre ce que d'aucuns appellent une logique d'Etat néo-patrimonialiste (Clapham 1996, Médard 1991). Le territoire national borné de frontières linéaires a beau, dans les faits, être l'objet d'un contrôle étatique effectif très partiel, il constitue un outil indispensable pour la captation de ressources extérieures.

La plupart des mouvements rebelles qui ont secoué l'Afrique de l'Ouest (Liberia, Sierra Leone) dans les années 1990 ne proposaient pas un nouveau découpage territorial, centré sur la région transfrontalière-sanctuaire, mais souhaitaient récupérer le territoire dans ses contours existants. En 2012, le mouvement congolais du 23 mars, né sur les décombres de l'ancienne rébellion du Congrès national du Peuple (actif en 2008) ne souhaite pas conquérir Kinshasa, mais reprendre, avec l'appui de Kigali, le contrôle perdu des provinces frontalières du Kivu. Les espaces transnationaux ou transfrontaliers créés par des groupes rebelles sont des espaces provisoires qui ne suscitent ni sentiment d'appartenance ni aménagement spécifique. Certes, il est encore trop tôt pour apprécier l'effectivité et la durabilité du territoire touareg, proclamé en 2012 au Nord du Mali par le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Mais d'ores et déjà, des divergences sont apparues entre ses chefs, dont plusieurs sont hostiles à une sécession territoriale, surtout depuis leur débordement par des groupes islamistes radicaux (*Ansar Eddine*, AQMI).

L'inertie des frontières d'Etat est souhaitée par les institutions régionales comme l'Union Africaine ou la Ligue arabe, lesquelles n'ont de cesse d'appeler au maintien de l'unité des territoires nationaux menacés, au Mali comme en Syrie.

Mais le maintien des frontières doit surtout à leur intériorisation et à leur réappropriation par les populations. Quand bien même, en Afrique noire, les frontières ont précédé l'Etat (Pourtier 2001), celui-ci en tant que « communauté imaginée » (B. Anderson) a été investi. Au fil du temps, le dessin de son territoire a imprimé les esprits, grâce à la force de discours national(-iste), aux cartes de manuels scolaires, aux symboles maniés lors des cérémonies officielles (drapeau et hymne) ou aux compétitions sportives. Se juxtaposant à d'autres collectifs identitaires, sans exclusion réciproque, les sentiments d'appartenance nationale se sont forgés avec le temps, en référence à un territoire d'Etat borné. Les manifestations de Maliens du nord en faveur de l'unité territoriale du Mali (été 2012) rappellent cet attachement au cadre (photo.5). De la même façon, si le « printemps arabe » a initialement montré une certaine solidarité entre peuples arabes et le réveil d'une mémoire collective arabe (manifestation de soutien d'un pays à l'autre, circulation des slogans tunisiens inspirés de la poésie arabe tel « le peuple veut... » ou le fameux « dégage »), les spécificités nationales ont été martelées et il n'est nullement question de revenir aux temps mythifiés de l'unité, incarnée par les empires omeyyade et abbasside (VIII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>. s.). C'est bien à l'échelon national, dans l'espace d'Etat hérité, que se négocie la sortie d'autoritarisme.

Photo 4. Manifestation, à Bamako, des habitants originaires du nord du Mali contre la prise de contrôle de cette région par des islamistes, le 4 juillet 2012.



source : *Le Monde*, mardi 17 juillet 2012.

## **B- Frontières transgressées : l'animation économique des bordures**

A l'heure actuelle, le tour du monde des espaces frontaliers est plutôt effectué sous l'angle des murs (Ritaine 2009), de la conflictualité (Diener, Hagen 2010) ou en pointant la fonction sélective des frontières. Ces dernières connaissent un processus général d'ouverture –quand il s'agit des flux de capitaux, d'informations et de marchandises- mais de fermeture, dès lors qu'il s'agit du déplacement des travailleurs, en particulier ressortissants des pays pauvres ou émergents.

La circulation internationale des personnes accapare l'attention, car elle révèle un durcissement des frontières, la multiplication et la technisation des barrières de contrôle, avec des dispositifs de surveillance inscrits jusque dans les corps, grâce aux identifiants biométriques (Agamben 2003, Andreas 2005, Balibar 2007 et 2001, Bigo, Guilds 2005). Les travaux sur l'Afrique et le monde arabe n'échappent pas à cette focalisation sur les mobilités de personnes et les migrations (Bredeloup, Pliez 2005, Bensaâd 2009, Brachet, Choplin, Pliez 2011, Peraldi 2011). Pour deux raisons principales.

La première est la prolifération et la régionalisation des conflits armés depuis la fin de la guerre froide, à l'origine de vagues de déplacés et de réfugiés (Guichaoua 2004, Cambrézy et *al.* 2008, Berthomière, Doraï, de Tapia 2003). On notera que la dimension économique et commerciale des camps de réfugiés est peu examinée, alors que l'aide alimentaire internationale génère des trafics marchands.

La deuxième raison est la réorganisation des routes migratoires internationales avec l'affirmation, au cours des années 1990, d'une fonction de transit de la Turquie ou des Etats sahélo-sahariens -pour les migrants rêvant l'Europe- et le rôle de pôle d'immigration rempli par un certain nombre de pays arabes, jusqu'alors exclusivement tenus pour des bassins émetteurs (cf. l'Egypte, le Maroc, la Mauritanie ou l'Algérie). Amplement médiatisé depuis son basculement massif dans la sphère

illégale au cours des années 1980, le thème des migrations humaines et des dispositifs de contrôle obnubile les pouvoirs publics et fait converger les recherches actuelles.

En comparaison, l'exploitation économique des frontières a été moins analysée ces dernières années. Diverses études ont pourtant mis en évidence l'imbrication des flux de personnes et de marchandises, la « mixité du transport » (Brachet 2009, Choplin, Lombard 2008, Pliez 2006 et 2009). Le développement industriel des bordures frontalières est surtout abordé quand il s'agit de processus institutionnalisés, encouragés par des politiques : *maquiladoras* du Mexique, zones franches industrielles du Maroc ou de la péninsule arabique (Dumortier 2007, Piermay 2009 et 2011), zones industrielles qualifiées (QIZ) du Proche-Orient (Bost 2010). L'exemple de la plaine de la Békaa, marquée à partir du milieu des années 1990 par l'implantation de complexes agro-industriels (laiteries) tournés vers l'exportation, étaye pourtant un mode d'essor industriel plus discret, issu de réinvestissements de Libanais à l'étranger et mettant à profit l'instauration d'un système de franchises et la disponibilité d'espace dans un espace périphérique (Bennafla 2007, réf.22).

En Afrique subsaharienne, les préoccupations de sécurité alimentaire (dès les années 1970 au Sahel) et la politique d'intégration régionale relancée à l'orée des années 1990 ont engendré une série d'études sur les échanges transfrontaliers de marchandises, notamment pour appréhender les complémentarités agro-pastorales ou industrielles entre pays membres d'une union économique et douanière. A partir de la fin des années 1980, plusieurs travaux soulignent le grouillement singulier d'activités commerciales en périphérie des territoires d'Etat et l'élaboration de régions transfrontalières, économiquement dynamiques (Bach 1998, Bennafla 1999, réf. 25, Grégoire, Labazée 1993, Egg, Herrera 1998, Fanchette 2001, Igué 1989).

Cette fermentation commerciale sur les marges frontalières n'est certes pas spécifique à l'Afrique. L'Amérique latine est le siège de trafics similaires, par exemple aux frontières du Mexique ou de la Bolivie (cf. les travaux du COLEF ou de L. Perrier-Bruslé<sup>58</sup>). Au Proche-Orient, des études récentes, encore trop rares, évoquent l'instrumentalisation commerciale des frontières entre territoire israélien, colonies juives et territoires occupés palestiniens (Parizot, Basel 2011). Le cas de l'Afrique de l'Ouest et du Centre est singulier dans la mesure où l'effervescence marchande sur les bordures frontalières s'inscrit dans un continent officiellement en marge du commerce mondial – en 2009, l'ensemble du continent capte à peine plus de 3% des échanges mondiaux, selon le rapport annuel de l'OMC sur le commerce mondial en 2010 -. Au sud du Sahara, la faiblesse des structures d'encadrement étatiques favorise la perméabilité des frontières, dont beaucoup sont de véritables passoires.

La porosité des frontières d'Etat et les stratégies commerciales frontalières sont manifestes dès l'époque coloniale<sup>59</sup>. Lieu de séparation et zone de contact entre systèmes juridico-politiques distincts, les frontières sont à même d'encourager les

---

<sup>58</sup> El Colegio de la Frontera Norte (<http://www.colef.net/>) ; Perrier Bruslé, L., *La dernière frontière, loin des Andes, trop près du Brésil : la frontière orientale et la construction du territoire en Bolivie.*, thèse pour l'obtention du doctorat de géographie, Université Paris I, 2005.

<sup>59</sup> Voir pour l'Afrique subsaharienne les travaux de Mills (1973), Beauvilain (1989), Gallais (1982), Nugent (2002) ou Roitman (1998).

échanges et de créer des interfaces dynamiques. Par exemple, à l'échelle restreinte de Sidi Ifni, différents auteurs avaient noté, dès la fin des années 1930, l'existence d'un commerce fructueux entre l'enclave espagnole, bénéficiaire d'une franchise douanière, et le Maroc sous Protectorat français (Oliva 1971). Sur le continent africain, le nouvel ordre territorial instauré par les Européens à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., avec l'apposition d'une grille politico-administrative et le souci de stabilisation des populations, incarne certes une rupture avec la « territorialité itinérante » d'antan et l'existence d'un rapport fluide à l'espace. Mais ce maillage frontalier n'a ni rigidifié l'espace ni obstrué les circulations : les routes, les itinéraires ont changé (cf. l'abandon progressif des pistes caravanières), en partie du fait de la maritimisation des échanges ; les réseaux marchands se sont simplement réorganisés.

Les contrastes démographiques, les distorsions en matière de ressources naturelles, les choix différenciés de politiques économiques, fiscal-monétaires, réglementaires ont creusé au fil du temps des disparités de part et d'autre des frontières d'Etat.

Quelques exemples de ces décalages stimulants : au Gabon, la détention de la rente pétrolière, sylvicole et minière a conduit les autorités à négliger le développement agricole, de sorte que ce pays forestier est dépendant des importations de denrées fournies, entre autres, par son voisin camerounais, aux potentialités agricoles quasi-similaires : largement composé de vivres frais, le commerce frontalier entre Cameroun et Gabon est contrôlé par des commerçants originaires des Grassfields (une région de hautes terres, au SW du Cameroun) et il implique des revendeuses camerounaises, les *bayam-sellam* (en pidgin, « celles qui achètent pour revendre »), lesquelles proposent sur les marchés frontaliers des vivres acquises à Douala ou Yaoundé (Bennafla 1994, réf.42).

Entre Côte d'Ivoire et Ghana, la différence de prix d'achat des fèves au producteur se combine aux disparités de change monétaire (entre cedi et franc CFA) pour déterminer les évasions de cacao en contrebande, vers l'un ou l'autre pays selon la conjoncture (Nugent 2002, Spire 2010, Stary 1998). Le déversement massif de produits nigériens vers les pays de la zone franc CFA est commandé par la disponibilité en carburant (« le fédéral »), la diversité des usines nigériennes, les économies d'échelle réalisées grâce aux 150 millions d'habitants et, surtout, par une « logique de pompe à franc CFA » (Herrera 1998), les opérateurs nigériens recherchant du franc CFA, convertible à taux fixe en euro et donc source de devise.

Egalement riches en hydrocarbures, les Etats de Libye et d'Algérie se singularisent par une politique de subvention à la consommation des denrées de base (sucre, huile etc.) qui alimentent un trafic transfrontalier vers les pays sahéliers (Bennafla 2003, réf.13), voire jusqu'à la région des Grands lacs pour le carburant (le « kadhafi »). La fermeture de l'économie syrienne jusqu'au début des années 1990 a de la même façon stimulé l'exportation de produits agricoles et de biens de consommation courante depuis le Liban, y compris pendant la guerre civile libanaise (1975-1990). Le bombardement du centre-ville de Beyrouth entraîne, dans les années 1980, la réorganisation des circuits marchands et bancaires, au profit de la ville périphérique de Chtaura et des villages frontaliers (Masnaa), sécurisés par la présence de l'armée syrienne (Bennafla 2010, réf.8).

En Afrique subsaharienne, les années 1980 marquent un tournant à cause de l'intensification, de la généralisation et de l'ampleur sociale prise par les échanges

transfrontaliers ‘informels’ dans un contexte de délabrement des appareils d’Etat, de récession économique et d’une précarité accrue avec la mise en œuvre des plans d’ajustement structurel. Accessible à tous, car ne requérant pas de formation particulière -ce qui ne signifie nullement l’absence de savoir-faire-, le commerce devient palliatif, soupape à la crise et condition possible de la survie.

L’Afrique du Nord est pareillement concernée par l’exacerbation des trafics transnationaux. En Algérie, la libéralisation économique et politique (après octobre 1988), la diminution du prix du pétrole (1986) et les slogans étatiques pour une vie meilleure concourent à l’élargissement social et à la visibilité inédite de pratiques commerciales multiformes, connues sous le nom de *tbazniss* ou *trabendo* (Boumaza 2005). Déformation de l’espagnol *contrabando*, puisant ses racines dans le colportage transnational colonial, ce commerce d’import-export fleurit aussi en Tunisie et en Libye à la fin des années 1980, avec des va-et-vient vers l’Italie (Peraldi 2007).

Soumis aux aléas du change monétaire, de la desserte en transport, des embargos, des conflits ou du climat, les trafics frontaliers accrus ont des conséquences spatiales visibles : les bordures territoriales s’activent et attirent, polarisées autour d’un ou plusieurs marchés, à l’animation hebdomadaire. Le cas du marché camerounais de Mbaïboum, devenu au cours des années 1990 un pôle majeur de ravitaillement de la capitale centrafricaine, est de ce point de vue fascinant par l’ampleur de son aire de chalandise, sa fréquentation internationale et son pouvoir d’attraction (Bennafla 1998, réf.26)). En certaines zones d’intersection frontalières, la croissance démographique et le rayonnement des places marchandes sont spectaculaires, promouvant des marges jadis considérées comme « inutiles » par le pouvoir colonial ou délaissées par les investissements au profit des zones littorales et de la capitale. La dynamique économique qui affecte les bordures territoriales requalifie des marges et constitue alors un retournement fréquent de l’espace post-colonial, par exemple entre Guinée/Mali/Sénégal (Ninot 2003, Mbodj 2009), dans la Békaa centrale ou sur l’axe Oujda (Maroc)-Maghnia (Algérie).

Un aperçu des cartes des marchés réalisés par l’équipe du LARES en Afrique de l’Ouest (fig.4) pointe le caractère spatialement sélectif du bouillonnement marchand. Les bordures territoriales sont inégalement affectées par la cristallisation de marchés. Les espaces dotés d’une rente de situation sont privilégiés : triple ou quadruple intersection frontalière ; couloirs étroits et territoires en touches de pianos marqués par la proximité de plusieurs frontières internationales; zones de contact monétaire ou présentant de forts contrastes réglementaires, liés à des choix politiques (interdiction ou restriction à l’importation de certains produits par exemple). Géant démographique et industriel doté d’une monnaie inconvertible et dépréciée sur le marché parallèle des changes, le Nigeria a un territoire surligné par une guirlande de marchés, qui s’égrènent le long des frontières partagées avec les pays de la zone franc CFA.

Structurant les bordures animées, les marchés se situent à plus ou moins grande distance de la frontière, les conditions naturelles, la distribution des couloirs de communication et les points de rupture de charge interférant dans leur distribution. Dans le Sahara malien et algérien, les *gawarij* tiennent lieu d’entrepôts, d’auberges et de magasins (Scheele 2009). Certains marchés s’ancrent dans des villages préexistants ou des villes aux fonctions diversifiées (Melilla ; Malanville au Bénin), d’autres sont des créations *ex-nihilo* ou coïncident avec d’anciens caravansérails. La répartition des

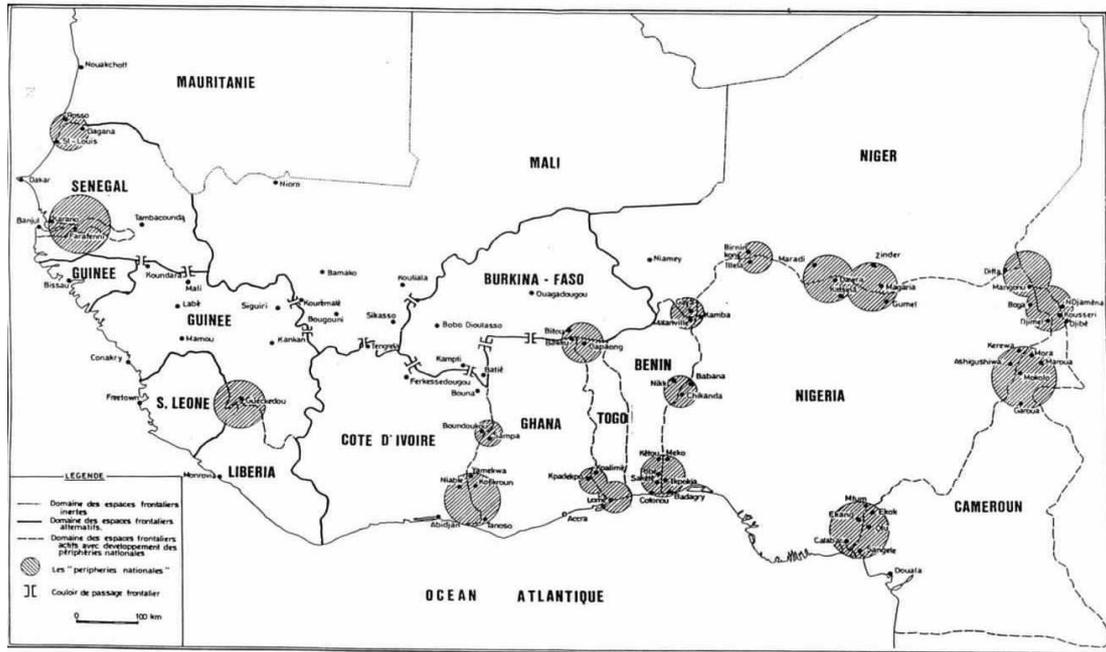
places marchandes obéit parfois à un dispositif gémellaire, en miroir de la frontière (cf. entre Bénin et Nigeria ou entre Haute-Casamance et Gambie) qui signale fréquemment une complémentarité entre les flux. Certains marchés sont des relais spécialisés dans la fourniture d'une ou plusieurs marchandises.

Dans une large mesure, l'animation commerciale des marges frontalières repose sur des transactions de biens ordinaires, marchandises d'usage quotidien : lessive, vaisselle, sucre, allumettes, électroménager, équipement électronique ou audio, pièces de rechange... Il existe des produits phares du trafic marchand à cause des bénéfices obtenus, de leur importance dans l'économie locale (essence, ciment, bétail, textile) ou de leur emboîtement dans une circulation internationale. On songe aux véhicules d'occasion (ou volées), surnommées « congelées » ou « au-revoir-la-France » expédiées depuis l'Europe (France, Belgique) vers Lomé, Cotonou ou Dakar et redistribuées dans la sous-région. De même, un trafic de cigarettes américaines, importées par Cotonou ou Lomé, remonte vers le Niger (Agadez) à destination de l'Algérie ou la Libye (Grégoire 1998, Brachet 2009). Dès les années 1980-90, la description des échanges transfrontaliers africains soulignait la place des circulations 'Sud-Sud', avec la diffusion de produits chinois (thé vert, vaisselle), asiatiques (riz thaïlandais, piles indonésiennes), cubains, brésilien (sucre)... l'essaimage de *souq Libya* au Soudan, en Libye, au Niger, en Tunisie ou encore les connexions directes établies avec Istanbul ou Dubaï (cf. la création de *souq Dubaï* à Khartoum). Dans les années 1990, la revitalisation des circuits transsahariens et le basculement des échanges africains vers l'Asie Pacifique s'accroissent, désormais relayés par un discours sur l'extension de la 'Chinafrique' et de 'l'Indafrique'.

Axé sur l'expansion du marché commun européen et les échanges au sein du bassin méditerranéen, l'examen des circulations marchandes au Proche-Orient ou en Afrique du Nord insiste peu sur l'ampleur des flux intra-zonaux et transnationaux : exportation de produits turcs ou libanais vers les pays du Golfe, réexpédition de véhicules depuis le port de Beyrouth vers l'Irak par voie terrestre (dans les années 2000), importation libanaise de tourteaux oléagineux depuis la Syrie et l'Irak, vente de sable industriel par la Jordanie et l'Égypte, etc. Alors qu'il donne lieu à de nombreuses analyses géopolitiques, le territoire autonome du Kurdistan irakien est moins envisagé comme une région frontalière économiquement dynamique, attirant investisseurs et entrepreneurs depuis la fin des années 1990. Les revenus du pétrole (dès 1996), la contrebande vers la Turquie et l'Iran, l'aide américaine et une situation politique et sécuritaire relativement stable ont permis cet essor, incarné par le succès de la foire internationale d'Erbil.

La subversion économique et commerciale des frontières est un pan fondamental du champ des études sur la frontière. Sauf exceptions, ce pan a peut-être été quelque peu négligé ces dernières décennies, au profit d'une approche géopolitique et d'un focus fort sur la circulation des personnes.

Figure 4. La représentation des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest... (source : J.O. Igué, *Le territoire et l'Etat*, Paris, Karthala, 1995.



... et au Nigeria (source : R. Pourtier, *Atlas de la zone franc en Afrique subsaharienne*, 1995, éd. La Documentation Française)



## C- Des lieux de profitabilité

Les bordures frontalières sont rarement définies comme des espaces à part, des lieux d'opportunités et de profitabilité socio-économique, des lieux où l'on peut faire des « coups ». Est-ce parce que les études frontalières relèvent encore largement de la géographie politique ? En géographie, ces études abondent une réflexion sur l'Etat, la territorialité/sation et, plus récemment, sur les processus d'énonciation identitaire concomitants à la construction sociale des frontières. Il est accessoirement question des bénéfices de la frontière lors de l'énumération dialectique des « effets-frontière ». Du côté des sociologues, des historiens ou dans la littérature, on pointe le cosmopolitisme des espaces-frontière (*border region*) lié au brassage de populations, et les phénomènes d'hybridation culturelle et économique qui y adviennent.

Les bordures frontalières recèlent un potentiel de profitabilité et elles drainent, à ce titre, des individus aux profils et aux compétences variés qui viennent parier ou tenter leurs chances. Jeu, risque et profitabilité sont le lot des marges frontalières. En Afrique centrale, j'avais décrit la kyrielle d'acteurs économiques, hommes ou femmes de l'interface, qui exploitent les disparités et les opportunités frontalières : commerçants, transporteurs, transitaires, convoyeurs, passeurs, cambistes ou monnayeurs, guides/interprètes, manutentionnaires... auxquels d'ajoute une population flottante de restaurateurs, coiffeurs et autres prestataires de services présents sur les places marchandes, et parfois originaires de pays lointains, tels les cordonniers guinéen et ghanéen ou les prostituées congolaises croisés sur le marché de Mbaïboum.

Ceux qui s'adonnent au commerce frontalier présentent des profils multiples en termes d'âge, de parcours professionnel, d'assise financière, de bagage culturel et de capital relationnel (photo.5). Le commerce peut être une activité opportuniste ou centrale, un métier de survie, un complément de revenus ou le pilier d'une trajectoire d'enrichissement et d'accumulation, y compris pour des militaires ou des hommes politiques affairistes. Ainsi en Afrique subsaharienne, les paysans camerounais qui vendent leur coton au Tchad jouent des différentiels frontaliers, tout comme les jeunes Béninois se ravitaillant en essence nigériane, les « bonnes femmes » ghanéennes revendeuses à Lomé de produits vivriers ou les femmes tchadiennes rapportant du sucre de Kousséri en franchissant à pied le pont Ngueli ou en mandatant un chauffeur de taxi. A un niveau supérieur, s'activent des commerçants détenteurs de magasins dans des villes intérieures, équipés de fax et de téléphones cellulaires. Certains sont des grands négociants établis depuis plusieurs générations, tels les *Alhadji* du Nord-Cameroun, les *Alhazai* de Maradi (Grégoire 1991) ou les « grands patrons » (Walther 2008). En Afrique du Nord, le *trabendo* est indifféremment l'affaire d'étudiants, de petits fonctionnaires, de salariés à la retraite ou de commerçants professionnels...

Les « entrepreneurs de la frontière » ont des visages multiples. En Afrique centrale, même les grandes entreprises industrielles de la place (textile, ciment...) qui se présentent comme des victimes de la contrebande, investissent les places marchandes frontalières en dépêchant camionnette le jour du marché ou en y installant un container de marchandises. Dans le Sahara occidental, une autre portrait d'aventurier économique de la frontière est incarné par les expatriés européens ou les couples mixtes qui ont misé au cours des années 2000 sur le développement

touristique de ce territoire litigieux ; ils y ont ouvert, soit des hôtels de luxe, soit des camps pour les adeptes des sports de voile, notamment à Dakhla<sup>60</sup>.

Parmi les entrepreneurs de la frontière figurent des pionniers, premiers individus à avoir décelé ou flairé la bonne place pour investir, premiers à tableur sur le potentiel de développement économique d'un site. Souvent dotés d'une assise financière solide et impliqués dans de multiples affaires, ces investisseurs jouent le rôle de locomotive dans le lancement d'un lieu, provoquant dans leur sillage l'installation d'autres acteurs économiques selon un effet boule de neige. L'implantation à Chtaura, en 1980, de l'établissement Ghazale Superstore (un grand magasin drainant une clientèle syrienne), puis sa rénovation en 2001, ont été les moteurs de la dynamique commerciale urbaine : ce centre commercial à étages est un aimant sur le corridor routier Beyrouth-Damas au point que sa proximité est recherchée par les autres opérateurs économiques (Bennafla 2010, réf.8). Dans la zone reculée de Sidi Ifni, le même esprit de pari et la même recherche de « coups » est décelable, mais cette fois dans le domaine immobilier. Appréhendé par des actifs et retraités européens comme un front pionnier touristique, la cité portuaire qui bénéficie d'un cachet architectural espagnol est le siège d'une étonnante spéculation immobilière, avec un phénomène de multi-rachat des anciennes maisons coloniales (parfois deux ou trois par personne) par des Européens ou des émigrés. Les demeures sont transformées en résidences secondaires, en chambres d'hôte ou mises en location saisonnière (Bennafla 2011, réf.20).

La subversion économique de la frontière n'exclut pas les agents de l'Etat, pièces maîtresses d'un système de contournement. Policiers, douaniers et autres représentants de l'Etat doivent être, selon la terminologie locale, « arrosés » (Togo), « sucrés » (Tchad)... quand ils ne prennent pas activement part au trafic commercial des bordures. A charge pour eux de trouver un équilibre (précaire) pour serrer la frontière mais sans étrangler le trafic pour qu'il reste lucratif. Les entretiens auprès de commerçants ou convoyeurs en Afrique centrale font état des relations de connaissance ou de connivence avec les représentants de l'Etat, dont ils sont les « abonnés » et beaucoup pointent la partie de jeu qui s'établit avec eux pour ruser, dissimuler (une partie) de la marchandise ou prendre des chemins de traverse. Le chapitre V reviendra sur la relation symbiotique entre douanier et contrebandier, entre règle et transgression. Disons simplement que les bordures frontalières actives sont aussi un lieu de profitabilité pour les représentants locaux de l'Etat et que ceux-ci ont intérêt au maintien de la frontière et de ses asymétries, parce qu'ils font partie du système.

Débrouillardise, audace, capacité d'adaptation et flexibilité sont les qualités requises pour évoluer et rebondir dans l'environnement instable et risqué des marges (Peraldi 2001, Tarrius, 2002). Les bordures frontalières sont toujours, à des degrés divers, lieu d'aventures et d'expérimentations. Sur les marges économiquement dynamiques, certains individus, habiles, astucieux et chanceux peuvent accumuler suffisamment pour changer de condition sociale quand d'autres se maintiennent, voire échouent. Les bordures sont des lieux de prédilection pour observer un « capitalisme

---

<sup>60</sup> Cf. Burnot, J., « Le développement du tourisme au Sahara Occidental », mémoire de master 1 en géographie, Université Lyon 2, co-dirigé par K. Bennafla et F. Balanche, juin 2012.

des parias »<sup>61</sup> qui combine pragmatisme, morale de la performance personnelle et valorisation de l'aventure.

Les risques ne manquent pas, liés au banditisme, aux bakchichs, à la saisie des marchandises par des douaniers, aux opérations anti-contrebande (saccages des étals), aux escroqueries, aux intempéries, aux basculements politiques, aux changements de réglementation... Certains entrepreneurs libanais qui avaient parié sur le renouveau industriel de la Békaa ont ainsi perdu leurs investissements avec les bombardements israéliens de 2006 (qui ont touché des usines), tandis que nombre de boutiquiers libanais ou syriens du poste-frontière de Masnaa ont dû fermer leurs magasins, à la suite de la crise politique et économique syro-libanaise de 2005/2006 (Bennafla 2006, réf.34) –photo.6-.

Dans ces bordures prometteuses et incertaines, chacun déploie un arsenal de tactiques et de stratagèmes pour minimiser les risques, sceller la confiance entre partenaires, obtenir un crédit, avoir accès à l'information... Le voyage en groupe permet, par exemple, de négocier collectivement un rabais sur les taxes douanières ou les péages routiers pour les *boubanguéré* (faisant la ligne Bangui-Mbaiboum) ou les 'cascadeurs' de Garoua (Nord-Cameroun) qui partent par essaim de motos s'approvisionner jusqu'à la frontière nigériane. La diversification des activités et des investissements, l'élargissement du « capital relationnel », l'affiliation à des groupements professionnels ou la mobilisation des réseaux d'appartenance familiaux, claniques, tribaux ou religieux sont d'autres ressorts pour évoluer sur les bordures (Grégoire, Labazée 1993).

Dans le cas de l'Afrique subsaharienne, l'exploitation économique des frontières est parfois décrite comme la résistance ou la revanche de « populations victimes de la partition coloniale » plutôt qu'à l'aune de la profitabilité. Parce qu'il s'adosse souvent à la structure feuilletée et mobile d'espaces précoloniaux traversés par des réseaux de parenté, de religion et d'échanges, le trafic transfrontalier est parfois interprété comme la contestation pacifique des frontières de la part des populations en 'souffrance', car déchirées par des lignes frontières (Igué 1995). L'animation économique des bordures frontalières manifesterait la primauté des attachements primordiaux (notamment culturels) sur l'appartenance nationale.

Le pragmatisme social à l'égard des frontières suggère une grille de lecture moins dramatique. Ceux dont l'ethnie, la tribu ou la famille est dispersée sur plusieurs territoires d'Etat sont tout désignés pour être les individus de l'interface et de la jonction. Ceux-là disposent de compétences de franchissement privilégiés pour profiter des frontières : maîtrisant la/les langue(s) et les codes vestimentaires locaux, possédant du réseau, ils peuvent mobiliser les collectifs communautaires, brouiller les affiliations nationales lors du passage de frontière -parfois sans documents d'identité-, à l'instar des Ewé (entre Togo-Bénin et Ghana), des Fang (entre Gabon, Cameroun et Guinée) ou des Haoussa (Niger-Nigeria). De même, la connaissance du terrain des tribus touarègues ou arabes (Zaghawa, Toubou) permet la reconversion marchande des savoir-circuler nomades dans les régions sahélo-sahariennes ; ces réseaux

---

<sup>61</sup> Reprenant l'expression à M. Weber (1958), M. Peraldi définit, en parlant du *trabendo*, le « capitalisme des parias » comme un « ethos qui emprunte pour partie à des solidarités de 'résistance' ou d'outsiders (...) et pour partie aux cadres mêmes de l'ethos commercial le plus pur » (Peraldi 2002, p.88). Il rappelle que ce « processus agrège de manière significative de grands pans de la fonction publique et des fonctionnaires » (p.108).

vernaculaires transfrontaliers sont aujourd'hui largement mobilisés (Boesen, Marfaing 2009), y compris par les grands trafiquants internationaux (Retailé, Walther 2011).

Dans ces conditions, les frontières ne sont pas vécues comme contrainte ou fardeau, mais bien comme une ressource qui ouvre la voie à des opportunités d'affaires et de profit. La frontière est précieuse et les populations ne songent nullement à son abolition. Pas de frontière, pas de douanier, pas de risque, pas de profit. L'équation a été plus d'une fois évoquée, en Afrique comme ailleurs. La disparition de la frontière et le nivellement de l'espace signifient la perte d'une ressource et peuvent conduire au déclin : ainsi, la rétrocession à l'Etat marocain de l'enclave de Sidi Ifni a sapé l'un des piliers de l'économie urbaine, à savoir la contrebande de produits courants espagnols, disparue avec la suppression du statut de port franc. Le déclin économique de Sidi Ifni à partir des années 1970 est en grande partie lié à l'effacement de la frontière politique et douanière. On comprend mieux, ailleurs, l'hostilité et le lobbying des grands commerçants pour saper l'éphémère confédération sénégalienne (1982-1989), le gommage des frontières mettant directement en péril leurs activités.

A moins qu'elle soit minée et militarisée (comme entre Tchad/Libye de 1973 à 1994), la fermeture de la frontière ne signe ni sa stérilisation ni la fin des échanges. La restriction ou l'interdiction des flux stimulent davantage ces derniers, car les bénéfices augmentent avec la hausse des risques encourus. Paradoxe classique des frontières... Le Nigeria est un cas d'école : entre 1984 et 1986, la fermeture de ses frontières terrestres est assortie de la mise en place d'un *no man's land*, cette *border zone* profonde de 20 km étant destinée à combattre (au sens propre) la contrebande. Cette décision entraîne un pic des trafics frontaliers, principalement axés sur les céréales (riz, maïs, farine de blé), alors interdites d'importation par le Nigeria, et permet la constitution de plusieurs fortunes commerçantes au Nord-Cameroun. De la même façon, les embargos occidentaux successifs dans le Golfe (Iran dans les années 1980 ; Irak dans les années 1990 ; à nouveau l'Iran depuis 2003) ont stimulé un trafic lucratif et contribué à l'essor des économies voisines, comme à Dubaï ou au Kurdistan. L'exemple de la frontière terrestre algéro-marocaine est également éloquent (Suzanne 2007) : depuis sa fermeture officielle en 1994, la contrebande refléurit en se diversifiant, comme l'atteste l'absence déconcertante de pharmacie et de station essence dans les régions orientales marocaines.

L'instrumentalisation commerciale et économique des frontières d'Etat héritées de la colonisation témoigne et participe de leur intériorisation et d'une réappropriation locales. Cette subversion économique suscite des inquiétudes en contexte d'Etat faible. Parce qu'il alimente un manque à gagner fiscal, parce qu'il prospère sur la capacité décroissante des Etats à contrôler leur territoire et défie son autorité, parce que la diffusion de marchandises en contrebande a pu mettre en faillite des usines nationales (le textile au Tchad ou au Sénégal), le commerce transfrontalier est parfois dénoncé comme un « dynamisme prédateur » pour l'Etat et son territoire (Bach 1998). L'animation économique des bordures frontalières a abreuvé un discours de Cassandre quant aux perspectives de désintégration territoriale en Afrique. Ce scénario d'un démembrement ou d'une 'dé-territorialisation' par les flux

commerciaux transfrontaliers s'est avéré peu probable après l'analyse de la structuration et du fonctionnement des bordures frontalières actives.

Photo 5 : Transporteurs (Maroua) et revendeurs (Abang Minko'o) aux frontières nord et sud du Cameroun (1994 et 1996, clichés KB)



Photo 6 : Fermeture des boutiques au poste-frontière de Masnaa (Liban), après le bouclage de la frontière par les autorités syriennes en juillet 2005 (cliché KB).



## **D- La subversion économique des frontières consolide les territoires d'Etat**

L'animation économique des bordures frontalières crée des abcès de fixation territoriaux désignés par divers vocables. En Afrique subsaharienne, les expressions de « régions informelles frontalières » (Raison 1993), « périphéries nationales » (Igué 1989) ou « espaces d'échanges réels » (Grégoire, Labazée 1993) ont été formulées pour désigner des espaces transfrontaliers structurés par des marchés et résultant de dynamismes marchands privés. L'une des idées majeures défendues à partir de ma thèse a été de démontrer que ces synergies régionales contemporaines, qui coïncident parfois avec d'anciennes zones d'échanges (cf. dans les zones sahélo-sahariennes), ne concourent ni au démantèlement des territoires nationaux, ni à la fabrication de nouveaux territoires, si l'on entend par territoire un espace circonscrit, lieu d'exercice d'un pouvoir, et un espace approprié.

Le point clé de mon argumentaire a été de rappeler la configuration mouvante et labile des espaces marchands. Marchés et voies d'accès qui seraient à même de constituer les nœuds et les axes structurants d'un territoire transfrontalier sont instables et changeants. Les flux de marchandises s'accroissent, s'inversent ou s'interrompent au gré des changements réglementaires, des fermetures de frontière, des politiques de contrôle ou de la géopolitique régionale : par exemple, dans l'espace étroit du Wadi Khaled, à l'extrême nord du Liban (région du Akkar), le commerce frontalier avec la Syrie a baissé à partir de 1982, avec la fermeture d'une route transversale (communiquant en Syrie), barrée par un mur, et la capture des échanges par l'axe côtier Tripoli-Tartous ; à l'inverse, le règlement du litige frontalier tchadolibyen a abouti, après 1994, à une reprise d'un trafic routier transsaharien au long cours, favorisé par la politique africaine du colonel Kadhafi.

Les itinéraires de transport qui mènent à la frontière fluctuent en fonction des contrôles, des aléas de la circulation (pont ou bac cassé), d'une recrudescence excessive du banditisme ou des taxations, de la construction et de l'entretien des routes, des tensions géopolitiques. Par exemple, le conflit du Darfour et le durcissement de la politique migratoire libyenne (fermeture de la frontière terrestre soudano-libyenne en 2003) ont conduit à l'abandon d'une piste transsaharienne majeure entre Libye et Soudan et au report partiel du trafic par voie aérienne (Drodz et Pliez 2005). Cette instabilité des routes et la fluctuation des flux de marchandises se répercutent sur les marchés des bordures dont le rayonnement est erratique et fugace.

Le dynamisme des places bordières dépend en effet de la qualité de leur desserte et de leur connexion avec les centres de ravitaillement et d'approvisionnement intérieurs : qu'une route cesse d'être suivie parce qu'elle est devenue trop dangereuse, parce qu'une autre a été bitumée ou parce que les prélèvements douaniers ou tribaux ont atteint un seuil insoutenable, et le(s) marché(s) flanquant le corridor périclité. A l'échelle du temps moyen, de nombreux marchés frontaliers ont une attraction éphémère, le grouillement d'échanges n'ayant de cesse de se déplacer le long de la frontière. Ainsi le marché camerounais de Mbaiboum a-t-il détrôné le marché de Ngaoui (à 100 km au Sud), auparavant attractif, à la faveur de politiques de réhabilitation routière ; depuis 2005, Nouadhibou, à la frontière marocomauritanienne, voit sa fonction de transit décliner à la suite du renforcement des

dispositifs de surveillance Frontex et de son contournement par la route asphaltée de Nouakchott, achevée en 2004 (Choplin, Lombard 2008). En Afrique centrale, la plupart des marchés situés sur la frontière sont de simples campements rudimentaires, construits avec des matériaux précaires (tôle, terre séchée, végétaux), désertés en dehors des jours de marché (photo.ci-dessous).

Photo 7 : Kyé Ossi (Cameroun/Guinée Equatoriale), un marché frontalier au bâti rudimentaire (1994, cliché KB)



Sur le site même de la frontière, à défaut d'activités pérennes, les investissements matériels et durables sont peu nombreux : en général, les commerçants résident rarement sur place préférant (ré-)investir et construire dans des villes intérieures dotées d'une permanence sûre. Beaucoup de marchés peinent ainsi à devenir de véritables villes, se contentant d'un simple rôle de relais et d'entrepôt. Les véritables lieux bénéficiaires des échanges sont les villes intérieures, en retrait de la frontière, qui servent de base-arrière, abritent les banques, captent les dividendes et les réinvestissements économiques et immobiliers : Chtaura, Oujda, Maiduguri, Garoua ou Maroua sont des exemples de ces « villes-frontière » (Bennafla 2002, réf.14).

Parce qu'ils sont des constructions évanescentes et des édifices provisoires, parce que les centres décisionnels se situent ailleurs, parce qu'ils sont innervés par des stratégies individuelles d'acteurs, les espaces marchands esquissés à l'orée des territoires peuvent difficilement concourir à une re-territorialisation (Fanchette 2001). Le territoire suppose une appropriation politique et sociale avec la création de sentiment d'appartenance : or, on ne voit apparaître aucune autorité transfrontalière (même si des actions ponctuelles de coopération institutionnelle transfrontalière ont

pu être relevées entre Bénin et Nigeria), ni localement une référence discursive à un nouveau cadre territorial. Le cas du marché de Mbaiboum a révélé le rôle de la chefferie peule de Rey-Bouba en matière de régulation foncière, fiscale et marchande et ce, en accord avec la Présidence de la république camerounaise (Bennafla 1998, réf.26).

Fondée ou initiée par des dynamismes marchands privés, l'activation des marges territoriales ne se fait jamais vraiment en dehors de l'Etat, aussi fragile que puisse parfois paraître cette institution. Les pouvoirs publics accordent, par exemple, des escortes militaires aux négociants pour les protéger des coupeurs de route (Niger, Cameroun, RCA) ; ils allègent parfois les taxes douanières (comme le fit l'Etat centrafricain à l'égard des *boubanguéré* pour promouvoir une classe marchande nationale) ou ils assouplissent les formalités de passage frontalier les jours de marché ; au Cameroun, le ministère du commerce a édifié à la frontière des marchés en dur pour encadrer et mieux contrôler les échanges, dès les années 1990 au Sud, en 2011 à Mbaiboum (photo.8). En Syrie, l'Etat a ouvert une zone franche commerciale à la frontière libanaise en 2001, une façon aussi pour certains proches du régime de capter une part des profits. L'animation commerciale des bordures raffermi le contrôle de l'Etat sur ses marges car elle entraîne un resserrement du maillage administratif (ouverture de poste de douane, de police ou de contrôle phytosanitaire). L'Etat camerounais, par sa politique d'intervention aux frontières très active, est un bon exemple, en Afrique, d'une domestication des bordures frontalières.

La représentation cartographiée des zones marchandes frontalières sous forme de cercles ou de territoire surfacique ponctuée de marchés frontaliers est trompeuse : elle escamote les voies de communication et l'articulation des marchés avec les ports, les villes entrepôts et avec les pôles d'approvisionnement ou de consommation intérieurs, situés souvent loin des lignes frontières. Les espaces marchands frontaliers sont avant tout des régions axiales, des espaces réticulaires dont l'armature est constituée de routes et de voies de transports. Fondés sur la circulation, ils exigent qu'on « se libère d'une géographie du fixe »<sup>62</sup> pour être pensés comme des espaces-mouvements au sens braudélien. Les marchés aux bordures des territoires ne sont que les relais conjoncturels de ces espaces circulatoires. 'Espaces discrets de la mondialisation' (Pliez 2010) comparés aux villes-supermarchés (Dubai, Istanbul, Yiwu), ces places marchandes frontalières sont les mailles simples et mouvantes de routes transnationales très étendues.

Jouant des différentiels frontaliers, certaines places sur les bordures territoriales captent de façon conjoncturelle des trafics et s'emboîtent dans des espaces circulatoires plus vastes, greffés sur le damier des territoires nationaux. De ce point de vue, ils ne participent guère d'un processus de dé-territorialisation par le bas. Leur fonctionnement n'a rien d'une enclave ou d'une zone franche *de facto* coupée du territoire national, dans la mesure où leur dynamisme tient à une fonction d'intermédiation entre l'espace national et l'étranger. La vitalité et le succès d'un marché frontalier dépendent fondamentalement de la qualité de ses branchements et liaisons avec les villes et ports intérieurs, commanditaires et organisateurs des

---

<sup>62</sup> L'expression est de Denis Retailé : « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », *L'Information géographique*, n° 75, (1), 2011, p. 71-85.

échanges, consommateurs et pourvoyeurs de biens. Cette connexion est bien le gage d'une meilleure cohésion interne du territoire d'Etat. Le dynamisme commercial des bordures territoriales soude de fait les différents morceaux du puzzle territorial et il œuvre au processus d'intégration nationale.

Photo 8. Interventions de l'Etat aux frontières.

Le marché camerounais d'Abang Minko'o équipé de bâtiments en dur, construits par l'Etat en 1992 (cliché KB 1994)



La zone franche commerciale de Jdaideh en Syrie (frontière libanaise), ouverte en 2002, accueille un supermarché (cliché KB 2004)



## **E- Tensions ou rébellion aux bordures : l'Etat en question, l'Etat en action**

Le thème de la dispute et de la contestation est incontournable quand on aborde les bordures frontalières et pas seulement dans le cas des frontières « chaudes » et litigieuses. Certaines marges frontalières sont le siège d'affrontements symboliques ou réels –parfois armés- avec le pouvoir central. L'autorité étatique y est plus fragile, souvent parce que le contrôle s'émousse avec la distance ou l'enclavement, laissant le champ à d'autres forces sociales et politiques. Le pouvoir central est concurrencé par l'influence d'acteurs locaux (chefs coutumiers, notables tribaux, partis politiques etc.), voisins ou étrangers, dont certains mettent à profit la perméabilité de la frontière ou la faiblesse de l'Etat (la Syrie au Liban, le Rwanda en RDC, etc.). A l'échelon local, cet emmêlement de pouvoirs produit négociations et arrangements complexes. Bref, la question du contrôle étatique des marges et de ses modalités est centrale et rendue plus aigüe dans le cas de territoires d'Etat hérités et récupérés depuis moins d'un siècle. Sur presque tous les terrains explorés, on a pu constater des tensions ou une turbulence sur les marges : banditisme, protestation sociale, contestation islamiste, conflits fonciers –mettant à l'épreuve la capacité d'arbitre et de contrôle des pouvoirs central et local-. D'une certaine façon, la pratique d'activités marginales ou illicites (contrebande, cultures interdites) peut être regardée comme un signe d'insoumission ou de défi (Rif), même si elle ne s'inscrit pas contre et hors de l'Etat. On l'a dit, celui-ci est bien un acteur, et parfois même l'initiateur de la contrebande<sup>63</sup>.

Le spectre d'une rébellion aux bordures alimente l'imaginaire de marges dangereuses de la part des dirigeants au pouvoir : combien de renversements de gouvernements ou de régimes en Afrique ou ailleurs n'ont-ils pas été entrepris depuis des périphéries frontalières, celles-ci jouant le rôle de sanctuaire et de base-arrière pour des opposants (Bouquet 2003) ?

Au Tchad, c'est bien au Tibesti (Nord) ou au Ouaddaï (Est) que s'enracinent des groupes armés rebelles qui lancent épisodiquement des convois vers la capitale depuis 30 ans.

La guerre civile qui secoue la Syrie depuis mars 2011 fournit une illustration du rôle stratégique des bordures frontalières dans la bataille contre le régime (Balanche 2011) : la tentative de conquête du territoire par l'Armée syrienne libre procède depuis les localités frontalières de la Turquie et le Kurdistan oriental.

Au Liban, les espaces périphériques du territoire sont régulièrement agités par des mouvements contestataires et une agitation islamiste depuis les années 1990 (Bennafla 2009, réf.21) : « révolte des affamés » à Baalbek (1997) menée par un cheikh dissident du Hezbollah ; émeutes de Majdel Anjar (frontière centre-orientale) après l'arrestation et le décès à Beyrouth d'un chef de réseau islamiste, présumé proche d'Al-Qaïda (2004) ; soulèvement du camp palestinien de Nahr El Bared (Nord), conduit par le groupe salafiste *Fatah al-islam* et écrasé par l'armée après un siège de trois mois (2007), etc.

En Tunisie, c'est bien d'une marge périphérique, la région de Gafsa, et plus particulièrement de Sidi Bouzid, qu'est partie l'étincelle de la révolution dite de

---

<sup>63</sup> Bayart, J.-F., *Le gouvernement du monde*, Paris, Fayard, 2004, p. 87-96.

jasmin (Allal, Geisser 2011)<sup>64</sup>. Le soulèvement contre le régime de Kadhafi a pareillement été initié depuis la région orientale de Cyrénaïque. Cette région frontalière avec l’Egypte fut le berceau de la confrérie musulmane Sanoussiya (née à la fin du XIX<sup>e</sup> s.) et le bastion de la résistance à la colonisation italienne. Déclassée par le colonel Kadhafi à partir de 1969, la Cyrénaïque est devenue un espace en marge avec une situation économique difficile (en dépit des puits pétroliers), avivant des velléités de révolte dont témoigne la longue guérilla islamiste (1995-1999), écrasée après des bombardements dans le Djebel Akhdar et le recours à des mercenaires serbes (Martinez 2010<sup>65</sup>). Après la chute du leader libyen, les chefs tribaux ont proclamé, en mars 2012, l’autonomie de la Cyrénaïque, au grand dam du Conseil national de transition. Le cas de la Cyrénaïque montre moins la trajectoire d’une marge rebelle que l’affirmation d’un centre politique concurrent.

La représentation de marges insoumises est parfois appuyée par une historicité de la protestation que se plaisent à entretenir non seulement les représentants du pouvoir central, mais aussi les habitants des périphéries, quitte à réécrire et mythifier l’histoire locale (Bennafla 2011, réf.31). Ainsi, au Maroc, la construction multiséculaire du territoire du royaume s’est opérée depuis les villes impériales de Fès, Meknès ou Marrakech et elle fut scandée par les turbulences régulières des zones tribales (*siba*<sup>66</sup>), en montagne (Rif) ou sur les marges désertiques (Naciri 1999).

Au milieu des années 2000, les leaders de la protestation sociale à Sidi Ifni martèlent l’inscription de leur mouvement dans une trajectoire de marche rebelle, insistant sur les formes historiques d’indépendance et de résistance du pays Aït Baamrane face à toutes formes de pouvoir extérieur (Bennafla, Allal 2011, réf.19). Ces militants se plaisent à évoquer les anecdotes de *caïds* (agents royaux) envoyés par le *Makhzen* et malmenés par la population -l’un d’eux fut décapité dans un douar dans les années 1910-. Selon leur version, l’occupation du site de Sidi Ifni et de la côte baamranie résulterait d’une négociation directe de la Cour espagnole, non pas avec le sultan du Maroc, mais avec les chefs de tribus Aït Baamrane, réunis dans une assemblée traditionnelle, le Conseil des 40 (Simenel 2010). Ces événements locaux, relatés sous une forme héroïsée et divergente de l’histoire nationale officielle, fournissent la trame de l’histoire du pays Aït Baamrane. Cette histoire est réélaborée par les militants qui l’axent autour du mythe du *bled-es-siba* et de l’image stéréotypée du montagnard rebelle -face au *Makhzen* et face aux Européens-. Les leaders du collectif protestataire ifnaoui dressent d’ailleurs un parallèle entre le pays Aït Baamrane et le Rif, autre bastion historique de dissidence, victime lui aussi d’une politique d’abandon décrétée par Hassan II.

---

<sup>64</sup> Allal, A., Geisser, V., « Tunisie : « Révolution de jasmin » ou Intifada ? », *Mouvements*, n° 66 (2), 2011, p. 62-68.

<sup>65</sup> Martinez, L., *Violence de la rente pétrolière. Algérie - Libye - Irak*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

<sup>66</sup> *Siba* signifie dissipation, anarchie. L’histoire coloniale a abusivement réduit la *siba* à une zone de sécession par opposition à un second espace contrôlé et tenu par le *Makhzen* (*bled Makhzen*). La réalité est plus complexe et labile : les troubles ne signifiaient pas rupture définitive avec le souverain mais révoltes ponctuelles contre un impôt excessif ou les exactions d’un représentant local du souverain (Rivet 2002, Ennaji, Pascon 1988).

Bien entendu, toutes les marges frontalières ne sont pas rebelles et la contestation peut émaner du centre, comme l'illustre la révolution égyptienne du 25 janvier 2011 dont les épisodes-clés se sont joués au Caire, place Tahrir (Pagès-El-Karoui, Vignal 2011). Toutes les bordures ne sont pas également « chargées » d'enjeux et de potentiel subversif. Leur peuplement, leurs ressources, leur trajectoire historique ou les hiérarchies socio-politiques locales sont des paramètres qui déterminent la relation au centre du pouvoir<sup>67</sup>.

Le rattachement récent de périphéries au reste du territoire national peut faire craindre une dynamique centrifuge ou indépendantiste, comme dans le cas de la Békaa, adjointe au Petit Liban en 1920 au détriment de la Syrie, ou dans celui du Sahara occidental, annexé en 1975 par les autorités marocaines (Bennafla 2012, réf.12 et 47).

La persistance de contentieux frontaliers, l'afflux de réfugiés (et parmi eux, de combattants infiltrés) ou un peuplement par des « minorités » ou des groupes socio-culturels particuliers, rendent des bordures plus sensibles que d'autres, surtout si ces groupes minoritaires se sentent écartés du pouvoir, culturellement ou économiquement marginalisés, voire spoliés des ressources locales. Les exemples kurde (Bozarlan 1997), touareg (Boilley 2004, Djibo 2002, Grégoire 1999) ou rifain (Collectif 1976)<sup>68</sup> le rappellent, tout comme celui des habitants chiites du Hasa en Arabie Saoudite (Rigoulet-Roze 2009)<sup>69</sup>.

La charge d'enjeux véhiculés par certaines bordures peut être aiguës par des aspects spirituels ou religieux (le Sahara est une pépinière de saints maraboutiques) et surtout, par la présence de ressources fournisseuses d'une rente à l'export : richesses halieutiques au Sahara Occidental (davantage que les phosphates), pétrole et eau du Kurdistan turc, diamants, or et autres minerais des provinces périphériques du Congo, phosphates de Gafsa (Allal 2010)... Dans la cité de Sidi Ifni, qui vit de la pêche, c'est le transfert des poissons vers Agadir, par camions réfrigérés, conjugué à l'absence d'investissements publics, qui a nourri la grogne sociale à partir de 2005 (Bennafla 2012, réf.32).

Dans d'autres situations, les tensions aux périphéries proviennent de leur situation stratégique en termes de passage, qui prédispose aux affrontements ou aux invasions étrangères : envahie en 1973 par la Libye, la bande saharienne d'Aozou, vide d'habitants et sans richesse économique, permettait au colonel Kadhafi de contrôler la passe de Korizo à travers la montagne du Tibesti, sur l'une des principales voies méridiennes du Sahara central (Bennafla 2004, réf.12). Au Liban, c'est la disposition en entonnoir de la plaine de la Békaa qui l'érige un espace-clé pour le contrôle de la circulation vers la Syrie. La situation stratégique de la vallée explique sa division pendant la guerre civile (1975-1990) entre différentes zones d'influences étrangères : israélienne dans l'extrême sud (jusqu'en 2000), syrienne dans les trois-

---

<sup>67</sup> Voir l'exemple de la montagne alaouite, étudié par F. Balanche (2006).

<sup>68</sup> Bozarlan, H., *La question kurde*, Paris, Presses de Sciences Po ; Boilley, P., « Géopolitique africaine et rébellions touarègues. Approches locales, approches globales (1960-2011) », *L'Année du Maghreb*, VII, 2011, p. 151-162, Djibo, M., « Rébellion touarègue et question saharienne au Niger », *Autrepart*, n°23 (3), 2002, p. 135-156 ; Grégoire, E., *Touareg du Niger : le destin d'un mythe*, Paris, Karthala, 1999 ; Collectif, *Abd el-Krim et la République du Rif*, Actes du colloque international d'études historiques et sociologiques, Paris, Maspéro, 1976.

<sup>69</sup> Rigoulet-Roze, D., « Les chiites de la province saoudienne du Hasa : une minorité « nationale » stratégique au cœur des enjeux ethno-confessionnels régionaux », *Hérodote*, n°133 (2), 2009, p. 108-135.

quarts nord (jusqu'en 2005). Sa fonction de passage entre Syrie et Liban et son utilisation comme base-arrière offensive -aujourd'hui par le Hezbollah, hier par la Syrie qui y avait installé au début des années 1980 des rampes de missiles- la désignent comme front militaire à chaque conflit régional. Les villes de la plaine sont alors les principales cibles : ainsi, la cité chrétienne de Zahlé, soumise aux bombardements et au blocus syriens pendant de longs mois en 1981 et, en juillet-août 2006, la ville de Baalbek, fief du Hezbollah, visée par les missiles et les opérations commandos de l'armée israélienne (Bennafla 2007, réf.9).

La plupart des mouvements de protestation sociale qui éclatent sur les bordures frontalières – et dérivent parfois en revendications au contenu plus politique – sont engendrés par une situation de mal développement, de pauvreté ou paupérisation et un sentiment populaire d'abandon. Nombreuses sont les marges frontalières négligées et oubliées, parfois volontairement, par les pouvoirs et les investissements publics lesquels se concentrent davantage sur la capitale et les lieux de centralité économique. Certes, il est des exceptions, quand les bordures correspondent à l'espace natif du dirigeant au pouvoir (cf. le Haut-Ogooué gabonais<sup>70</sup>) ou quand elles sont le siège de revendications sécessionnistes, attisant en retour, une politique de mise en valeur destinée à asseoir *de facto* le contrôle d'Etat (Kurdistan turc, Sahara Occidental).

Au Maroc, la gronde sociale durable (2005-2009) à Sidi Ifni et Bouarfa, deux villes excentrées, la première à l'orée du Sahara occidental, la seconde à proximité de la frontière algérienne (province de l'Oriental), étaient symptomatique d'une révolte du « Maroc inutile »<sup>71</sup>, les habitants réclamant le soutien de l'Etat pour un meilleur accès aux services publics, la création d'emplois, des subventions pour les produits de première nécessité et l'amélioration des infrastructures (route, assainissement). La médiatisation à outrance des discours et des programmes de lutte contre la pauvreté du roi Mohammed VI durant la décennie 2000 a alimenté la frustration des habitants de ces régions, situées hors des mailles du filet territorial des agences d'aide publiques, ou ne recevant que les reliquats des projets et des enveloppes financières (Bennafla, Emperador Badimon 2011, réf.7 et 18).

Dans ces bourgades périphériques, les protestataires ont instrumentalisé la proximité de la frontière pour inventer des modes d'action, un brin provocateurs, confortant du même coup l'existence de cette frontière : à Bouarfa, des opérations d'« émigration collective » vers l'Algérie ont eu lieu, mettant en scène un exil économique forcé. Façon de récuser l'affiliation nationale ou, du moins, d'agiter la perspective de s'en dépouiller, au profit d'un voisin avec lequel le passif frontalier est pour le moins lourd. A Sidi Ifni, à défaut de perspectives de travail, nombreux sont ceux qui fuient à l'étranger, soit en s'embarquant clandestinement vers les îles Canaries voisines à bord de *felouka* (barques motorisées), soit en jouant d'une seconde nationalité européenne ou des cartes de résident espagnols dont beaucoup disposent, grâce aux papiers d'identité espagnols distribués jusqu'en 1969<sup>72</sup>.

---

<sup>70</sup> Pourtier, R., « Stratégie ferroviaire et politique de l'espace », *Hérodote*, 1983, n°25, p. 105-127.

<sup>71</sup> L'expression est du général Lyautey, premier résident général de France au Maroc, qui l'a empruntée aux géographes français (Jean Célerier, Georges Hardy).

<sup>72</sup> Sidi Ifni ayant eu le statut de territoire et non de colonie, des papiers d'identité espagnols furent distribués aux habitants de l'enclave, considérés comme « sujets espagnols musulmans » jusqu'en 1969. Les possibilités de visa vers l'Espagne qui leur furent offertes, les facilités actuelles

Les mouvements protestataires observés sur les bordures marocaines s'avèrent pétris de paradoxes : ici, les militants sollicitent l'Etat mais menacent de le quitter (Bouarfa) ; là, les slogans et les argumentaires usent alternativement de mythes anti-et pro-étatiques. Ainsi, à Sidi Ifni, le thème de la rébellion contre le pouvoir central côtoie l'évocation de la participation des Aït Baamrane à la lutte de libération nationale ; le rappel du siège de l'ancienne enclave espagnole, mené en 1957 par des combattants nationalistes ultérieurement pourchassés au napalm, sert à légitimer les doléances actuelles et à brocarder l'ingratitude des autorités marocaines.

A Bouarfa et Sidi Ifni, les mouvements protestataires n'avaient pas de charge séparatiste comme le prouve l'exhibition des drapeaux marocains dans les cortèges de manifestations (à Sidi Ifni) –photo.9-. La situation est tout autre dans l'espace périphérique du Sahara Occidental, où les villes de Laayoune et Dakhla sont secouées depuis la dernière décennie par des mouvements de revendication sociale, pour partie radicalisés en faveur d'une position indépendantiste (Veguilla 2009)<sup>73</sup>.

Photo 9. Manifestation à Sidi Ifni en juillet 2008 (cliché KB)



---

d'obtention de carte de résident ou les procédures de naturalisation pour les Ifnaouis ayant conservé des papiers d'identité espagnols, constituent une particularité locale qui agace ou peut être perçue comme une trahison par les autorités officielles.

<sup>73</sup> Veguilla, V., « Conflits et actions collectives autour de l'exploitation du poulpe au Maroc », *Politique Africaine*, n° 116, 2009, p. 43-51.

Face aux tensions et rébellions sur certaines bordures, les modalités de contrôle étatique varient selon les moyens financiers, matériels du pouvoir central et l'efficacité de ses dispositifs d'encadrement. Quand l'appareil administratif est vacillant et faible, prévalent des formes de gestion indirecte, appuyée sur le pouvoir local des notables, des chefs de tribus ou des grandes familles. La marge de manœuvre politique, policière et économique qui leur est octroyée inclut une mainmise sur les secteurs productifs et commerciaux les plus lucratifs. De ce point de vue, la tolérance des trafics frontaliers peut être tenue pour une forme de gestion territoriale et la manifestation d'arrangements politiques.

La mise en valeur économique, l'équipement et le désenclavement des bordures est l'un des ressorts classiques pour consolider l'intégration territoriale et asseoir le contrôle du pouvoir central sur les marges sécessionnistes, disputées ou animées de forces centrifuges (Ababsa 2009). Un discours développementaliste entoure alors l'action publique, comme l'illustrent le grand projet anatolien (GAP), lancé depuis les années 1980 dans la région orientale de Turquie (Scalbert-Yücel 2007) ou la politique marocaine de développement touristique et agricole (cultures sous serres), déployée au Sahara Occidental depuis 10 ans (Bennafla 2012, réf.16). Le désenclavement routier et aérien du Sahara entrepris par les Etats maghrébins après leur accès à l'indépendance participe clairement d'une politique centripète.

Celle-ci peut inclure un volet démographique et se doubler d'une politique de peuplement, énoncée ou non comme telle. En Indonésie, le projet pluri-décennal de Transmigration se décline comme une politique de rééquilibrage démographique visant le délestage des îles intérieures surpeuplées au profit des îles périphériques, sous-peuplées (Levang 1997, Sevin 1997)<sup>74</sup>. L'objectif de l'Etat indonésien est la mise en valeur des îles extérieures mais aussi, depuis les années 1990, de juguler les mouvements indépendantistes qui se sont multipliés. Au Maroc, les autorités de Rabat n'évoquent jamais les migrations de travail vers le Sahara comme une action publique planifiée. Pourtant, un arsenal de mesures incitatives (salaires attractifs, avantages matériels et fiscaux, subventions, facilités de logement) est mis en place pour encourager les Marocains en provenance du nord à s'installer dans les provinces du Sud. L'objectif est de renverser l'équilibre démographique avec la population sahraouie, dans l'éventualité –certes de plus en plus improbable– de la tenue d'un référendum d'autodétermination, dont le principe avait été évoqué en 1991 (Bennafla 2009, réf.32).

En période de crise et de rébellion, la répression et l'envoi de l'armée pour écraser les insurgés ou dissuader les vellétés contestataires sont des recours fréquents, comme l'étaient, en 2007, l'issue du soulèvement du camp de Nahr el Bared dans la Békaa, ou la gestion du mouvement protestataire ifnaoui. Dans ce dernier cas, la coercition a revêtu un caractère exceptionnel dès lors que l'exploitation des ressources économiques fut entravée par les protestataires. Parce qu'il portait atteinte aux intérêts de hauts responsables du secteur de la pêche (des généraux), le blocus du port de Sidi Ifni a entraîné une répression disproportionnée le samedi 7 juin 2008, qualifié de « samedi noir » par les habitants : arrestations, passages à tabac, violences y compris contre les femmes, puis emprisonnement, procès et sanctions judiciaires (Bennafla 2009, réf.32).

---

<sup>74</sup> Levang, P., *La terre d'en face. La transmigration en Indonésie*, Paris, ORSTOM-IRD, 1997 ; Sevin, O., « La Transmigration », *Géopolitique*, n° 50, 1997, p. 72-75.

La combinaison entre répression et octroi de ressources est un moyen usuel pour discipliner les troubles en périphérie. Par exemple, la vague protestataire à Sidi Ifni a entraîné, dès 2005, la création d'emplois municipaux, l'attribution de lots de terrain et de kiosques commerciaux (à Agadir), ainsi que la distribution de licences de barques de pêche à des conditions avantageuses pour les chômeurs. Six mois après le « samedi noir », la ville est élevée au rang de préfecture (une distinction à double tranchant)<sup>75</sup> et un programme de développement d'urgence sur trois ans est annoncé par le ministre de l'Intérieur, d'un montant de plusieurs millions de dirhams. Destinées à satisfaire les revendications, ces concessions sont révélatrices d'une politique maniant la carotte et le bâton et permettent d'entretenir une dynamique de scissiparité au sein des militants, divisés sur la conduite à tenir face aux autorités et sur le partage des privilèges obtenus (Bennafla, Emperador Badimon 2011, réf.18).

Renouant avec la pratique multiséculaire de la *mehalla* (camp), le déplacement et la visite du souverain constituent un procédé, propre à la monarchie marocaine, pour désamorcer la contestation dans les zones périphériques du royaume. Tournée royale et mobilité régulière du sultan sont en effet l'une des réponses anciennes au « stress territorial » : destinée à empêcher le désordre et l'anarchie, la venue du souverain et de sa suite est l'occasion de renouveler le contrat avec les sujets et de manifester la puissance du *Makhzen*, notamment en périphérie. J. Dakhli souligne que « l'itinéraire de la *mehalla* se dirige toujours vers les marges, celle des zones montagneuses, du désert et des frontières »<sup>76</sup>. Le 1<sup>er</sup> décembre 2007, en plein conflit, Mohammed VI visite la cité de Sidi Ifni (photo.10), une action qui ne réussit cependant pas à apaiser durablement la grogne, notamment auprès des jeunes, exaspérés par les promesses non tenues.

Agitation, turbulences, tensions, rébellion... les termes abondent pour désigner l'instabilité de certaines bordures, leur potentiel contestataire et l'enjeu que représente leur maîtrise pour le pouvoir central dans plusieurs régions du globe. Dans maintes situations, ces moments de tension et de conflits engendrent ou sont engendrés par des processus d'énonciation identitaire.

Photo 10. Visite historique du roi à Sidi Ifni, novembre 2007 (cliché KB)



<sup>75</sup> Si l'installation d'une préfecture signifie promesse d'emplois publics, elle gage aussi d'un ordre sécuritaire et d'une surveillance resserrés par le Ministère de l'intérieur.

<sup>76</sup> Dakhli, J., « Dans la mouvance du prince : la symbolique du pouvoir itinérant au Maghreb », *Annales*, vol. 43, n° 3, 1988, p. 749.

## F- Cristallisation identitaire et 'réinvention de la différence'<sup>77</sup> sur les bordures

« Chaque époque et chaque société recréent ses propres Autres (...). La construction d'une identité est liée à l'exercice du pouvoir dans chaque société, et n'a rien d'un débat purement académique. »

E. Saïd, *L'Orientalisme. L'Orient inventé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1980, p. 358.

La frontière est une construction sociale et mentale qui sert à l'affirmation de soi en se démarquant des « autres », en définissant un intérieur face à un extérieur (Simmel 1999). Les questionnements sur l'identité (nationale, tribale, ethnique, culturelle) traversent les études sur la frontière, en particulier depuis la fin des années 1980, sous l'influence des courants de pensée postmoderne et poststructuraliste (Bonnemaïson et al. 1999, Newman 1999, Paasi 1996). De nombreux auteurs insistent sur la dimension discursive et symbolique de la frontière, les représentations qui l'accompagnent et les processus constants de production frontalière, concomitants avec la formulation d'une identité collective. Les bordures frontalières sont un site de choix pour observer les phénomènes de cristallisation identitaire, ravivés avec la globalisation. Le décloisonnement des sociétés, l'intensification et l'internationalisation des migrations alimentent une « rétraction identitaire » et une « clôture culturelle » (Bayart 1996) avec une réaffirmation, voire une réinvention des spécificités locales. Ce phénomène n'est cependant pas un pur produit de la mondialisation et J.-F. Bayart rappelle que la production d'identités particulières accompagne la construction d'Etats centralisés dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans les bordures frontalières où se déploie une politique de peuplement, les migrations internes attisent, en réaction, un processus d'énonciation identitaire. Le cas du Sahara Occidental est exemplaire : depuis trois décennies, les migrations de Marocains venus du Nord, péjorativement surnommés *chluha*, accélèrent la fermentation d'une identité collective sahraouie, sans adopter forcément un registre discursif séparatiste.

Les places marchandes frontalières qui sont un lieu privilégié de frottement et de brassage entre populations nationales et étrangères, groupes autochtones et allochtones, connaissent souvent une exacerbation des sentiments d'appartenance collective, aussi bien ethnique que nationale. En Afrique centrale, il apparaît ainsi que les contrôles policiers et douaniers, la variation du montant des taxes de marché selon la nationalité ou les discriminations pour les emplacements de vente (cf. photo.11) aiguïssent le nationalisme des entrepreneurs de frontière, surtout lorsqu'ils sont la cible d'idées préconçues ou de politique xénophobe (cf. au Gabon ou en Centrafrique). Le succès économique de certains groupes marchands, les rivalités et les jalousies commerciales alimentent les discours identitaires et renforcent une conscience de groupe ethnique, comme de la part de cet homme d'affaires bamiléké, rencontré à Garoua (nord-Cameroun) et victime du boycott commercial des négociants nordistes

---

<sup>77</sup> Clifford, J., *The Predicament of Culture. Twentieth Century Ethnography, Culture, Literature and Art*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1988, p. 15.

musulmans (Foulbé, Kanouri, Haoussa), après avoir obtenu, en 1996, l'exclusivité de la distribution des cigarettes pour une entreprise nationale. Les affrontements physiques entre commerçants nigériens, ibo et kanouri, sur le marché de Banki (Extrême-Nord du Cameroun) ou les conflits entre populations locales Fang –évincées des circuits commerciaux- et les commerçants originaires des Grassfields sur le marché d'Abang Minko'o (frontière sud du Cameroun) illustrent, en contexte de concurrence économique, la manipulation des clivages communautaires et leur résonance sur les bordures frontalières.

Photo 11. Panneaux réservant des emplacements aux commerçants étrangers sur le marché de Bitam, au nord du Gabon (cliché KB, 2004)



La mise en avant de l'appartenance nationale est également frappante dans l'espace périphérique marocain de Sidi Ifni, où portraits du souverain et drapeaux marocains flottent dans les cortèges des manifestants. Ici, la mise en scène nationaliste sert de plaidoyer pour solliciter l'aide au développement des pouvoirs publics, mais elle vise aussi à éviter l'assimilation avec les revendications séparatistes sahraouies et à relativiser les demandes de visa et de naturalisation espagnole, effectuées par les Ifnaouis<sup>78</sup>. La réaffirmation de l'appartenance au royaume et d'une fidélité au roi

<sup>78</sup> En 2007, la section locale d'ATTAC à Sidi Ifni a rassemblé les dossiers des habitants pouvant prétendre à la nationalité espagnole et ceux des familles percevant une retraite de l'armée espagnole. Quelques mois plus tard, en 2008, les responsables de cette section ont été reçus par le consul espagnol d'Agadir pour évoquer ces dossiers. Ces démarches éclairent le contenu des insultes proférées par les forces de l'ordre lors de la répression du samedi noir (7 juin 2008), notamment : « bâtards » ou fils « d'Espagnols », « Alors, vous ne voulez plus être Marocain mais Espagnol ? », « Vous voulez faire revenir les Espagnols chez nous ? », etc.

prend par ailleurs un sens particulier dans cet espace en marge, à cause de la tentative d'attentat manqué contre le roi Hassan II en 1972, qui avait valu à la ville la suspension d'une politique de développement et un déclassement administratif (Bennafla 2009, réf.32).

A Sidi Ifni, le déroulement des protestations, appréhendées à travers la formulation des slogans, les récits des militants et le montage de films vidéo amateurs expédiés sur le site internet *Youtube*, témoigne aussi de la réactivation d'une identité tribale : celle des Aït Baamrane. Cette confédération de sept tribus berbères se définit moins en référence à un ancêtre commun qu'en lien avec un territoire montagneux spécifique. Terminal littoral de la chaîne de l'Anti Atlas, le pays Aït Baamrane correspond à une moyenne montagne, sèche, pierreuse et couverte de cactus. Le mythe de « montagnards fiers, combattifs et courageux » est ainsi mobilisé par une partie des leaders de la contestation qui puisent, dans l'historiographie coloniale, des stéréotypes culturalistes et la catégorisation de leur région en « *bled es-siba* », pour se les réapproprier. Devenue un « géo-symbole »<sup>79</sup> de l'identité locale et l'emblème d'une fonction de refuge, la montagne pierreuse est un plan incontournable des films consacrés aux épisodes revendicatifs, réalisés à l'aide de caméras individuelles ou de téléphones portables. L'enregistrement de vidéos et l'utilisation d'internet sont en effet de nouveaux outils pour le processus de mise en vitrine et d'assignation d'une identité collective (Bennafla, Emperador Badimon 2011, réf.18).

A Sidi Ifni, chacun admet la puissance du mot Aït Baamrane. Le label tribal permet à la fois d'effrayer les tenants du pouvoir central (parce qu'il véhicule l'idée de marche insoumise) et de mobiliser les membres d'une diaspora baamranie, dispersée à l'étranger et au Maroc. Toutefois, la résurgence d'une rhétorique tribale à l'occasion du cycle protestataire suscite réticence et tensions : parmi les militants ifnaouis, certains récusent la formulation localiste des slogans, quand ils ne se sentent pas exclus par ce discours tribaliste, notamment les habitants originaires de la région du Rif, dont l'installation à Sidi Ifni fut encouragée dès les années 1930 par les autorités espagnoles. Le changement de dénomination de l'organe de représentation des protestataires, rebaptisé en 2005 « Secrétariat local Sidi Ifni Aït Baamrane » (le nom de tribu fut ajouté), a ainsi généré une scission entre leaders, certains dénonçant la manipulation du référent tribal comme une manœuvre de notables, soucieux d'acquérir une légitimité de médiateurs auprès du pouvoir central et de défendre des intérêts propres.

La réactivation d'une identité locale est un mécanisme fréquent dans les régions périphériques pour réclamer, auprès du pouvoir central, des équipements modernes ou un redécoupage administratif (Rachik 2003). L'ethnicité en Afrique subsaharienne a ainsi été évoquée comme un mode de participation et d'appropriation de l'Etat et de ses ressources (Bayart 1996). La reconstitution d'une communauté imaginée locale s'accompagne en général d'une réélaboration de l'histoire, qui forge l'identité et la cohésion du groupe. Ainsi, à Sidi Ifni, les récits locaux insistent sur les épisodes de résistance et de lutte, non sans quelques raccourcis et oublis historiques : les guerres intestines entre clans, susceptibles d'écorner la vision d'unité et de solidarité du groupe tribal, sont par exemple passées sous silence. Cette reconstruction historique peut avoir un effet à double tranchant. L'histoire de rébellion et le cliché du

---

<sup>79</sup> Selon l'expression de J. Bonnemaïson.

montagnard insoumis peuvent être repris à l'extérieur, par le pouvoir central, pour justifier une politique répressive face aux risques d'implosion du territoire.

En d'autres lieux, les réinterprétations divergentes de l'histoire locale constituent le soubassement de conflits et peuvent déboucher sur le marquage au sol de frontière(s). Plus qu'un lieu de mémoire, la frontière est alors le site où s'affrontent des mémoires et des récits historiques. L'exemple israélo-palestinien dans son ensemble et celui de la ville de Jérusalem, en particulier, illustrent comment un même espace ou un même lieu disputés nourrissent des imaginaires variés et des récits opposés, et fabriquent de la frontière. Au Liban, le cas de la commune arménienne d'Anjar, dans la plaine de la Békaa, m'avait permis de voir comment l'écriture de l'histoire et l'invention de légendes locales servent à cristalliser des collectifs identitaires et à légitimer l'occupation d'un lieu, aboutissant également au tracé d'une frontière (Bennafla 2009, réf.21). A Anjar, où un conflit oppose les villageois arméniens et un groupe musulman voisin au sujet de la propriété d'une colline, chaque collectif invoque un récit propre pour justifier ses droits : mémoire de l'exil et de la mise en valeur agricole d'une terre ingrate pour les Arméniens ; rhétorique d'une histoire sainte et d'une terre musulmane spoliée pour le comité islamique. Ce cas d'étude rappelle que la frontière est un fait social qui se projette dans l'espace et que la mise en place de frontières est concomitante d'un processus d'affirmation identitaire, mais aussi de réélaboration de l'histoire.

Réaffirmée, l'identité des populations situées sur les bordures frontalières est pourtant souvent brouillée, ou en tout cas, perçue comme telle car déjà influencée ou irradiée par celle des voisins ou de l'Autre. Par exemple, les populations de Sidi Ifni et Guelmim, à la charnière des mondes amazigh et arabe, sont considérées par les autorités de Rabat comme partie intégrante des Provinces du sud du royaume, une représentation soulignée par le remaniement administratif de 2010 (la nouvelle préfecture de Sidi Ifni bascule dans le Sahara). Cependant, pour maints Sahraouis de Laayoune ou Dakhla se revendiquant « de souche », la sahraouité de ces tribus des confins nord du Sahara Occidental ne fait pas consensus et l'usage péjoratif du sobriquet « *dardari* » (litt. saupoudré), employé pour les désigner, est significatif d'une controverse sur leur identité (Mitatre 2011).

La frontière constitue une scène où les identités confrontées se (re)positionnent, en réécrivant leur histoire et en s'affichant de façon plus ou moins théâtralisée et paradoxale. Les bordures frontalières sont le siège de recompositions identitaires permanentes, mais d'autres traits, on l'a vu, les définissent : ce sont des lieux de profit possible où viennent parier divers entrepreneurs de la frontière, en misant des investissements ou en tentant un changement de condition ; ce sont aussi des espaces à la maîtrise toujours incertaine, où l'Etat compose avec d'autres détenteurs de pouvoir, négociant ou s'imposant selon la puissance de son dispositif de contrôle. Ces bordures semblent assurées d'une existence pérenne : elles sont constitutives du système territorial d'Etat, comme du pouvoir central et des « entrepreneurs de morale », producteurs de normes (Becker 1985). Les bordures frontalières sont des espaces autres, habités par une population singulière, néanmoins socialement diversifiée, et ils sont animés par des activités interlopes, exercées aux

limites ou hors de la légalité et souvent qualifiées d'informelles. Marge, frontière et informalité sont en effet des notions entremêlées. Et de fait, les thèmes de l'informalité et de l'illégalité irriguent les terrains explorés, à l'arrière- ou au premier plan. Quel lien unit frontière et informalité ? Pourquoi certaines bordures frontalières sont-elles le siège privilégié d'activités informelles, et avec quelles perspectives en termes de développement ?

## V- Informalité et espaces d'activités informelles

« S'inscrire dans l'informalité, c'est se faire caméléon, se fondre dans le territoire, s'y nicher, s'y réfugier, s'y cacher, s'y enfouir. (...). Les compétences exigées sont celles d'une parfaite connaissance des lieux et des réseaux : ce sont des compétences de guetteur, d'explorateur et d'inventeur (...). Ne faire qu'un avec son territoire, mais aussi savoir s'en dépendre, voilà le maître mot »

Liane Mozère, *Travail an noir, informalité : liberté ou sujétion ?* Paris, L'Harmattan, 2000, p. 50.

Le thème de l'informalité et de l'illégalité a toujours constitué un volet de ma recherche depuis l'année de maîtrise, qu'il ait été envisagé à travers le travail informel urbain (à Porto-Novo), le commerce frontalier (Afrique centrale), les cultures illicites de cannabis (au Cameroun et au Liban), ou avec les migrations illégales de Marocains vers les îles Canaries, un phénomène à l'arrière-plan de ma recherche sur les mobilisations sociales à Sidi Ifni (Bennafla 2011, réf.20)<sup>80</sup>.

L'étude sur les petits producteurs urbains informels au Bénin en 1991 recouvrait des activités artisanales ou des micro-entreprises non encadrées par des lois de l'Etat (pas d'inscription au registre du commerce, pas d'affiliation à l'Office béninois de sécurité sociale). Mais les artisans pouvaient néanmoins être frappés de taxes (patente versée au Trésor Public) et être soumis au contrôle administratif de l'Etat (service sanitaire, agents forestiers par exemple), la mise en œuvre de ces prélèvements demeurant aléatoire et négociable avec les agents publics. Cette première enquête avait mis en évidence les règles d'encadrement social du travail informel hors du champ étatique, en particulier la transmission de savoir-faire professionnel via le système d'apprentissage (Bennafla 1993, réf.37). Liant un patron et son apprenti par un contrat écrit ou oral de plusieurs années, l'apprentissage est un système payant : le patron perçoit des droits d'entrée, puis une « dot de libération » à la fin de la période de formation et une autre somme pour la remise du papier de diplôme. En 1991, ce système de formation professionnelle extra-scolaire était l'objet de critiques officielles, le ministère de l'économie souhaitant réguler par des lois un tel régime pour empêcher l'exploitation d'enfants, l'extorsion de sommes élevées et limiter la vulnérabilité du statut d'apprenti. Au même moment, d'autres voix s'élevaient pour défendre un mode de formation clé, qui ouvre l'accès à l'auto-emploi pour des déscolarisés et non-scolarisés. Vieux débat sur les bienfaits et les méfaits du secteur économique informel, palliatif aux dysfonctionnements de l'Etat (ici en matière de formation et d'emploi), et sur la nécessité d'une politique de régulation étatique...

Le phénomène d'extension des cultures illicites de cannabis que j'observais en Afrique centrale (années 1990) et au Liban (années 2000) soulevait une autre batterie de questions (photo.11) : comment des paysans basculent-ils à un moment donné vers des activités agricoles illicites ? Quels types d'espaces sont privilégiés pour ce genre d'activités ? Y a-t-il un processus de développement rural enclenché par

---

<sup>80</sup> Le sujet des migrations n'a jamais été l'objet premier de ma recherche à Sidi Ifni mais, compte tenu de l'ampleur locale de ce phénomène et du rôle de lieu de départ vers les Canaries joué par Sidi Ifni au début des années 2000, j'ai eu l'occasion de réaliser des entretiens avec des pêcheurs-conducteurs de barque et plusieurs candidats malheureux au « hreg ».

les activités illégales et pourquoi l'échec, au Liban, des politiques de cultures alternatives ?

Photo 11. Cultures de cannabis dans l'Ouest du Cameroun (1996) –à g.- et dans la Békaa –à dr.- (2004) - cliché KB -



Mon intérêt pour la frontière et l'inscription de mes terrains dans des bordures<sup>81</sup> m'ont amenée à aborder l'informalité par différentes entrées (artisanat de production, commerce, agriculture, migration) et à questionner les pratiques de contournement ou de transgression des lois, les dénominations employées pour désigner de tels agissements, les liens entre informalité et Etat, et plus généralement, la place de l'informalité dans la société, dans l'espace et au sein du système de pouvoir. Vaste programme s'il en est, que j'avais commencé à réfléchir à l'occasion d'une proposition (suspendue) de manuel en 2001 sur une géographie de l'illégalité<sup>82</sup> et que j'aimerais reprendre aujourd'hui. Les cours à l'université m'ont permis de creuser quelques aspects ponctuels, notamment les enseignements sur la mondialisation économique et sur le développement. Je tiens d'emblée à souligner que la question des transports et de l'habitat informels, qui donne lieu à une littérature foisonnante, n'est pas un thème de recherche que j'ai personnellement exploré. Cette partie puisera donc, pour l'essentiel, des exemples hors de l'urbanisation informelle, mais sans écarter la réflexion théorique remarquable dont l'habitat informel et l'informalité urbaine ont fait l'objet.

Dans un premier temps, j'examinerai le regain d'intérêt actuel pour l'informel dans les milieux académiques, en dépit des critiques essuyées par ce concept (A). J'évoquerai ensuite l'hypothèse d'un développement généré par l'informel, une idée

<sup>81</sup> Ma première recherche de terrain au Bénin n'était pas axée sur la frontière mais les micro-entreprises. Hasard des choses : la ville retenue, Porto-Novo, est une ville frontalière !

<sup>82</sup> Comme nous le verrons plus bas, les termes illégalité et informalité sont voisins mais pas équivalents. Le projet de manuel envisagé donna lieu à un court synopsis et un plan de livre. Un changement de responsables au sein de la société éditoriale conduisit à l'abandon du projet.

surtout débattue dans les années 1970 et 1980 (B), avant de souligner qu'une réflexion reste à mener en géographie sur l'informalité en déployant une approche spatiale synthétique et globale (C). La présentation d'un projet de recherche, individuel et collectif, sur les circulations transnationales de marchandises informelles (D) clôt ce mémoire.

## **A- Informel : le retour d'un concept-valise discutable**

Le concept d'informel a été forgé et débattu par les économistes, après avoir été énoncé en 1972 par l'anthropologue anglais Keith Hart. Celui-ci désignait, au Ghana, des revenus urbains ne dérivant pas de l'emploi formel public ou privé, mais provenant d'activités autres, légitimes et illégitimes (Hart 1973). Détrônant les formulations de « secteur traditionnel » et « secteur intermédiaire »<sup>83</sup>, le secteur informel désigne des activités de subsistance pratiquées par les ruraux arrivant en ville, puis, plus généralement, des micro-entreprises artisanales et commerciales.

Durant deux décennies, l'économie ou le secteur informel(le) imprègnent la littérature du 'Tiers-monde' et du développement : on l'envisage comme palliatif au sous-emploi et comme une voie possible de développement. L'informalité est « l'autre sentier » que décrit Hernando de Soto à propos du Pérou, une sorte de troisième voie entre un système « mercantiliste » et la violence terroriste (de Soto, 1994, p. 228). En ce qui concerne l'habitat informel, il devient un mode essentiel d'accès au logement dans les villes des Suds, qui enregistrent une croissance urbaine soutenue dès le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Dès son introduction, l'expression 'informel' est controversée et critiquée (Lautier 2004). On dénonce un concept flou et fourre-tout, appliqué à des situations empiriques hétérogènes, tels que le travail au noir, le petit commerce de rue et des activités criminelles, comme les trafics illicites d'armes, de drogues ou d'êtres humains. On objecte l'idée sous-jacente de 'désorganisation' voire d'anarchie, véhiculée par l'adjectif 'informe-l', qui semble faire fi d'autres modes de structuration et de régulation économique, basés sur des réseaux socio-culturels, ethniques ou religieux. Certains, comme de Miras (1991) décèlent un « outil idéologique douteux » formulé par le Bureau International du Travail (BIT) et réapproprié par les institutions internationales, dont l'usage permet d'introduire une dissociation de l'économie et du social.

La définition de l'informalité varie beaucoup selon les auteurs. Les experts du BIT ont élaboré une liste de critères plus ou moins longue pour identifier des 'unités économiques' informelles. De façon générale, l'informel renvoie à des *activités ou des pratiques qui s'exercent hors des règles*.

Roger Brunet présente l'informel comme « un anglicisme signifiant irrégulier, qui ne respecte pas les formes, ou mieux encore les formalités »<sup>84</sup>. Le propre de l'informel, selon Laurence Fontaine et Florence Weber (2011), est d'échapper aux

---

<sup>83</sup> Voir Couty, Ph., *Sur un secteur intermédiaire dans une économie de savane africaine. Le natron*, Paris, ORSTOM-IRD, 1966. Le secteur intermédiaire dont il parle se situe entre un secteur moderne rapporté où la monétarisation est maximum et l'autonomie minimum, et un secteur de subsistance où l'autonomie est maximum et la monétarisation minimum.

<sup>84</sup> Brunet, R., *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Montpellier, Reclus, Paris, La Documentation française, p. 278.

archives et aux statistiques officielles. De fait, la réalité de l'informel est un défi au langage comptable et à la mesure, d'où la divergence des données et les limites d'une approche macro-économique.

Dans un ouvrage de référence, M. Castells et A. Portes définissent l'économie informelle comme des activités génératrices de revenus opérant hors du cadre de régulation étatique : « *a process of income-generation characterized by one central feature: it is unregulated by the institutions of society, in a legal and social environment in which similar activities are regulated* »<sup>85</sup>. Castells et Portes proposent de se focaliser sur le processus d'informalité plutôt que sur l'objet, trop insaisissable selon eux. L'informel est défini en creux, par ce qu'il n'est pas : ni un euphémisme pour la pauvreté, ni des activités de survie pour des indigents, en marge de la société. Il est vrai que l'assimilation entre informalité et pauvreté a longtemps prévalu, notamment en matière d'habitat, une vision tôt remise en cause par Milton Santos (1975) puis, entre autres, par les travaux d'Ananya Roy et Nezar AlSayyad (2004). « *Informal housing and land markets are not just the domain of the poor but they are also important for the middle class, even the elite of the Second World and Third World cities* », rappelle A. Roy<sup>86</sup>. Évoquant la part d'informel que recèlent les *gated communities*, elle note que la division n'est pas entre un secteur formel et un secteur informel, mais que la différenciation se trouve à l'intérieur même de la sphère informelle, selon le mode spécifique de contournement de la légalité.

L'éventail des activités informelles est très large et toutes ne relèvent pas de la sphère illégale. Terme juridique, « l'illégalité » désigne ce qui contrevient ou viole la loi. Evoquant l'essor des activités trafiquantes sur le continent africain, Roger Botte (2004) préfère l'emploi « d'activités illicites », arguant du caractère fluctuant de la règle de droit. La classification légal/illégal est en effet plastique ; elle varie selon les lieux de juridiction et à travers l'histoire, comme l'illustrent l'évolution du statut de la traite ou du commerce d'opium (Grimal 2000) ou encore l'épisode de la Prohibition américaine (1920-1933).

La légitimité morale et l'acceptation sociale des activités peuvent constituer des critères de distinction entre 'économie criminelle' et 'économie informelle', par exemple dans certains contextes africains, où l'informalité est l'ordinaire et une norme socialement admise, car indispensable à la (sur)vie quotidienne en l'absence de ressources économiques 'officielles' et de capacités étatiques. De Soto note ainsi que les migrants devenus des 'informels' dans les villes du Pérou survivent en atteignant par des moyens illégaux des objectifs légaux, tels que la construction d'une maison, la prestation d'un service ou le développement d'un service. Et qu'il ne s'agit nullement d'une « illégalité antisociale » comme le trafic de drogues, le vol ou l'enlèvement (De Soto, 1994, p.20).

Pour Roger Botte, les activités 'informelles' incorporent des activités illicites, perçues comme légitimes par une grande partie de la population et localement admises comme moyen de gagner sa vie ; par contraste, les activités 'criminelles' sont, elles, illicites et globalement tenues pour illégitimes par la société locale. L'exercice de la violence et l'intervention de mafias ou de groupes armés sont un autre trait de l'économie criminelle. Néanmoins, dans plusieurs situations, ce clivage

---

<sup>85</sup> Benton L.A., M. Castells, A. Portes, *The Informal Economy*, Baltimore and London, Johns Hopkins University Press, 1989, p. 12.

<sup>86</sup> Roy, A., « Urban informality », *Journal of the American Planning Association*, vol. 71, n°2, Spring 2005, p. 149.

entre criminel et informel tend à s'estomper compte tenu de la légitimité accrue acquise par certaines activités criminelles : en pleine extension depuis la fin des années 1990, la piraterie en Somalie, fondée sur le détournement de navires, les prises d'otage et l'extorsion de rançons, serait légitimée par une majeure partie de la population à terre, car ces actes rapportent des liquidités, revitalisent l'économie et compensent l'effondrement de la pêche dans un contexte d'Etat failli. De même, les attaques des rebelles du MEND<sup>87</sup> dans la région du delta du Niger (Nigeria) contre les firmes multinationales pétrolières semblent assurées du soutien de la population, déçue de ne pas bénéficier des retombées de la rente des hydrocarbures et accablée par les dégâts environnementaux causée par l'exploitation<sup>88</sup>. Confortant l'importance du critère d'acceptation sociale au sein des activités informelles, Judith Scheele rapporte, elle aussi, la différenciation qu'opèrent les familles commerçantes à la frontière algéro-malienne entre *frûd hallal* (commerce licite, sur les biens de consommation courante) et *frûd harâm* (commerce illicite, sur la drogue), notant la réprobation morale qui frappe la seconde (Scheele 2009 et 2011).

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur l'inanité et l'inadéquation d'une approche en termes binaires et antinomiques formel/informel, légal/illégal, officiel/parallèle. Les adjectifs 'clandestin' ou 'souterrain' sont disqualifiés par la visibilité publique fréquente de nombreuses activités ou des logements informels : petits métiers de rue ou trafics de biens ordinaires, à l'instar des dames jeannes et des bouteilles d'essence nigériane, exposées en bord de route au Bénin ou au Cameroun (photo. ci-dessous).

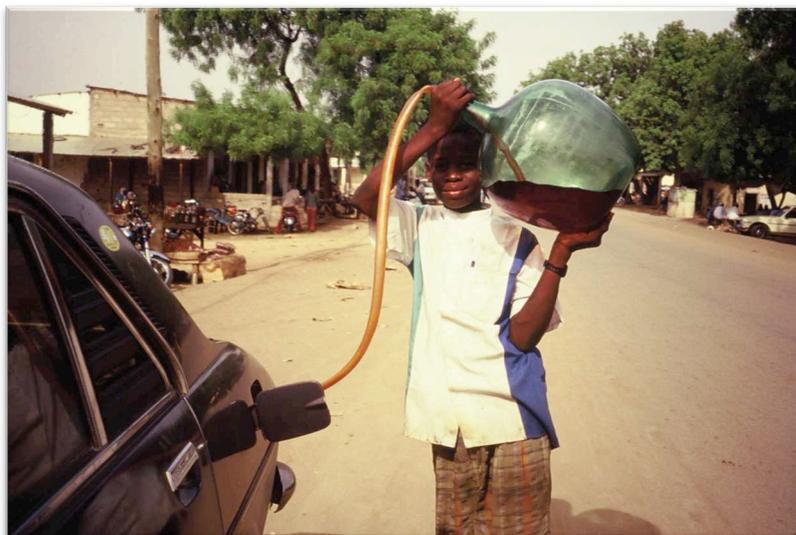


Photo 12. Vente d'essence à Kousséri (Extrême-Nord Cameroun). Comme au Bénin, le trafic et la redistribution d'essence emploient de nombreux jeunes (1996, cliché KB).

La fiction d'une distinction entre, d'une part, un secteur d'activités 'formel', rationalisé et assujéti à la fiscalité et, d'autre part, un secteur 'informel', voire illégal,

<sup>87</sup> Mouvement d'émancipation du Delta du Niger.

<sup>88</sup> Voir le reportage « Les bandits bienfaiteurs du continent noir » signé Theophilus Abbah, Mohamed Kadir, Christophe Assogba, Charles Rukuni et Evelyn Groenink, *Courrier international*, n° 1109, du 2 au 8 février 2012 (prix Daniel Pearl 2011 du journalisme).

qui échapperait au contrôle étatique est largement admis. Le chevauchement, l'imbrication, voire l'interdépendance entre les deux pans économiques ont été soulignés en termes de pratiques, d'acteurs et de circuits (Hibou 1996, MacGaffey 1991, Peraldi 2001, Roitman 2005, Vallée 2006). L'idée d'un continuum entre formalité et informalité s'impose désormais, et pas seulement dans le cas des mafias entrepreneuriales, exemplaires par l'infiltration de l'économie légale (Champeyrache 2005 et 2009, Saviano 2009). L. Fontaine et F. Weber observent que « l'informalité se développe dans un continuum qui va d'irrégularités plus ou moins grandes jusqu'à la radicale illégalité, mais les deux registres sont toujours intimement liés, et l'économie formelle contient toujours des poches d'informalité, ne serait-ce que dans les multiples formes de la corruption » (2011, p. 16). Le continuum entre activités criminelles et activités de criminalité financière insérées dans des circuits financiers légaux enjoint le magistrat Jean de Maillard (2001) à qualifier la société contemporaine de « crimino-légale ».

Si l'on prend le cas du commerce, la distinction entre circulation marchande 'formelle' et 'informelle' est impossible, car le mode de cheminement des biens est souvent hybride et composite, et les routes suivies sont souvent les mêmes (Adelkhal 1999). Une étape d'un circuit économique 'légal' peut être entachée d'illégalité :

-la production, avec le recours à des ateliers sous-traitants où les conditions de travail et le statut des employés dérogent au règlement du travail ;

-le transit, quand par exemple des négociants patentés, dotés de licence d'import-export, recourent à des transitaires locaux aux pratiques 'non conformes' pour les formalités de dédouanement ;

-l'approvisionnement. Au Tchad, un négociant exportateur officiel de gomme arabique me déclarait, en 1997, s'approvisionner auprès de paysans soudanais, alors que le commerce de gomme au Soudan est monopole d'Etat (Bennafla 1996, réf.41).

Bref, le chevauchement entre légal/illégal, formel/informel prévaut dans la plupart des cas. Pour appréhender une réalité flexible et brouillée, Roger Botte (2004) propose de parler de « polytrafics marchands » plutôt que de trafics informels. De son côté, Judith Scheele (2011, p. 159) cite des familles commerçantes algéro-maliennes « qui font un peu de tout » (sel, bétail, cigarettes, produits alimentaires, drogue), avec des jeunes qui peuvent commencer par le trafic de cocaïne pour obtenir un capital de départ, lequel sera réinvesti dans le commerce de biens alimentaires courants...

La déconstruction des couples antinomiques légal/illégal, formel/informel, officiel/parallèle s'est accompagnée d'une dénonciation de la distinction entre informalité et Etat. Le secteur informel a parfois été décrit comme une forme d'opposition et de « résistance » face à un Etat défaillant (de Soto 1994) et ce faisant, comme une réalité en dehors et contre l'Etat. La notion 'd'illégalisme' empruntée à Michel Foucault peut être mobilisée pour rendre compte de relations plus complexes, appuyées sur le caractère relatif de la norme de droit et le traitement différencié des pratiques illicites en fonction de l'appartenance sociale des individus :

*« Tout le monde sait aussi que les lois sont faites par les uns et imposées aux autres (...). La loi n'est pas faite pour empêcher tel ou tel type de comportement, mais pour différencier les manières de tourner la loi elle-même ».*

(M. Foucault, *Dits et écrits I*, « Des supplices aux cellules », 1975, Paris, Gallimard, p. 1586-1587).

*« Il m'a semblé, en les examinant, que les lois n'étaient pas destinées à empêcher le désordre, les conduites irrégulières, mais que leur finalité était plus complexe : dès qu'une loi est instaurée, elle interdit ou condamne du même coup un certain nombre de comportements. Aussitôt apparaît ainsi autour d'elle une aura d'illégalismes. Or ces illégalismes ne sont pas traités ni réprimés de la même façon par le système pénal et par la loi elle-même (...). L'on peut se demander si la loi n'est pas, sous son apparence de règle générale, une manière de faire apparaître certains illégalismes, différenciés les uns des autres, qui vont permettre, par exemple, l'enrichissement des uns et l'appauvrissement des autres, qui vont tantôt assurer la tolérance, tantôt autoriser l'intolérance. Le système pénal serait, dans cette mesure là, une manière de gérer ces illégalismes, de gérer leurs différences, de les maintenir, et finalement de les faire fonctionner »*

(M. Foucault, *Dits et écrits I*, « Sur la sellette », Paris, Gallimard, 1974, p. 1591).

L'informalité n'est pas seulement une simple transgression sociale, c'est une transgression décidée et organisée par les pouvoirs publics, une ressource dont disposent les tenants du pouvoir et qui exprime leur souveraineté. L'informalité devient dès lors une forme de fonctionnement et de déploiement de l'Etat : elle participe d'une politique de contrôle. L'informel n'est plus en dehors de l'Etat, mais au cœur et il révèle un rapport de forces. En d'autres termes, l'informalité est un fait socio-économique et politique, co-produit par les dirigeants étatiques qui tracent la frontière de la légalité. Ces détenteurs du pouvoir, non seulement fixent et déplacent le curseur de la légalité, mais ils définissent des pratiques, des espaces et des moments de tolérance ou de sanction. Cet aspect politique de l'économie informelle a largement été mis en exergue ces dernières années (Fontaine, Weber 2011, Lautier 2004, Roy 2005).

Plus que toute autre partie du monde, l'Afrique subsaharienne a alimenté de nombreuses analyses contemporaines sur l'Etat contrebandier (Bénin, Togo, Gambie...) et l'évolution de certains d'entre eux vers un profil inédit « d'Etat criminel » ou « voyou » (*Rogue State*) dépassant des formes classiques –et universelles- de corruption et de kleptocratie (Bayart, Hibou, Ellis 1997, Ellis 2009, Reno 2000). L'exemple du Tchad m'avait permis de mettre au jour un profil d'Etat fraudeur ou falsificateur en pointant comment, dans le cas des échanges aériens florissants avec l'Arabie Saoudite, la bureaucratie d'Etat avait organisé et institué en loi des irrégularités : le trafic vers Djeddah était organisé par la compagnie aérienne publique (Air Tchad), en violation d'une convention d'exploitation aérienne signée avec Air Afrique (restreignant la compagnie nationale à la desserte des lignes intérieures) ; la direction des douanes tchadienne avait défini une liste spéciale pour les produits en provenance d'Arabie Saoudite, leur assignant, à défaut de facture, une valeur mercatoriale dérisoire, voire fantaisiste, permettant l'acquittement de droits de douane anormalement bas - sur les véhicules 4x4, les climatiseurs, les réfrigérateurs, le matériel électronique etc. – (Bennafla 1997, réf.27). Une illustration, parmi d'autres, d'une participation directe et active de l'appareil d'Etat à un commerce 'informel' et de la flexibilité de la légalité dans l'application de la règle.

Malgré toutes les critiques et les déconstructions dont il est l'objet, le concept d'informalité connaît une résilience remarquable. Faut-il y voir, comme le suggère Michel Peraldi, une faiblesse de la pensée économique, incapable

d'appréhender une réalité économique avec ses catégories usuelles et conventionnées ?<sup>89</sup>

La profusion des mots est assurément révélatrice d'une difficulté à nommer et à cerner une économie et des pratiques. Bien que séduisante, l'expression « d'économie réelle » lancée par Janet MacGaffey (1991) dans le contexte zaïrois, n'a pas réussi à faire mouche et s'imposer, nonobstant l'omniprésence et l'ordinaire des activités informelles au sud du Sahara, assimilées à une économie de débrouille. « L'économie seconde » a servi à qualifier l'économie soviétique, marquée par la pénurie et les procédés pour la contourner (Grossman 1977), mais sans connaître d'autre fortune. Les Anglo-saxons jouent sur les nuances de gris et de lumière en parlant de 'grey', 'black' ou 'shadow economy'<sup>90</sup>. Dans le domaine du travail, les formules de travail 'au noir' alternent avec celles de travail 'clandestin' ou 'travail dissimulé' -une forme de fraude énoncée en 1997, en France, par le gouvernement-. Le secteur de l'habitat informel a vu fuser les formules, avec en français, 'habitat spontané', 'habitat illégal', habitat 'non réglementaire' (P. Signoles), habitat 'd'auto-promotion ou de création populaire' (A. Deboulet), 'habitat sous-intégré' (M. Naciri), etc. La désignation du commerce frontalier informel alterne entre 'contrebande' – qui porte sur des marchandises prohibées -, « fraude », un terme qui désigne des entorses à une législation commerciale et douanière (non acquittement ou acquittement partiel des droits de douane, fausse déclaration, dissimulation), tout en suggérant ruse et arrangements avec les représentants de l'Etat pour payer moins et acquérir un semblant de légalité (Blundo, de Sardan 2007). Dans ma thèse, j'avais usé du vocable 'flux de contournement' pour désigner un commerce où les acteurs s'évertuent à contourner les normes, les taxes, les lois, au demeurant parfaitement connues. Retenons qu'en Afrique et dans le monde arabe, les qualificatifs locaux pour désigner le commerce 'informel' (*frûd, tbizness, trabendo, fayawo...*) sont rarement péjoratifs, dès lors que ce type d'activité remplit un rôle socio-économique considéré comme utile, voire nécessaire : fourniture d'emploi ; approvisionnement de régions isolées ; accès à des biens de consommation courante standardisés, etc.

Ces dernières années, le terme « informalité » semble connaître une nouvelle jeunesse à la faveur de la crise économique mondiale depuis 2007 et de la rétraction de l'Etat régulateur dans les pays anciennement industrialisés. Comme à chaque épisode de crise. L'ajustement structurel dans les années 1980, avec ses réformes de libéralisation économique dans les pays en développement, avait pareillement stimulé les études à la fin des années 1980 sur l'essor de l'informalité (Benton, Castells, Portes 1989). Les problématiques ont évolué au fil des décennies, en particulier avec l'informalisation généralisée des économies, y compris dans les pays dits développés et les pays socialistes passant à l'économie de marché (Sassen 1997).

Longtemps, l'informalité a été décrite (et étudiée) comme un phénomène propre aux pays des Suds, un stigmate de sous-développement et la marque d'un inachèvement de l'Etat caractérisant, par exemple, la périphérie sud de l'Europe (Italie, Espagne) et le monde latin. Cette approche aux relents culturalistes dépolitise le concept d'informel. Elle a pu conduire certains auteurs à suggérer que les poches

---

<sup>89</sup> Voir le numéro d'*Economia*, et le dossier « Voyage au cœur de l'informel », coordonné par Michel Peraldi, Rabat, n°10, novembre 2010.

<sup>90</sup> Voir la bibliographie dans F. Schneider et D. H. Enste, *The Shadow Economy: An international Survey*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003.

d'informalité dans les villes américaines ou européennes étaient la résultante de mouvements migratoires : les migrants apportent avec eux les manières de faire et les savoir-faire du pays d'origine, ils activent des réseaux familiaux et communautaires<sup>91</sup> ce qui permet d'ouvrir une niche et de valoriser des compétences.

La transition des pays socialistes vers l'économie de marché (Russie, Europe de l'Est), la poursuite du processus de libéralisation économique et financière, synonyme de concurrence accrue, de délocalisation et de sous-traitance, l'érosion du rôle de régulation sociale de l'Etat ont pointé l'ubiquité et l'élargissement de l'informalité<sup>92</sup>, sans parler de la médiatisation des scandales au sujet de la grande criminalité économique et financière, tels Enron ou Clearstream en 2001, Madoff en 2009. La criminalité en col blanc, les actions illicites d'entreprises légitimes et la fraude fiscale ont contribué à contrecarrer la vision culturaliste de l'informel.

A l'heure actuelle, les débats ne portent plus sur l'informalité comme voie de développement, ou du moins pas explicitement en ces termes comme nous allons le voir dans la sous-partie qui vient (B). On interroge plutôt les effets du marché et de la globalisation sur l'extension de l'informalité, voire de la criminalité. Pour nombre d'auteurs, la dérégulation économique et financière a favorisé l'informel en ouvrant de nouvelles opportunités pour les politiques et les acteurs économiques (Bayart 2004, Chavagneux et al. 2002, Söderbaum, Taylor 2008). Au sein des politologues, le débat est ouvert au sujet des significations de la montée en puissance des activités économiques frauduleuses avec la libéralisation économique et financière : le phénomène est tantôt interprété comme une érosion du pouvoir de l'Etat, tantôt comme sa mue et sa perpétuation (Bayart 2004, Palan 2002).

La croissance rapide et importante de la part de l'informel dans l'économie russe durant les années 1990, surtout à partir de 1996-1998, a entraîné une floraison d'analyses (Dufy 2008, Ledeneva, Kurkichiyan 2000, Sokoloff 2003)<sup>93</sup>. En Afrique subsaharienne, les études sur l'emploi et les micro-entreprises informels ont laissé place à une focalisation sur les réseaux interpersonnels (soudés par des liens ethniques, religieux, familiaux ou claniques), puis sur la 'gouvernance économique informelle' (Meagher 2002), la 'régionalisation informelle' (Soderbaum, Taylor 2008) et, surtout, sur la dérive criminelle (Bayart et al. 1997, Botte 2004). Faut-il y voir un effet de loupe sur une réalité ou/et également le reflet d'une influence politico-médiatique et d'une idéologie sécuritaire ?

Les années 1990 et surtout 2000 se signalent partout par un focus des études sur la criminalisation ou la dérive mafieuse des économies qui relèguent à l'arrière-plan l'informel ordinaire de subsistance et dérape, dans le pire des cas, sur un amalgame entre informalité et criminalité. Le cas est frappant à propos des trafics

---

<sup>91</sup>Voir l'article d'Alex Stepick « Miami's Two Informal Sectors » in Benton, Castells and Portes, op.cit., 1989.

<sup>92</sup> Voir le travail de Djahane Salehabadi sur le recyclage des déchets électroniques (*E-waste*) en Allemagne qui montre la part d'informalité que recèle la filière en dépit des réglementations nationales et européennes qui l'encadrent : « Scrap in the City: the Changing Role of Urban Scavengers in Berlin », document de travail, conférence annuelle de l'American Society of Environmental History, Madison (Wisconsin), mars 2012, 21p.

<sup>93</sup> Dufy, C., *Le troc dans le marché. Pour une sociologie des transactions dans la Russie post-soviétique*, Paris, L'Harmattan, 2008 ; Ledeneva, A. and Kurkichiyan (eds.), *Economic Crime in Russia*, La Haye, Londres et Boston, Kluwer Law International, 2000 ; Sokoloff, G., *Métamorphoses de la Russie : 1984-2003*, Paris, Fayard, 2003.

frontaliers africains, mais il affecte aussi les migrations clandestines, justifiant une criminalisation du statut des migrants<sup>94</sup>. Dans les pays développés, la Russie, la Chine ou les économies post-socialistes, l'informalité est plus que jamais associée à corruption, pots-de-vin, fraude fiscale et délits économiques.

L'informel est un concept vague et polysémique qui exige d'être à chaque fois contextualisé : désignant des pratiques labiles, parasites ou compensatrices, accablée d'une valeur morale tantôt négative, tantôt positive, *l'informalité reste un jeu transgressif avec les règles, contraint ou choisi selon les cas*. Notons que cette définition résonne avec les pratiques de la frontière décrites précédemment (IV-B et IV-C).

La notion d'informalité est un véhicule de paradoxes (comme la frontière !), combinant des situations de pauvreté et richesse, d'exploitation et de flexibilité, d'abus et de productivité. Invoquant les « compétences d'entrepreneurs » des acteurs de l'informel, H. de Soto décrit l'informalité comme une « solution de rechange cohérente » lorsque « le système légal constitue une véritable barrière contre le développement »<sup>95</sup>. Encore aujourd'hui, la plupart des études empiriques montrent que l'informalité recèle des vertus compensatoires sur le plan socio-économique, en particulier pour les laissés pour compte de l'économie de marché régulière ou les exclus des migrations internationales légales. Ces considérations admises, observe-t-on un développement spatial ou territorial appuyé sur des activités informelles ou illégales, par exemple dans les zones frontalières que j'ai étudiées ? En quels termes la problématique du développement par l'informel est-elle actuellement envisagée ?

## **B-Espaces d'activités informelles : des espaces de développement ?**

Le questionnement du secteur informel comme voie alternative au développement a été au cœur des débats dans les années 1970 et 1980, surtout à partir des pays des Suds, des pays méditerranéens et des pays de l'Est : le relatif bien-être de la population ne correspondait pas à l'état de misère attendu après examen des statistiques de l'économie officielle (taux de chômage et montant des salaires, entre autres), mettant en évidence l'informalité comme palliatif et soupape face aux dysfonctionnements économiques et politiques. Les années 1990 marquent un tournant en matière de discours (et de politiques) de développement, conduisant à penser l'informalité avec de nouveaux concepts : dans les institutions internationales, la rhétorique de la lutte contre la pauvreté se substitue à l'idéologie du développement et charrie des thèmes comme la micro-finance, la bonne gouvernance, le développement durable, etc. (Atlani-Duault 2005, Brunel 2008, Elyachar 2005) ; dans les milieux académiques et universitaires, une partie de la réflexion est désormais articulée autour des notions de « gouvernance informelle », « gouvernance hybride » (Meagher 2002 et 2012) ou de « régulation informelle ». Ces expressions renvoient à des modes d'organisation économique appuyés, non pas sur des liens institutionnels,

---

<sup>94</sup> Clochard, O., *Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*, thèse de doctorat en géographie, Université de Lille, 2007.

<sup>95</sup> De Soto, H., 1994, op.cit., p. 21 et p. 5.

des règles bureaucratiques et des arrangements contractuels, mais sur des liaisons interpersonnelles, des relations de confiance, la réputation, notamment en contexte d'Etat affaibli (Granovetter 1985, Mendez 2005)<sup>96</sup>. En Afrique subsaharienne, l'informalité est désormais moins approchée à l'aune du développement qu'à travers l'ordre et la stabilité qu'elle induirait : le thème d'une « gouvernance sans gouvernement » (Arnaut, Højbjerg, Raeymaekers 2008, Menkhous 2007) ou d'un « ordre politique hybride » (Boege et al. 2008) permet de souligner que les organisations informelles peuvent être des formes constructives d'un nouvel ordre non-étatique.

Dans le même temps, le lien entre informalité et développement est soulevé dans les pays industrialisés du 'Nord'. Les travaux de Saskia Sassen (1991) sur les « villes globales » montrent, à partir de Tokyo, New York et Londres, que leur essor comme centres de commandement de l'économie mondiale, espaces productifs et centres stratégiques des échanges planétaires, s'accompagne d'une informalisation croissante de l'économie et de l'emploi urbains (Gill 2001), avec une juxtaposition de très hauts et de très bas revenus, souvent informels pour ces derniers.

Hors du champ urbain, le développement agricole de certaines régions européennes, sous-tendu par l'emploi d'une main d'œuvre immigrée, pour partie clandestine et travaillant au noir (cf. par exemple dans le sud de la France ou de l'Espagne<sup>97</sup>) relance la discussion sur le rôle moteur de l'informel dans le développement économique. Dans une étude sur l'agriculture andalouse parue en 2006, Bernard Roux pointe un modèle fondé sur l'emploi d'immigrés, souvent des clandestins (encadré 2).

#### Encadré 2. Le modèle andalou.

*Emblème du développement de ce système agraire, El Ejido, ancien village de "colonisation" créé par l'Etat franquiste au profit des paysans pauvres, est devenu une ville prospère de 40 000 habitants. Agences bancaires, bureaux d'entreprises de transport, établissements de conditionnement des fruits et légumes, serres à perte de vue séparées par un dédale de chemins ruraux, quartiers d'habitation des agriculteurs : un ensemble bouillonnant et composite où s'imbriquent l'urbain et le rural s'est constitué au fil des ans. En son sein et sur ses marges, les immigrés, mal rémunérés et souvent clandestins, vivant dans des conditions matérielles souvent déplorables, payent au prix fort les "dommages collatéraux" du développement.*

*Cette combinaison socio-économique, devenue structurelle, alliant l'agriculture et le travail des immigrés, que l'on pourrait qualifier de "modèle andalou" a-t-elle de l'avenir ? Elle a un lointain ancêtre en Californie, où les ouvriers chinois immigrés ont apporté leur main-d'œuvre à partir de 1870 et où les immigrés mexicains ont maintenant la même fonction. (...). Ce n'est donc pas le recours à une main-d'œuvre mobile et flexible qui est la nouveauté mais, comme on l'a décrit dans le cas d'Almeria, le fait que l'origine de cette force de travail se mondialise, échappe largement aux contrôles de l'émigration et à la législation du travail et qu'elle soit localisée dans des régions et des systèmes agraires de plus en plus variés. (...) Dans la province de Huelva, grande productrice de fraises précoces, la main-d'œuvre saisonnière est utilisée abondamment depuis les années soixante-dix. D'abord*

<sup>96</sup> Mendez, A., Les effets de la mondialisation sur l'organisation et la compétitivité des districts industriels », *Revue internationale sur le travail et la société*, vol.3, n°2, octobre 2005, p. 756-786.

<sup>97</sup> Voir Têtu, M.-T., « Travail agricole et « carrières » des sans-papiers algériens dans la Drôme », *Etudes rurales*, n° 182, 2, 2008, p. 45-60.

*andalouse, puis maghrébine, elle s'est récemment diversifiée vers les pays d'Europe orientale.*

*Dans le sud de la France, il y a longtemps que les ouvriers maghrébins constituent la main-d'œuvre d'appoint des maraîchers et des arboriculteurs et qu'elle est traitée d'une manière souvent inacceptable. On y trouve maintenant aussi des Polonais. En Italie du nord, les Africains sont présents dans les élevages de porc et dans le maraîchage en Sicile. (...)*

*Mais la main-d'œuvre immigrée est aussi présente dans les agricultures septentrionales. En Grande-Bretagne, le système des gangmasters ("chefs d'équipe") qui existe depuis longtemps et dont la fonction est de fournir les agriculteurs en journaliers, recrute maintenant de plus en plus parmi les clandestins d'Europe centrale et orientale. (...) Le "modèle andalou", dont la diffusion se poursuit, a donc de l'avenir.*

Source : Bernard Roux « Agriculture, marché du travail et immigration. Une étude dans le secteur des fruits et légumes méditerranéens », *Mondes en développement*, n° 134, 2, 2006, p. 113-114.

Le ralentissement de l'activité économique, la crise financière et la rétraction de l'Etat suscitent depuis quelques années une littérature abondante sur le travail au noir, son extension, ses changements de signification (Weber 2011)<sup>98</sup>. Selon les cas étudiés, le travail informel est tantôt synonyme de servitude et de vulnérabilité renforcée (absence de protection sociale), tantôt il signifie une plus grande marge d'action individuelle, par exemple pour des femmes (Fontaine 2011)<sup>99</sup>.

Bref, qu'il soit formulé en de nouveaux termes dans les Suds ou qu'il donne lieu à une interrogation plus directe « au Nord », l'impact de l'informalité sur le développement reste une question d'actualité.

Au début de la rédaction (cf. III-A), j'avais rappelé combien la définition du développement est délicate et relative, sa mesure controversée. Je m'attacherai ici à questionner la réalité du développement de certains espaces où dominent des activités informelles ou illégales, avec l'exemple des activités commerciales transfrontalières observées en Afrique subsaharienne, au Liban et celui des espaces ruraux où se concentrent des cultures de drogue (cannabis et coca).

On peut grossièrement distinguer trois types de posture concernant la connexion entre développement et activités informelles. La première lecture consiste à voir dans celles-ci le symptôme, voire la cause, d'un développement limité et d'une faible productivité. Un rapport de l'OCDE sur le Mexique en 2011<sup>100</sup> note ainsi que les entreprises informelles restent petites pour dissimuler leurs activités et ne disposent que d'un accès limité aux services rendus par les administrations publiques qui sont sources de gains de productivité (protection des droits de propriété, formation), défendant l'idée d'une nécessaire régularisation des activités informelles.

La deuxième posture se caractérise par une vision quelque peu romantique de l'informel en exaltant la débrouillardise, la capacité d'inventivité et de résistance des

<sup>98</sup> Selon F. Weber, le travail au noir qui était souvent dans les années 1980 une activité d'appoint grâce à laquelle les salariés (en France) amélioraient leur ordinaire, est devenu, 30 ans plus tard, une activité unique relevant d'une économie de survie.

<sup>99</sup> Fontaine, L., « Les femmes et l'économie informelle dans l'Europe moderne » in L. Fontaine et F. Weber (2011), p.71-92.

<sup>100</sup> OCDE, *Etudes économiques de l'OCDE* « Chapitre 4. L'économie informelle », 8, n° 8, 2011, p. 165-190.

acteurs, assimilés tacitement à des dominés, des petits, oubliés ou lâchés par l'Etat. Durant les années 1990, ce discours l'a emporté auprès des institutions internationales, incarné par l'économiste Hernando de Soto. Vantant la flexibilité et « l'entrepreneuriat héroïque » (De Soto) des opérateurs de l'informel, qui mobilisent des collectifs communautaires et des réseaux de solidarité, cette posture a pu déboucher sur la désignation de certaines régions frontalières d'Afrique de l'Ouest et du Centre comme des espaces de développement partagé, « pays frontière » à valoriser dans les politiques d'intégration régionale et pour la recherche d'une paix durable (Igué, Zinsou-Klassou 2010). L'apologie de l'informalité éclaire également la promotion du « *self-development* » et le renforcement des capacités (*enablement*) des pauvres à s'aider eux-mêmes (De Soto 2000). Cette vision de l'informel comme solution au développement permet de légitimer la poursuite de politiques néo-libérales et le désengagement de l'Etat.

Une troisième posture, plus sombre, voit dans l'essor des activités informelles un problème, voire un danger, social et politique. Les réseaux d'entraide communautaires sont davantage dépeints en termes de contrainte sociale avec une spirale d'obligations qui enferme, voire broie l'individu (Madjiro 1993, Portes, Landolt 1996). Les hiérarchies, les rapports de force et les inégalités internes au sein des collectifs viennent nuancer l'exaltation précédente des solidarités communautaires « traditionnelles ». L'informalité ne rime plus avec régulation mais avec désordre social et violence (Reno 2000, Roitman 2005). Les plus pessimistes voient dans le déploiement des réseaux informels une force obscure aux pratiques peu transparentes, voire violentes et notent le risque d'une dérive vers une économie de l'ombre criminelle (Bayart, Ellis, Hibou 1999, Ellis 2009). Mafias et réseaux criminels ont généré une avalanche d'études depuis deux décennies (Champeyrache 2009, Maccaglia 2009, Maillard de 2001, Naylor 2002).

Les arguments en faveur du développement grâce aux activités informelles sont largement repris par une partie des médias. Ainsi, dans l'enquête collective de journalistes africains sur « les bandits sociaux de l'Afrique »<sup>101</sup>, qui passe en revue pirates somaliens, contrebandiers d'essence au Bénin et rebelles armés du delta du Niger, l'héroïsation de l'informel est saillante et l'un des co-auteurs, Christophe Assogba, rédacteur en chef de la *Nouvelle gazette*, martèle que « les activités criminelles sur fond de corruption continuent de servir des actions de développement dans différents pays », soulignant que « l'argent sale contribue au développement de nombreux Etats africains »<sup>102</sup> : les rançons des pirates servent, au Puntland, à la distribution de nourriture et revitalisent l'économie locale grâce à l'injection de liquidités. Selon le groupe de contrôle de l'ONU sur la Somalie (mars 2010), les gains annuels des différentes organisations de pirates se seraient élevés en 2009 à 38 millions d'euros, soit 12 fois plus que le montant alloué aux divers projets d'aide au développement par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis et presque trois fois plus que le budget total du gouvernement du Puntland, lequel ponctionnerait les versements à hauteur de 30%. Au Nigeria, les actions du MEND auraient permis la construction de routes, d'écoles et de dispensaires dans la province d'Olugbobiri, financées par la

---

<sup>101</sup> Enquête publiée en 2012 par FAIR (Forum des journalistes d'investigation africains), en ligne sur *Africa Media 21*, URL : <http://africamedia21.com/index.php/enquete/enqu-nationale/index.1.html>, consulté le 6 septembre 2012.

<sup>102</sup> *Courrier International*, n° 1109, 2 au 8 février 2012, p. 15.

multinationale AGIP en gage de réconciliation. La réalisation ou la réfection d'infrastructures de transport, la construction d'équipements socio-médicaux, l'aménagement de hangars ou marchés couverts, l'investissement dans des camions, voire la création de sociétés de transport sont des types d'actions régulièrement pointés pour attester du rôle d'entraînement économique des activités informelles.

Dans le cas des pays andins (Bolivie, Pérou), la culture de coca, sa transformation en cocaïne et sa vente ont pu être décrites dans les années 1980 et au début des années 1990 comme le poumon ou l'oxygène des économies aux niveaux national et local grâce aux emplois générés, à la rentrée de devises, à la dynamisation locale des échanges, notamment dans un contexte marqué par la fermeture de mines, l'hyperinflation, les dévaluations en cascade et la fuite de capitaux (Bataillon 1990, Léonard 1998). Certains auteurs ont, par exemple, mis en exergue la modernisation des villages dans le Chapare bolivien sous la houlette des syndicats de *cocaleros*, voire la construction de routes à meilleurs coûts que celles aménagées par l'Etat dans le cadre des programmes de développement alternatif (Labrousse 1991).

Les cultures illicites illustrent de manière flagrante comment des handicaps dans le cadre d'une économie légale (enclavement, isolement, relief escarpé etc.) sont retournés en avantages comparatifs dans le cadre d'une économie illicite, permettant sinon la 'mise en valeur', du moins le peuplement et l'insertion dans l'économie mondiale d'espaces marginalisés ou périphériques : au Liban, l'extension des cultures de cannabis sur le revers nord-oriental de la chaîne de la Békaa (région de Baalbek et Hermel) durant les années 1980, puis 2000, assure la valorisation de terres non irriguées (Bennafla 2007, réf. 22 et 35) ; en Bolivie, le développement de cultures de coca vers les profondeurs orientales du Bassin amazonien renvoie à un processus de colonisation agraire 'spontané' et au peuplement d'espaces périphériques, longtemps délaissés par l'Etat (Cortes 2000).

En Bolivie, le passage, à partir de 1990, d'un statut de producteur de feuilles de coca et de pâte base à celui d'exportateur de cocaïne (une activité de raffinage jusqu'alors réservée à la Colombie voisine) a été analysé par certains comme un succès de développement : la Bolivie évoluait de la sorte d'une économie extractive, primaire, vers une économie industrielle à forte valeur ajoutée, gageant pour ce pays enclavé d'une insertion, certes illégale, dans la géographie mondiale des échanges<sup>103</sup>.

En Afrique subsaharienne, diverses études empiriques ont pointé des dynamiques locales de développement industriel et marchand, opérées dans l'informalité. L'exemple de la région ibo, dans le sud-est du Nigeria est ainsi emblématique d'une croissance portée par l'économie informelle (Brautigam 1997 et 2003, Meagher 2010). Si les *success stories* informelles ne manquent pas sur le continent (Bava 2003, Copans 2000, Grégoire, Labazée 1993, Warnier 1993), les Ibos sont l'un des rares groupes d'entrepreneurs africains à avoir développé une activité industrielle à partir d'activités commerçantes. Villes phares de la région ibo, Aba et Newi, sont à la fois des places marchandes fréquentées par des commerçants venus de l'ensemble du continent et des clusters industriels respectivement spécialisés, pour l'une, dans les pièces détachées automobiles et pour l'autre, dans les chaussures, les vêtements et la cosmétique. Cet essor industriel, fondé sur un tissu

---

<sup>103</sup> Uprimny, R., « Le narco-traffic comme forme particulière d'accumulation », *Alternatives Sud*, III, 1, 1996, p. 127-140.

dense de petites et moyennes entreprises, a été brisé par les violences à caractère ethnique perpétrées par les *Bakassi Boys* au cours des années 2000<sup>104</sup>, soulevant des questions, en Afrique, sur les avatars des dynamiques économiques informelles enchâssées dans des réseaux sociaux et communautaires, dans un contexte de libéralisation économique et d'Etat défaillant.

Derrière la boutade « Informality is Dead ! Long Live Social Networks ! »<sup>105</sup>, K. Meagher avait noté le glissement des travaux consacrés à l'informalité vers l'étude des réseaux communautaires, ethniques, religieux, claniques ou familiaux, avec le défaut de reléguer à l'arrière-plan (ou d'oublier) leurs interactions avec les institutions étatiques. Les liens interpersonnels et l'inscription dans des réseaux multiples sont souvent décrits par les anthropologues et les sociologues en termes de « capital social » (Grégoire, Labazée 1993). Ce capital relationnel constituerait le soubassement et la force de frappe d'une économie informelle insérée dans des circuits d'échanges mondialisés (Pliez 2007, Tarrus 1992 et 2002), les réseaux communautaires assurant une forme de régulation alternative en l'absence d'Etat ou avec son effondrement (RDC, Somalie, etc.). Ces réseaux d'organisation informels sont parfois vus comme une forme de structuration supérieure à l'Etat ou au marché (MacGaffey, Bazenguissa-Ganga 2000).

Des clusters industriels au développement urbain en passant par l'aménagement de routes, la réfection de l'habitat ou l'achat de moulin à céréales, la vitalité des liens communautaires sous-tendrait le développement de nombreux espaces. En Afrique, les exemples sont multiples : réinvestissements des Bamiléké dans leur pays d'origine (Warnier 1993) ; croissance de la ville de Touba (Cheikh Guèye 2002), ville sainte des Mourides ; transfert de devises des migrants somaliens via le système de *hawala* oeuvrant à la reconstruction du pays (Pérouse de Montclos 2003). On pourrait aussi évoquer le rôle clé joué par les Libanais de la diaspora dans le redémarrage économique du pays grâce aux réinvestissements opérés dans l'agro-industrie, le secteur de la construction, les services. Les flux transfrontaliers de marchandises et de capitaux, en grande part informels, nourrissent également des dynamiques de développement urbain, comme je l'avais constaté à Chtaura dans la Békaa libanaise (Bennafla 2010, réf.8) ou à Mbaiboum au Cameroun (Bennafla 1998, réf.26), ces places enregistrant une hausse de population, une multiplication des établissements de change bancaire, des magasins, des services. La question demeure : est-ce que cette effervescence et cette animation économique peuvent être qualifiées de développement ?

Les exemples d'espaces frontaliers dynamisés par le commerce étudiés en Afrique centrale et dans la Békaa centrale invitent à un bilan mitigé en termes de

---

<sup>104</sup> Significative des carences de la sécurité publique et du discrédit de la police, cette milice privée a été mise sur pied en 1998 à l'initiative de petits producteurs et de commerçants informels (pour se protéger des vols, du banditisme, et créer un climat de sécurité pour les affaires.). Son existence comme « state vigilant service » fut officialisée en 2000 par les gouverneurs ibos de deux Etats (Abia, Anambra). Mais l'instrumentalisation politique locale de ce groupe a entraîné son dérapage dans une violence ethnique et religieuse contre les Hausa et les migrants du Nord. En 2002 et 2006, le gouvernement fédéral dissout le groupe, au demeurant devenu impopulaire. Voir Harnischfeger, J., « The Bakassi Boys: Fighting Crime in Nigeria », *Journal of Modern African Studies*, n° 41, 1, 2003, p. 23-49 et Human Rights Watch, « The Bakassi Boys: The Legitimation of Murder and Torture », New York, HRW, n° 14, 5(A), 2002.

<sup>105</sup> Meagher, K., 2010, p. 16.

développement. La mouvance des marchés frontaliers situés sur la frontière et leur vulnérabilité en cas de fermeture des postes de passage, de tensions (géo)politique ou de retournement de conjoncture économique obèrent les perspectives de développement sur une longue durée, un fait attesté par la précarité fréquente de l'habitat sur les marchés frontaliers (en Afrique), la faiblesse des investissements privés, et le rapatriement des bénéficiaires vers des villes de l'intérieur postées sur des axes de transport majeurs et dotées d'une permanence sûre. Capitales provinciales postées en retrait de la frontière ou métropoles économiques ou politiques, ces « villes-frontières » (Bennafla 2002, réf.14) sont les principales bénéficiaires des échanges transnationaux, à même d'alimenter un processus développement urbain. Par ailleurs, la trajectoire de développement des pays-entrepôts africains, dont l'économie s'appuie sur un commerce de réexportation via des circuits largement informels, invite à la prudence : par exemple, 50 ans après son indépendance, le Bénin reste cantonné dans le groupe des Etats à faible développement humain selon le PNUD, avec plus du tiers de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté.

Dans la plaine de la Békaa, j'avais été interpellée, au début des années 2000, par le bourgeonnement des constructions, l'installation de firmes agro-industrielles modernes tournées vers l'exportation et le renouveau d'une économie de transit, consécutifs aux investissements des émigrés et à l'évolution libérale du contexte économique depuis le milieu des années 1990. Pourtant, il était difficile de conclure à un processus de développement vu la mise à l'écart de pans entiers de la région et des difficultés maintenues, voire aggravées, de la majorité des exploitants agricoles et des boutiquiers, sans compter la cacophonie des actions non étatiques. Le tableau peint en 2006 était sans équivoque :

*La Békaa est ordonnancée autour de quelques corridors de transit international, de pôles urbains dynamiques (ceux de la Békaa centrale) et d'îlots agro-industriels. Leur dynamisme contraste avec la pauvreté et la récession des espaces ruraux environnants. Dans une région faiblement investie par l'Etat, la floraison d'actions menées par des acteurs privés, des partis politiques ou des associations caritatives est remarquable. Toutefois, ces interventions restent lacunaires au niveau spatial et sectoriel et globalement peu productives car chaque opérateur agit en fonction d'une logique propre (stratégique, électorale, clientéliste...) sans coordination générale, pire souvent de façon concurrentielle. Les investissements privilégiés dans la Békaa sont les mêmes (villas, fermes industrielles, hôpitaux, universités privées, édifices religieux) et ne permettent pas d'insuffler un véritable développement. Ce dernier reste surdéterminé par le jeu politique local et international. Le voisinage syrien est à cet égard déterminant car les autorités de Damas ont la possibilité de favoriser ou de brider les dynamiques économiques locales.*

(source : K. Bennafla, « Le développement au péril de la géopolitique : l'exemple de la plaine de la Békaa », *Géocarrefour*, 4, vol. 81, 2007, p. 16).

Un développement des régions transfrontalières inscrit dans la durée suppose un minimum d'encadrement institutionnel (Etat, organisation supranationale, collectivités locales) pour coordonner la gestion des équipements et les infrastructures, qu'il s'agisse d'activités informelles ou pas. D'ailleurs, quand on regarde de près, les pouvoirs publics participent souvent à l'essor économique des

régions bordières animées par les flux économiques ‘informels’ (cf. IV-D). Les initiatives de développement menées par des notabilités et des hommes d’affaires, actifs dans l’informel et qui sont parfois à la tête d’associations ou d’ONG locales, améliorent le quotidien des habitants (création d’emplois, accès au micro-crédit, aux soins, à l’école, etc.). Cependant, ces réalisations sont, d’une part, rarement autonomes mais effectuées avec l’aval des autorités d’Etat ; d’autre part, elles peuvent aboutir à une juxtaposition d’actions sans produire un développement inscrit dans la durée. Comme d’autres espaces (Sahel, Madagascar, etc.), la Békaa est une terre de prédilection pour les micro-projets portés par des acteurs non étatiques, et pourtant :

*Le recours à la coopération internationale et l’implication d’associations et d’ONG sont une constante dans les actions de développement de la Békaa. Le corollaire de cette profusion d’interventions est un certain éparpillement et un manque de coordination régionale. Projets et micro-projets abondent, allant de la promotion d’une agriculture biologique à celle de l’éco-tourisme. (...) Le manque de cohérence et de supervision d’ensemble des projets est flagrant. (...) Faute de politique de développement régional, pensée de façon globale et intégrée, et faute de gestion réellement décentralisée, la Békaa est victime d’un saupoudrage d’actions éparses et désordonnées, aux impacts limités.*

(source : K. Bennafla, op.cit., 2007, p.13-14.)

Les zones de cultures illicites ne semblent pas davantage bénéficier d’un véritable processus de développement : la géographie des espaces cultivés est en effet mouvante, les lieux de cultures se déplaçant à moyenne ou grande échelle au gré de l’épuisement des sols et des politiques d’éradication et de répression (Cortes 2002). Pour les producteurs cultivateurs, la vente de cannabis, de pavot ou de feuilles de coca constitue un apport monétaire vital pour se soigner, envoyer les enfants, acheter quelques outils, mais guère plus (Labrousse 2000). La plupart des monographies réalisées en Amérique latine, en Afrique ou en Asie soulignent que l’essentiel des profits est capté par les intermédiaires ou les trafiquants, les paysans ne recevant que la portion congrue (OGD 1996). Globalement, l’argent de la drogue est peu recyclé dans les campagnes, cantonnées au rôle de production et au convoyage des drogues, exceptions faites des achats fonciers et des investissements dans l’élevage (cf. dans les pays andins) mais ces opérations de blanchiment ont l’inconvénient d’une trop grande visibilité en milieu rural. Ce sont les villes qui captent les réinvestissements dans l’immobilier, les supermarchés, les compagnies d’assurance, les maisons de change ou les taxis. Les réalisations des *cocaleros* en Bolivie ? Des analyses ont dévoilé que le développement du Chapare (mesuré à travers la hausse de l’IDH, la densité accrue du réseau routier, la construction d’hôpitaux et de dispensaires etc.) est venu après le boom des cultures de coca, alimenté par les aides captées dans le cadre des projets de développement alternatif, puis par celles obtenues après l’arrivée au pouvoir d’Evo Morales, lequel entretient une dette politique envers les syndicats de *cocaleros* (Perez 2008).

La détérioration de l’environnement peut être un autre frein au développement rural lorsque prévalent des cultures illicites. Au Pérou ou en Bolivie, les déforestations à l’explosif, l’usage du kérosène, d’acide sulfurique ou d’éther ou l’emploi massif de fertilisants/herbicides/fongicides (dans le Haut Huallaga), ont

pollué les eaux de surface et la nappe, tandis que l'appauvrissement des sols frappe les espaces voués à la monoculture de coca (Bouliard, Dollfus, Gondard 1998).

Sur le plan social, sans nier l'existence de trajectoires sociales ascendantes, en particulier dans le cas du commerce informel (Bennafla 2002, réf.1), on observe davantage une reproduction des inégalités, le maintien de situation de dépendance et de vulnérabilité dans les sphères illicite et informelle, plutôt qu'une « reproduction sociale élargie » (Léonard 1998). Par exemple, les paysans producteurs de coca ou de cannabis restent maintenus dans une situation de pauvreté et de vulnérabilité. Pire, dans maints espaces d'activités illégales, la violence et l'insécurité (racket, répression) augmentent, notamment dans les zones de cultures et de trafics illicites. En Somalie, c'est aussi en recrutant le personnel d'abordage par la force que la piraterie s'étend. A ceux qui font valoir que l'argent des rançons contribue à l'achat de denrées alimentaires, on rétorquera qu'il est vite dépensé ou blanchi en investissements non productifs, tels que l'achat de voitures ou de biens immobiliers, y compris dans la capitale kenyane, contribuant bien peu à un processus de développement.

L'informalité et l'illégalité renvoient à un processus d'adaptation à une situation politique, économique et social spécifique. Ont-elles permis le décollage et le développement à moyen terme de régions, de pays, de villes ? Etudiant les mafias italiennes, C. Champeyrache conclut que si « la mafia n'est pas la fille du sous-développement, il s'avère qu'elle est la mère du mal-développement »<sup>106</sup> : investissant les régions à bon potentiel économique, elle pille les ressources économiques plus qu'elle ne les fait fructifier, et bride les potentialités entrepreneuriales. Certains Etats se sont hissés à des niveaux de développement honorables grâce à des activités dérogatoires dans les règles (zones franches et paradis fiscaux), ou grâce à un commerce de réexportation (comportant un volet informel), avec l'aide clé de l'Etat. La trajectoire de l'émirat de Doubaï (aménagement d'équipements portuaires, aéroportuaires, ouverture de zones franches commerciales et industrielles) est de ce point de vue exemplaire (Marchal 2001, Lavergne 2009). L'Afrique subsaharienne compte de nombreux pays dominés par une économie informelle mais sans que cela n'influe, à une échelle macro, sur une élévation remarquable du niveau de développement. C'est que celui-ci est conditionné par d'autres paramètres : la solidité et les moyens financiers de l'appareil d'Etat (les encadrements), les réalités politiques et sociologiques locales, le processus historique et les modalités d'insertion dans l'économie mondiale, l'environnement géopolitique... et une inscription dans la légalité.

Dans son ouvrage sur la révolution informelle, H. de Soto fait du droit un déterminant du développement, notant que « dans tous les pays du monde, l'incertitude ou l'instabilité légale aura pour effet d'amoinrir les investissements en biens d'équipements ou en installations productives et les investissements à long terme. Bien évidemment, l'épargne en souffrira et la faible épargne se dirigera surtout vers des biens socialement improductifs (...). Une modification adéquate des lois dissiperait séance tenante cette incertitude. » (1994, p. 148). Déjà mis en exergue dans l'explication de l'informalité (cf.A), le droit et la norme juridique semblent être des clés essentielles pour rendre compte d'une géographie de l'informel et de l'illégal.

---

<sup>106</sup> Champeyrache, C., *Sociétés du crime*, 2007, p.277.

## C- Informel et espace : pour une géographie de l'informalité ou de l'illégalité

« Tout dispositif législatif a ménagé des espaces protégés et profitables où la loi peut être violée, d'autres où elle peut être ignorée, d'autres enfin, où les infractions sont sanctionnées. »

Michel Foucault, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, tome 1, 1975, p. 1587.

Selon les disciplines, l'informalité peut s'appliquer à des activités, à des pratiques et des stratégies, à des réseaux, à des institutions, désigner des codes, des « coutumes » ou des lois non écrites -pas forcément illégales, mais tacites-. Doté d'une puissance évocatrice, le mot « informel » revient en force dans la production académique (cf. I-A), abordé à travers différents prismes : les institutions et les politiques de régulation en sciences politiques ; le travail en économie ; les réseaux interpersonnels en sociologie ; les pratiques et stratégies de débrouille en anthropologie (Ledeneva 2011). En géographie en langue française, un ouvrage de synthèse sur le thème fait défaut. Les pages qui suivent entendent poser quelques jalons pour un projet de livre sur l'informalité et l'illégalité, ces pistes demandant à être davantage creusées ultérieurement.

Il n'existe pas vraiment une géographie globale de l'informalité ou de l'illégalité, dévolue à la spatialité de l'informel, si ce n'est de façon atomisée et cloisonnée sur le plan thématique. Le focus des géographes est par ailleurs largement urbain. Une pléthore de travaux est consacrée à l'habitat non réglementaire, surtout depuis les périphéries urbaines des pays en développement ou émergents (Choplin 2009, Doraï 2005, Semmoud 2001, Signoles 1999), mais également depuis les marges des pays occidentaux : squats des quartiers centraux, campements de Roms (Legros, Vitale 2011) ou de migrants clandestins<sup>107</sup>... Ici, le contournement de la législation touche, entre autres, à l'occupation du sol, aux règles de construction, aux normes de sécurité ou d'hygiène. On examine les actions des autorités, avec ses variantes : tolérance ; éradication, avec ou sans relogement ; légalisation foncière et raccordement aux réseaux ; camouflage ou esthétisation de la pauvreté. Consacré aux territoires de l'informel, le numéro spécial d'*Espaces et sociétés* coordonné par C. Azaïs et J.-F. Steck (2010) s'empare exclusivement des espaces urbains.

Hors de l'habitat, la question de l'informalité et de la norme est abordée par les géographes via des thèmes épars : les cultures illicites (Chouvy 2002) ; les migrations illégales<sup>108</sup> ; les lieux et les espaces de prostitution (Chimienti, Földhàzi 2009, Séchet 2009) ; les zones de trafics frontaliers ; les pavillons de complaisance, les zones franches ou les paradis fiscaux (Bost 2010, Dumortier 2007). Cette dernière catégorie de lieux correspond à des espaces de dérogation dans les règles et leur statut n'a absolument rien d'informel : mon choix de les évoquer dans une géographie de l'informalité tient à leur fonction d'intermédiation entre sphères légale et illégale.

<sup>107</sup> Voir Hélène Simon-Lorière, *Sangatte ou la réactivation d'une frontière européenne : des "réfugiés" aux portes de l'Angleterre*, Mémoire de maîtrise de géographie, Université Lyon 2, 2003.

<sup>108</sup> Voir, entre autres : Bensaad 2005 et 2009, Brachet 2005, Brachet, Choplin, Pliez 2011, Pliez, Bredeloup 2005, Clochard 2009, Bonerandi, Richard 2006.

L'informalité n'est donc pas absente de la réflexion géographique. La plupart des dictionnaires français de géographie disposent d'une entrée 'informel' (Brunet 1993, Levy, Lussault 2003). Il est à remarquer que, dans le monde anglo-saxon, les géographes ont été plus enclins à investir l'informalité au prisme des thématiques de la déviance et de la transgression sociale (Cresswell 1996), avec par exemple des travaux sur la géographie du sexe (Hubbard 1997 et 1998). Cependant, il n'existe pas d'ouvrage de synthèse rassemblant et mettant en perspective les thématiques précédemment citées sous la bannière commune de l'illégalité ou de l'informalité.

Espaces de l'informel, espaces informels : dans mon acception, les formules ne sont pas équivalentes bien qu'elles puissent se recouper. Par « espace de l'informel », on désignera des lieux et des espaces où se lovent des activités et des pratiques informelles : les marges frontalières en sont le paradigme. Autres espaces de l'informalité : les zones rurales enclavées ou isolées (où peuvent être dissimulées des cultures interdites), des aires de repos d'autoroute, des quais de fleuve ou des bâtiments désaffectés (accueillant *rave party* clandestine ou *free party*)... Par 'espaces informels' ou 'informalités territoriales', on entendra des espaces dont la régulation échappe, totalement ou en partie, à l'autorité légitime conduisant à des situations floutées en termes de pouvoirs exercés : par exemple, des zones d'habitat non réglementaire autogérées ; des quartiers urbains sous le contrôle de bandes ou de gangs ; des espaces où s'entrechoquent plusieurs formes d'autorité ou souverainetés, comme dans certaines zones frontalières étudiées. En effet, la région libanaise de la Békaa, occupée par l'armée et les services de renseignement syriens, peut être vue comme une informalité territoriale entre 1976 et 2005 (Bennafla 2006, réf. 22, 34, 36) ; il est de même pour le département de Rey-Bouba (Nord-Cameroun), frontalier de la Centrafrique. Les limites de ce département ont été calées – à l'époque du Mandat français- sur celles de la chefferie peule, avec un chef coutumier dictant la police, les lois et les impôts à la fin des années 1990 (Bennafla 1998, réf.26).

Différentes formules ont été employées pour désigner espaces et lieux du contournement, là où la règle et la norme commune -juridique ou morale- sont transgressées : « espaces à part », espaces de l'ombre, espaces autres ou « hétérotopies » (M. Foucault), « géographie de l'invisible » (M. Houssay-Holzschuch) ou « Antimonde » (R. Brunet). Toutes ces expressions<sup>109</sup> se révèlent souvent partielles ou trop larges.

Ainsi, la géographie de l'informel et de l'illégal ne coïncide pas exclusivement avec une géographie de l'invisible. Certes, certaines pratiques ou trafics informels se déroulent à l'abri du regard commun, au travers de tunnels (cf. les circulations entre Gaza et l'Égypte), dans des caves, des lieux retranchés ou des arrière-boutiques - qu'on songe aux ateliers clandestins de travailleurs immigrés ou aux laboratoires pharmaceutiques produisant des drogues de synthèse -. Toutefois, la discrétion n'est pas toujours de rigueur quand il s'agit de la prostitution de rue, du commerce informel ou des laveurs de pare-brise postés aux feux-rouges des grandes villes françaises. Pas d'équation non plus avec une géographie de la nuit, même si certaines activités

---

<sup>109</sup> Je n'ai pas mentionné les « non-lieux », produits par la « surmodernité » selon Marc Augé (1992) : espaces dévolus au transit ou espaces d'occupation provisoire (salles d'attente, aires d'autoroute, centres commerciaux, camps de réfugiés, stations-services, etc.). Ces non-lieux promis à l'individualité solitaire, au passage, à l'éphémère ne sont pas définis par la transgression.

préfèrent indéniablement cette temporalité, avec des formes cycliques de territorialisation (nocturne/diurne).

Les hétérotopies foucaaldiennes (1984) s'entendent par leur altérité absolue. Ce sont des utopies localisées et la transgression n'est pas un critère distinctif. L'hétérotopologie est très vaste puisqu'elle inclut des espaces comme les cimetières, les jardins, les maisons de retraite ou les navires. Le concept est intéressant pour relire les marchés frontaliers africains et, plus généralement, des places marchandes urbaines informelles. Ces lieux du commerce sont bien liés à des découpages du temps (périodicité) ; ils supposent un système d'ouverture/fermeture (pour les circuits, les emplacements) ; ils ont une fonction par rapport à l'espace restant, celui d'approvisionner au meilleur coût. La plupart des places marchandes frontalières peuvent être ainsi appréhendées comme des hétérotopies de compensation.

L'un des seuls géographes français à s'être interrogé de façon globale sur les espaces de l'informel est Roger Brunet, avec le concept d'Antimonde, émis en 1986 à propos des zones franches, dans la lignée d'une réflexion sur le Goulag et le système soviétique. « Monde des lieux qui nient le monde mais en sont inséparables »<sup>110</sup>, l'Antimonde inclut des lieux de l'exception, des lieux hors du commun et même, des espaces hors de la loi commune. Roger Brunet insiste sur les relations dialectiques et paradoxales entre Monde et Antimonde : le Monde secrète en permanence un Antimonde dont il a besoin pour fonctionner, ou qui fonctionne en parasite inévitable (p. 281). C'est un monde que « l'on dit parfois parallèle, ou interlope » (p. 270) et qui regroupe, entre autres, dans la définition de ce géographe, les espaces de la prostitution et de la pornographie, les casinos, les paradis fiscaux, les zones franches ou la finance *off shore*, les espaces des déviants et des réprouvés. On peut certes reprocher à Roger Brunet d'avoir créé une catégorie trop large, sans distinction entre espaces légaux et illégaux, puisque sa notion mêle des espaces hors-la-loi ou cherchant à s'y soustraire, avec des espaces dissimulés ou dérogatoires parfaitement légaux. L'Antimonde de Brunet incorpore tous les 'espaces à part'<sup>111</sup> et se rapproche en cela de l'hétérotopie foucaaldienne : les espaces des aristocrates et de la nomenclatura en font partie au même titre que les espaces asilaires, les bagnes et les camps de travail, les camps de réfugiés ou les réserves indiennes.

Une géographie de l'informalité ou de l'illégalité est donc à broser qui convie à s'arrêter sur le droit. L'informalité naît de l'imposition d'une norme juridique selon un procédé d'interaction réciproque.

Bien que dotés d'une existence localement légale, certains espaces dérogatoires ont un rôle majeur dans la perpétuation de l'informalité en jouant sur la frontière légal/illégal et sur les différentiels juridiques multi-scalaires : il s'agit des casinos, des zones franches commerciales ou industrielles, des pavillons de complaisance ou des centres de la finance *off-shore*. Ces lieux sont des synapses qui servent à la rencontre avec la sphère illégale. Tout autant légaux qu'ils soient, les casinos ont des liens avec les cercles interlopes et le blanchiment ; en Afrique centrale, le PMU (Pari Mutuel urbain), les loteries nationales et les casinos se multiplient au cours des années 1990 contrôlés par les réseaux corses de Charles

---

<sup>110</sup> Brunet, R., *Champs et contrechamps. Raisons de géographe*, Paris, Belin, 1997, p. 253.

<sup>111</sup> C'est le titre du chapitre 4 de *Champs et contrechamps...*

Pasqua qui en font une pièce du système financier Françafrique<sup>112</sup> ; les zones franches industrielles sont des espaces marqués par des abus et des violations des droits du travail, parfois extrêmes (travail des enfants, stérilisation forcée des ouvrières dans des *maquiladoras* mexicaines...) ; quant à l'implication des grands centres financiers de la planète dans la circulation d'argent frauduleux, elle n'est plus à démontrer (Maillard 1998). Les espaces de dérogation dans la légalité que décrit R. Brunet, ne sont certes pas des espaces informels mais ils sont fondamentaux pour la connexion et la médiation entre mondes légal et illégal (Chavagneux, Palan 2012). Encore une fois, il me paraît opportun de les mentionner dans une géographie de l'informalité.

Le concept d'Antimonde a été lancé comme une invitation pour explorer de nouvelles pistes de recherche. L'appel de Roger Brunet en conclusion est sans équivoque : « Il y a de belles analyses spatiales à faire, et de belles révélations sur les stratégies territoriales et les lois de l'espace à en attendre »<sup>113</sup>. Plusieurs géographes s'en sont ainsi inspirés, que ce soit à propos de la forêt (Marty 2000), des Caraïbes (Desse, Hartog 2003), des plages gays (Jaurand 2005) ou de la prison (Milhaud, Morelle 2006.) D'autres géographies locales de l'informalité ont été dressées en recourant à une terminologie différente, tels le travail de Marie Bonte sur les lieux de vente et de consommation de l'alcool à Rabat (Maroc)<sup>114</sup> ou celui de Fabrizio Maccaglia sur les politiques publiques à Palerme (2009).

L'Antimonde a-t-il vraiment été dédaigné par les géographes ? C'est ce qu'affirme P.-A. Chouvy, dans une tribune virulente<sup>115</sup> : la formule de R. Brunet est dénoncée comme une « notion choc » et « sensationnaliste », sans véritable potentiel heuristique. L'Antimonde aurait été un concept peu utilisé car « vague, réducteur, peu opératoire », reflétant « des oppositions primaires et simplificatrices qui n'aident aucunement à la compréhension du monde ». Un jugement expéditif. Brunet lui-même note qu'il existe quantité de situations intermédiaires et que les prédicats légal/illégal, constitutif/subversif, ne sont pas symétriques. En 2006, la revue *Géographie et cultures* reprend le concept avec un numéro spécial intitulé « Antimondes. Espaces en marge, espaces invisibles ». Pas un seul article n'est consacré à une géographie de l'interlope, du criminel, de l'illicite et de la prédation. Manque de place, sans doute ; volonté peut-être de se démarquer d'une littérature en vogue sur le criminel ou d'éviter une confusion facile. La réalisation d'une géographie de l'informalité n'en devient que plus stimulante.

Les pratiques ou les activités informelles s'exercent dans des lieux et des espaces déclinés à toutes les échelles. Est-ce leur mouvance ou la fluidité des catégories formel/informel, légal/illégal qui freinent leur description ?

Sans prétendre à l'existence de lois à la manière de R. Brunet, on peut s'interroger sur les logiques de localisation de l'informel et mettre au jour des profils d'espaces et de lieux qui sont les niches privilégiées de l'informalité. Celle-ci, on l'a compris, est ubiquiste et diffuse, surtout quand il s'agit des pratiques et des réseaux ;

---

<sup>112</sup> Eric Fottorino, « Pasqua l'Africain », *Le Monde*, 3 mars 1995.

<sup>113</sup> Brunet, op.cit., 1997, p. 279.

<sup>114</sup> Bonte, M., « Ethiques et pratiques éthyliques en milieu urbain marocain », *Confluences Méditerranée*, 3, n° 78, p. 145-156.

<sup>115</sup> Chouvy, P.-A., « Antimonde. Terra incognita de la géographie ? », *Espaces temps.net*, Mensuelles, 16/08/2010. En ligne. Consulté le 6 septembre 2012. <http://www.espacestems.net/document8352.html>.

elle possède toutefois des espaces de prédilection et, à toutes les échelles, on peut déceler des rémanences ou des stratégies dans la localisation des activités informelles (habitat inclus).

Roger Brunet avait, par exemple, pointé la « ceinture rouge aux reflets dorés de stupéfiants trafics »<sup>116</sup> dessinée par un ensemble d'îles et d'archipels constituant la niche de paradis fiscaux et de zones franches, notamment en périphérie des pôles triadiques européen, américain et japonais. Roman Cruse rappelle les multiples avantages cumulés par les îles pour l'informalité : la mer démultiplie les voies d'accès et de transport, compliquant les contrôles ; le développement du tourisme tropical est gage d'un élargissement des opportunités pour les trafiquants de drogues, les réseaux de prostitution et le blanchiment (immobilier, casino...) ; certaines îles des océans Indien et Atlantique accueillent une population diverse, connectée à de multiples diasporas sur lesquels s'ancrent des trafics transnationaux, voire des mafias. Toutefois, « les seules caractéristiques de l'île, insularité, iléité, petitesse, etc. ne suffisent pas à faire obligatoirement un espace de l'antimonde (...). Bien plus que les particularités physiques, c'est le positionnement dans l'espace monde qui apparaît comme un facteur déterminant »<sup>117</sup>. Ainsi, à une échelle mondiale, ce sont les îles ou micro-Etats des trois ou quatre mers quasi-fermées (Méditerranée, Caraïbes, mer de Chine), elles-mêmes inscrites dans des grands « espaces-isthmes », qui concentrent trafics illicites (drogues, personnes) et lieux dérogatoires : paradis fiscaux et zones franches (fig.5), pavillons de libre immatriculation. Au centre ou autour de ces espaces-isthmes s'étendent les grands centres mondiaux pour la culture et l'exportation de drogues illicites : le Triangle d'Or (Thaïlande/Birmanie/Laos) et le Croissant d'Or (Pakistan/Afghanistan/Iran) pour le pavot à opium ; la ceinture blanche andine (Bolivie/Colombie/Pérou) pour le cocaïer ; le Maroc, la Turquie et la Jamaïque côtoient l'Inde et le Croissant d'or pour le cannabis et ses dérivés (Labrousse 2004).

### Encadré 3. Le bassin caraïbe, antimonde insulaire

La *ganja* est le nom local donné au cannabis dont la Jamaïque est un des plus gros pays producteur dans le bassin caraïbe (...). La Jamaïque s'intègre par ailleurs dans un cadre régional où chaque territoire semble s'être partiellement spécialisé dans une branche de l'antimonde, dès lors que l'on trouve d'un côté une demande (solvable) et de l'autre, une interdiction qui fait augmenter le prix des services : blanchiment d'argent dans les centres financiers des Caïmans, Bahamas, Turk et Caïques, St Martin et autres paradis de « l'argent sale » (Leservoissier 1990), réintroduction des capitaux dans des activités légales liées au tourisme et à l'industrie (Labrousse 2003), complaisance à Panama, Trinidad, St Vincent entre autres, permettant le transfert d'une partie des productions illicites vers les marchés de la Triade, réseaux de migrations clandestines suivant les courbes d'un gradient économique attirant les populations les plus pauvres vers les Etats-Unis (Audebert et Calmont 003) etc.

<sup>116</sup> Brunet, R., Milleli, C., *Atlas des zones franches et des paradis fiscaux*, Paris, Montpellier, Fayard, Reclus, 1986, p. 23.

<sup>117</sup> Cruse, R., « Les îles de l'antimonde », *Géographie et cultures*, n° 57, 2006, p. 72.

Dès lors, on ne peut s'étonner que ces îles et la façade continentale sud-américaine apparaissent (..) comme une région où le poids de l'économie informelle atteint jusqu'à 80% de l'activité nationale, comme c'est le cas en Haïti (Labrousse 2003). Autour de la Méditerranée américaine, la dérogation devient paradoxalement la norme, ce qui fait apparaître la région comme un antimonde bien utile, qui ne fait que répondre à une demande émanant en grande partie des pôles de la triade (drogue, évasion fiscale, dérogation, main d'œuvre bon marché etc.) en s'appuyant sur les facilités offertes par l'économie mondialisée et en grande partie transnationalisée. Un antimonde qui est ici aussi l'antidote à l'extrême concentration des capitaux et des pouvoirs au Nord, un des rares moyens d'intégration à l'économie mondiale offert à la région, un des rares moyens de survie pour les populations les plus pauvres.

Roman Cruse, « Les îles de l'antimonde », *Géographie et cultures*, n° 57, 2006, p. 79-80.

Tout comme les paradis fiscaux, les 32 pavillons de complaisance ou de libre immatriculation recensés par l'ITF (International Transport Workers' Fédération) s'établissent de préférence dans des micro-Etats et des îles, le Panama, le Libéria, les îles Bahamas et les îles Marshall arrivant en tête (par tonnage). Dotés d'un territoire étroit aux ressources limitées avec une économie fragile et dépendante (bois, minerai, monoculture, tourisme), les dirigeants de ces micro-Etats offrent des avantages fiscaux et réglementaires pour immatriculer les navires étrangers (depuis 1948 au Libéria) : droits d'enregistrement des navires à prix réduits ; absence de convention collective ou de protection sociale pour l'équipage ; réglementation environnementale laxiste permettant l'enregistrement de 'navires poubelles' sans limite d'âge. En offrant la possibilité de recruter des marins étrangers et de les rémunérer selon leur nationalité (ce qui diminue les charges sociales), les pavillons *bis* tels que Gibraltar et Man pour la Grande-Bretagne, les Canaries pour l'Espagne ou le registre international français (îles Kerguelen) visent à contrecarrer l'érosion du pavillon européen<sup>118</sup>, rappelant l'universalité d'une stratégie dérogatoire destinée à réduire les coûts, dénoncée d'une seule voix à chaque catastrophe écologique de grande ampleur (cf. l'Erika 1999 ou le Prestige en 2002).

---

<sup>118</sup> De 32% de la flotte mondiale en 1970, la flotte européenne ne représente plus que 13% en 2008, en raison de l'enregistrement des navires sous pavillons étrangers. Source : Cyrille P. Coutansais « Transport maritime », *Études*, 3, t.0 412, 2010, p. 307-318.



La création de quartiers chauds historiques (Pigalle à Paris, ou Soho à Londres) et de spécialisations spatiales mêlant sexe, jeu, criminalité et polytrafics est parfois liée à des épisodes conjoncturels tels, aujourd'hui, l'organisation d'un événement sportif ; une politique de restriction spatiale de la prostitution déployée par les autorités (cf. à Helsinki dans les années 1990) ; l'ouverture des frontières et la simplification des contrôles de passage (cf. dans les pays post-communistes) ; l'effondrement de l'URSS et l'éclatement de la Yougoslavie, etc. Au cours des années 1990, les pays d'Europe centrale et orientale deviennent un bassin de recrutement pour la prostitution : Russie, Biélorussie, Ukraine, Bulgarie, Moldavie, Slovaquie et Roumanie s'affirment comme pays fournisseurs de femmes (raptées, abusées ou volontaires) vers l'Europe de l'Ouest, tandis que l'Albanie et l'ex-Yougoslavie sont des pays de transit où essaient clubs, maisons closes, camps de dressage et marchés aux esclaves comme Brcko (Bosnie) ou Novi-Sad (Serbie), plaques tournantes pour les femmes, la drogue ou les armes.

Etudiant, après la chute du communisme, la prolifération des lieux de prostitution sous forme de *night-clubs* dans les régions frontalières tchèques bordant l'Allemagne et l'Autriche, Matilde Darley<sup>121</sup> insiste sur le rapport particulier entre frontière et prostitution tout en pointant la diversité d'une réalité prostitutionnelle moins monochrome et victimisante que l'image habituelle : selon elle, la « frontière est l'institution qui rend possible certaines formes de commerce du sexe aux confins de la République tchèque, en raison de la juxtaposition de bas salaires et d'opportunités limitées pour les peu qualifiés (en particulier les populations migrantes) d'un côté de la frontière, et de clients potentiels facilement accessibles et comparativement aisés de l'autre »<sup>122</sup>. Les prix plus bas des prestations (érotiques et sexuelles), la présence de biens et services annexes également meilleur marché (cigarettes, essence, restauration), la garantie d'anonymat assortie de représentations stéréotypées sur les femmes de l'Est (« plus chaleureuses et moins arrogantes que celles de l'Ouest ») sont d'autres facteurs attractifs pour les clients, pour l'essentiel allemands et autrichiens. La concentration de la prostitution dans les zones frontalières conjuguée à l'implication d'acteurs majoritairement étrangers (clients germanophones, prostituées est-européennes ou bien, pour la prostitution de rue, Roms), alimente une stigmatisation de l'Autre, étranger, comme un être déviant sur les plan moral et sexuel, dont la présence concourt à « ternir » l'image de la région, du moins aux yeux d'une partie de la population locale.

Les espaces frontaliers au sens large et métaphorique sont les emblèmes d'une géographie de l'informalité. La frontière juxtapose des règles de droit différenciées. Aux bordures, comme dans l'informel, les individus se jouent des lois et des règles, au gré de situations floues et conjoncturelles, et doivent faire preuve d'adaptation et de labilité (IV-C). La combinaison d'activités licites et illicites, morales et immorales, observée sur les marges est rendue possible par la présence même de la frontière, vectrice d'opportunités, de rencontres, de transgression et d'émancipation. Ainsi, dans les places frontalières tchèques, les établissements de prostitution côtoient des marchés de biens ordinaires à l'instar des bazars vietnamiens, spécialisés dans les articles de contrefaçon asiatiques et la vente de nains de jardin. Le fait que les espaces

---

<sup>121</sup> Darley, M., « La prostitution en clubs dans les régions frontalières de la République tchèque », *Revue française de sociologie* 2/2007 (Vol. 48), p. 273-306.

<sup>122</sup> Darley, op. cit., 2007, p. 274.

frontaliers économiquement dynamiques attirent des acteurs étrangers est propice aux amalgames entre étranger-désordre-immoralité-criminalité dans les imaginaires collectifs.

Les marges frontalières tiennent une place de choix en matière d'informalité à la faveur d'un contrôle partiel ou d'une politique de tolérance de la part du pouvoir central ou de ses représentants locaux : les activités informelles de subsistance sont ainsi souvent acceptées dans des régions périphériques, dont les habitants disposent de ressources limitées ou insuffisantes, à condition que ces activités concourent à une stabilité et ne remettent pas en cause l'ordre établi, politique et territorial. Ainsi, les oasis du Borkou, de l'Ennedi et du Tibesti au Nord du Tchad sont approvisionnées par la Libye, via des circuits informels marchands, sans que cela ne heurte le pouvoir central de N'Djamena (Bennafla 1997, réf.27).

Si le positionnement géopolitique et géoéconomique des régions frontalières au sein de l'espace-monde influence le poids des activités informelles, leur ampleur est davantage déterminée par d'autres paramètres comme l'écart des différentiels socio-économiques et réglementaires de part et d'autre de la frontière, l'accessibilité des bordures, le contrôle étatique, le contexte socio-économique local (insertion dans le système économique 'légal', accès au marché du travail régulier, niveau des salaires, perspectives d'évolution, présence de populations étrangères etc.). Les marges isolées, difficiles à surveiller et dotées de conditions de vie rudes forment un type particulier de régions frontalières : elles peuvent être des repaires pour des trafics criminels ou des camps d'entraînement para-militaires. C'est le cas des marges sahélo-sahariennes investies au début des années 2000 par des groupes islamistes armés ou des confins forestiers de la Colombie abritant les guérilleros des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie).

Si, à une échelle macro et méso, les îles, les micro-Etats, les espaces frontaliers, les littoraux forment chacun un binôme fécond avec l'informalité, voire la criminalité, celles-ci ne se cantonnent pas à ces milieux. Les régions enclavées du rural profond sont, par exemple, des espaces de choix pour recevoir des ateliers de transformation de substances psychotropes : qu'on songe aux ateliers de pâte-base (ou sulfate) de cocaïne disséminés dans l'Est bolivien ou à la fabrication de méthamphétamine dans le sud du Missouri, au fin fond de l'Amérique, évoquée par le film *Winter's Bones* de Debra Granik (2010).

Au final, la géographie de l'informalité croise bien d'autres géographies : celles du pouvoir, de la pauvreté, de l'immigration et de la morale. Ces croisements restent à explorer.

Géographie de la morale. Divergente selon les acteurs et objet de lutte au sein de la société, la morale trace la limite entre l'acceptable et le répréhensible et stigmatise les lieux investis par des activités 'out of place' : prostitution de rue (pas forcément illégale), trafic de drogue, consommation d'alcool en pays musulman... Le rétablissement d'un prétendu ordre moral, l'appel à la décence, un discours hygiéniste et sanitaire<sup>123</sup> sont des thèmes récurrents pour justifier l'éradication ou le déplacement des activités ou de l'habitat informels. Les métaphores de la salissure, au sens propre ou figuré, sont fréquemment agitées surtout dans un contexte de compétition entre villes néo-libérales, soucieuses de présenter une image propre et lisse aux

---

<sup>123</sup> Voir Mary Douglas, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte, 2001 (1971).

investisseurs et d'attirer une population aux revenus supérieurs à la moyenne. Le déguerpissement des bidonvillois ou le déplacement des activités informelles visibles (étals en bois etc.) sont souvent des préalables annonciateurs d'un processus de *gentryfication* spatiale.

La matérialité et la visibilité de l'informel engendrent des luttes d'occupation spatiale et des conflits territoriaux à micro-échelle dont l'analyse informe sur la catégorisation morale des acteurs et les politiques publiques. Pourquoi, à certains moments et en certains lieux, certaines activités économiques ou des quartiers d'habitat 'informels' ne sont plus acceptables par les autorités, voire les résidents ? Cela procède-t-il d'une volonté de modifier les représentations négatives attachées à un lieu pour attirer des entreprises, d'une stratégie de récupération des espaces dont la valeur foncière et immobilière s'est modifiée ? Dans le cas de la Grèce, c'est le transfert, en 2011, des compétences administratives de la préfecture à la mairie dans l'affectation des allocations qui a conduit l'élu local à dévoiler le nombre anormalement élevé d'aveugles et de mal-voyants sur l'île de Zante et à dénoncer des pratiques frauduleuses, un jeu abusif avec la règle, dans un contexte de crise financière aigüe, nationale et européenne<sup>124</sup>.

Géographie du pouvoir. La capacité régulatrice des pouvoirs publics et le mode de construction historique de l'Etat influent sur l'ampleur et la localisation des activités informelles et illégales. Mais d'autres structures de pouvoir sont à même de fournir des cadres normatifs (les institutions internationales ; les associations de résidents pour la drogue ou la prostitution) ou de faire pression pour les amender (les ONG). A petite échelle, la faiblesse du pouvoir central n'est pas en soi un critère suffisant pour spatialiser l'informel, car même en contexte d'Etat doté de moyens financiers et administratifs suffisants, l'informalité s'épanouit. Serait-ce, comme le suggère H. de Soto (1994), parce que l'informalité résulte de « mauvaises lois » (faisant obstacle à l'efficacité des activités sociales et économiques) et d'un contrôle du droit par des tenants du pouvoir soucieux de maintenir leurs privilèges et leurs propres intérêts ? La loi, comme la frontière, exprime un rapport de pouvoir. La réflexion sur l'informalité ramène à l'examen du pouvoir d'Etat car, à l'évidence, l'absence, la faiblesse ou l'érosion des encadrements étatiques favorisent l'informalité, surtout quand existe un discrédit général de l'appareil d'Etat et du bien public, souvent hérité de trajectoire historico-politique spécifique (cf. en Grèce).

Géographie de la pauvreté et de l'immigration. L'informalité se cristallise également dans les espaces de pauvreté –sans du tout s'y circonscrire- (Laé, Murard 2012) ainsi que dans les quartiers d'immigration. Cette association entre communautés immigrantes et activités informelles est tantôt contingente (Sassen-Koob 1989), tantôt régulière, notamment quand il s'agit de migrants clandestins ou de sans papiers qui n'ont d'autres choix que l'illégalité pour se loger et travailler<sup>125</sup>.

L'informalité est un jeu transgressif avec la règle, obligé pour certains, notamment lorsque le droit en vigueur les y confine pour vivre, travailler, se loger. Parce qu'elle juxtapose des règles de droit différenciées et qu'elle ouvre des possibilités de jeu, la frontière géographique offre une niche privilégiée pour l'informel. Tous les espaces liminaires, définis par le contact et l'interface, présentent

---

<sup>124</sup> Voir Vitkine, B., « L'île de Zante, le royaume des aveugles introuvables », *Le Monde*, 15/06/2012.

<sup>125</sup> Voir le numéro d'*Etudes rurales* consacré aux « Travailleurs saisonniers dans l'agriculture européenne » coordonné par A. Morice et B. Michalon, 2, n° 182, 2008.

des prédispositions pour l'informalité, tels les îles, les micro-territoires ou les régions frontalières. Bien entendu, d'autres déterminants (politiques, socio-économiques, historiques...) interviennent pour saisir la spatialité et l'ampleur inégale de l'informalité. Par exemple, la multiplicité des pouvoirs sur un espace donné est source d'un foisonnement de règles, ce qui augmente les opportunités de jeu avec la loi et complexifie la réalité de l'informel.

En ce qui me concerne, c'est par le biais du commerce de marchandises que je souhaite poursuivre une réflexion sur l'informalité au cours des prochaines années. Plus précisément, mon projet de recherche actuel vise à analyser la reconfiguration interne des territoires nationaux (en l'occurrence celui du Maroc) induite par la circulation 'informelle' transnationale de biens.

## **D- Projet de recherche actuel : « les cheminements complexes de la marchandise : une géographie de la circulation transnationale à partir du Maroc »**

Mon projet de recherche concerne le Maroc et renoue avec le thème de mon doctorat de thèse (les circulations commerciales), à ceci près que la focalisation n'est plus sur les mutations des frontières d'Etat. Dans la logique des propositions de recherche effectuées lors de ma candidature à l'Institut Universitaire de France (IUF) en 2010/2011, je souhaite ici exposer des hypothèses de travail élaborées dans la continuité de mes précédents terrains et de mon intérêt pour les circulations contemporaines. On l'a dit, l'étape actuelle de la mondialisation est marquée par une intensification et une grande hétérogénéité des mouvements de personnes et de biens, matériels ou immatériels, visibles ou invisibles. Cette « surmobilité » (Augé 2009) est créatrice d'un monde réticulaire ou « rhizomatique » (Appadurai 1996) et caractéristique de l'ère du postnational.

Pays intermédiaire du bassin méditerranéen situé à la charnière du continent africain, de l'Europe et du monde arabe, le Maroc est traversé par ces dynamiques circulatoires vectrices de recompositions spatiales et territoriales. Le pays connaît un processus de dépassement des frontières nationales lié au déploiement de réseaux (marchands et migratoires) et aux projets d'intégration régionale, arabe et européen. Depuis l'avènement du roi Mohamed VI en 1999, les autorités du royaume accentuent une politique d'ouverture économique libérale (entamée dès 1983 avec l'ajustement structurel) à des fins de modernisation économique et de développement social (Catusse 2008), confortant l'image positive d'un souverain bâtisseur et d'un pouvoir central « réformiste ». En témoignent le lancement de grands chantiers urbains, immobiliers (Barthel 2010) ou en matière de transport et d'équipement (cf. le port Tangermed), l'appel massif aux investissements directs étrangers et les délocalisations d'entreprises (Hattab-Christmann 2009), l'encouragement des flux touristiques internationaux (10 millions de touristes en 2010), l'aménagement de zones industrielles (Piermay 2009 et 2011), de technopôles industriels (Casablanca Nearshore Park) ou de hubs financiers (Casablanca Finance City). De nouveaux accords de libre-échange ont été signés au cours de la décennie passée, par exemple avec les Etats-Unis (signés en 2004) ou avec la Jordanie, l'Egypte et la Tunisie (accords d'Agadir en 2004). Signataires depuis 1996 d'un accord d'association pour constituer une zone de libre-échange avec l'Union européenne, les autorités marocaines voient dans l'arrimage à l'Europe un atout pour doper le développement national. De fait, la Méditerranée est un espace-frontière marqué par de forts différentiels de richesses et de niveau de vie entre les deux rives, ce qui stimule d'intenses flux migratoires vers l'Europe, amorcés lors du Protectorat français (1912-1956).

De nombreux travaux en sciences sociales sont consacrés à ces migrations humaines (Bensaad 2009 ; Berriane, Nakhli 2011 ; Bredeloup, Pliez 2005 ; Peraldi 2008 et 2011 ; Timera 2009). Au Maghreb, les auteurs soulignent leur ancienneté, leurs spécificités (une migration de main d'oeuvre en majorité circulaire ou tournante jusqu'aux années 1980) et surtout leur basculement massif dans la sphère illégale

depuis l'instauration de mesures restrictives européennes à l'immigration, puis la mise en place des frontières Schengen.

Au cours de la décennie 1990, la modification des routes migratoires internationales a érigé le Maroc (et l'Afrique du Nord) en plaque tournante des migrations clandestines. Le pays est devenu une terre de transit pour les réfugiés rêvant l'Europe, en particulier les ressortissants d'Afrique subsaharienne, qui espèrent atteindre l'autre continent, soit en traversant le détroit de Gibraltar, notamment via les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, soit en empruntant des barques de fortune (*pateras* ou *feloukas*) depuis les côtes atlantiques vers les îles Canaries (espagnoles).

Largement médiatisé, ce phénomène de migrations clandestines en Méditerranée accapare les pouvoirs publics européens et maghrébins et il entraîne une convergence des recherches actuelles sur les flux migratoires euro-africains. Paradoxalement, la circulation marchande concentre moins l'attention. Or, des travaux préliminaires m'ont permis de mettre en évidence son intensité (y compris dans des zones marginales de la mondialisation), sa capacité à renseigner sur les processus constants de déterritorialisation/reterritorialisation, et surtout l'imbrication des itinéraires de personnes et de marchandises.

En me focalisant sur la circulation transnationale de marchandises au Maroc, je souhaite donc développer un pan peu étudié des mobilités qui complètera les travaux dévolus aux mouvements de personnes, touristes, réfugiés ou clandestins. Je souhaite privilégier une étude « par le bas » de cette circulation marchande, en continuant de suivre une démarche empirique et qualitative décrite en début de ce mémoire. Mes deux années d'accueil au Centre de recherches J. Berque à Rabat (2007-2009) m'ont permis de me familiariser avec ce terrain (apprentissage du dialecte), de nouer des contacts avec des chercheurs locaux et de prendre la mesure de l'ampleur au quotidien des trafics « informels » de biens ordinaires mais aussi des mouvements de capitaux liés aux remises de fonds des émigrés marocains (Arranz Lozano, Martin Ruiz 2009) et aux placements bancaires captés par des villes vivant d'une économie de contrebande (cf. Nador, proche de Melilla).

Inscrit dans la continuité thématique et méthodologique de mes travaux antérieurs, ce programme de recherches a l'ambition de contribuer à l'élargissement d'un nouveau champ d'études en France, celui d'une géographie des circulations informelles transnationales de marchandises puisqu'il s'agit en grande part d'un angle peu abordé de la recherche géographique en France, investigué par de rares collègues, au premier chef Olivier Pliez. D'un point de vue théorique, je vise aussi une fertilisation croisée entre géographie et anthropologie pour penser la circulation transnationale de marchandises, avec comme enjeux, la question de l'identification et de la cartographie des lieux du commerce 'informel'.

Le programme de recherche proposé revêt une dimension collective dans la mesure où il comprend une coopération internationale suivie entre universitaires et chercheurs en sciences sociales spécialistes des mobilités ou des circulations marchandes. Ce projet s'articule autour de deux chantiers imbriqués qui mêlent chacun enquêtes individuelles et collectives, animation scientifique et valorisation de la recherche :

- Premier chantier : Identifier les nouveaux espaces marchands à l'intérieur du territoire marocain
- Deuxième chantier : Anciennes et nouvelles routes marchandes vers la Chine et l'Afrique subsaharienne.

***1/ Premier chantier : Identifier les nouveaux espaces marchands à l'intérieur du territoire marocain***

Au Maroc, comme ailleurs, il est pour ainsi dire impossible de faire la distinction entre circulation marchande formelle et informelle. A cette difficulté à nommer, classer la circulation transnationale de marchandises fait écho un problème similaire de spatialisation-territorialisation.

La circulation marchande et les marchés dits 'informels' tiennent une place de premier plan dans l'économie mondiale. Pour les milieux populaires et les classes moyennes, ces circuits informels constituent un mode essentiel d'accès à la consommation de biens courants et standardisés (prêt-à-porter, produits alimentaires, cigarettes, équipements électronique, vidéo et audio...), en particulier -mais pas exclusivement- dans les pays à niveau de développement faible ou moyen comme le Maroc. Peuplé d'environ 32 millions d'habitants, ce pays possède un taux de pauvreté encore élevé, surtout en milieu rural, et un taux d'analphabétisme dépassant 50% qui fait chuter son indice de développement humain (toujours classé faible par le PNUD en 2010).

Pour autant, les échanges informels contemporains ne sont pas pris en compte dans les statistiques officielles et ils demeurent bien peu étudiés au Maghreb (Boubakri 2001), hormis par les anthropologues (Mermier, Peraldi 2010). Ces derniers ont bien mis en exergue les ressorts d'une « économie de bazar » ou les pratiques de marchandage caractéristiques des souks (Kapchan 1996) depuis la magistrale étude de Clifford Geertz publiée en 1979 (2003 pour la version française) ; plus récemment, d'autres anthropologues ont insisté sur les pratiques de *trabendo* (commerce à la valise) ou le *buziness local* pour signaler une « mondialisation par le bas » (Boumaza 2003, Peraldi 2001, Tarius 2002). Quelques géographes ont livré des études monographiques sur des villes (Suzanne 2007), des oasis (Bellakhdar et alii 1992) ou des souks du Maroc (Troin 1975) mais ces travaux restent épars et dépourvus d'approche globale ou théorique. Par rapport à la multiplication de ces actions de recherche d'essence monographique, l'objectif est d'approfondir les enjeux théoriques sur la circulation marchande transnationale. Cette dernière a de fortes implications spatiales et territoriales : divers travaux ont montré qu'elle contribue à l'affirmation de « villes globales » (Sassen 2000) et de places marchandes mondiales ou régionales au rôle de plaque tournante comme Dubaï (Marchal 2001) ou Istanbul (Peraldi 2009).

Mon hypothèse est que cette circulation reconfigure aussi la structuration interne des territoires d'Etat situés à l'écart des grands pôles triadiques de la mondialisation et qu'elle génère une nouvelle hiérarchisation de lieux en leur sein, résultant d'une projection de frontière. A différentes échelles spatiales, des lieux sont

promus grâce aux échanges transnationaux : ces lieux du « glocal » (Swyngedouw 1992) sont des villes-entrepôts ou villes bancaires, des marchés urbains ou des quartiers de marché, des localités frontalières... Tous ne se situent pas dans les grandes villes, sièges de chevauchement interactif entre les niveaux national et mondial, et détentrices des fonctions de commandement et de décision. Certains coïncident avec des bourgades plantées au coeur de bassins montagneux ou dans des périphéries excentrées du territoire (cf. Guelmim, une place bancaire au sud du Maroc). Fondé sur l'extraversion, ces espaces marchands ou bancaires peuvent être définis comme des « lieux frontière » d'une mondialisation « par le bas » au sens où ils prospèrent en tirant parti des différentiels frontaliers et sont des entre-deux où se produisent réellement des interactions local/mondial. Mon ambition première est donc d'identifier et de profiler ces différents « lieux frontière » au Maroc, pivots territorialisés d'une circulation transnationale de marchandises, et d'étudier leur mode de fonctionnement.

Deux pistes sont proposées pour dresser une géographie de cette circulation 'informelle' au Maroc. Elles consistent à partir de l'étude des lieux et des filières de produits.

#### **a- Les lieux frontière**

Les places marchandes informelles sont un élément central des paysages urbains marocains et, semble-t-il maghrébins. Les marchandises sont exposées dans les boutiques des souks ou des *kissaria* (galerie marchande), voire à même le sol, au milieu des ruelles de médinas ou sur les trottoirs (*ferrachat*). Cette visibilité du commerce informel dans l'espace public pose question dans un pays marqué par un processus de libéralisation autoritaire et par le déploiement au niveau local d'un étroit système de surveillance par l'appareil du *Makhzen* (Palais). On peut d'ailleurs se demander si ce caractère ostensible accru est la conséquence du renforcement d'une politique d'ouverture libérale ou le reflet d'autres problèmes sociaux (chômage des diplômés). Je propose une analyse des places en fonction de leur hiérarchie commerciale informelle.

- Les places marchandes les plus aisées à identifier sont les souks des grandes villes ou plutôt certains quartiers de souks. Les grandes villes du pays comptent toutes des centralités informelles, fief du piratage et de la contrefaçon où l'on peut acquérir prêt-à-porter, équipements électroménager et multimédia, meubles, bijoux ou DVD de films non encore distribués... Ces 'marchés informels' notoires, qualifiés de marché *Joutia*, méritent une étude monographique, tels le quartier *Derb Ghallef* à Casablanca (Mejaati et *al.* 2008), le souk Casabarata à Tanger ou le *souk el Kelb* (litt. le marché aux chiens) à Rabat-Salé car ils sont des lieux d'approvisionnement à l'échelle nationale et emblématiques d'un type de lieu frontière (cf. encadré 5).

Outre l'examen des marchandises (types, origine, mode d'acheminement) et des profils d'acteurs, une attention devrait être portée aux modalités d'occupation et d'appropriation des espaces de vente, ainsi qu'à leur gestion, souvent complexe. Les rapports tumultueux et ambigus avec les pouvoirs publics sont à creuser. Les

marchands sont en effet victimes de descentes policières régulières (avec destruction du matériel et emprisonnement des vendeurs) mais ils sont en même temps porteurs de revendications en termes de raccordement au réseau d'équipements publics (électricité, eau...). Des entretiens auprès des commerçants, d'associations de quartier ou professionnelles ainsi que des autorités municipales seront privilégiés pour étudier ces centralités informelles.

- D'autres places marchandes sont les villes ou bourgs frontaliers qui vivent d'une économie de contrebande, spécialement à l'orée de la frontière algérienne ou à proximité des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla (Driessen 1992). Ces deux ports francs sous souveraineté espagnole sont d'anciens *preside* (places fortes) situées à l'extrême Nord du Maroc depuis respectivement les XVI<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. Reliquats de la Reconquista, ils constituent aujourd'hui de véritables villes-entrepôts et les têtes de pont d'un trafic commercial qui irrigue tout le territoire marocain (Gold 2000, MacMurray 2001). Le trafic frontalier constitue l'une des principales ressources économiques, voire le pilier économique central de la région Nord marocaine comme le révèlent le cas de Nador (Berriane, Hopfinger 1999) ou les statistiques du Haut Commissariat au Plan qui classent cette ville au deuxième rang national (derrière Casablanca) pour les placements bancaires. Avant-postes du territoire Schengen en terre africaine, Ceuta et Melilla connaissent un durcissement de leurs frontières, matérialisé par l'édification de murs et des systèmes de contrôle sophistiqués. Alors que le franchissement de ces frontières par des migrants clandestins accapare l'attention, comme en 2005 lors des tentatives de passage collectif, il n'existe pas ou peu d'étude récente sur la circulation marchande transfrontalière depuis ces zones franches européennes alors même que leur rôle frontalier se renforce.

A nouveau fermée depuis 1994 pour des raisons politiques, la frontière terrestre algéro-marocaine est, elle, très poreuse, comme au long de l'axe routier Oujda (Maroc)-Maghnia (Algérie) étudiée par Nabila Moussawi (2009). Ancrée sur des liens familiaux, la contrebande est stimulée par les décalages monétaire (le dinar algérien est inconvertible), économiques et réglementaires qui créent des disponibilités différenciées de biens (cf. le pétrole algérien).

- En complément des centralités informelles des grandes villes et des places frontalières, le territoire marocain compte des lieux frontière plus diffus et d'envergure moindre, à l'instar de ces « marchés italiens » qui essaient dans des bourgs du Haut Atlas (Tamim 2011) et du Moyen Atlas, où les marchandises *made in Italy*, sont vendus sur le toit des voitures, une pratique mettant à profit l'installation de migrants marocains en Italie. De même, la région périphérique de l'Oriental au Maroc, abordée à l'occasion d'enquêtes personnelles sur les mobilisations collectives à Bouarfa, s'est révélée être le siège de flux transnationaux vers le Japon et l'Europe avec l'exportation de truffes sauvages marocaines, celle-ci constituant une source majeure de revenus locaux (avec les emplois publics).

Mon but n'est pas de dresser une nomenclature exhaustive des lieux-frontière mais de cerner les principaux profils de ces lieux, en milieu rural et urbain, dans des régions centrales et périphériques, pour pointer ces « espaces discrets de la mondialisation » (Pliez 2007) et surtout, les processus qui permettent la promotion de

lieux parfois marginaux en places marchandes importantes, inscrites dans une mondialisation des échanges.

L'affirmation de ces lieux frontière n'est pas sans répercussions sociales car des notabilités urbaines s'affirment ou émergent à travers le contrôle des places marchandes informelles et la maîtrise de la circulation transnationale de marchandises.

Ces diverses interrogations s'enrichiront de regards croisés avec d'autres aires géographiques (Afrique subsaharienne, Proche-Orient, Amérique latine, Mexique...) où s'observent des mécanismes de reconfigurations territoriales et sociales identiques. Plusieurs de mes collègues de l'IREMAM (Cédric Parizot) ou de l'Institut français du Proche-Orient (Cyril Roussel) sont attentifs aux réseaux marchands au Proche-Orient et intéressés par une approche comparatiste. Au Maroc, mon entreprise, fondée sur des investigations de terrain, ne peut être conduite individuellement et requiert la mise en place d'une coordination avec d'autres chercheurs. Elle exige aussi un investissement bibliographique non négligeable vu l'ampleur de la littérature théorique anglo-saxonne existante sur la territorialisation de la mondialisation et la circulation de marchandises.

## **b- Les filières de produits**

Privilegiés par les économistes (Rivoli 2005), notamment pour les produits agricoles, l'approche par filière ou chaîne de marchandises doit permettre de mettre au jour les routes du négoce et de reconnecter les places marchandes entre elles. Certains biens donnent lieu à un trafic informel florissant au terme de circuits commerciaux très longs : textiles indiens ou turcs, or de Doubaï, fripes d'Europe, produits recyclés venus d'Arabie Saoudite, contrefaçon électronique chinoise surnommée produits *Shanzhai* (faux portable Samsung, copie *Hiphone*, *Apple Peel* transformant iPod en iPhone pour 45 euros etc.).

La consommation de ces produits renvoie au désir de participer aux codes de la culture mondiale (Bayart 2004). Le focus sur deux ou trois produits phares constituera une entrée pour repérer la hiérarchie et le treillis de lieux-frontière à des échelles emboîtées. Je songe par exemple à une production agricole marocaine exportée vers l'Europe (olive, agrume), un objet *Shanzhai* et une pièce textile du Sahara (tissu *melhaf* importé de Mauritanie<sup>126</sup>) pour illustrer la diversité des circulations, notamment celles entre pays des Suds qui sont trop souvent occultées par la prépondérance d'une grille de lecture du commerce mondial en termes Nord/Sud.

### Encadré 4. Le mouton, une marchandise à étudier

Le mouton pourrait être l'une des marchandises étudiées à partir du Maroc et donner lieu à une analyse géographique originale. Les travaux d'Anne-Marie Brisbarre ont pointé les enjeux culturels, sociaux et économiques de la fête musulmane de l'*Aïd el Kébir* et Olivier

<sup>126</sup> Mitatre, C.-C., Nègre, H., *El melhfa. Drapés féminins du Maroc saharien*, Casablanca, Editions Malika, 2011.

Ninot<sup>127</sup> s'est penché, depuis le Sénégal, sur l'organisation des circuits d'échanges transfrontaliers et la réactivation des liens ville/campagne que cet événement occasionne. Au Maroc, outre la ruralisation de certains quartiers urbains dans les semaines précédant la fête, les bouleversements induits dans l'économie locale (recrudescence du nombre de vendeurs de rue qui cherchent à réunir l'argent nécessaire pour l'achat du mouton) et l'immixtion récente des sociétés filiales de multinationales bancaires ou commerciales dans un *business* saisonnier (offre de crédit spéciale pour l'achat de mouton, promotion sur l'électroménager et le matériel de cuisine dans les supermarchés) invitent à prêter attention à cette marchandise. L'achat de la bête est non seulement un marqueur du statut social, mais il révèle aussi une négociation avec la norme socio-religieuse, une distanciation avec une pression sociale et des pratiques religieuses 'traditionnelles' dans des classes moyennes en pleine expansion.

L'étude de la chaîne de circulation des marchandises souligne l'importance des routes de négoce Sud-Sud, une réalité que je souhaite approfondir dans le second chantier.

## ***2/ Deuxième chantier : Anciennes et nouvelles routes marchandes vers la Chine et l'Afrique noire***

La circulation transnationale de marchandises en Méditerranée a donné lieu à beaucoup de travaux en anthropologie. Pour l'essentiel, ils se focalisent sur les réseaux d'acteurs maghrébins en examinant les liens personnels, familiaux, religieux qui les fédèrent mais aussi en soulignant la disparité et l'élargissement des profils d'individus engagés dans le commerce (migrants, vacanciers, classes moyennes, pèlerins...). La plupart des chercheurs mettent en avant le rôle central des migrations de personnes, comme les circulations pendulaires des migrants/immigrés maghrébins entre le Maroc et l'Europe (Elhariri 2003, Gauthier 1997, Peraldi 2002), dont les acteurs sont tour à tour qualifiés « d'hommes passerelles » (Mohamed Charef), de « fournis de la mondialisation », ou « d'entrepreneurs marchands nomades ».

L'évolution des flux migratoires internationaux au Maroc invite à explorer la place des acteurs étrangers dans la circulation transnationale marchande actuelle, en particulier le rôle joué par les Africains subsahariens et les Chinois. Le Maroc est devenu un pays d'immigration et des communautés africaines se créent dans plusieurs villes du Maroc (Casablanca, Rabat) attestant d'un processus d'installation de ces populations (et plus seulement de transit). Des commerces spécifiques de service et de restauration pointent timidement dans certains quartiers urbains marocains, ce qui soulève la question d'éventuelles filières commerciales entre le Maroc et les pays d'Afrique noire. Ces liens du Maroc avec l'Afrique Noire, notamment le Sénégal et la Mauritanie, sont anciens et amplement étudiés, surtout par les historiens (Marfaing, Wippel 2004, Boesen, Marfaing 2007) : de nombreuses pistes commerciales striaient l'Ouest saharien au Moyen Âge (aux époques almohade et almoravide), qui se sont étioilés avec la colonisation. Toutefois, les mobilités entre le Maroc et l'Afrique persistent, largement sous-tendues par les liens religieux confrériques (Gutelius 2002)

---

<sup>127</sup> Brisbebarre, A.-M. (dir.), *La fête de la Tabaski en milieu urbain au Sénégal. Rapport de recherche*, Paris, IRD, CNRS, Dakar, Codesria, décembre 2003 ; Ninot, O., « des moutons pour la fête. L'approvisionnement de Dakar en moutons de Tabaski », *Les Cahiers d'Outre Mer*, n° 249, 2010, p. 141-164 et avec Cesaro, J.-D., Magrin, M., *Atlas de l'élevage au Sénégal. Commerce et territoires*, Paris, Cirad, Prodig, 2010.

et la fréquentation de Fès par le pèlerins sénégalais membres de la Tidjaniya. Il existe une circulation transnationale intense de marchandises dans les marges algéro-marocaines et mauritaniennes.

L'une de mes hypothèses est que, loin de brider le passage, le quadrillage du territoire contesté du Sahara Occidental par des barrages militaires marocains laisse envisager des alliances commercialo-militaires (Roitman 2005) et des combinaisons entre les différentes parties belligérantes somme toute classiques des espaces frontaliers.

Déjà abordé dans mes travaux antérieurs, au Tchad, le thème de la revitalisation des liens entre le Maroc et l'Afrique noire constituera l'un des axes de mon projet, avec l'objectif de monter un programme de recherches en partenariat avec d'autres collègues (cf. ceux du German Institute of Global and Area Studies ; O. Ninot ; Judith Scheele ; Claire-Cécile Mitatre) et des étudiants (Jordane Burnot). Certains collègues examinent, eux, cette relance par le versant africain, notamment par le Sénégal et le Ghana.

La présence et le rôle joué par les Chinois au Maroc forment une autre piste de recherche, relativement inexplorée, à la différence de l'Algérie ou d'autres pays africains (Pliez 2007, Simpfendorfer 2009). Diverses analyses ont souligné la place centrale du continent africain pour la Chine au cours de la dernière décennie. Appréhendé comme un espace pionnier pour les affaires et un réservoir stratégique de matières premières, le continent est l'objet de multiples investissements chinois depuis la tenue du premier forum sino-africain en 2006 à Pékin. Nimbée d'un discours de fraternité Sud-Sud et de coopération « gagnant-gagnant » sans humanitarisme ni paternalisme, la participation économique chinoise concerne les entreprises, l'exploitation des ressources naturelles, la construction (hôtels, logement, autoroutes) avec pour corollaire une intensification des liens commerciaux et un phénomène inédit d'immigration chinoise (entre 45 000 et 100 000 Chinois en Algérie, 3000 au Maroc).

Au Maroc, la présence de firmes et de personnel chinois est pour l'instant plus ténue et discrète qu'en Algérie. A la fin des années 2000, elle est circonscrite à Agadir (dans la pêche), Casablanca ou Marrakech et porte sur les marchés publics d'infrastructures remportés par ZTE Corporation (télécoms), Nuctech (appareillage de sécurité), Covec et TEC (BTP). Mais l'ampleur des marchandises chinoises bon marché sur les étals et l'apparition de *kissarias* chinoises dans les grandes villes marocaines, perceptible depuis 2004 (ouverture d'un centre commercial chinois au marché Derb Omar à Casablanca), augurent une intensification des flux commerciaux qui n'est pas sans susciter de polémique locale au sujet de cette « concurrence déloyale ». La Chine est devenue le troisième fournisseur du Maroc, derrière la France et l'Espagne.

L'attention portée aux acteurs marchands étrangers amène à étudier le processus de mise en place ou de réactivation de routes transnationales et les relais qui les jalonnent. Comment et à l'initiative de qui se déploient les itinéraires transnationaux marchands et se connectent des segments de routes ?

Une hypothèse est que le contexte géopolitique et économique international a des répercussions majeures sur ces routes, au demeurant labiles et réversibles. Nous tenterons d'interroger les impacts des crises financières ou des politiques internationales dans la réorientation des routes marchandes. Les attentats du 11 septembre 2001 ont par exemple marqué un tournant en banalisant la destination chinoise comme source d'approvisionnement pour les négociants musulmans. De même, la banqueroute en 2008 de Dubaï, relais commercial majeur, a généré des réaménagements dans les routes de négoce transnational.

En revanche, on peut s'interroger sur l'impact de l'accord d'association signé par le Maroc avec l'Union Européenne (1996) qui a instauré en 2010 une zone de libre-échange sur les produits industriels, prélude à la création d'un marché unique. En 2008, le pays a obtenu le « statut avancé » de la part de l'UE : réclamé par Rabat, ce statut renforce la coopération décentralisée, les échanges et intègre davantage le pays dans les institutions et la politique étrangère européennes. Ce processus d'effacement partiel des frontières douanières entre Maroc et l'Europe est-il vecteur de réorientations marchandes comme l'atténuation de la contrebande depuis les zones franches de Ceuta et Melilla ? Suffit-il à contrebalancer la montée en puissance de réseaux transnationaux vers la Chine ?

Reflet de l'inquiétude de l'Europe sur la redéfinition de ses frontières, la politique européenne de traitement différencié de la circulation des hommes et des marchandises interpelle : les premiers sont soumis un contrôle de plus en plus resserré de leurs déplacements -visa, barrières administratives- illustrant l'étanchéité accrue de frontières européennes récemment déplacées, alors que les seconds (marchandises) sont l'objet de facilités destinées à fluidifier leur mobilité. Aujourd'hui, les mouvements des hommes sont perçus comme plus menaçants que la circulation des biens, renvoyant à la question des politiques et des régimes de leur valeur (Appadurai 1986). En prenant exemple du Maroc, il s'agit d'aborder les fondements et les implications de cette dissociation des politiques européennes de circulations (hommes/marchandises, produits agricoles/produits industriels) dans une perspective diachronique et contemporaine. Ce processus entraîne-t-il une complexification des circuits commerciaux et des chaînes d'acteurs ? Encourage-t-il la capture des flux au bénéfice d'autres régions mondiales, comme le Golfe, la Turquie ou l'Asie ?

Mon objectif est que ce projet de recherche aboutisse à la constitution d'un réseau multidisciplinaire de chercheurs sur le thème de la circulation marchande au Maghreb, voire dans le monde arabe. Cette géographie des flux doit permettre d'appréhender l'intégration de la région Maghreb-Moyen-Orient dans la globalisation, notamment par le bas et sous un angle autre que celui des hydrocarbures ou des trafics criminels.

L'ampleur du programme présenté requiert la participation et la collaboration d'étudiants de master et de doctorants, que je pourrai encadrer sur des sujets prometteurs et porteurs, évoqués dans les deux chantiers (étude de lieux-frontière, de filières de produits, de routes commerciales, des acteurs étrangers). La réunion de ces travaux permettra de mener le vaste projet que j'ai présenté et nourrira, j'espère, une réflexion conjointe et fructueuse.

Encadré 5. Un exemple de centralité marchande informelle : le marché au tissu de Souk es-Salihine, à Salé.

Ville jumelle de Rabat, Salé comptait 750 000 habitants en 2004<sup>128</sup> et devrait être millionnaire en 2015<sup>129</sup>. Vieille cité située en rive droite de l'estuaire du Bou Regreg, Salé s'affirme au XI<sup>e</sup> siècle comme ville du Djihad puis de la « course ». Mais en 1914, elle pâtit de la promotion de Rabat comme capitale politico-administrative (une mesure décidée par les autorités mandataires françaises). Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la ville de Salé a « bourgeonné en de multiples quartiers périphériques » (J.-F. Troin<sup>130</sup>), avec un étalement de l'habitat, en grande part non réglementaire et précaire : elle est devenue la « ville dortoir » de Rabat qui concentre, de l'autre côté du fleuve, les emplois dans l'administration, les ministères, les ambassades, les banques, l'hôtellerie. La politique publique urbaine à Salé a largement été axée sur des opérations de restructuration de l'habitat (cf. la construction de la ville nouvelle Sala Jadida en 1997), de recasement (Hay er-Rahma), de régularisation de l'habitat non réglementaire (Navez-Bouchanine, 2002).

Cette ville-puzzle, dépourvue de centre moderne colonial, a connu une forte spéculation foncière, exacerbée par les derniers projets d'aménagement et de grands travaux réalisés sous Mohamed VI (aménagement des rives du fleuve depuis 2006, ouverture d'un tramway Rabat-Salé en 2011, création de marina).

Largement pensée au travers des stratégies résidentielles et de l'habitat, Salé a été moins étudiée sous l'angle des fonctions économiques. L'économie et en particulier le commerce semblent pourtant jouer un rôle de premier plan, non seulement dans l'extension et la structuration des périphéries urbaines, mais aussi pour définir la « centralité » à l'échelle urbaine, du fait de l'affirmation de nouvelles polarités marchandes structurantes.

A Salé, les fonctions de commerce de la médina se sont déplacées hors les murs, avec l'essor, au cours des années 1990, de certains marchés populaires, comme Souq el kelb (Souq Es salihine) ou le marché au tissu voisin (quartier Cheikh Lamfadel). Ces espaces de commerce se déploient au cœur d'un quartier d'habitat populaire, marqué par la circulation de charrettes à banc (« *carrossa* ») et de touc-touc (« triporteurs »). Pourtant, ils se sont affirmés comme des places d'approvisionnement à l'échelle de l'agglomération, voire du pays (pour le marché au tissu) et ils disposent de connexions transnationales, esquissant une centralité marchande informelle en périphérie.

Souk el kelb, qualifié de « marché bidonvillois » (Allain-El Mansouri 2006<sup>131</sup>) est implanté au cœur d'un terrain vague de cinq ha, dans un quartier restructuré depuis moins de dix ans (asphaltage de rues, construction d'un marché en dur). Régulièrement sujet à incendies, ce marché aux allures rurales a été déplacé en 2010 au bord des nouveaux axes routiers bitumés, mais une partie des boutiques continuent d'occuper la place centrale du terrain vague.

A quelques centaines de mètres, un marché spécialisé dans la vente exclusive de tissu, s'anime tous les jours, avec un pic le dimanche : une centaine de boutiques s'égrènent le long d'une rue principale (la rue Bou Craa), encombrée par les étals des *ferrachat*, petits vendeurs exposant leurs marchandises (vaisselle turque, mouchoirs, serviettes, sous-vêtements etc.) au milieu de la chaussée. Les rues perpendiculaires sont peu à peu investies

<sup>128</sup> Selon les résultats du recensement général de la population et de l'habitat en 2004.

<sup>129</sup> Voir le Schéma d'organisation fonctionnelle et d'aménagement de l'aire métropolitaine centrale de Casablanca-Rabat (SOFA), ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Eau et de l'Environnement, DAT, Dirasset, rapport de première phase, 2005.

<sup>130</sup> Troin, J.-F. (dir.), *Maroc. Région, pays, territoires*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.

<sup>131</sup> Allain-El Mansouri, B., *Profil environnemental de Salé*, Commune de Salé, ENDA-MAGHREB, UN-HABITAT, 2006.

par de nouvelles boutiques de tissus ou des ateliers de couturiers selon une organisation spatiale en peigne.

Mis en place dans les années 1990, le marché aux tissus du quartier Cheikh Lamfadel connaît son essor véritable à partir de 2002 : il est impulsé par la vente (au kilo) de chutes de tissus en provenance des usines de sous-traitance textiles situées dans les zones industrielles de Tabriquet et Hay Rahma (ouvertes en 1986). Petit à petit, les commerçants des marchés de Tabriquet et de Souk el kelb s'installent dans la rue Bou Craa, dont le site est jugé plus facile d'accès (la rue est bitumée) et moins risqué, en termes de sécurité foncière et d'exposition aux intempéries.

Les tissus viennent en majorité de pays européens (Belgique, France, Grande-Bretagne, Espagne), mais aussi de Chine et de Turquie. Leur acheminement s'effectue via les places de Nador, Melilla ou de Casablanca. La plupart sont destinés à l'ameublement, ou à la fabrication de vêtements, y compris en contrefaçon, en sollicitant les services des couturiers alentour.

L'originalité du marché au tissu est sa fréquentation, non seulement par des classes populaires, mais aussi par des classes moyennes et la très haute bourgeoisie. La place attire une clientèle des quartiers huppés de Souissi ou Hay Riad, des femmes de diplomates ou des célébrités du monde sportif ou de la télé. Cette particularité empêche de le qualifier de « marché des pauvres » et invite à creuser le thème de la rencontre sociale opérée sur le marché.

L'étude du marché aux tissus convie à revenir sur les causes de son émergence et l'articulation de stratégies marchandes privées avec celle des délocalisations transnationales des activités de confection. L'expansion de ce marché spécialisé – qui prolonge une activité urbaine ancienne de commerce de tissus à Salé – interroge aussi le processus de requalification d'un quartier populaire par le truchement de dynamiques marchandes informelles transnationales : la rue principale et les ruelles adjacentes connaissent un embellissement de l'habitat et une augmentation des prix immobiliers. Il semblerait que le commerce informel participe d'un mode d'intégration et de régularisation urbaines.

D'autres interrogations sont soulevées : comment ces dynamiques marchandes privées s'articulent avec les politiques publiques de régularisation urbaine ? Comment s'effectue la gestion marchande informelle à l'échelle locale du quartier, en particulier quelle est la marge de manœuvre de l'association locale de commerçants, créée en 2004, mais effective depuis 2010 ?

Le cas de cette centralité marchande slaouie n'a rien d'exceptionnel. En Algérie, les travaux de Saïd Belguidoum<sup>132</sup> pointent également l'émergence, en périphérie urbaine d'Oran et d'Alger, d'espaces de commerce transnationaux connectés avec la Chine, soulevant leur capacité à transformer et créer de l'urbain.

---

<sup>132</sup> Belguidoum, S., « Les routes de l'informel : le cas d'El Euma et Ain Fakroun », communication lors du séminaire « Espaces urbains transnationaux de l'Algérie contemporaine », Toulouse, UFM de Saint-Agne, 30 mars 2012.

## CONCLUSION

Ce retour sur mon itinéraire de géographe a tenté de donner une cohérence à un parcours, à première vue zigzagant en matière de terrains, voire de thématiques, mais toujours caractérisé par un tropisme pour les bordures.

Afrique de l'Ouest et centrale, Proche-Orient, Maghreb : ces différentes zones géographiques m'ont ouvert différents horizons de lecture, à l'origine d'une culture éclectique en géographie et en sciences sociales. Ce sont aussi les terrains par lesquels les étudiants m'identifient pour encadrer leurs propres travaux de recherche.

Avec le recul, j'ai abordé ces Suds variés en partant, à micro-échelle, de l'observation *in situ* de la vie économique quotidienne de gens ordinaires (de Certeau 1990), dans des espaces plus ou moins délaissés par l'Etat et considérés comme périphériques par rapport aux grands pôles économiques de la mondialisation.

Comment travaille-t-on et vit-on dans une ville africaine moyenne comme Porto-Novo ? Quels sont les usages et les pratiques quotidiennes des frontières en Afrique centrale, et quelles conclusions en retirer en matière de territorialisation ? Comment, dans la Békaa libanaise, des acteurs sociaux (sur)-vivent, travaillent, investissent dans un espace à haute tension géopolitique, soumis de façon récurrente à des flots de réfugiés et des interventions armées étrangères ? En tant que géographe, j'ai cherché à déceler les résultantes spatiales telles que le développement régional contrarié, l'affirmation de place marchande (Chtaura) ou la création de micro-territoire communautaire (à Anjar). Au Maroc, le quotidien de la petite ville retenue (Sidi Ifni) était marqué, au moment du terrain, par des stratégies migratoires vers l'Europe et des mobilisations sociales collectives, m'incitant, une fois encore, à interroger l'instrumentalisation des discontinuités spatiales par des individus et des groupes, ainsi que le processus de réinvention d'une identité territorialisée, ici sur une base tribale, dans un monde décloisonné.

Ce regard porté sur les stratégies et les pratiques quotidiennes revient à considérer les individus comme des acteurs à part entière de leur destin, et non pas comme des êtres accablés par un contexte politique difficile (national ou international) et assujettis aux effets surplombants et écrasants de la mondialisation. La tentation de cette dernière vision est en effet encore plus forte lorsqu'on travaille sur des espaces tenus, à petite échelle, comme des marges de l'espace économique et financier mondial. Ce mémoire étant une synthèse de travaux, je n'ai pas émaillé mon propos d'extraits biographiques et d'entretiens –déjà publiés– qui montrent, à chaque endroit, la diversité et la complexité des trajectoires sociales.

Ancrées sur des études de cas, mes recherches questionnent à chaque fois l'articulation du local au global, le jeu et l'accommodement des acteurs locaux, y compris étatiques, avec un faisceau de droits et de règles économiques et politiques, édictés aux échelons nationaux et mondiaux.

Mes préoccupations thématiques ont déterminé une posture méthodologique m'invitant à privilégier pour la pratique du terrain les bordures des territoires d'Etat, espaces frontaliers ou zones de confins plus ou moins isolés, mais jamais déconnectés du système Monde. Le constat d'une banalité des pratiques informelles transnationales et d'un jeu transgressif avec les règles attestent de modes alternatifs de branchements au monde et de rapports de pouvoir complexes.

Depuis les postes d'observation frontaliers, j'ai en effet réalisé le quotidien des transgressions ordinaires, ouvrant une nouvelle piste à investiguer sur l'illégalité/l'informalité et ses croisements avec la frontière. A cet égard, ce mémoire a soulevé un faisceau de questions sur le lien entre frontière et illégalité : ces questions restent ouvertes et il n'est pas certain que des réponses générales puissent être apportées au regard de la variété des situations selon les terrains.

Il semble bien que la connexion entre informalité/illégalité et la frontière soit d'ordre empirique et théorique (un aspect qui me reste à creuser). D'un point de vue empirique, les activités informelles et illégales se lovent, entre autres, dans les espaces frontaliers. D'un point de vue théorique, chacun de ces concepts (légalité et frontière) renvoie à une norme juridique définie par un pouvoir, et inscrite dans l'espace dans le cas de la frontière. Cette norme juridique est une limite qui définit une situation d'être *dans* ou *en dehors* des règles (transgression), créant ainsi des (en)jeux de bascule et de franchissement. La norme génère l'informalité, entendue comme un jeu transgressif avec les règles, instrumentalisé par les pouvoirs en place. Or qu'est-ce qu'une frontière sinon une norme spatialisée, une limite définissant des règles à l'intérieur d'un territoire ? L'informalité semble dès lors intrinsèquement liée à la frontière ; l'informel aboutit à brouiller le trait net de la frontière au sens propre et figuré, créant des espaces liminaires flous, des zones grises, qui, à leur tour, attirent des activités informelles et illégales.

Esquissé à partir d'observations empiriques de terrain et dérivé d'une réflexion initiale sur les espaces frontaliers, le projet d'une géographie de l'illégalité constitue un chantier d'écriture pour les prochaines années, selon les contours précisés dans ce mémoire.

Révélatrice d'un continuum formel-informel, légal-illégal, la circulation de marchandises transnationales observées depuis les rives sud et orientales de la Méditerranée n'est que l'une des facettes de cette géographie. Oubliée ou reléguée à l'arrière-plan du fait d'un intérêt croissant porté aux trafics criminels, l'examen de la circulation des biens de consommation ordinaires continuera d'interroger le rôle des Etats dans la mondialisation, les modalités de leur participation au trafic, l'émergence de nouvelles figures entrepreneuriales et l'esquisse de nouvelles hiérarchies spatiales.

Est-ce ce bilan rétrospectif ou l'ouverture récente (depuis 2011-2012) d'un nouveau diplôme sur l'Afrique subsaharienne à l'IEP de Lyon qui en est à l'origine ? L'idée d'un retour vers des terrains subsahariens depuis le Sahara marocain me taraude : cette région bordière du Maroc est traversée par des flux de marchandises intenses (peu étudiés) et elle constitue un poste d'observation clé pour lire le conflit du Sahara Occidental, les dynamiques d'ouverture/fermeture du Sahara sur le temps long et la dimension stratégique renouvelée du désert, liée aux turbulences sahélo-sahariennes (AQMI, scission du Mali). Le terrain de Sidi Ifni m'a permis d'aborder le Sahara marocain par sa frange septentrionale, un terrain à Laayoune ou Dakhla me permettrait d'envisager la problématique saharienne depuis des confins plus méridionaux. Il n'est pas exclu donc que le projet individuel et collectif présenté pour l'IUF au sujet des circulations transnationales de marchandises s'étende au-delà du Maghreb, en direction de l'Afrique ou du Moyen-Orient en fonction des collaborations et des directions de thèse à venir.

A la fin de cet exercice de rédaction, il ressort surtout une prise de conscience de la quantité des chantiers entrepris et possibles d'autant que le terrain donne à voir

une réalité en mouvement, suggérant des pistes et des objets de recherche parfois inattendus, à l'origine de bifurcations. Celles-ci sont, pour ma part, pleinement assumées, car elles sont le propre d'une anthropogéographie revendiquée au début de ce mémoire.

Le titre de ce mémoire d'habilitation évoque une géographie des bordures, postulant que ces dernières recèlent une valeur heuristique et permettent de saisir des enjeux contemporains sur les plans politique, socio-économique, identitaire. La formulation m'a parue plus large et mieux adaptée que celle de géographie des frontières ou des marges. La géographie des bordures permet de coiffer une réflexion sur les espaces liminaires et des activités ou des pratiques transgressives ; elle invite à investiguer des espaces à part par leur situation géographique, par les groupes sociaux présents ou les activités déployées.

Le terme bordure est souvent utilisé par les géomorphologues pour désigner les contours de plaines, montagnes ou vallées. A l'inverse, son usage en géographie sociale et humaine est rare. Les bordures peuvent pourtant être entendues dans un sens spatial ou social, résultat dans tous les cas d'un processus dynamique de construction sociale et politique.

Les bordures spatiales se déclinent à toutes les échelles, incluant, entre autres, espaces frontaliers, périphéries urbaines, camps de réfugiés, toits des habitations ou des immeubles. Pourquoi, par exemple, ne pas davantage envisager l'urbain depuis ses bordures verticales, à même de renseigner sur les inégalités sociales, l'habitat, les problèmes de logement, les politiques de la ville ? Des toits du Caire, refuges locatifs pour les plus pauvres, aux espaces de réception verdoyants des buildings chics des grandes métropoles en passant par les citernes d'eau stockées sur les toits de Beyrouth ou les transformations des terrasses des casbah, il y aurait une géographie intéressante à écrire.

Une géographie des bordures fait également place aux *outsiders* et aux pratiques transgressives, sans se borner à une géographie de la déviance ou de l'illégalité.

Bref, qu'elles soient spatiales ou sociales, les bordures se caractérisent par du flou, contrairement à la frontière, emblème d'une séparation nette et tranchée. Les bordures sont, elles, des zones troubles, sorte de chambre magmatique où se bricole la vie, explosent des tensions mais d'où émergent aussi des solutions. Leur prospection est ainsi toujours féconde.



## Bibliographie

- Ababsa, M., *Raqqa : territoires et pratiques sociales d'une ville syrienne*, Beyrouth, Presses de l'Ifpo, 2009.
- Adelkhah, F., *Le retour de Sindbad : l'Iran dans le Golfe*, Paris, CERI, Les études du CERI, 1999.
- Agamben, G., *L'Etat d'exception. Homo Sacer*, Paris, Seuil, 2003.
- Agier, M., *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.
- Albera, D., « Terrains minés », *Ethnologie française*, XXXI, 1, 2001, p. 5-13.
- Alexandre-Garner, C. (dir.), *Frontières, marges et confins*, Paris, Presses universitaires de Paris 10, 2008.
- Alsayyad, N., Roy, A. (eds), *Urban Informality: Transnational Perspectives from the Middle East, South Asia and Latin America*, Laham, MD, Lexington Books, 2004.
- Allal, A., « Réformes néolibérales, clientélismes et protestations en situation autoritaire. Les mouvements contestataires dans le bassin minier de Gafsa en Tunisie (2008) », *Politique africaine*, n° 117, mars 2010, p. 107-125
- Amselle, J.L., *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Payot, 1990.
- Anderson, B., *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1996.
- Andreas, P., *Border Games : Policing the U.S.-Mexico Divide*, Ithaca, NY, Cornell University Press.
- Antheaume, B., Giraut, F., *Le territoire est mort, vive les territoires! Une (re)fabrication au nom du développement*, Paris, IRD Editions, 2005.
- Appadurai, A., *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.
- Appadurai, A., « Commodities and the Politics of Value », in A. Appadurai (ed), *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press, 1986, p.3-63.
- Arnaut, K., Højbjerg, C. K., Raeymaekers, T., « Gouvernance et ethnographie en temps de crise : de l'étude des ordres émergents dans l'Afrique entre guerre et paix », *Politique africaine*, n° 111, 2008, p. 5-21.
- Arranz Lozano, M., Martín Ruiz, J.F., « Los factores del desarrollo socioeconómico y territorial de Marruecos: la aportación de las remesas de sus emigrantes », *Anales de geografía de la Universidad Complutense*, n° 29 (2), 2009, p.9-35.
- Asiwaju, A.I., « Capacity-building for Governance across Africa's International Boundaries and Borderlands: a Nigeria-Niger Case-study », in Akyinyele R.T. (ed.), *Borderlands and African Integration*, Abuja, Panf publishing Inc., 2008, p. 1-11.

- Asiwaju, A.I., Nugent, P., *African Boundaries. Barriers, Conduits and Opportunities*, London, Pinter, 1996.
- Atlani-Duault, L., « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance », *Autrepart*, n° 35 (3), 2005, p. 3-17.
- Augé, M., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.
- Augé, M., *Pour une anthropologie de la mobilité*, Paris, Payot et rivages, 2009.
- Azaïs, C., Steck, J.-F., « Les territoires de l'informel », *Espaces et sociétés*, n° 143 (3), 2010, p. 7-12.
- Bach, D. C. (dir.), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1998.
- Badie, B., *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.
- Balanche, F., « Géographie de la révolte syrienne », *Outre-Terre*, n° 29 (3), 2011, p. 437-458.
- Balanche, F., *La région alaouite et le pouvoir syrien*, Paris, Karthala, 2006.
- Balibar, E., *Très loin et tout près : petite conférence sur la frontière*, Paris, Bayard, 2007.
- Balibar, E., *Nous, citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat, le peuple*, Paris, La Découverte, 2001.
- Barley, N., *Un anthropologue en déroute*, Paris, Payot, 1983.
- Barthel, P.-A., « Casablanca-Marina : un nouvel urbanisme marocain des grands projets », *Autrepart*, n° 55 (3), 2010, p. 71-88
- Bataillon, G., « La drogue dans les pays andins : Bolivie, Colombie, Pérou », *Hérodote*, n° 57, 1990, p. 87-112.
- Bayart, J.-F., *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Paris, Fayard, 2004.
- Bayart, J.-F., *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*, Paris, Karthala, 2010.
- Bayart, J.-F., *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996.
- Bayart, J.-F., Ellis, S., Hibou, B., *La criminalisation de l'Etat en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997.
- Bava, S., « De la 'baraka' aux affaires : ethos économique-religieux et transnationalité chez les migrants sénégalais mourides », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 19, 2003, p. 69-84.
- Beauvilain, A., *Nord-Cameroun : crises et peuplement*, Alain Beauvilain, Notre-Dame de Gravenchon, 2 vol., 1989.
- Becker, H., *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, trad. fr. 1985 (1963).
- Belguidoum, S., Mouaziz, N., « L'urbain informel et les paradoxes de la ville algérienne : politiques urbaines et légitimité sociale », *Espaces et sociétés*, 3, n° 143, 2010, p. 101-116.
- Bellakhdar, J., Benabid, A., Vittoz, J., Marechal, J., *Tissint. Une oasis du Maroc présaharien*, Rabat, Al Biruniya, 1992.

- Bensaâd, A., « Dans les marges du monde, des tribus sahariennes mondialisées. Réseaux commerciaux, réseaux tribaux et connexions politiques mondialisés depuis l'Ouest saharien », *L'année du Maghreb*, VII, 2011, p. 231-249.
- Bensaâd, A., *Le Maghreb à l'épreuve des migrations transsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, 2009.
- Bensaâd, A. (dir.), *Marges et mondialisations, les migrations transsahariennes, Maghreb-Machrek*, n° 185, Paris, Choiseul, 2005.
- Berriane, M., Nakhli, S., « En marge des grands chantiers touristiques mondialisés, l'émergence de territoires touristiques « informels » et leur connexion directe avec le système monde », *Méditerranée*, n° 116 (1), 2011, p. 115-122.
- Berriane, M., Hopfinger, H., *Nador. Petite ville parmi les grandes. Villes du monde arabe 4*, Tours, Centre d'études et de recherches sur l'urbanisation du monde arabe, 1999.
- Berthomière, W., Dorai, K. M., de Tapia, S. (eds), *Moyen-Orient : mutations récentes d'un carrefour migratoire*, Poitiers, Association pour l'étude des migrations internationales, 2003.
- Bigo, D., Guild, E. (eds.), *Controlling Frontiers: Free Movement into and within Europe*, London, Ashgate, 2005.
- Blundo, G. et Olivier de Sardan, J.-P., *Etat et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, Karthala et APAD, 2007.
- Bocco, R., Meier, D., « Penser la nation de frontière au Moyen-Orient », *A Contrario*, n°3 (2), 2005, p.3-10.
- Boege, V., Brown, A., Clements, K., Nolan, A., « On Hybrid Political Orders and Emerging States : State Formation in the Context of 'Fragility' », Berlin, Berghof research Centre for Constructive Conflict Management, 2008.
- Boesen, E., Marfaing, L. *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sahel : un cosmopolitisme par le bas*, Paris, Karthala, 2007.
- Bonnemaison, J., Cambrézy, L. et Quinty-Bourgeois, L. (dir.), *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, 2 tomes, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Bonnemaison, J., « Voyage autour du territoire », *L'Espace Géographique* (4), 1981, p. 249-262.
- Bonerandi, E., Richard, X., « L'antimonde de la demande d'asile : figures, échelles et discours », *Géographie et culture*, n° 57, p. 27-48.
- Bonte, P., Iazard, M., *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, PUF, 1992.
- Bost, F. (dir.), *Atlas mondial des zones franches*, Paris, CNRS-Documentation française, 2010.
- Botte, R., « Globalisation et illicite en Afrique. Vers un Etat légal-illégal ? », *Politique Africaine*, n° 93, 2004, p. 7-20.
- Boubakri, H., « Échanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes », *Monde arabe. Maghreb-Machrek*, n°170, 2001, p. 39-51.

- Bouliard J., Dollfus O. et Gondard P., « Pérou : le Haut-Huallaga de la coca à l'abandon », *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 28, janvier-mars 1998, p. 109-123.
- Boumaza, M., Campana A., « Enquêter en milieu « difficile », *Revue française de science politique*, n°1, vol. 57, février 2007, p.5-25.
- Boumaza, Z., « Le "trabendo" comme phénomène social et ses effets spatiaux : l'exemple de Constantine », in Collectif, *Dynamique des territoires et des sociétés*, Les Documents de la Maison de recherche en sciences humaines de Caen, Caen, 2005, p. 287-300.
- Boumaza, Z., « Le trabendo : un mode d'informalité dans l'Algérie des années 1980-90 », in A. Kouvouama et D. Cochart-Coste, *Modernités transversale: citoyenneté, politique et religions*, Paris, Paari, Germod, 2003, p. 107-111.
- Benton, L. A., Castells, M., Portes, A., *The Informal Economy. Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 1989.
- Bouquet, C., « L'artificialité des frontières en Afrique subsaharienne. Turbulences et fermentation sur les marges », *Cahiers d'Outre-mer*, 56, n°222, avril-juin 2003, p. 181-198.
- Brachet, J., Choplin, A., Pliez, O., « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe », *Hérodote* 142(3), 2011, p. 163-182.
- Brachet, J., *Migrations transsahariennes : vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Ed. du Croquant. Bellecombe-en-Bauges, 2009.
- Brachet, J., « Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », *Autrepart*, 4, n° 36, 2005, p. 43-62.
- Brautigam, D., « Substituting for the State : Institutions and Industrial Development in Eastern Nigeria », *World Development*, 25 (7), 1997, p. 1063-1080.
- Brautigam, D., « Close Encounters: Chinese Business Networks as Industrial Catalysts in Sub-Saharan Africa », *African Affairs*, 102 (408), 2003, p. 447-467.
- Bredeloup, S., Pliez, O., « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n°36, 4, 2005, p. 3-20.
- Brunel, S., *A qui profite le développement durable ?*, Paris, Larousse, 2008.
- Brunet, R., *Champs et contrechamps : raisons de géographe*, Paris, Belin, 1997.
- Brunet, R. (dir.), *Les mots de la géographie : dictionnaire critique*, Paris, La Documentation française, Montpellier, Reclus, 1993.
- Cambrézy, L. et al., *L'Asile au Sud*, Paris, La Dispute, Snédit, 2008.
- Castells, M., *La galaxie internet*, Paris, Fayard, 2001.
- Chagnollaud, J.-P., Souiah, S.-A., *Les frontières au Moyen-Orient*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Chakraberty, D., *Provincializing Europe. Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

- Champeyrache, C., 2009, *Sociétés du crime. Un tour du monde des mafias*, Paris, CNRS, 2007.
- Champeyrache, C., *L'infiltration mafieuse dans l'économie légale*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- Chavagneux, C. et al., « Etats, mafias et mondialisation (débat) », *L'Economie politique*, 3, n° 15, 2002, p. 98-110.
- Chavagneux, C., Palan, R., *Les paradis fiscaux*, La découverte, coll. « Repères », 2012.
- Cheikh Guèye, *Touba. Capitale des Mourides*, Paris, Karthala, 2002.
- Chimienti, M., Földhàzi, A. « Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques », *Sociétés* 1, n°99, 2008, p. 79-90.
- Choplin, A., *Nouakchott. Au carrefour de la Mauritanie et du monde*, Paris, Karthala, 2009.
- Choplin, A. et Lombard, L., « Migrations et recompositions spatiales en Mauritanie », *Afrique contemporaine*, n° 228, 4, 2008, p. 151-170.
- Chouvy, P.-A., *Les territoires de l'opium : conflits et trafics du Triangle d'Or et du Croissant d'Or (Birmanie, Laos, Thaïlande et Afghanistan, Iran, Pakistan)*, Genève, Olizane, 2002.
- Clapham C., *Africa and the International System: The Politics of State Survival*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996.
- Clochard, O., (dir.), *Atlas des migrants en Europe : géographie critique des politiques migratoires européennes*, Paris, Colin, 2009.
- Coquery-Vidrovitch, C., « Histoire et perception des frontières en Afrique du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle », in *Des frontières en Afrique du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Unesco, Comité international des sciences historiques, Bamako, 1999. En ligne, URL : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001398/139816f.pdf> (consulté le 22 juillet 2012).
- Copans, J., « Mourides des champs, mourides des villes, mourides du téléphone portable et de l'internet. Les renouvellements de l'économie politique d'une confrérie », *Afrique Contemporaine*, n° 194, 2000, p. 24-33.
- Corm, G., *Le Liban contemporain*, Paris, La Découverte, 2003.
- Cortes, G., *Partir pour rester. Survie et mutations de sociétés paysannes andines (Bolivie)*, Paris, ed. de l'IRD, 2002.
- Creswell, T., *In Place/Out of Place: Geography, Ideology and Transgression* University of Minnesota Press, 1996.
- Curtis, J.R., Arreola, D.D., « Zonas de Tolerancia on the Northern Mexican Border », *Geographical Review*, vol. 81, no 3, 1991, p. 333-346.
- Dakhli, J., « Le terrain de la vérité », *Enquêtes*, 1er semestre, n° 1, 1995, p. 141-152.
- De Certeau, M., *L'invention du quotidien. I : Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990 (1980).
- Debray, R. *Eloge des frontières*, Paris, Gallimard, 2010.

- De Sardan, J.-P. Olivier, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, 1, 1995, p. 71-109.
- De Soto, H., *L'autre sentier. La révolution informelle dans le tiers monde*, Paris, La Découverte, 1994.
- De Soto, H., *The Mystery of Capital: Why Capitalism triumphs in the West and fails everywhere else*, New York, Basic Books, 2000.
- Desse, M., Hartog, T., « Zones franches, offshore et paradis fiscaux : l'antimonde légal », *Mappemonde*, n° 72, 2003, p. 21-24.
- Diener, A. and Hagen, J., « Theorizing Borders in a 'Borderless World': Globalization, Territory and Identity », *Geography Compass* 3 (3), 2009, p. 1196-1216.
- Dollfus, O. *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.
- Donnan H., Wilson T. M., *Borders. Frontiers of Identity, Nation and State*, Oxford, Berg, 1999.
- Doraï, M. K., « Aux marges de la ville, les camps de réfugiés palestiniens à Tyr », *Outre-Terre*, 4, n° 13, 2005, p. 373-389.
- Driessen, H., *On the Spanish-Moroccan Frontier. A Study in Ritual, Power and Ethnicity*, New York/Oxford, Berg, 1992.
- Dubresson, A., Raison, J.-P., *L'Afrique subsaharienne. Une géographie du changement*, Paris, A. Colin, 2011 (2003).
- Dumortier, B., « Développement économique et contournement du droit : les zones franches de la rive arabe du golfe Persique », *Annales de géographie* (6), n° 658, 2007, p. 628-644.
- Durand, M.-F., Lévy, J. et Retaillé, D., *Le monde, espaces et systèmes*, Paris, Presses de Sciences Po et Dalloz, 1992.
- Dusch Sabine, *Le trafic d'êtres humains*, Paris, PUF, 2002.
- Egg, J., et Herrera, H. « Echanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne », *Autrepart*, n°6, 1998, p. 5-25.
- Ellis, S., « West Africa's International Drug Trade », *African Affairs*, 108 (431), 2009, p. 171-196.
- Elyachar, J., *The Markets of Dispossession. NGOs, Economic Development, and the State in Cairo*, Durham NC & London, Duke University Press, 2005.
- Ennaji, M., Pascon, P., *Le Maghzen et le Sous Al-Aqsa. La correspondance politique et la maison d'Illigh (1821-1894)*, Paris, Ed du CNRS, Casablanca, Ed. Toubkal, 1988.
- Escobar, A., *Encountering Development : the Making and the Unmaking of the Third World*, Princeton University Press, Princeton, N.J., 1995.
- Fanchette, S., « Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier : la Haute-Casamance et ses voisins », *Autrepart*, n° 19 (3), 2001, p.91-113.
- Ferguson, J., *The Anti-Politics Machine : 'Development', Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990.

- Fontaine, L., et Weber, F., *Les paradoxes de l'économie informelle : à qui profitent les règles ?* Paris, Karthala, 2011.
- Foucher, M., *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 2007.
- Foucher, M., *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1991 (1988).
- Gallais, J., « Pôles d'Etats et frontières en Afrique contemporaine », *Cahiers d'Outre-Mer*, n°138, 1982, p. 103-122.
- Gauthier, C., « Sociabilités et commercialisations des mobilités migratoires marocaines », *Revue européenne des migrations internationales*, n°13 (3), 1997, p. 83-210.
- Geertz, C. *Le souk de Sefrou. Sur l'économie de bazar*, Trad. D. Cefai. Paris, Bouchene, 2003.
- Gervais-Lambony, P., « Questions de frontière... La recomposition territoriale de l'Afrique du Sud. Ses effets à travers des exemples dans les provinces du Gauteng et du Nord... », *Revue Tiers Monde*, n° 159, t. XL, p. 531-550.
- Gervais-Lambony, P. (éd), *L'Afrique du Sud recomposée, Géographie et cultures*, n° 28, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Gill, T., *Men of Uncertainty. The Social Organization of Day Laborers in Contemporary Japan*, NY, State University of New York Press, 2001.
- Gold, P., *Europe or Africa? A Contemporary Study of the Spanish North African Enclaves of Ceuta and Melilla*, Liverpool, Liverpool University Press, 2000.
- Gourou, P., *Terres de bonne espérance. Le monde tropical*, Paris, Plon, 1982.
- Granovetter, M., « Economic-Action and Social-Structure. The Problem of Embeddedness », *American Journal of Sociology*, Vol. 91, 1985, p. 481-510.
- Grataloup, Ch., *Géohistoire de la mondialisation. Le temps long du monde*, Paris, A. Colin, 2007.
- Grégoire, E., « Sahara nigérien : terre d'échanges », *Autrepart*, n°6, 1998, p. 91-104.
- Grégoire, E., Labazée, P. (dir.), *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Karthala, Paris, 1993.
- Grégoire, E., « Les chemins de la contrebande : étude des réseaux commerciaux en pays hausa », *Cahiers d'études africaines*, 31, n° 124, 1991, p. 509-532.
- Grimal, J.-Cl., *Drogue : l'autre mondialisation*, Paris, Folio, 2000.
- Grossman, G., « The Second Economy of the USSR », *Problems of communism*, 26, 1977, p. 25-40.
- Groupe Frontière, Arbaret-Schulz, C., Beyer, A., Piermay, J.-L., Reitel, B., Selimanovski, C., Sohn, C., Zander, P., « La frontière, un objet spatial en mutation », *EspacesTemps.net*, 2004, URL : <http://espacestems.net/document842.html> (consulté le 24 août 2012).
- Guichaoua, A., *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Karthala, 2004.
- Guichonnet, P., Raffestin, Cl., *Géographie des frontières*, Paris, PUF, 1974.

- Gutelius, D., « The Path is Easy and the Benefits Large: The Nāsiriyya, Social Networks and Economic Change in Morocco, 1640-1830 », *Journal of African history*, vol. 43, Issue 1, 2002, p.27-49.
- Hart, K., « Informal Income Opportunities and Urban Employment in Ghana », *The Journal of Modern African Studies*, Vol. 11, No. 1, Mar., 1973, p. 61-89.
- Herrera, J., « Du "fédéral" et des "koweïtiens" : la fraude de l'essence nigériane au Cameroun », *Autrepart*, n°6, 1998, p. 181-202.
- Hibou, B., *L'Afrique est-elle protectionniste ? : les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Karthala, Paris, 1996.
- Hoehne, M.V., « L'État de facto du Somaliland », *Politique Africaine*, n° 120, 2010, p. 175-199.
- Hopkins, A. G. (ed.), *Globalization in World History*, Londres, Pimlico, 2002.
- Hours, B., Sélim, M., « Production et perte des sens du Sud », *Autrepart*, n° 41, 2007, p. 41-55.
- Houssay-Holzschuch, M. (dir.), « Antimondes. Espaces en marge, espaces invisibles », *Géographie et cultures*, n° 57, janvier 2007.
- Houssay-Holzschuch, M., « Géographies de la distance : Terrains sud-africains », in T. Sanjuan (éd.), *Carnets de Géographes. Pratiques du terrain et aires culturelles*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 181-195
- Hubbard, Ph., « Red-light districts and Toleration Zones: Geographies of Female Street Prostitution in England and Wales », *Area*, vol. 29, n° 2, 1997, p. 129-140.
- Hubbard, Ph., « Sexuality, Immorality and the City: Red-light Districts and the Marginalisation of Female Street Prostitutes », *Gender, Place and Culture*, vol. 5, n° 1, 1998, p. 55-76.
- Igue, John O., Zinsou-Klassou, K., *Frontières, espaces de développement partagé* (volume 8), Paris, Karthala, 2010.
- Igué, J.O., *L'Afrique de l'Ouest, entre espace, pouvoir et société. Une géographie de l'incertitude*, Paris, Karthala, 2006.
- Igue, John O., *Le territoire et l'Etat en Afrique*, Paris, Karthala, 1995.
- Igue, John O., Bio G. Soule, *L'Etat-entrepôt au Bénin commerce informel ou solution à la crise ?*, Paris, Karthala, 1990.
- Igue, John O., « Le développement des périphéries nationales en Afrique », in *Tropiques : lieux et liens : florilège offert à Paul Pelissier et Gilles Sautter*, Didactiques, ORSTOM, 1989, p. 594-605.
- Jaurand, E., « Territoires de mauvais genre ? Les plages gays », *Géographie et cultures*, n° 54, 2005, p. 71-84.
- Kapchan, D., *Gender on the Market. Moroccan Women and the Revoicing of Tradition*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1996.
- Kopytoff, I., *The African Frontier. The reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington, Indiana University Press, 1987.

- Labrousse, A., *Géopolitique des drogues*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2004.
- Labrousse, A., *Drogues : un marché de dupes*, Paris, éd. Alternatives, 2000.
- Labrousse, A., *La drogue, l'argent, les armes*, Paris, Fayard, 1991.
- La Cecla, F., *Le malentendu*, Paris, Editions Balland, 2002.
- Laé, J.-F., Murard, N., *Deux générations dans la débîne : enquête dans la pauvreté ouvrière*. Montrouge, Bayard, 2012.
- Latouche, S., « Contribution à l'histoire du concept de développement », in C. Coquery-Vidrovitch, D. Hemery et J. Piel (eds.), *Pour une histoire du développement. Etats, sociétés, développement*, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 41-60.
- Latouche, S., *Survivre au développement*, Paris, Fayard, Mille et une nuits, 2004.
- Lautier, B., *L'économie informelle dans le tiers monde*, Paris, La découverte, 2004.
- Lavergne, M., « Dubaï, utile ou futile ? », *Hérodote*, 2, n° 133, 2009, p. 32-57.
- Ledeneva, A., « Créer des ponts entre les disciplines. Institutions, réseaux et pratiques », in L. Fontaine et F. Weber (dir.), *Les paradoxes de l'économie informelle*, Paris, Karthala, p. 23-49.
- Lefort, I., Moriniaux, V. (dir.), *La mondialisation*, Paris, Editions du temps, 2006.
- Legros, O., Vitale, T. « Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités », *Géocarrefour* 1, Vol. 86, 2011, p. 3-13.
- Léonard, E. (dir.), *Drogue et reproduction sociale dans le tiers monde*, *Autrepart*, n° 8, 1998.
- Lévy, J. (dir.), *L'invention du monde. Une géographie de la mondialisation*, Paris, Presses de Science Po, 2008.
- Lévy, M., Lussault, M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.
- Lombard, J., Mesclier, E., Velut, S., *La mondialisation coté Sud. Acteurs et territoires*, Paris, ENS, IRD éditions, 2006.
- Lussault, M., Paquot, T. (coord.), « Murs et frontières », *Hermès*, n° 63, septembre 2012.
- Lussault, M., *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset, 2009.
- Maccaglia, F., *Palerme, illégalismes et gouvernement urbain d'exception*, Lyon, éd de l'ENS, 2009.
- MacGaffey, J. (ed.), *The Real Economy of Zaire: The contribution of Smuggling and Other Unofficial Activities to National Wealth*, London, James Currey, 1991.
- MacGaffey, J. and Bazenguissa-Ganga, R., *Congo-Paris: Transnational Traders on the Margins of the Law*, Oxford, James Currey, 2000.
- McMurray, D. A., *In and Out of Morocco. Smuggling and Migration in a Frontier Boomtown*, Minneapolis, London, University of Minnesota Press, 2001.

- Madjiro Naingaral, R., « Pour une nouvelle solidarité en Afrique », *Etudes*, mars 1993, p. 293-303.
- Maillard de, J., *Le marché fait sa loi. De l'usage du crime par la mondialisation*, Paris, Mille et Une Nuits, 2001.
- Maillard de, J., *Un monde sans lois. La criminalité financière en images*, Paris, Stock, 1998.
- Marchal, R. (dir.), *Dubaï. Cité globale*, Paris, CNRS, 2001.
- Marfaing, L., Wippel, S., *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*, Paris, Karthala, 2004.
- Marty, P., « Le côté obscur de l'espace. Pour une application du concept d'antimonde à la forêt privée », *L'espace géographique*, n°2, 2000, p. 137-149.
- Mbembe, A. « At the Edge of the World: Boundaries, Territoriality and Sovereignty in Africa », *Public Culture*, 12 (1), 2000, p. 259-284.
- Mbodj, F. B., « Boom aurifère et dynamiques économiques entre Sénégal, Mali et Guinée ». *EchoGéo* (Numéro 8), 2009. <http://echogeo.revues.org/11034> (Consulté janvier 13, 2012).
- Meagher, K., « The Strength of Weak States ? Non-State Security forces and Hybrid Governance in Africa », *Development and Change*, n° 43, (5), 2012, p. 1073-1101.
- Meagher, K., *Identity economics: Social Networks & the Informal Economy in Africa*, Oxford, James Currey, 2010.
- Médard, J.-F., « L'État néo-patrimonial en Afrique noire », in J.-F. Médard (dir.), *Etats d'Afrique noire : formation, mécanismes et crise*, Paris, Karthala-CEAN, 1991, p. 323-353.
- Mejaati, R. et alii. 2008. « Etude sur la jouteya de derb Ghallef », *Revue Economica*, Rabat, CESEM-HEM, n°2, p. 65-104.
- Menkhaus, K., « Governance without Government in Somalia. Spoilers, State Building, and the Politics of Coping », *International Security*, vol. 31, n° 3, 2007, p. 74-106.
- Mermier, F., Peraldi, M., *Mondes et places du marché en Méditerranée. Formes sociales et spatiales de l'échange*, Paris, Karthala, 2010.
- Milhaud, O., Morelle, M., « La prison entre monde et antimonde », *Géographie et culture*, n°57, 2006, p. 9-28.
- Mills, L.R., « The Development of a Frontier Zone and Border Landscape along the Dahomey-Nigeria Boundary », *The Journal of Tropical Geography* (36), 1973, p. 42-49.
- Mimoun, A., « Entre Nador et Melilla, une frontière européenne en terre marocaine : analyse des relations transfrontalières », *Critique économique*, n° 25, 2009, p. 145-155.
- Miras, de, Cl., « L'informel : mode d'emploi », in B. Lautier, Cl. De Miras et A. Morice, *L'Etat et l'informel*, Paris, L'Harmattan, p. 77-142.
- Mitatre, C.-C., « Le couloir saharien : un espace gradué », *L'Année du Maghreb*, VII, 2011, p. 211-228.
- Moussawi, N., « Oujda-Maghnia, au delà des frontières politiques : la contrebande, un secteur économique transnational », *Critique économique*, n° 25, 2009, p. 157-165.

- Naciri, M., « Contrôler ou développer, le dilemme du pouvoir depuis un siècle », *Monde arabe Maghreb Machrek*, n° 164, avril-juin, 1999, p. 9-35.
- Navez-Bouchanine, F., *Les interventions en bidonville au Maroc : une évaluation sociale*, Rabat, ANHI Agence nationale de lutte contre l'habitat insalubre, Direction des Etudes et du Développement, 2002.
- Navez-Bouchanine, F., *Habiter la ville marocaine*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Naylor, T., *Wages of Crime: Black Markets, Illegal Finance, and the Underworld Economy*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 2002.
- Neisse, F., Novoseloff, A., « L'expansion des murs, le reflet d'un monde fragmenté ? », *Politique étrangère*, 4, 2010, p. 731-472.
- Newman, D., *Boundaries, Territory and Postmodernity*, London, Frank Cass, 1999.
- Ninot, O., *Vie de relations, organisation de l'espace et développement en Afrique de l'Ouest : la région de Tambacounda au Sénégal*, Thèse de doctorat, Université de Rouen, 2003.
- Nordman, D., « De quelques catégories de la science géographique. Frontière, région et hinterland en Afrique du Nord - XIXe-XXe siècles », *Annales HSS*, n° 5, 9-10/1997, p. 969-986.
- Nordman, D., *La notion de frontière en Afrique du Nord. Mythes et réalités (vers 1830-vers 1912)*, Thèse de 3e cycle, Université de Montpellier III, 1975.
- Nugent, P., *Smugglers, Secessionists & Loyal Citizens on the Ghana-Togo Frontier: the Lie of the Borderlands Since 1914*, Athens, Ohio University Press, Oxford, James Currey, 2002.
- Ohmae, K., *The Borderless World: Power and Strategy in the Interlinked Economy*, London, Collins, 1990.
- Oliva, P., « Notes sur Ifni », *Revue de Géographie du Maroc*, n° 19, 1971, p. 85-96.
- Paasi, A., *Territories, Boundaries and Consciousness: The Changing Geographies of the Finnish-Russian Border*, Chichester, Wiley, 1996.
- Pagès-El Karoui, D., Vignal, L., « Les racines de la « révolution du 25 janvier » en Égypte : une réflexion géographique », *EchoGéo* [En ligne], Sur le vif 2011, mis en ligne le 27 octobre 2011, URL : <http://echogeo.revues.org/12627> (consulté le 21 septembre 2012).
- Palan, R., « Paradis fiscaux et commercialisation de la souveraineté de l'Etat », *L'Economie politique*, n° 15, juillet, 2002, p. 79-96.
- Parizot, C., Natsheh, B., « Du kit kat au 4x4. La séparation vue sous l'angle du trafic entre Israël et la Cisjordanie (2007-2020) », in S. Latte Abdallah et C. Parizot (dir.), *A l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Arles, Actes Sud/ MMSH, 2011.
- Peraldi, M., *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Paris, Karthala, CJB, CISS, 2011.
- Peraldi, M., « Istanbul. Le bazar du monde », *La Pensée de midi*, 29 (3), 2009, p.35-44.
- Peraldi, M., « La condition migrante », *La Pensée de midi*, n° 26, 4, 2008, p. 81-94.

- Peraldi, M., « Aventuriers du nouveau capitalisme marchand. Essai d'anthropologie de l'éthique mercantile », in F. Adelhah et J.-F. Bayart (dir.), *Voyages du développement. Émigration, commerce, exil*, Paris, Karthala, 2007, p. 73-114.
- Peraldi, M. (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2002.
- Peraldi, M., *Cabas et containers. Activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2001.
- Peraldi, M., et alii, « Voyage au coeur de l'informel », *La revue Economica*, CESEM-HEM, n°10, 2011, p. 35-82.
- Perez, R., « Chronique de Bolivie : coca, cocaïne et pouvoir », *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 69, 2008, p. 49-78.
- Pérouse de Montclos, M.A., *Diaspora et terrorisme*, Paris, Presses de Science Po, 2003.
- Perrot, M.D., Rist, G., Sabelli, F., *La mythologie programmée. L'économie des croyances dans la société moderne*, Paris, PUF, 1992.
- Pliez, O., « Salloum (Egypte), une bourgade bédouine sur les routes de la mondialisation », *Espace géographique*, 38 (1), 2009, p. 31-42.
- Pliez, O., « Des jeans chinois dans les rues du Caire ou les espaces discrets de la mondialisation », *M@ppemonde*, n° 88 (4), 2007, 14p.
- Piermay, J.-L., « L'attractivité sans le territoire ? L'industrie marocaine a-t-elle besoin du territoire ? », *Annales de géographie*, n°678 (2), 2011, p. 204-215.
- Piermay, J.-L., « La frontière, un outil de projection au monde. Les mutations de Tanger (Maroc) », *Espace et société*, n° 138 (3), 2009, p. 69-83.
- Piermay, J.-L., « La frontière et ses ressources. Regards croisés », in B. Antheaume et F. Giraut, *Le territoire est mort. Vive les territoires !*, Paris, IRD, 2005.
- Popescu, G., *Bordering and Ordering the Twenty-first Century. Understanding Borders*, New York, Rowman & Littlefield Publishers, 2012.
- Portes, A., Landolt P., « Social Capital: Promises and Pitfalls of its Role in Development », *Journal of Latin American Studies*, 32, p. 529-547.
- Pourtier, R., *Afriques noires*, Hachette, Coll. Carré géo, 2010 (2001).
- Pourtier, R., « Le terrain pour les tropicalistes », *Bulletin de l'Association des Géographes français*, n°4, 2007, p. 437-445.
- Pourtier, R., « La rénovation de l'UDEAC : sens et non sens de l'intégration en Afrique centrale » in D. Bach (dir), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala, 1999, p 185-199.
- Rabo, A., « Trade across Borders: View from Aleppo », in I. Brandell (ed), *State frontiers: Borders and Boundaries in the Middle East*, London, I.B. Tauris, p. 53-74.

- Rachik, H., *Symboliser la nation. Essai sur l'usage des identités collectives au Maroc*, Casablanca, Éd. Le Fennec, 2003.
- Rahnema, M. with Bawtree V., *The Post-Development Reader*, University Press Ltd, Dhaka, David Philip, Cape Town, Fernwood publishing, Halifax, Nova Scotia, 1997.
- Raison, J.-P., « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine », *Travaux de l'Institut géographique de Reims*, n° 83-84, 1993, p. 5-18.
- Reno, W., « Clandestine Economies, Violence and States in Africa », *Journal of International Affairs*, 53 (2), 2000, p. 433-459.
- Rettaillé, D., *Les lieux de la mondialisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012.
- Rettaillé, D., Olivier, W., « Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades ». *L'Information géographique*, n°75 (3), 2011, p. 51-68.
- Rettaillé, D. (dir.), *La mondialisation*, Paris, Nathan, 2007.
- Rist, G., *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Ritaine, E., « La barrière et le check point : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures et conflits*, n° 73, printemps 2009, p. 15-34.
- Rivet, D., *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette, 2002.
- Rivoli, P., *The Travels of a T-shirt in the Global Economy*, Hoboken, New Jersey, John Wiley & Sons, 2005.
- Roitman, J., « The Garrison-Entrepôt », *Cahiers d'études africaines*, 38(150), 1998, p.297-329.
- Roitman, J., *Fiscal Disobedience. An Anthropology of Economic Regulation in Central Africa*, Princeton, Princeton University Press, 2005.
- Roy, A., « Urban Informality. Toward an Epistemology of Planning », *Journal of the American Planning Association*, vol. 71, n° 2, Spring 2005, p. 147-158.
- Rouleau-Berger, L., *Désoccidentaliser la sociologie. L'Europe au miroir de la Chine*, La Tour d'Aigues, éd. de l'Aube, 2010.
- Saïd, E., *L'Orientalisme, L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 1994 (1980).
- Santos, M., *L'espace partagé : les deux circuits de l'économie urbaine des pays sous-développés*, Paris, Génin, 1975.
- Sassen, S., *Territory, Authority, Rights: From Medieval to Global Assemblages*, Princeton, Princeton University Press, 2006.
- Sassen, S., *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks, California, Pine Forge Press, 2000.
- Sassen, S., *Globalization and its discontents. Essays on the New Mobility of People and Money*, New York, The New press, 1998.
- Sassen, S., « Informalization in Advanced Market Economies », Discussion paper n°20, International Labour Office, 1997.

- Sassen, S., *The Global City: New York, London, Tokyo*, New York, Princetown University Press, 1991.
- Sassen-Koob, S., « New York City's Informal Economy », in L. A. Benton, M. Castells, M., A. Portes, *The Informal Economy. Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, 1989, p. 60-77.
- Saviano, R., *Gomorra : dans l'empire de la camorra*, Paris, Gallimard, 2009.
- Scalbert-Yücel, C., « Le peuplement du Kurdistan bouleversé et complexifié : de l'assimilation à la colonisation », *L'Information géographique*, vol. 71 (1), 2007, p. 63-86.
- Scheele, J., « Circulations marchandes au Sahara : entre licite et illicite », *Hérodote*, n° 142 (3), 2011, p. 143-162.
- Scheele, J., « Tribus, États et fraude : la région frontalière algéro-malienne », *Etudes rurales* n° 184 (2), 2009, p. 79-94.
- Séchet, R., « La prostitution, enjeu de géographie morale dans la ville entrepreneuriale. Lectures par les géographes anglophones », *L'Espace géographique*, 1, Vol. 38, 2009, p. 59-72.
- Semoud, N., *Les Stratégies d'appropriation de l'espace à Alger*, Paris, L'Harmattan, coll. Histoire et perspectives méditerranéennes, 2001.
- Signoles, P., El Kadi, G., Sidi Boumediene, R., *L'urbain dans le monde arabe : politiques, instruments et acteurs*, Paris, CNRS, 1999.
- Simmel, G., *Sociologie. Études sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 1999.
- Simenel, R., *L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amrane, un exil en terre d'arganiers (Sud Maroc)*, Paris, éditions du CNRS, 2010.
- Simpfendorfer, B., *The New Silk Road: How a Rising Arab World is Turning Away from the West and Rediscovering China*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2009.
- Smouts, M.-C. (dir.), *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*, Paris, Presses de Sciences Po, 2007.
- Söderbaum, F., Taylor, I. (eds), *Afro-Regions: The Dynamics of Cross-border Micro-Regionalism in Africa*, Stockholm, Nordic African Institute, 2008.
- Spire, A., « Lomé, ville post-frontière », *EchoGéo*, n° 14, 2010. URL : <http://echogeo.revues.org/11974> (Consulté le 25 janvier 2012).
- Spiga, S., « Du nouveau système algérien d'importation aux nouvelles centralités commerciales dans la ville algérienne », in M. Peraldi (dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans l'économie marchande en méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, 2002, p 217- 242
- Stary, B., « Rentes et ressources frontalières : le cas des échanges Ghana-Côte d'Ivoire ». in D. Bach (dir.), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, 1998, p. 243-256.
- Suzanne, G., « Oujda ou l'arrière-pays de l'économie transméditerranéenne », *Espaces et sociétés*, n° 128-129, (1), 2007, p. 171-184.

- Swyngedouw, E., « The Mammon Quest: 'Glocalisation', Interspatial Competition and the Monetary Order: the Construction of New Scales », in M. Dunford and G. Kafkalas (eds), *Cities and Regions in the New Europe*, London, Belhaven Press, 1992.
- Tamim, M., « Un territoire connecté. Ouneine-Casablanca-Shanghai », in M. Peraldi et M. Tozy (dir.), *Casablanca. Figures et scènes métropolitaines*, Paris, Karthala, 2011, p. 295-316.
- Tamim, M., « L'émigration internationale de travail dans l'Ouneine, Haut Atlas du Toubkal », *Migrations internationales et changements sociaux dans le Maghreb*, 1997, p. 433-451.
- Tarrius, A., *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 2002.
- Tarrius, A., *Les « fourmis » d'Europe*. Paris, L'Harmattan, 1992.
- Timera, M., « Aventuriers ou orphelins de la migration internationale ? Nouveaux et anciens migrants « subsahariens » au Maroc », *Politique africaine*, n° 115, 2009, p.175-195.
- Tozy, M., *Monarchie et islam politique au Maroc*, Paris, Presses de Sciences Po, 1999.
- Troin, J.-F., *Les souks marocains. Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié Nord du Maroc*, Aix-en-Provence, Edisud, 1975.
- Veltz P., *Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel*, Paris, PUF, 2005 (1996).
- Vieillard-Baron, H., « Entre proximité et distance : le terrain pour le géographe urbain », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 4, 2007, p. 446-455.
- Walther, O., *Affaires de patrons : villes et commerce transfrontalier au Sahel*, Bern, Berlin, Bruxelles, P. Lang, 2008.
- Warnier, J.-P., *L'esprit d'entreprise au Cameroun*, Paris, Karthala, 1993.
- Weber, F., « Le travail au noir. Une fraude parfois vitale », in L. Fontaine et F. Weber (dir.), *Les paradoxes de l'économie informelle*, Paris, Karthala, 2011, p. 223-242.
- Zossou, L., « Chercheur du Sud, sujet du Nord : témoignage », *Autrepart*, n° 41, 2007, p. 239-246.



## Table des encadrés

Encadré 1. Alliot-Marie fait taire les chercheurs français en Egypte.....	16
Encadré 2. Le modèle andalou.....	95
Encadré 3. Le bassin caraïbe, antimonde insulaire .....	107
Encadré 4. Le mouton, une marchandise à étudier .....	119
Encadré 5. Un exemple de centralité marchande informelle : le marché aux tissus de Souk es-Salihine, à Salé.....	123

## Table des illustrations

Photo 1- Vente d'essence <i>kpayo</i> à Porto-Novo.....	9
Photo 2- Petits métiers de production à Porto-Novo .....	9
Photo 3. Une circulation routière difficile lors de la saison des pluies, ici à l'Est du Cameroun .....	15
Photo 4. Manifestation, à Bamako, des habitants originaires du nord du Mali contre la prise de contrôle de cette région par des islamistes, le 4 juillet 2012.....	58
Photo 5 : Transporteurs (Maroua) et revendeurs (Abang Minko'o) aux frontières nord et sud du Cameroun .....	68
Photo 6 : Fermeture des boutiques au poste-frontière de Masnaa en 2005 .....	68
Photo 7 : Kyé Ossi (Cameroun/Guinée Equatoriale), un marché frontalier au bâti rudimentaire .....	70
Photo 8. Interventions de l'Etat aux frontières.....	72
Photo 9. Manifestation à Sidi Ifni en juillet 2008 .....	77
Photo 10. Visite historique du roi à Sidi Ifni, novembre 2007.....	79
Photo 11. Cultures de cannabis dans l'Ouest du Cameroun et dans la Békaa.....	86
Photo 12. Vente d'essence à Kousséri (Extrême-Nord Cameroun).....	89

## Table des cartes

Figure 1. Situation de Sidi Ifni à l'échelle du Maroc .....	26
Figure 2. Les zones frontalières étudiées en Afrique centrale .....	27
Figure 3. La région frontalière de la Békaa au Liban .....	28
Figure 4. La représentation des espaces frontaliers en Afrique de l'Ouest .....	63
Figure 5. Les paradis fiscaux .....	109